Jehuda Perlak

C. ADAMS

THETFORD MINES

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIES

publiés

à l'occasion des fêtes des

12, 13 et 14 mai,

1929



EDITEUR:

Le "Mégantic"

THETFORD MINES

1929

C. ADAMS

THETFORD MINES

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIES

publiés

à l'occasion des fêtes des

12, 13 et 14 mai,

1929



EDITEUR:

Le "Mégantic"

THETFORD MINES

1929

THETFORD MINES

1876-1929

THETFORD MINES

Historique, Notes et Biographies

Compilés et publiés à l'occasion des Fêtes
des 12, 13 et 14 mai 1929.

— par —

Cléophas Adams

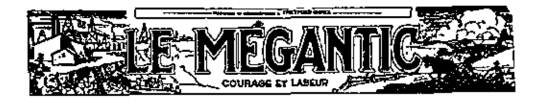
Journaliste et directeur du "Mégantic"

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES DE M. L'ABBÉ J. G.
SAUVAGEAU, CURÉ DE ST-ALPHONSE DE THETFORD

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE
THETFORD

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA DÉCOUVERTE DE
NOS MINES D'AMIANTE

EDITEUR



1929

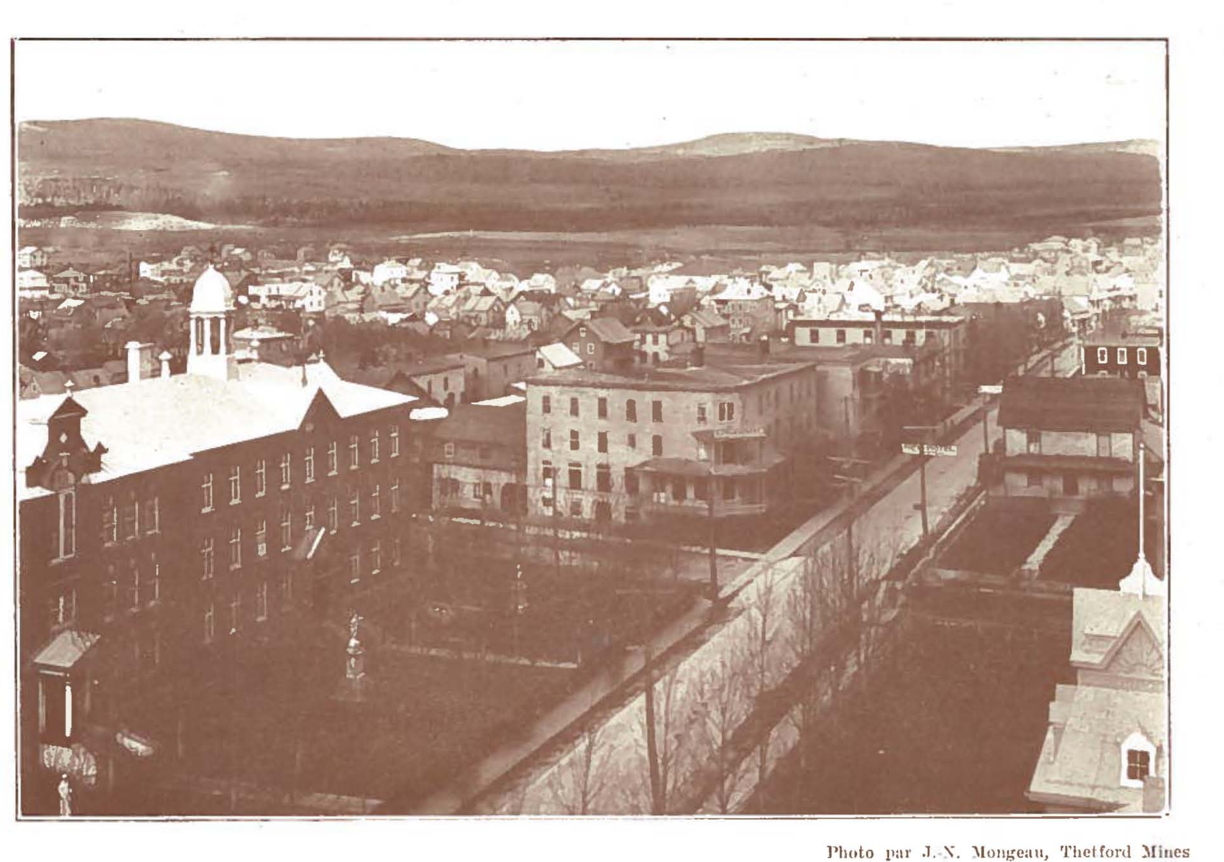


Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

Vue d'ensemble de la partie nord-est de la paroisse St-Alphonse de Thetford.

Note explicative

En présentant à nos lecteurs l'historique de Thetford, nous croirions manquer à la plus élémentaire justice en ne disant pas de suite que pour préparer ce travail nous nous sommes servi de documents compilés par un enfant de la paroisse Saint-Alphonse, M. l'abbé Alphonse Legendre.

Ces documents relatent les diverses phases de l'évolution de notre ville depuis sa fondation jusqu'à 1910, et, dans la majeure partie des chapitres, nous nous en sommes tenu à vérifier et corriger certaines dates, certains détails, lesquels renseignements nous furent fournis par M. J.-Victor Morrisset, N. P.

A partir de 1910, jusqu'au 1er mars 1929, nous avons réussi la compilation de ces notes, grâce à la collection des journaux locaux gracieusement mise à notre disposition par la famille Alphonse Blais.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir fait un chef-d'oeuvre, mais nous avons fait notre possible et nous prions ceux qui seraient tentés de nous critiquer, de se souvenir qu'il est beaucoup plus facile de détruire que de construire, car il est reconnu qu'un sot peut poser plus de questions en une heure que cent savants ne peuvent en résoudre en une année.

Il est de toute évidence que bien des faits d'ordre particulier ne sont pas ici relatés; nous nous en sommes tenu aux faits de portée générale et susceptibles de faire mieux connaître notre ville qui est sans contredit le centre le plus important, au point de vue industriel, dans le paradis terrestre qu'est notre belle province de Québec.

C. ADAMS

Historique de la Cité de Thetford Mines

PREMIERE EPOQUE — 1876-1885

LA MISSION

Saint-Adrien d'Irlande et Sacré-Coeur de Jésus étaient depuis assez longtemps déjà constitués en paroisses, ayant chacune son pasteur respectif, quand pour la première fois on vit des maisons en construction sur leurs limites extrêmes.

Les paroisses de Leeds et de Lac-Noir n'existaient pas encore, et pour se rendre de Saint-Adrien au Sacré-Coeur de Jésus, ou vice-versa, l'on suivait, au dire des anciens, une route "tracée à travers le grand bois et les savanes". Ce chemin était ce que nous appelons aujourd'hui la route de Robertson, ou le grand chemin public.

Voilà ce qui explique l'ouverture de nouvelles terres le long de ce grand chemin. Dans leurs affaires, d'une paroisse à l'autre, les cultivateurs remarquèrent sans doute différents lots, de meilleure apparence, les voyageurs pouvaient voir à cette époque plusieurs terres en voie d'exploitation dans le 7ième et dans le 4ième rangs, bien que les propriétaires n'y eussent pas encore des demeures fixes. Mais c'est à partir de 1876 que nous voyons se former le premier noyau de cultivateurs, et le grain, d'où devait sortir l'arbre que nous voyons aujourd'hui dans son plein développement, était semé.

Les documents nous ont conservé quelques-uns des noms de ces pionniers, mais par malheur les autres sont demeurés dans l'oubli. MM. Napoléon Métivier, Honoré Morisset, Nazaire Breton, Jean Vallée, Georges Vallières, Firmin Cyr, Georges Delisle, Thomas Gagné, Stanislas Royer, William Gingras, Théophile Turgeon, Richard Topping, Joseph Fecteau, Pierre Bourgault, Joseph Roy et Onésime Gilbert.

Maintenant, que l'on cherche dans toutes les pages de notre histoire, et l'on ne verra jamais un groupe de colons canadiens-français s'établir quelque part, sans voir s'élever aussitôt une petite chapelle. C'est là que le laboureur, après les fatigues d'une longue semaine de travail, vient à genoux assister pieusement aux saints mystères, demander au Seigneur de bénir ses efforts, et chercher des consolations aux pieds du Ministre de Dieu. On ne sera donc pas surpris de voir la même chose s'opérer dans le village naissant, tant les colons canadiens-français ont gardé profondément gravée dans leur coeur la devise de leurs ancêtres: "Par la croix et la charrue". Ils adressèrent donc une supplique à Son Eminence le Cardinal Taschereau, demandant un missionnaire qui pût venir de temps en temps fortifier leur courage et leur apporter les secours et les consolations de notre sainte religion. Son Eminence, en bon père qui aime bien ses enfants, acquiesça de suite à leur demande. Le révérend M. J.-Alphonse D'Auteuil, alors curé de St-Adrien d'Irlande, fut nommé missionnaire. C'est dès cette époque 1876, que la petite mission commença à figurer dans les registres de la paroisse de St-Adrien sous le titre de "Mission de Saint-Alphonse".

Quand? par qui? et comment furent découvertes les mines que l'on voit aujourd'hui dans leur plein fonctionnement, et qui, en donnant du travail et du pain à près des milliers de personnes. font la richesse de notre ville et celle de la province tout entière? Voilà, je pense, des questions qui s'imposent et auxquelles il fait bon de répondre de suite.

La date de la découverte de nos mines est trop récente pour qu'il y ait erreur possible. Elle date du mois de juillet de cette année 1876. Les opinions sont cependant partagées sur celui qui, le premier, trouva, comme le disait le vrai découvreur, "cette pierre étrange, de couleur verte, qui se brisait facilement du bout de l'ongle en donnant quelque chose ressemblant à de la soie". Après de nombreuses informations prises auprès de M. l'abbé J.-A. Dauteuil et des anciens de la paroisse, nous croyons pouvoir affirmer que le vrai découvreur fut M. Joseph Fecteau, père de M. Honoré Fecteau, habitant encore la campagne avoisinante.

Le fait, tout simple qu'il est, ne manque certainement pas d'intérêt.

M. Joseph Fecteau demeurait depuis peu sur une terre aujourd'hui placée dans le 7ième Rang. Un bon matin de juillet, il partit de chez lui pour venir faucher du foin près du village, ou plutôt, pour parler plus juste, près des quelques maisons bâties dans la partie du village, aujourd'hui St-Maurice. L'endroit où M. Fecteau travaillait se trouve à quelques cents pieds de la rue principale actuelle, en suivant en ligne droite la jetée, dite "dump", de la mine Bell. Après quelques heures de travail, M. Fecteau voulant prendre un repos bien mérité et voulant aussi, sans doute, mêler l'utile à l'agréable, s'en fut à quelques pas plus loin pour manger ces fruits si abondants dans nos parages: des bluets. Une pierre attira tout à coup son attention; une pierre bleuâtre, comme nous l'avons déjà dit, traversée par un petit filet blanc. Quelle ne fut pas sa surprise, quand du bout de l'ongle il parvint à en détacher quelques fibres blanches, plus douces au toucher que la soie. Le fait, de prime abord, eut paru aussi étrange à plus d'un. M. Fecteau détacha un morceau de cette pierre, et ne pouvant tenir plus longtemps le secret de sa découverte, le montra à Robert G. Ward, alors sur les lieux. Celui-ci se rendit de suite à Québec afin de faire analyser la pierre curieuse, mais, chose étrange, on lui répondit qu'elle n'avait aucune valeur. On n'en resta pas là. La même pierre fut envoyée aux Etats-Unis, et la réponse fut tout autre. Après un examen minutieux, on assura qu'il y avait là toute une richesse.

Je m'étais bien proposé au début de ne faire aucune critique, mais une question s'impose, et c'est celle qui m'a déjà été faite plus d'une fois: "Ce M. Fecteau a dû faire une fortune?" Hélas! non. On dit souvent qu'un inventeur ne jouit pas ou jouit peu de son oeuvre. C'est quelquefois trop vrai, et la première hypothèse s'est réalisée pour le découvreur de nos mines. Tandis que d'autres accaparaient le terrain, le pauvre homme retourna à la terre et à sa charrue, ne se doutant peut-être pas de la grande découverte qu'il venait de faire. Thetford lui devait et lui doit encore un juste tribut de reconnaissance, et cependant il est mort

oublié, et sans que son nom figure nulle part pour passer à la postérité.

— 1877 —

Après la réponse si favorable des Etats-Unis sur la valeur du nouveau minerai découvert, on comprend facilement que les explorateurs, envoyés par différentes compagnies, ne tardèrent pas à faire leur apparition.

Je viens de dire le mot "découvert"; cela ne veut pas dire que l'on ne connaissait pas encore l'amiante. Des mines étaient déjà depuis longtemps en opération dans le vieux monde et même dans notre continent.

Le petit coin de terre, ignoré il y a deux ans, sortait déjà de l'ombre et allait devenir un petit Klondyke d'où, sans faire peut-être de ces fortunes, dites fabuleuses, on était certain de revenir sain et sauf, sans risquer à tout instant d'y laisser sa vie.

M. Robert G. Ward fut le premier qui acheta, avec ses propriétés, le droit de mine au printemps de 1877. Les terrains lui appartenant alors, comprennent aujourd'hui toutes les propriétés de la Compagnie Bell, et cette partie explorée et mise en opération dans le printemps puis abandonnée plus tard et remise en opération en 1911 par la Bennett-Martin Asbestos & Chrome Mine Limited.

Dans l'été, MM. Andrew, William et John Johnson achetaient les terrains que cette compagnie possède encore aujourd'hui.

A l'automne, M. Robert G. Ward vendait à la compagnie Bell la moitié de ses terrains, et les MM. King, ayant pour premier explorateur et agent M. François Roy, devenaient propriétaires de l'immense étendue de terrains qu'ils possédèrent jusqu'à 1926, date où ces terrains furent acquis par l'Asbestos Corporation of Canada Limited.

Ces quatre compagnies commencèrent leurs opérations cette année même, de sorte que c'est de 1877 que date l'ouverture générale et les commencements d'opération de nos mines.

Ayant demandé des renseignements sur les premières opéra-

tions des mines et sur les difficultés que l'on avait alors à surmonter un vieux citoyen de Thetford fait le récit suivant:

"Nous n'avions alors aucune machinerie; tout se faisait à force d'hommes ou de chevaux, et nos seuls outils étaient le pique, la pelle et la massue. C'est dire de suite que nous rencontrions souvent des difficultés insurmontables. L'amiante qui se détachait facilement ou le moins difficilement était seul ramassé. Le reste de la pierre, en contenant encore beaucoup, était forcément laissé de côté comme une matière négligeable."

Je lui fis alors remarquer que tous ces amas de pierres avaient été relevés depuis quelques années et qu'on en avait extrait tout l'amiante, grâce aux concasseurs.

"C'est fort heureux, continua-t-il, car il s'en perdait plus de la moitié. Une fois l'amiante extrait et mis en petits sacs, commençaient d'autres difficultés que les premiers mineurs n'oublieront jamais. Il n'y avait pas encore de chemin de fer, et il fallait bien transporter le minerai quelque part. Le poste le plus rapproché était alors Ste-Julie de Somerset.

"A un jour déterminé, une caravane partait du petit village, composée de différentes équipes, des diverses compagnies, et par étapes, à travers les bois et les savanes, par des chemins quelquefois impossibles, se rendait à Ste-Julie. L'amiante était transporté à dos de cheval, en été, et en traîneaux, en hiver. On comprend les difficultés que nous avions à surmonter, mais il faut dire aussi que les voyages étaient fertiles en incidents et en épisodes de toutes sortes. Cet état de choses dura jusqu'au passage du chemin de fer actuel, c'est-à-dire deux ans plus tard, en 1879."

— 1878-1881 —

Les documents sont muets sur les années 1878-1879 et 1880, et nous ne pouvons trouver nulle part ailleurs aucune trace d'événements importants, si ce n'est l'ouverture de la mine Murphy, au printemps de 1879. Un des anciens de la paroisse nous assure aussi qu'il y avait de vingt-cinq à trente maisons de construites, toutes dans l'extrémité de l'ancienne paroisse de

St-Alphonse, aujourd'hui St-Maurice. Cette statistique accuse donc un accroissement de population très remarquable.

— 1881-1882 —

La petite mission avait fait de rapides progrès depuis les deux dernières années: elle avait déjà sa petite caisse, et les bons paroissiens se laissaient bercer par le rêve de la voir bientôt érigée en paroisse. Cependant, vu le nombre encore relativement petit des habitants, les recettes ne permettaient pas d'élever un temple, quelque modeste qu'il put être, et de soutenir un prêtre.

La grande difficulté qui existe au commencement de toute mission s'était aussi rencontrée, alors que pour la première fois M. l'abbé J.-A. D'Auteuil arriva au milieu du nouveau temple confié à sa sollicitude. Cependant, disons-le de suite, elle fut vite tranchée. Il fallait trouver un coeur généreux qui fût prêt à sacrifier sa maison, à payer de son temps et de ses labeurs, pour fournir un local propre à y célébrer le Saint-Sacrifice, et à donner l'hospitalité au bon et dévoué missionnaire. Les recherches, je l'ai dit, ne furent pas longues, et les paroissiens le trouvèrent dans la personne de M. Napoléon Métivier, qui, avec sa vertueuse femme et ses excellents enfants, montra un zèle à toute épreuve et un dévouement exemplaire pour donner tout le confort possible.

Cette maison de Napoléon Métivier, où le saint sacrifice de la messe fut célébré pour la première fois dans nos mines, est maintenant disparue; elle était située à St-Maurice, sur le lot cadastral 434, au sud du chemin de fer et en arrière de la propriété de M. E.-O. Landry. Le prêtre missionnaire, que son devoir retenait auprès de ses paroissiens de St-Adrien, ne vint à la mission qu'une fois le mois jusqu'en 1885.

Plusieurs de nos artistes ont fait des tableaux qui sont regardés comme des chefs-d'oeuvre sur différentes scènes de la vie canadienne, mais s'il en est une qui mérite notre attention et qui devrait être peinte par le pinceau d'un artiste ou décrite par la

plume d'un écrivain, c'est bien celle qui se présente en ce moment sous nos yeux.

Il y a un mois que le missionnaire est venu à la mission. C'est avec grande impatience que l'on attend son retour. Enfin, c'est demain qu'il doit venir. Voyez-les tous, le soir même de l'arrivée du prêtre, se rendre à leur primitive église, s'agenouiller aux pieds du Ministre de Dieu, et se réconcilier avec ce même Dieu dans une bonne confession. Le lendemain, tous assistent à la messe, hommes, femmes et enfants, et presque tous reçoivent la Sainte Communion. Ils reçoivent ensuite avec avidité les paroles de vérité de la bouche du même prêtre, et ce n'est qu'après les avoir tous vus, après avoir donné des conseils et des encouragements à tous, que le bon prêtre reprend le chemin de son village, pour ne revenir qu'après un mois. Ce sont ces exemples que nous puisons à l'origine de notre ville, les mêmes que nous retrouvons partout où se groupent des Canadiens-français pour travailler à l'ombre de la croix et du clocher au développement de leur beau Canada.

Le petit village existait depuis près de six ans, l'horizon s'élargissait grâce aux défrichements que chacun faisait sur sa petite propriété, un beau grand chemin traversait deux rangées de maisons tout à fait coquettes, sans avoir cependant le fini et le décor qu'elles ont aujourd'hui, les mines fonctionnaient toujours, donnant les meilleures espérances possible, on voyait s'accroître rapidement la population, et l'on faisait des rêves d'or. Hélas! ils devaient durer ce que durent les rêves, l'espace d'un moment.

Les anciens donnent généralement deux noms à cette année 1881: l'année de la grande sécheresse et l'année du grand feu.

Une grande sécheresse, commencée dans les derniers jours de juin, dura jusqu'au milieu du mois d'août. Les moissons furent à peu près nulles, et comme aujourd'hui encore, les cultivateurs en profitaient pour défricher leurs terres, et mettaient le feu aux arbres et arbustes disposés ici et là en monticules.

Aidé par un vent assez violent, le feu prit vite des proportions alarmantes et malgré les efforts de tous les habitants, gagna du terrain et arriva aux habitations. Le malheur était évident.

Le feu consuma les vingt-cinq à trente maisons; deux dans le quartier de la Station furent sauvées du désastre.

Les braves pionniers ne se découragèrent pas, et dès la fin de l'automne, la grande partie des maisons incendiées étaient reconstruites. La maison du bon M. Napoléon Métivier eut le sort des autres. Redoublant comme eux de zèle et de courage, il se remit à l'oeuvre, et dans la même année il offrait de nouveau un nouvel asile à l'autel et à son ministre.

Ce fut la seule chapelle jusqu'en 1882, alors que toutes les familles de la mission se réunirent pour faire l'achat de cette maison. De 1882 à 1885, elle servit à la fois de chapelle et d'école.

Cette maison était devenue comme une relique, puisqu'elle renfermait tant de précieux souvenirs. On pouvait la voir encore il y a quelques années, isolée, bien humble, fière de sa mission passée, nous montrant les premières pages de son histoire, et contemplant avec orgueil le développement et l'état actuel de notre ville, de l'autre côté de la ligne du chemin de fer, en face de la résidence de Mme Godfroy Bellavance, dans la paroisse de St-Maurice. On y dressa un modeste autel. Pour la première fois, le 29 juin 1882, les bancs y furent vendus, et la recette totale fut de $9.10. C'était beaucoup si l'on songe à l'état dans lequel se trouvaient les paroissiens, et aux sacrifices qu'ils ont dû faire pour l'achat de cette maison. La dernière vente s'y fit le 25 janvier 1885 et rapporta $23.10, ce qui indique un surcroît assez notable dans la population.

— 1883-1884 —

Nous sommes forcés, par le manque de documents, de passer encore presque sous silence les années 1883 et 1884. Un fait certain, cependant: c'est qu'il s'y fit un accroissement de population presque phénoménal, composé d'un grand nombre de familles nouvelles, mais aussi de jeunes gens, que la renommée des mines encore naissantes attirait de toutes les paroisses et même de tous les comtés environnants. Nous en avons une preuve dans l'ouverture de deux grandes maisons de pension, les pre-

mières de la paroisse. La première fut ouverte d'abord au printemps de 1883, par M. J. Dampsey, et comme il ne put bientôt suffire à recevoir tout le monde qui se présentait, M. Honoré Langlois ouvrait la seconde dans l'été de la même année.

Durant ces deux années, nous voyons aussi un grand nombre de maisons se construire dans le quartier, aujourd'hui le quartier de la station. Dans les années qui vont suivre, l'on continua à construire dans cette direction, mais jusque-là, le village principal proprement dit était dans l'autre extrémité, aujourd'hui la paroisse de St-Maurice.

La position des habitants du petit village était encore très difficile. Tout le trafic, les achats et les ventes se faisaient en grande partie à Ste-Julie. Il n'y avait cependant pas encore de maisons de commerce.

L'ouverture du premier magasin général date de l'été 1883, et le propriétaire en était M. Alfred Bouchard. M. Honoré Langlois ouvrait aussi une boulangerie en même temps que sa maison de pension.

Au printemps de 1884, la Compagnie Johnson ouvrait à son tour le deuxième magasin général, incendié il y a quelques années.

DEUXIEME EPOQUE — 1885-1891

LA PAROISSE

La population augmenta tellement durant l'année 1884, que le local destiné au culte, depuis la fondation de la mission, devint trop petit. La construction d'une chapelle, plus grande et plus confortable, s'imposait d'elle-même.

Cependant, il fallait songer à trouver un autre endroit, car comme nous l'avons dit plus haut, un grand nombre de maisons avaient été construites, dans les deux dernières années précédentes, dans l'extrémité opposée du village primitif... Selon toutes les probabilités, vu le tracé et le défrichement de la grande rue actuelle et la distance des mines, l'élan commencé de ce côté devait nécessairement se poursuivre. Même au printemps de 1885, la masse de la population était établie dans cette extrémité.

A une assemblée générale de tous les paroissiens, présidée par le prête missionnaire, le révérend M. J.-A. D'Auteuil, il fut décidé de la construire sur l'emplacement où se trouve le presbytère actuel de St-Alphonse. Après les premiers travaux de défrichement et de déblayage, faits par concours et corvées, on donna l'entreprise à un paroissien, M. Elzéar Métivier. Le prix de la soumission fut de $1,800.00. L'ouverture solennelle au culte s'en fit le 18 octobre. L'éclat de la fête fut rehaussé par la présence d'un grand nombre de fidèles de toutes les paroisses environnantes.

Maintenant, il est bien légitime de savoir pourquoi le village reçut pour patron et pour protecteur un des plus grands Docteurs de l'Eglise catholique, saint Alphonse de Liguori, et d'où vient cet autre nom, Thetford, qui lui a été ajouté par l'autorité civile. M. Pierre-Georges Roy, de Lévis, à qui nous empruntons le paragraphe suivant, nous le dit dans un de ses ouvrages intitulé: "Noms Géographiques".

"Le Canton de Thetford a pris son nom de la ville de Thetford, dans le comté de Norfolk, en Angleterre.

"Lorsqu'en 1878 furent découvertes les mines d'amiante de Thetford et qu'elles commencèrent à être exploitées, le village qui se forma à proximité prit le nom de Thetford-Mines.

"Le premier missionnaire qui desservit Thetford-Mines fut le révérend M. Joseph-Alphonse D'Auteuil. Par une gracieuseté dont Son Eminence le Cardinal Taschereau était coutumier à l'égard des prêtres qui se dévouaient aux sacrifices et à l'abnégation que demande la vie de missionnaire, lorsque Thetford-Mines fut érigé en mission, il lui donna saint Alphonse pour patron."

Et voilà l'origine des deux noms de notre paroisse. L'un, pour nous, n'a guère de signification, mais l'autre, en nous donnant pour patron un si grand saint, nous rappelle aussi toute la vie de dévouement et d'abnégation que fut celle de notre premier pasteur.

Depuis 1885, jusqu'en 1892, l'on voyait aussi tout à côté

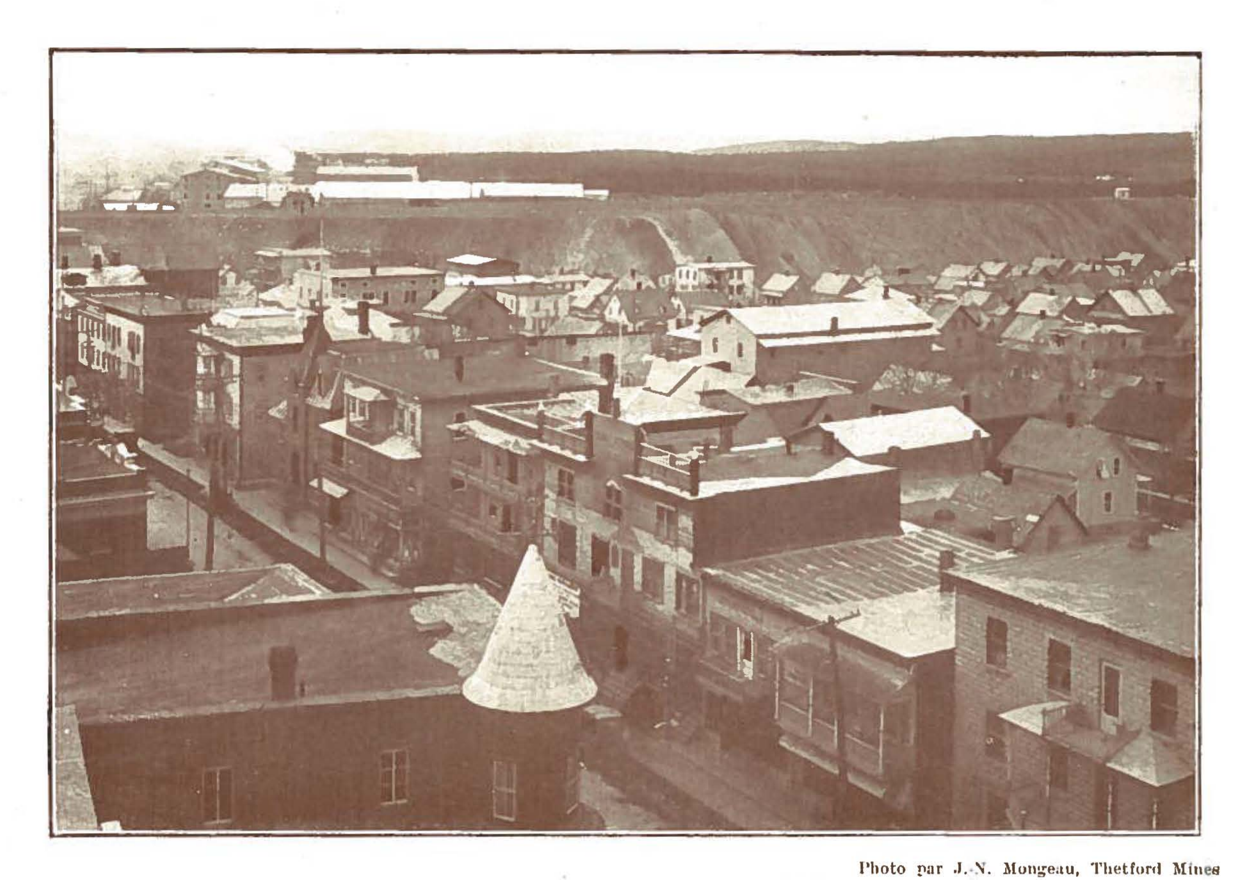


Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

Vue d'ensemble de la partie sud-ouest de la paroisse St-Alphonse de Thetford.

de la première église un bien humble et bien modeste cimetière, où dormaient de leur dernier sommeil, à l'ombre de la grande croix noire, nos regrettés disparus depuis la fondation de la paroisse proprement dite, lieu béni du dernier repos, entouré d'une haute clôture blanche, où les paroissiens avaient la pieuse et sainte coutume d'aller, chaque dimanche, s'agenouiller sur une tombe encore à peine fermée et adresser au ciel une fervente prière pour le repos de l'âme d'un être chéri.

Une distance de quelques pieds, servant de chemin de communication, entre l'église et la sacristie, l'en séparait, et sa longueur comprenait l'espace inclus entre l'église et la ligne du chemin de fer. Une grande porte et deux petites latérales en fermaient l'entrée. Au centre, une grande croix, qui, tout en veillant et en protégeant de son ombre tutélaire ceux qui y reposaient, semblait redire à tous ces mots de l'Epitre de la Messe des Morts: "Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur."

— 1886 —

Depuis longtemps déjà, les paroissiens soupiraient après le jour où ils verraient un ministre du Seigneur demeurer continuellement au milieu d'eux.

Ce fut en 1886 que cet ardent désir reçut son accomplissement; et Son Eminence le Cardinal Taschereau, acquiesçant à leur requête, leur donnait leur premier curé. A la fin de septembre, M. le curé J.-A. Dauteuil quittait sa cure de St-Adrien d'Irlande pour venir prendre possession de celle de Saint-Alphonse qu'il avait desservie dix ans comme missionnaire.

Saluons en passant ce prêtre vénéré qui fut le fondateur de notre ville et son premier pasteur. Son zèle et son dévouement, qui ne connurent jamais de bornes, lui feront accomplir les grandes oeuvres, qu'il a su mener à bonne fin, et dont nous ferons l'énumération au cours des pages qui vont suivre. Nous nous réservons plus loin un plus long espace afin de le louer aussi dignement qu'il sera en notre possible de le faire, et de rendre à ce vénérable prêtre tout le mérite qui lui revient.

De 1886, date l'ouverture des cahiers des délibérations de la nouvelle paroisse, ainsi que le premier registre. Jusqu'à cette date, nous trouvons les actes de baptêmes, mariages et sépultures dans les archives de la paroisse de Saint-Adrien d'Irlande.

Les registres de la paroisse de Saint-Alphonse s'ouvrent le 2 octobre 1886, par le baptême de Joseph-Eugène Breton, fils de M. Nazaire Breton. Le premier mariage date aussi de cette même année, et fut celui de M. Arthur Vallée et de Mlle Adéline Thivierge.

Après la bénédiction de la première église, la première grande cérémonie religieuse dont furent témoins les paroissiens de Saint-Alphonse, fut la bénédiction du premier Chemin de Croix. Le 19 décembre, M. le curé, autorisé par Son Eminence le Cardinal Taschereau, le bénissait et l'érigeait avec toutes les cérémonies ordinaires. "Les paroissiens d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, rehaussent l'éclat de la fête par leur présence, et ne manquèrent pas de donner à la fête toute la manifestation extérieure possible."

Une question qui ne manque pas d'importance et qui a bien sa place ici, est de savoir comment l'on subvenait alors aux frais ordinaires du culte, et aussi comment parvint-on à payer la dette nécessairement contractée par la construction de cette première église.

Le même système encore en usage dans la paroisse était encore en vigueur, c'est-à-dire, la collecte mensuelle. La première collecte mensuelle pour les frais du culte et de construction date de 1882, et dura jusqu'en 1886. Grâce à une petite retenue d'un centin par jour sur le salaire des mineurs et des journaliers, la fabrique se vit, en 1886, en possession de la jolie somme de $649.04, c'est-à-dire, tout près de la moitié du prix de construction. Cette collecte mensuelle cessa dès lors pour recommencer quelques années plus tard, lors de la construction de la deuxième et de la troisième église, mais sous une forme différente.

A partir de 1886, le village commence à prendre un tout autre aspect, et laisse quelque peu présager ce qu'il sera plus tard. A la rue principale s'ajoutèrent des autres rues parallèles, à l'est de

l'église, et un petit noyau commençait déjà à se former à l'ouest, appelé plus tard le quartier de l'église. La population s'accentue de jour en jour, et déjà le village dépasse en population les paroisses environnantes, ses soeurs aînées... La compagnie Québec Central venait de terminer depuis trois ans la construction de son chemin de fer, et les produits et marchandises arrivaient maintenant facilement des grandes villes, Québec, Montréal et Sherbrooke.

L'amiante, au lieu d'être transporté à Ste-Julie, l'était à Lévis ou directement à New-York. Le village de Saint-Alphonse commençait déjà, grâce à ses trois ou quatre maisons de commerce, à être le centre vers lequel convergeaient toutes les paroisses environnantes. C'était maintenant toute une richesse pour les cultivateurs des campagnes voisines, et un bien-être inespéré pour les villageois. Les travaux des mines battaient leur plein, et l'on sentait qu'une ère nouvelle de prospérité commençait.

— 1887-1888 —

En vain, cherche-t-on partout des documents relatant quelques faits importants durant l'année 1887. On peut cependant affirmer, en toute sûreté, que l'accroissement de population commencé en 1886 se continua dans de très grandes proportions, jusqu'au printemps de 1888. L'église devint trop petite et l'on commença son agrandissement. Le 13 septembre, les réparations étaient terminées, et les paroissiens assistaient à une nouvelle cérémonie dont ils avaient déjà été témoins en 1886. Ce jour-là, M. le curé bénissait et érigeait de nouveau le chemin de la Croix déjà béni et érigé, et cela, à cause du déplacement subi par l'allongement et la réparation presque totale de l'église.

L'église venait de subir ses dernières réparations.

Comme nous l'avons aimée cette première église, bien humble et bien modeste cependant avec ses longs murs blanchis, son toit rouge, percé de dix lucarnes, et son clocher surmonté d'une petite croix noire. Lorsque la nécessité nous obligea de construire la deuxième église, plus grande et plus confortable, il nous

semblait en la quittant que nous y laissions une partie de notre coeur.

— 1889 —

A partir de 1889, la paroisse de St-Alphonse-de-Thetford commence à marcher à grands pas dans la voie du progrès. La transformation a été complète, et les petites villes de l'Est se demandent déjà si leur soeur cadette ne leur fera pas la leçon. Déjà la tâche est devenue trop ardue pour notre dévoué pasteur, et il demande un assistant à Son Eminence le Cardinal Taschereau.

On ne nous reprochera pas, je l'espère, de donner de suite la liste complète de nos chefs ecclésiastiques et de leurs assistants qui se sont succédés dans notre paroisse. Notre but et de les mettre plus en évidence, en leur donnant la place d'honneur qui leur convient, et d'éviter les recherches inutiles aux lecteurs.

Nous empruntons les différentes dates et les différents champs d'action où ces Révérends Messieurs ont exercé leur apostolat, à l'histoire de notre clergé contemporain de M. l'abbé J.-B. Allaire.

Révérend M. J.-A. D'Auteuil:—Notre premier pasteur naquit à la Rivière-Ouelle le 15 octobre 1844. Il fut ordonné prêtre le 28 mai 1876. D'abord vicaire à St-Ferdinand-d'Halifax (1876-1879), il devint curé fondateur de St-Adrien-d'Irlande (1879-1886), curé fondateur de St-Alphonse (1886), et de Saint-Antoine-de-Pontbriand (1896). M. le curé se retirait du ministère en 1899, et devenait curé de St-Andre-de-Kamouraska, en 1903, il mourut en 1926.

Révérend M. Lactance Myrand:—Notre second pasteur fut le révérend L. Myrand. Il arrivait à St-Alphonse quelques jours après le départ du révérend M. J.-A. D'Auteuil, mais son état de santé ne lui permit pas de rester plus de quelques mois parmi nous. Il se retirait du ministère après son départ de St-Alphonse, et Dieu le rappelait à lui l'année suivante, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Révérend M. J.-Geo. Goudreau:—Notre troisième pasteur fut le révérend M. J.-G. Goudreau, qui naquit aux Grondines,

le 13 septembre 1857. Ordonné prêtre le 30 mai 1885, il était successivement vicaire à St-Damien-de-l'Auberivière (1885-1886), à Sillery (1886-1887) et à St-Victor-de-Tring (1887-1889). Professeur au Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1889-1896), puis curé du Mont-Carmel-de-Kamouraska (1896-1898), de St-Gilles (1898-1899), puis de St-Alphonse-de-Thetford, de 1899 à 1917, il mourut en 1917.

Nous avons encore le bonheur de posséder celui que la Providence, par l'intermédiaire de Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, archevêque de Québec, nous a donné comme quatrième curé, homme d'un grand prestige, merveilleusement servi par une intelligence puissante et créatrice.

M. l'abbé J.-G. Sauvageau, né à St-Casimir, comté de Portneuf, P. Q., le 8 février 1878, a fait ses études au Séminaire de Québec, ordonné prêtre le 3 juillet 1904, à St-Casimir, dans sa paroisse natale, par Sa Grandeur Monseigneur Bruneault, évêque de Nicolet, fut vicaire à St-Roch de Québec, de 1904-1906, fut vicaire à Notre-Dame de Lévis de 1906-1911, puis Missionnaire diocésain des Oeuvres Sociales de 1911-1913, puis curé de St-Zéphirin de Stadacona d'octobre 1913 à avril 1917, puis curé de St-Alphonse-de-Thetford depuis le 1er mai 1917 à ce jour.

Voici la liste des Messieurs les vicaires de Saint-Alphonse de Thetford, de 1889 à nos jours:

M. l'abbé J.-E.-A. Vézina (1889-1891) :—Né à L'Ange-Gardien, Montmorency, le 29 décembre 1861. Ordonné prêtre le 30 mai 1885. D'abord vicaire à St-Joseph de Beauce, à l'Ile-aux-Grues, missionnaire à la Grosse-Ile, puis vicaire à Saint-Alphonse, de 1889 à 1891. Après avoir été successivement vicaire à Ste-Marguerite, St-David, St-Denis, Notre-Dame d'Ogdensburg, New-York, il devenait curé de St-Gilbert (1903-1904), de St-François, Ile d'Orléans (1904-1905), auxiliaire à St-Jean-Deschaillons (1905-1907), puis de St-Philémon, en 1907.

M. l'abbé J.-B. Derôme (1891-1892) :—Né à Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 21 janvier 1866. Ordonné le 14 mars

1891. Son premier vicariat fut celui de St-Alphonse de Thetford (1891-1892). En 1892, il était nommé . . . .

M. l'abbé P.-F.-J. Oreilly (1892) :—Né à St-Sauveur de Québec, le 7 août 1858. Ordonné le 4 janvier 1887. D'abord professeur au Collège de Lévis (1887-1892), vicaire à Sillery (1892), puis à St-Alphonse (1892). De la charge d'aumônier de la solitude de Belmont, Québec, il était, en 1895, nommé curé de St-Patrice de Beaurivage.

M. l'abbé Télesphore Soucy (1892-1896) : — Né à St-Edouard de Lotbinière, le 8 décembre 1863. Ordonné le 1er mars 1890. Successivement vicaire à St-Jean Port-Joli, Ste-Agathe, St-Georges, Beauce, puis à St-Alphonse (1892-1896). Après un repos d'un an, il devenait vicaire à Portneuf, puis curé de St-Ludger, Beauce, en 1899.

M. l'abbé Louis Gosselin (1896-1898) :—Né à St-Laurent, Ile d'Orléans, le 19 décembre 1868. Ordonné prêtre le 17 mai 1896 et nommé vicaire dans la même année à St-Alphonse (1896-1898), vicaire à St-Romuald (1898-1903), puis curé de Ste-Martine de Courcelles, Beauce, en 1903.

M. l'abbé Joseph-F. Gagnon (1898-1899) :—Né à St-Roch de Québec, le 16 mai 1864. Ordonné le 26 mai 1889. Successivement vicaire à Lotbinière, St-Georges de Beauce, St-Henri de Lauzon, St-François de Beauce, Plessisville, puis à St-Alphonse. En 1899, M. l'abbé Gagnon prenait possession de la cure de St-Désiré de Lac-Noir.

M. l'abbé J.-F.-Ed. Paquet (1899) :—M. l'abbé Paquet ne fut que quelques mois au milieu de nous, ensuite curé à St-Gilles.

M. l'abbé Auguste Castonguay (1899-1904) :—Né à Ste-Louise, L'Islet, le 7 février 1871. Ordonné le 30 juillet 1899, et nommé immédiatement au vicariat de Thetford (1899-1904). Nommé ensuite à Broughton, Notre-Dame du Portage, puis à Sacré-Coeur de Jésus, en 1906.

M. l'abbé Pierre-Philéas Leclerc (1901-1906) : — Né à St-Pierre, Ile d'Orléans, le 29 avril 1869. Ordonné le 27 mai 1893. Successivement à la cathédrale de Sherbrooke, aumônier à l'asile de Beauport (1894-1896-1896-1899), à St-Jean-

Baptiste, Québec, professeur au Séminaire de Rimouski, et à St-Alphonse (1901-1906). Puis aumônier à l'Hospice St-Joseph de Lévis, et curé de Berthier-en-Bas, en 1907.

M. l'abbé J.-Eugène Maurais (1904-1905) :—Né à Ste-Anne de la Pocatière, 15 avril 1875. Ordonné le 5 janvier 1902. D'abord vicaire à St-François, Beauce, puis à St-Alphonse (1904-1905), de là à Portneuf, St-Joseph de Lévis, St-Roch et St-Jean-Baptiste de Québec.

M. l'abbé T.-Isidore-Emile Giroux (1905-1907) :—Né à Beauport, le 1er août 1872. Ordonné le 19 mai 1898. Successivement vicaire à Portneuf, St-Joseph de Lévis, St-François, Beauce, St-Frédéric, professeur au Collège de Lévis, vicaire à St-Jean Port-Joli, puis à St-Alphonse de Thetford (1905-1907), en repos de 1907-1909 et curé de Laval, en 1909.

M. l'abbé J.-V.-Edmond Paré (1906) :—Ordonné le 21 mai 1905. Ne fit qu'un séjour de six semaines à St-Alphonse.

M. l'abbé J.-Eug.-Théodule Proulx (1906-1915) :—Né à St-Ubald, Portneuf, le 18 janvier 1879. Ordonné le 13 mai 1906, et nommé vicaire à St-Alphonse en juillet de la même année.

M. l'abbé Egide Groleau (19071909) :—Ordonné prêtre le 3 mai 1907. M. l'abbé Groleau nous quittait en juillet 1909, pour entrer au Noviciat des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception, à Rome. Il fut remplacé temporairement par M. l'abbé Théodore Gagnon, qui, après quelques semaines, était nommé vicaire à St-Edouard de Frampton.

M. l'abbé Théodore Gagnon (1909), ne demeura que six semaines à St-Alphonse.

M. l'abbé Onésime Gosselin (1909-1915).

M. l'abbé Albert Labrecque, de septembre 1913 à mars 1914.

M. l'abbé Cyrille Deslauriers, d'août 1914 à décembre 1915.

M. l'abbé Gédéon Julien, de juillet 1915 à novembre 1918.

M. l'abbé Ulric Martel, d'octobre 1915 à mai 1917.

M. l'abbé Edouard Pacaud, de décembre 1915 à mars 1916.

M. l'abbé David Pettigrew, de juillet 1916 à septembre 1917.

M. l'abbé René Routhier, de mai 1917 à octobre 1918.

M. l'abbé Léon Létourneau, de septembre 1917 à juin 1919.
M. l'abbé Fernand Belleau, d'octobre 1918 à avril 1919.
M. l'abbé Eusèbe Labbé, le 29 novembre 1918.
M. l'abbé Emile Laplante, de juin 1919 à octobre 1925.
M. l'abbé Ulric Turcotte, de juillet 1919 à août 1921.
M. l'abbé Edgar Lemay, d'août 1921 à avril 1924.
M. l'abbé Pierre Gravel est arrivé à St-Alphonse le 17 mai 1924.
M. l'abbé Emile Beaudet, le 29 octobre 1925.
M. l'abbé Stanislas Cantin, arrivé le 4 avril 1928.
M. l'abbé Antoine Masson, arrivé le 5 septembre 1928.

De tous ces Révérends Messieurs qui se sont dévoués pour notre bien, la paroisse de St-Alphonse de Thetford garde le plus inoubliable et le meilleur souvenir.

— 1890 —

Une note de journal du 20 juillet 1890 nous dit ce qui suit: "La petite paroisse de St-Alphonse de Thetford est en liesse aujourd'hui. Les maisons décorées, les drapeaux hissés, les travaux suspendus et une agitation peu ordinaire dans les rues, annoncent sans contredit un événement extraordinaire." En effet: c'était le jour désigné pour la bénédiction de la première cloche. Son Eminence le Cardinal Taschereau n'ayant pu accepter l'invitation de venir la bénir lui-même, avait délégué M. le curé de St-Pierre-de-Broughton. Cette première cloche reçut les noms de Léontine-Alexandrine-Pétronille-Alphonsina. Son poids est de 937 livres.

La paroisse de St-Alphonse croirait manquer au grand devoir de la reconnaissance si elle ne remerciait publiquement les Messieurs dont les noms suivent, et par qui la première cloche, qui vient d'être bénie, fut généreusement présentée:

L'honorable N. Cormier, sénateur, MM. G. Turcotte, député au Fédéral, L.-J. Fréchette, Louis Roberge, marchand, Louis Roberge, fils, Joseph Demers, marchand, Sinaï Rouseau, Pierre

Beaudoin, marchand, Antoine Lemieux, Louis Beaudoin, Alfred Roy, Michel Fortier et Charles Morin, médecin.

Pendant sept ans, du haut de son modeste clocher, elle annonça nos jours de joies comme nos jours de tristesse, mêlant sa note joyeuse à nos chants ou son refrain sonore à nos pleurs.

Pendant sept ans, elle nous invita à la prière, et sa voix nous était devenue familière. Un jour, cependant, il fallut s'en séparer, mais elle, ne connaissant ni fatigue, ni repos, allait continuer dans une paroisse naissante le noble devoir qu'elle avait su si bien remplir parmi nous.

TROISIEME EPOQUE — 1885-1905

Vie municipale. — Thetford Sud 1885-1892.

Les années que nous venons de parcourir depuis la fondation de la paroisse jusqu'en 1891 forment ce que l'on pourrait appeler la seconde époque. Avec cette année 1891, le village entre dans la troisième phase de son existence, phase qui ne manque pas d'intérêt pour nous, puisque les faits qui s'y rattachent nous touchent encore de plus près.

L'on a vu, année par année, se développer l'arbuste planté en 1876; aujourd'hui, c'est un arbre au tronc solide et fort, vivifié par une sève abondante et vigoureuse. Il couvre maintenant de son ombre près de cinq cents familles, et peut trouver seul dans notre sol l'élément nécessaire pour s'accroître davantage. Ainsi, à la suite d'une requête de tous les paroissiens, voyons-nous le village s'ériger en municipalité sous le nom de "La Municipalité de la partie sud du Canton de Thetford", le 16 novembre 1885.

Nous croyons qu'il est plus utile de donner de suite la liste complète de tous nos magistrats qui se sont succédés sous ce régime. La liste pourra être un peu longue, mais le seul but est de rendre hommage à ces citoyens qui ont su tenir d'une main ferme le gouvernail de nos destinées, et conduire à bon port la barque sociale dont ils avaient la direction.

1891.—Le premer maire de la municipalité de Thetford-Sud, fut M. A.-S. Johnson, du 17 décembre 1885 au 15 janvier 1888. Plus tard, M. Napoléon Cyr fut choisi comme maire et fut élu pour les années 1892-1893. Le résultat de la première élection composa le conseil comme suit: MM. Onésime Gilbert, François Roberge, Pierre Nolet, Honoré Morisset, Ferdinand Lettre et James Croteau, fils.

1892-1893.—C'est un hommage à rendre à ces premiers magistrats que de dire qu'ils furent tous réélus pour les années 1892 et 1893, à l'exception de M. Pierre Nolet, qui, obligé de démissionner en 1892, fut remplacé par M. Charles Fontaine.

1894.—L'élection de 1894 modifia beaucoup la composition du Conseil de la municipalité. M. Louis Martel fut appelé à la mairie, et fut maintenu dans l'exercice de cette charge jusqu'en 1901, alors qu'au mois d'août il donnait sa démission. Le conseil se trouvait alors composé de MM. Charles Fontaine, Honoré Morisset, Sinaï Rousseau, Gédéon Gilbert, Joseph Walker et William Turner.

1895.—M. Sinaï Rousseau seul sort de charge et fut remplacé par M. James Savage.

1896.—MM. Charles Fontaine et Honoré Morisset, sortant de charge, furent remplacés par MM. Achille Lehoux et David Lessard.

1897-1898.—MM. Joseph Walker et William Turner seuls gardèrent leurs sièges. Le nouveau conseil se composa donc de quatre nouveaux membres qui furent: MM. Robert Moreau, Louis Bilodeau, Pierre Nolet et Alfred St-Pierre, qui furent tous réélus pour l'année 1898, excepté M. William Turner qui fut remplacé par M. Pierre Bourgault.

1899.—MM. Honoré Morisset, Charles Fontaine et J.-L. Roberge, marchand, remplacent MM. Pierre Nolet, Alfred St-Pierre et Pierre Bourgault.

1900-1901-1902.—MM. Robert Moreau et Louis Bilodeau sortent seuls de charge pour être remplacés par MM. Alfred Lettre et Charles Lemay. Tous les membres de ce conseil furent élus pour l'année 1901, et au mois d'août, M. le maire Louis

Martel donnait sa démission et était remplacé par M. J.-L. Roberge, marchand, qui, à son tour, fut élu pendant trois termes consécutifs. En 1902, M. Charles Fontaine sortait seul de charge et avait pour successeur M. Honoré Allaire.

1903-1904.—MM. Ephrem Fortier et Edouard Lemay siègent à la place de MM. Alfred Lettre et James Walker. M. le maire J.-L. Roberge avait été élu pour son troisième terme d'office, mais le 6 juillet il donnait sa démission et était remplacé à la mairie par M. Honoré Morisset. En 1904, le conseil de la municipalité de Thetford-Sud se composait comme suit: MM. Honoré Morisset, Ephrem Fortier, Charles Lemay, Honoré Allaire, Edouard Lemay et Ferdinand Massicotte.

1904. — Maire: M. Honoré Morisset. Conseillers: MM. Ferdinand Massicotte, Edouard Lemay, James Walker, Pierre Bourgault et Ephrem Fortier.

1905. — Maire: M. Ephrem Fortier. Conseillers: MM. Charles Fontaine et Joseph Dumas.

1906. — Maire: M. Edouard Lemay. Conseillers: MM. Alfred Lettre et Joseph Richard. Dans le cours de l'année, M. Willie Roberge remplaçait M. Pierre Bourgault.

1907. — Maire: M. Edouard Lemay. Conseillers: MM. Ferdinand Massicotte, réélu, et Télesphore Dodier.

1908.—Maire: M. Edouard Lemay. Conseillers: MM. Honoré Allaire et Oliva Dion.

1909.—Maire: M. Ferdinand Massicotte. Conseillers: MM. Napoléon Phaneuf et Joseph Toussaint.

Le 29 juin 1909, la municipalité de Thetford-Sud était divisée. St-Antoine-de-Pontbriand et Robertsonville forment une municipalité distincte.

1910.—Maire: M. Ferdinand Massicotte. Conseillers: MM. Oliva Dion, Louis Hébert, Zéphirin Lepage, Clovis Biron, Johnny Perron et Ludger Gagné.

1911.—Maire: M. Ferdinand Massicotte. Conseillers élus: MM. Joseph Breton et Télesphore Dion.

1912.—Maire: M. Ferdinand Massicotte. Conseillers élus:

MM. France Breton et Dame Gronodin. M. Onésime Marcoux fut réélu.

1913.—Maire: M. Ferdinand Massicotte. Conseiller élu: M. Firmin Roy.

1914.—Maire: M. Ferdinand Massicotte. Conseillers élus: MM. Eugène Custeau et Elzéar Dion.

1915.—Maire: M. Joseph Demers, cultivateur. Conseillers élus: MM. Honoré Poulin et Joseph Roussin. M. Joseph Simoneau, réélu.

1916.—Maire: M. Joseph Demers, cultivateur. Conseillers: MM. Joseph Demers et Eugène Breton, réélus.

1917.—Maire: M. Joseph Demers, cultivateur. Conseillers: MM. Elzéar Dion, Honoré Poulin, Joseph Roussin, Eugène Breton, père, David Sheink et Joseph Simoneau.

1918.—Maire: M. Joseph Demers, cultivateur. Conseillers: MM. Oliva Dion, Eugène Martel, Aimé Morency et Eugène Breton.

1919.—Maire: M. Joseph Demers, cultivateur. Conseillers: MM. Aimé Morency, Eugène Martel, Alfred Doyon.

1920.—Maire: M. Joseph Demers, cultivateur. Conseillers: MM. Honoré Poulin, Eugène Turcotte, Alfred Breton, Adonias Labrie, Oliva Dion et Louis Breton.

1921.—Maire: M. Joseph Demers, cultivateur. Conseillers: MM. Adonias Labrie, Honoré Poulin, Alfred Doyon et Eugène Turcotte.

1922.—Maire: M. Joseph Demers, cultivateur. Conseillers: MM. Télesphore Dion, Firmin Roy, Willie St-Pierre, Achille Poulin et Alphonse Jalbert.

1923.—Maire: M. Eugène Turcotte. Conseillers: MM. Oliva Dion, Adélard Audy, Willie St-Pierre et Alphonse Jalbert.

1924.—Maire: M. Eugène Turcotte. Conseillers: MM. Alphonse Jalbert, Adélard Audy, Oliva Dion, Firmin Roy et Albert Roussin.

1925.—Maire: M. Eugène Turcotte. Conseillers: MM. Alphonse Jalbert, Firmin Roy, Albert Roussin, Télesphore Dion, François Nolet et Edmond Poulin.

1926.—Maire: M. Eugène Turcotte. Conseillers: MM. Wilfrid St-Pierre, François Nolet, Joseph Deblois, Edmond Poulin et Ludger Gagné.

L'érection du village en municipalité indépendante et séparée, la formation du premier conseil et le premier prélèvement d'une taxe furent les seuls faits importants de l'année 1891.

M. Honoré Langlois fut le premier secrétaire de la municipalité de Thetford Sud jusqu'au 5 mai 1891, M. Georges-A. Langevin, alors employé au bureau de la compagnie Bell, lui succédait, pour être à son tour remplacé, le 4 août de la même année, par M. Léo Gingras. La difficulté consistait alors à trouver un local pour les séances de ce conseil. Depuis sa formation jusqu'au 4 août 1891, elles se tinrent chez M. Eugène Fugère, dans le quartier de la station. Après la nomination de M. Léo Gingras, les séances eurent lieu chez le nouveau secrétaire.

La tâche était très ardue pour ces premiers magistrats, car ils avaient, dès le début, à répondre à plusieurs besoins très pressants et, disons-le en passant, la caisse n'accusait pas encore un bien fort capital. Aussi, la nécessité d'un prélèvement de taxe, la première imposée aux paroissiens de St-Alphonse, s'imposait-elle d'elle-même. C'est ce qui fut fait dès les premières séances du conseil, et cette première taxe fut de trente-cinq centins par cent piastres sur la valeur de chaque propriété.

— 1892 —

KINGSVILLE

1892-1905

L'année 1892 fut marquée par deux faits importants que nous trouvons, l'un dans les archives de la fabrique, et l'autre dans les cahiers des minutes du Conseil de Ville.

Le premier est la formation du premier corps de syndics, et le deuxième, la formation d'une nouvelle municipalité par le morcellement de la municipalité de Thetford-Sud.

La partie du territoire avoisinant les mines, se forma en municipalité séparée sous le nom de Kingsville.

La première élection des syndics eut lieu le deuxième dimanche de juillet, et le suffrage général des paroissiens en forma le premier corps comme suit: premier syndic et président, M. le curé J.-A. Dauteuil; deuxième et troisième syndics, MM. Thomas Camden et Honoré Langlois.

Le 24 juillet avait lieu la première délibération de ces nouveaux syndics et, pour la première fois, on projeta de substituer au premier cimetière situé, comme on l'a vu plus haut, près de la première église, un autre plus grand et plus isolé. La nécessité de ce changement s'imposait pour deux raisons: d'abord, parce que le premier cimetière allait devenir sous peu trop petit, et ensuite, parce qu'on allait se trouver bientôt dans la nécessité de construire une nouvelle église. Le cimetière projeté à cette assemblée, à environ un demi-mille de l'église, a dû, plus tard, être à nouveau changé de place. C'est en décembre 1910 que l'on délibéra sur cette question et, en 1911, l'érection du cimetière actuel était faite. Cependant, le transport des morts de l'ancien cimetière à celui d'aujourd'hui ne s'effectua que plusieurs années après.

Le 3 novembre, le nouveau conseil municipal tenait sa première réunion. C'est à partir de cette date jusqu'à son érection en ville, que le village porta le nom de Kingsville. La charte d'érection en ville substituera, à ce mot, les trois autres: "Ville de Thetford Mines". Après avoir prêté serment, M. Onésime Bouthillet occupa le siège de la présidence pour cette première session. M. le notaire Léonidas Laliberté agissait comme écrivain. L'on procéda de suite à l'élection du premier maire de Kingsville, et sur proposition de M. Nap. Tanguay, secondé par M. Gualbert Genest, M. Antoine Lemieux fut élu unanimement.

Nous donnons plus loin la liste complète de tous les maires et conseillers de Thetford Mines, depuis le premier conseil jusqu'à celui de nos jours.

Le 16 juin, lors de l'octroi de la charte de ville par la Législature de Québec, une nouvelle élection amena au pouvoir les premiers échevins. Nous en ferons mention lorsque, par la suite des événements, nous serons arrivés à cette époque.

Voici la liste des secrétaires qui se sont succédés depuis la formation du conseil municipal de la ville jusqu'à nos jours:

M. Théodule Turcotte, 3 novembre 1892-1896;

M. le notaire Elisée Noël, 1896 à 1899;

M. le notaire Léonidas Laliberté, 1899 à 1903;

M. le notaire O. Vachon, 1903 à 1906;

M. l'avocat Sam. Deschamps, 1906 à 1907;

M. le notaire Victor Morisset, 1907 à 1919;

M. J.-A. Dubuc, 1919 à 1923;

M. Honorius Gilbert, 1923...

— 1893 —

Il est beau et bon de travailler au progrès et à l'embellissement d'une ville ou d'un village, mais il est une autre chose qui doit passer avant toute autre: c'est la protection de la vie et de la santé des citoyens. Aussi il fait plaisir de constater que l'un des premiers actes du conseil, après avoir satisfait aux besoins les plus urgents, fut la formation d'un Bureau de santé. C'est ce qui fut fait à la séance du conseil du 6 février 1893, sur la demande de M. le Dr Chs-E. Morin. Le bureau se composa de trois membres: M. le docteur en fut le directeur, assisté de MM. Théodore Dumais et Octave Turcotte.

"Le village, nous dit une chronique du temps, a pris depuis quatre ans des proportions vraiment phénoménales, et marche à pas de géant dans la voie du progrès. Maintenant, de chaque côté de la rue principale, depuis le quartier de l'Eglise jusqu'à l'autre extrémité, l'on voit une suite de belles résidences. Il en est de même pour les deux rues parallèles à la rue principale,

l'une, au sud, longeant la ligne du chemin de fer, l'autre au nord. La rue Bell, avec ses deux rangées bien régulières de jolies maisons rouges, jette un joli coup d'oeil. Le quartier Johnson, de son côté, essaie de rivaliser de zèle avec l'autre extrémité du village, et forme un très fort noyau. Un grand nombre de maisons de commerce et d'industrie de tous genres font des affaires d'or. Les mines sont dans leur plein fonctionnement, et des familles nouvelles affluent de partout."

Un tel aperçu nous montre clairement le progrès accompli et l'état du village en 1893.

Pour la première fois, le 6 mars, une grande question fut mise à l'ordre du jour: des requêtes de licences furent présentées au conseil. Les demandeurs étaient au nombre de cinq.

Pour ne blesser personne, et aussi pour ne pas sembler vouloir mettre un point de critique, tout petit qu'il puisse être, nous ne donnerons aucun nom.

Le 13 mars, le conseil passait le premier règlement concernant la vente des boissons dans le village et, à l'unanimité, on en limita le nombre à une seule.

Le 18 mars, avait lieu la nomination des premiers estimateurs du village, qui furent MM. François Landry, Honoré Langlois et Pierre Lambert. Le 13 avril, on faisait la première liste des électeurs, pour l'Assemblée législative, du village de Kingsville.

Cette liste servit de base pour l'évaluation des propriétaires du village, et après le rapport des estimateurs, le conseil émettait, le 17 juillet, le premier rôle d'évaluation.

Comme le village était maintenant assez considérable, et que la prudence est toujours la mère de la sûreté, un point important restait à résoudre. Après s'être appliqué à protéger la vie et la santé des citoyens, il fallait songer à prendre les moyens nécessaires pour protéger leurs propriétés. Il fallait donc se mettre en garde contre le danger des incendies si fréquents dans nos forêts. Pour la première fois, à la séance du conseil du 14 août, on discuta le projet d'acheter une pompe à incendie.

On verra plus tard comment ce projet se réalisera.

L'année 1893 vit aussi le commencement des travaux de notre

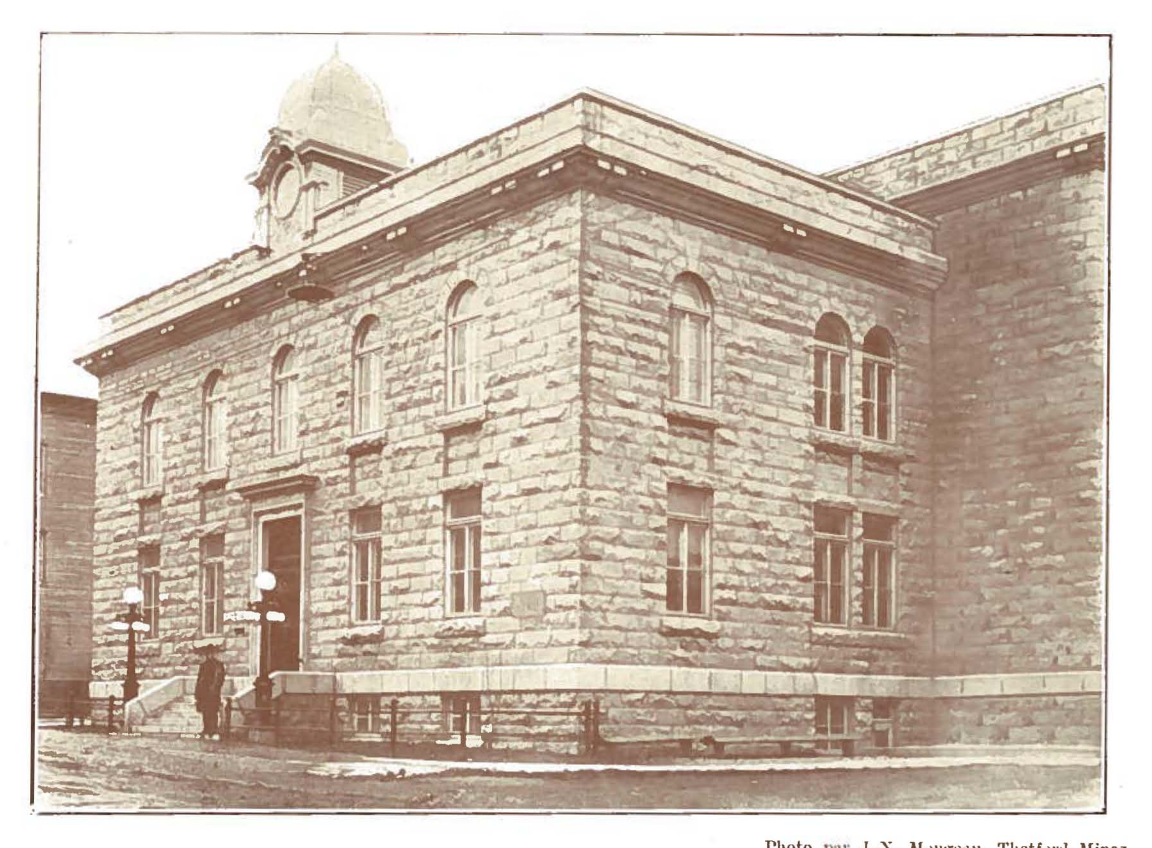


Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

HOTEL-DE-VILLE — Thetford Mines

aqueduc. M. Xavier Lachance, ayant pour fournisseur M. C.-F. Langlois, de Lévis, en commençait les opérations. Après être devenu possesseur des pouvoirs d'eau situés à une distance de près de trois milles du village, sur les limites des terres appartenant alors à MM. J. Binet et Elz. Simard, dans le 4e Rang, M. Lachance commençait la pose des premiers tuyaux de bois au printemps même.

LA FANFARE

Passer la fanfare sous silence serait mal reconnaître ses précieux services et la large part qu'elle a toujours prise dans l'organisation et le rehaussement de nos fêtes religieuses et civiles.

Organisée en 1893, par MM. Louis-H. Huard et Joseph Gilchrist, la fanfare, depuis, l'Union Musicale de Thetford, grâce au dévouement de ses professeurs successifs, aidée et encouragée par les citoyens les plus marquants et par le public en général, s'est développée petit à petit.

— 1894-1895 —

Le peu de documents relatifs aux années 1894 et 1895 nous oblige à être très bref sur ces deux années.

Au printemps de 1894, M. C.-F. Langlois, de Lévis, devenant seul propriétaire de l'aqueduc, la pose des tuyaux, commencée l'année précédente, se poursuivit avec ardeur. L'entreprise était très considérable, si l'on songe aux travaux que coûta la pose de ces tuyaux sur un parcours de trois milles, par un terrain aussi accidenté et non encore défriché. Cependant, dans l'été de 1896, plusieurs familles abandonnaient le système de puits, dont l'eau, disons-le en passant, n'était pas toujours salubre, pour jouir du bienfait inappréciable d'une eau pure et limpide.

Le premier gérant fut M. A. Audet, de St-Léon de Standon. A l'automne, M. Joseph Legendre lui succédait, pour en garder l'administration jusqu'en 1900. C'est pendant cet intervalle que se fit la pose générale des tuyaux dans le village, et le commencement de la substitution des tuyaux de fer aux tuyaux de

bois. M. Alexandre Groleau remplaçait alors M. Legendre, pour être remplacé à son tour, en 1903, par M. Eugène Lamonde.

CELEBRATION DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Il n'est personne qui ne garde encore très vivace le souvenir de ces fêtes qui soulevèrent chez nous, pour la première fois peut-être, le vrai patriotisme. Grâce à l'initiative d'un comité de citoyens, elles eurent un résultat qui dépassa toute attente.

Après une grand'messe solennelle harmonisée, une magnifique parade, dans laquelle figuraient, fanfare en tête, toutes les sociétés de secours mutuel, plusieurs chars allégoriques, et le petit saint Jean-Baptiste traditionnel circula dans les rues du village.

En quelques instants, toute notre histoire défila sous nos yeux; la fameuse cabane d'écorce du sauvage, les différents corps de métiers, les diverses industries, les maisons de commerce, voire même jusqu'à nos mines en miniature.

Dans l'après-midi, une fête champêtre réunissait tous les paroissiens. Différents sports et amusements, mêlés d'incidents de toutes sortes, firent paraître bien courtes ces quelques heures. Le soir, après plusieurs discours patriotiques, un magnifique feu d'artifice vint clore cette journée.

Le projet de substitution d'un nouveau cimetière au premier, émis en 1892, avait été peu après adopté. M. le curé avait fait alors appel à la bonne volonté des paroissiens pour déblayer et niveler le terrain, très accidenté à cet endroit, et elle ne lui fit pas défaut. Tout le monde y mit la main, rivalisant de zèle, et pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, des années 1894-1895, l'on vit tous les paroissiens sacrifier leur repos bien mérité du dimanche pour travailler, avec la permission de Son Eminence le Cardinal Taschereau, à cette oeuvre essentiellement religieuse. Le 7 octobre 1894, avait lieu la bénédiction solennelle du cimetière par Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, alors archevêque de Québec. Cette imposante cérémonie se fit au milieu d'un grand concours de prêtres et d'une foule immense de fidèles de la paroisse et des villages voisins.

A la séance du 4 novembre 1895, le conseil mit à exécution le projet d'achat des boyaux à incendie, discuté et adopté quelques mois auparavant.

— 1896 —

Le 28 mars, tout le village était en deuil. Les drapeaux, à demi-mât, annonçaient la mort de M. William King qui venait de s'éteindre à sa résidence privée après une courte maladie. M. William King est, sans contredit, celui qui, dès les débuts de la paroisse, a le plus fait pour son avancement. Les anciens, et tous ceux qui l'ont connu, parlent encore aujourd'hui de sa bonté et de sa douceur pour tous ses employés, et de sa grande libéralité pour les pauvres qui ne frappèrent jamais en vain à sa porte. Les journaux du temps ont rendu à sa mémoire un éloge digne des qualités du regretté disparu, et son souvenir reste à jamais gravé dans la mémoire de tous ceux qui, de loin ou de près, ont eu quelques rapports ou quelques liaisons avec lui.

A sa séance régulière du mois de mars, le conseil fit appel à quelques hommes de bonne volonté afin de former une brigade volontaire de pompiers. Comme nous l'avons vu plus haut, le conseil, après avoir émis le projet de l'achat d'une pompe et des boyaux à incendie, l'avait mis à exécution. Cependant, les ressources de la caisse municipale ne permettaient pas de garder continuellement les hommes sous fonction et de se pourvoir de tous les accessoires nécessaires. La pompe n'était certainement pas selon les nouveaux modèles, mais après expérience faite, elle était tout à fait suffisante pour toutes les occasions qui pourraient se présenter. Il fallait donc que quelques hommes se dévouassent et fussent toujours prêts à répondre à l'appel en cas d'incendie. Nos annales, cependant, et nous devons en remercier le ciel, à part trois ou quatre fois, ne font mention d'aucun incendie notable.

On vient de voir les différentes mesures prises par le conseil afin de protéger la vie, la santé et les propriétés des citoyens. Il en restait cependant une autre non moins importante. La

population augmentait considérablement de jour en jour et il devenait urgent de se protéger contre les désordres qui commençaient à se faire trop fréquents. Il fallait leur mettre un frein immédiatement et saper le mal dans sa racine. C'est à cette fin que M. le curé J.-A. D'Auteuil présentait, à la séance du conseil du 7 avril, une requête demandant la formation d'un corps de police. La requête fut de suite prise en sérieuse considération, mais ce n'est qu'en 1899 que ce corps fut formé.

Le 6 juillet, on commença la construction de la bâtisse. C'est pour subvenir au paiement de ces achats qu'avait lieu, le 2 novembre, le deuxième prélèvement de taxe. Elle fut, cette fois, de soixante sous par cent piastres sur la valeur des biens-fonds, et de cinq sous par piastre sur le loyer annuel de tout locataire.

L'accroissement rapide de la population fut cause que la première église était devenue, en 1896, de beaucoup trop petite. La nécessité de construire un autre temple s'imposait. Le projet de construction était adopté depuis quelque temps déjà, et des demandes de soumissions avaient été envoyées dans les différents journaux de la province. Le 11 octobre 1896, avait lieu une assemblée générale des syndics et des paroissiens, dans le but d'examiner les plans et devis de la future église, préparés par l'architecte M. David Ouellet, de Québec, et approuvés par Mgr C.-A. Marois, vicaire-général, et pour prendre en considération les différentes soumissions reçues pour les exécuter.

L'entreprise fut adjugée à M. Jos. St-Hilaire, de St-Romuald, pour le prix de vingt-cinq mille piastres, y compris le système de chauffage.

Le corps des syndics, en 1896, et le deuxième formé depuis le commencement de la paroisse, se composait de M. le curé J.-A. D'Auteuil et de MM. L. McCrea, Louis Martel et Louis Roberge, marchand.

Une difficulté surgissait. Où fallait-il construire la nouvelle église? Ne valait-il pas mieux la construire sur le côté opposé à la rue principale, tout à côté du premier presbytère, sur le terrain appartenant à la Fabrique, ou n'était-il pas préférable de

construire sur le même côté de la rue principale, à quelques pieds de la première église? Il ne nous appartient pas de discuter la chose, puisque la question a été tranchée par l'autorité ecclésiastique.

Le 15 novembre, M. l'abbé F.-N. Fortier, curé de St-Joseph de Beauce, était délégué par Son Eminence le Cardinal L.-N. Bégin pour fixer la place de la nouvelle église. L'endroit qu'occupe l'église actuelle fut choisi.

Les débats relatifs à cette construction furent définitivement terminés dans une nouvelle assemblée des paroissiens, le 6 décembre. Il y fut adopté:

1.—De substituer au premier plan de l'architecte, un autre plan avec une sacristie distincte à angle droit, d'après les plans et devis de l'architecte D. Ouellet.

2.—De porter l'entreprise à $27,500.00 au lieu de $25,000.

3.—De donner l'entreprise à M. Joseph St-Hilaire, de Saint-Romuald.

— 1897 —

Le village de Kingsville comme tous les autres centres assez considérables de la province, ne fut pas longtemps exempt de l'envahissement des cirques, théâtres, ou autres amusements étrangers. Les membres du conseil, toujours soucieux de sauvegarder les intérêts des citoyens, ne pouvaient pas ne pas leur imposer un frein qui eut pour bon résultat, sinon de les éloigner complètement de notre population, au moins d'en diminuer le nombre. C'est, disons-le en passant, grâce à une forte taxe imposée par le conseil à sa séance du 10 février, que notre ville doit d'être protégée contre ces amusements extérieurs, dont le moindre danger peut-être est de faire perdre un argent trop difficilement gagné.

Un des événements les plus importants, pour le côté religieux, fut la substitution des marguilliers au corps des syndics existant

depuis 1892. La première élection eut lieu le 21 février. Pour former un corps le plus complet possible, il fut résolu que le nombre des marguilliers à élire serait de douze, dont trois devant demeurer immédiatement en exercice, et dits marguilliers du banc, et neuf, dits anciens marguilliers.

Furent élus marguilliers du banc: MM. Napoléon Métivier, Octave Turcotte et Stanislas Royer.

Formèrent le corps des anciens marguilliers: MM. Paul Marchand, Elie Breton, James Croteau, père, Gualbert Genest, Ferdinand Dubreuil et Thomas Grégoire.

Voici la liste des marguilliers depuis 1898 jusqu'à date:

1898:—M. William Gingras.
1899:—M. Elisée Lafrance.
1900:—M. Honoré Morisset.
1901:—M. Edouard Couture.
1902:—M. Damase Vallée.
1903:—M. Georges Delisle.
1904:—M. Théophile Turgeon.
1905:—M. Cyrille Gagnon.
1906:—M. Pierre Couture.
1907:—M. Sinaï Rousseau.
1908:—M. Thomas Grégoire.
1909:—M. Napoléon Beauchemin.
1910:—M. Joseph Legendre.
1911:—M. Edouard Lemay.
1912:—M. Antoine Genest.
1913:—M. Napoléon Pinet.
1914:—M. Joseph Richard.
1915:—M. France Breton.
1916:—M. Nazaire Fugère.
1917:—M. Zoël Dumais.

1918:—M. Elzéar Payeur.
1919:—M. Ferdinand Massicotte.
1920:—M. Joseph Gagné.
1921:—M. Pierre Payeur.
1922:—M. Joseph Gilbert.
1923:—M. Joseph Demers, cultivateur.
1924:—M. Joseph-Odilon Vallières.
1925:—M. Ferdinand Lapierre.
1926:—M. Thomas Camden.
1927:—M. Alexandre Groleau.
1928:—M. Eugène Verreault.
1929:—M. Joseph Labrecque.

— 1897 —

Les plans et devis de construction de la nouvelle église, de style ogival, avaient été adoptés et l'entreprise adjugée à M. Joseph St-Hilaire; il ne restait plus que le contrat à signer. Ce fut le premier acte des marguilliers du banc, et la passation de ce contrat se fit le 28 février 1897. M. le curé J.-A. D'Auteuil et M. Luc Cartier furent, à la même assemblée, nommés inspecteurs des travaux. De grandes questions s'agitèrent alors au sujet de la construction de la nouvelle église, comme dans toutes les constructions de ce genre. Pour un double point de vue, d'économie et de défrichement, il fut résolu, à une assemblée générale des marguilliers, le 13 juin, d'extraire des terrains de la Fabrique la pierre nécessaire pour les fondations. Le résultat fut que ces terrains, apparemment impropres à toute culture, devinrent très cultivables et d'un très grand prix.

Restait à décider l'emprunt et l'emploi, soit de la peinture ou de la tôle d'acier pour les murs intérieurs et extérieurs de l'église.

La nécessité de l'emprunt s'imposait et ne rencontra aucune objection.

L'autre question fut cependant longtemps débattue. A une

assemblée précédente, le 13 juin, il avait d'abord été décidé d'employer la peinture seule pour l'intérieur. L'assemblée générale des paroissiens, le 25 juillet, renversa cette décision et vota l'emploi de la tôle d'acier, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur. Cette dernière décision fut de nouveau sanctionnée dans une nouvelle assemblée tenue le 25 octobre.

Les travaux de construction furent poussés avec une si grande activité que, le 23 novembre, les paroissiens avaient le bonheur d'assister à deux imposantes cérémonies, rappelant le souvenir de celles de 1885 et 1890. Au milieu de toute la population pieusement réunie, M. le curé J.-A. Dauteuil bénissait la première pierre du nouveau temple, et la première cloche destinée au petit clocher. Signèrent l'acte de bénédiction de la première pierre, MM. Antoine Lemieux, J.-L. Roberge, J. Bernier, Ed. Roberge, Alfred Gagnon, F.-X. Roberge, G.-A. Langevin et J.-H. Lessard. La première cloche, du poids de 320 lbs, reçut les noms de Ludovica, Nazaria, Alphonsina. La liste des parrains et marraines qui ont signé ce deuxième acte est trop longue pour que nous la donnions ici. Sous l'habile direction de M. le curé et de quelques organisateurs laïques, ces fêtes ont eu un cachet tout particulier de grandeur et de solennité.

On peut avoir une idée approximative des travaux accomplis dans les mines, depuis le commencement de leurs opérations jusqu'à 1897, par la demande que fit la compagnie King, à la séance du conseil du 5 avril. Avec la pierre retirée des excavations, "pits", depuis 1878, on avait formé d'immenses jetées, "dumps", depuis les excavations elles-mêmes jusqu'à la ligne du chemin de fer. Cet espace devint bientôt insuffisant, et cette compagnie fut obligée de les continuer depuis la ligne du chemin de fer jusqu'à la rue principale. En 1897, cette même compagnie demandait un permis de construction d'un pont au-dessus de la rue principale, pour étendre ses jetées jusqu'à la rivière, traversée elle-même en 1909. Ceci peut aussi s'appliquer aux autres compagnies qui, avec un nombre à peu près égal d'employés, s'étaient aussi vite développées et avaient fait d'aussi rapides progrès.

TROISIEME EPOQUE — 1891-1905

Deuxième partie: 1898-1905

— 1898 —

C'est dans l'espace de temps compris entre les années 1898 et 1905, espace que j'appellerai la deuxième partie de la troisième époque, que vont se dérouler les principaux faits qui ont donné à notre village cet état de grandeur et de prospérité dont il jouit maintenant. C'est dans ce laps de temps, sous l'habile direction de nos magistrats, que va se préparer, de loin, peut-être, cet épanouissement de grandeur dans la proclamation de la charte de ville par la Législature de Québec, en 1905. Les faits les plus remarquables sont en grande partie pour le côté civil; mais puisque le pouvoir civil ne peut rien tant qu'il ne va de pair avec le pouvoir ecclésiastique, les faits de ce dernier ne laisseront pas d'avoir leur importance capitale.

Dès le début de cette année, il s'agissait de résoudre deux grandes questions qui, vu leur étroite connection, peuvent cependant se réduire à une seule. Comme on l'a vu précédemment, à l'assemblée générale des paroissiens, tenue le 20 de juillet de l'année précédente, l'emprunt nécessaire pour couvrir le prix de construction de la nouvelle église avait été proposé et adopté. Restait maintenant à donner à la Fabrique un titre bon et valable pour pouvoir faire un tel emprunt, et voir aux meilleurs moyens à prendre pour y faire honneur.

La solution à ces deux questions fut donnée à une assemblée des marguilliers, tenue le 23 de janvier de cette année 1898. Il y fut résolu: 1o—Que les immeubles appartenant à la Fabrique de St-Alphonse et qui, jusque-là, étaient restés au nom de la corporation archiépiscopale de Québec, soient transférés à notre propre Fabrique; 2o—De faire une répartition sur chaque propriétaire de terres ou d'immeubles pour un terme de six années.

C'est alors que l'on vit apparaître de nouveau la collecte mensuelle des premiers temps, bien que sous une forme nouvelle.

Au lieu d'être, cette fois, une retenue sur le salaire des mineurs et des journaliers, comme on l'avait fait en 1886, elle se fit à domicile. Quelques paroissiens de bonne volonté furent nommés pour aller, une fois le mois, frapper à toutes les portes et demander vingt-cinq centins par mois, à chaque famille. Grâce à ce mode de procéder, dont tous les paroissiens furent très satisfaits et pour lequel ils se sont toujours montrés bien dévoués, aucune autre répartition ne fut jugée nécessaire.

Bien que les travaux de construction fussent poussés avec une très grande activité, les paroissiens soupiraient après le jour où ils pourraient prendre possession de leur nouvelle église. Ce jour tant désiré arriva enfin, et le 6 janvier en avait lieu la bénédiction privée, pour des raisons toutes spéciales. La bénédiction fut immédiatement suivie de la première messe.

Le changement était plus que sensible. A notre bonne vieille chapelle à laquelle nous venions de dire un dernier adieu et laquelle, dans sa manière contente d'avoir vécu, semblait saluer humblement celle qui lui faisait maintenant ombrage, et se mêler malgré son langage muet à la joie des paroissiens, succédait une vaste église, au style gothique, aux longs murs blancs et dorés et au clocher élancé.

Le souvenir en étant encore vivace et les paroissiens conservant encore avec un soin tout particulier la photographie de cette deuxième église, nous croyons qu'il vaut mieux, pour être plus bref, n'en pas ajouter davantage.

Ce fut dès les premiers jours de février que le village, prenant un nouvel essor dans la voie du développement et du progrès, commença à peser pour beaucoup dans la balance politique. Le 7 de ce mois, en effet, était faite la première grande division de la municipalité en trois arrondissements de votation.

Les livres des délibérations du conseil, ne relatant que le fait et les différents arrondissements, nous nous contenterons de les rapporter comme tels quels: — 1er arrondissement: les lots Nos 25, du 5e Rang, 26, du 6e, et une partie du 26, du 5e.

2e arrondissement: le reste du lot No 26, du 5e Rang.

3e arrondissement: les lots Nos 27 et 28.

— 1899 —

Si l'année 1898 ne fut pas très fertile en faits importants, l'année 1899 fit époque dans les annales de notre paroisse, non pas peut-être encore par la multiplicité des faits, mais bien par leur grande importance et par le nouvel élan qu'ils ont donné à notre paroisse.

Avant de les relater, cependant, nous avons un devoir bien doux à remplir.

Pas un paroissien n'a oublié que ce fut durant cette année, au mois d'avril, que nous avions la douleur de perdre le dévoué fondateur de notre paroisse et notre premier pasteur, M. l'abbé J.-A. D'Auteuil, que la maladie obligeait, pour quelques années, à laisser le ministère et ses enfants de St-Alphonse, si chers à son coeur.

Il faudrait une autre plume que la mienne pour le louer dignement et lui donner tout le mérite qui lui revient. Pour cela, il nous faudrait repasser, l'un après l'autre, tous les actes accomplis pendant les treize années passées au milieu de nous, et dans tous, il nous apparaît comme le prêtre zélé et charitable, comme le pasteur dévoué, au coeur large, à la main bienfaisante. Fondateur de la paroisse, il s'y trouvait comme un père au milieu de ses enfants, les conduisant d'une main ferme dans le chemin de l'honneur, du devoir et de la vertu, après leur en avoir lui-même donné l'exemple.

Depuis son arrivée, en octobre 1886, jusqu'à son départ, en avril 1899, il présida à nos destinées religieuses et civiles, n'ayant en vue que son devoir, la plus grande gloire de Dieu, le bien spirituel et temporel de ses ouailles et l'agrandissement de notre village.

Il a eu la joie de voir son oeuvre entrer et marcher dans la voie de la grandeur, du progrès et de la prospérité.

Pour voir ses oeuvres, nous n'avons qu'à jeter un coup d'oeil sur le passé, voir ce qu'était le village en 1886 et ce qu'il était en 1899. Notre paroisse lui doit en effet, dans une bien large mesure, ce qu'elle était à son départ.

La paroisse de St-Antoine de Pontbriand est une autre de ses oeuvres.

Ami très dévoué de l'éducation, la ville de Thetford lui doit son couvent et si la maladie qui a occasionné son départ l'a empêché de construire le collège, qu'il projetait, les paroissiens savent ce qu'il a fait et ce qu'il a donné pour sa construction.

Comme on l'a vu précédemment dans la liste complète des révérends Messieurs les curés et vicaires qui se sont succédés dans la paroisse, M. le curé J.-A. D'Auteuil eut pour successeur M. l'abbé L. Mayrand qui arrivait au milieu de nous dans ce même mois d'avril. Cependant, comme on l'a vu aussi, son mauvais état de santé l'obligea à se retirer en octobre de la même année.

M. l'abbé J.-G. Goudreau, troisième curé de la paroisse, prenait possession de la cure dans le même mois d'octobre.

La position ne manquait pas d'être délicate à l'arrivée de ce nouveau pasteur. La dette de l'église, la construction prochaine d'un nouveau presbytère, puisque le 1er mai de l'année précédente toutes les bâtisses paroissiales, chapelle et presbytère, avaient été cédées aux commissaires d'écoles, la construction du collège, déjà projetée, étaient autant de graves questions à résoudre.

L'oeuvre était bien commencée, mais il n'est pas rare qu'il faille autant de soin pour continuer une oeuvre et la faire progresser que pour la fonder.

Tous les paroissiens savent avec quel dévouement et quel zèle ce dévoué pasteur a su noblement s'acquitter de sa tâche. Nous serons à même d'en mieux juger encore dans le cours de cette histoire.

— 1899 —

On a vu en 1893 que des besoins pressants et le plus grand bien des citoyens requéraient la formation d'un premier bureau de santé. Ce bureau, soit que son terme d'office fut fini, soit pour toute autre cause que nous ignorons, n'existait plus que de nom. Les mêmes nécessités et les mêmes besoins se présentèrent de nouveau en 1899, et à la séance du conseil du 1er mai,

un nouveau bureau de santé fut formé, composé de MM. E. Simard, J.-B. Hébert, Frs Landry et Jules Létourneau. La formation de ces différents bureaux de santé, par le Conseil, était une grande mesure de prudence, car ils ont eu pour effet, et la chose est indéniable, de faire disparaître bien souvent de notre milieu un grand nombre de causes prochaines de graves épidémies.

Il est certain que l'on peut toujours tendre à la perfection, mais l'atteindre est autre chose. L'une doit être constamment cherchée ici-bas, l'autre ne peut jamais entièrement s'obtenir.

Il en est de même pour le progrès d'un village. Malgré tous les efforts que peuvent faire les magistrats qui le gouvernent, il s'y glisse toujours quelques défectuosités, voire même quelques désordres, contre lesquels il faut à tout prix remédier.

Le fait, quelque bonne foi que l'on pouvait avoir, ne pouvait manquer de se vérifier chez nous. On le comprend facilement, car dans un centre minier comme le nôtre, où accourent des personnes des quatre coins de la province, il ne pouvait manquer de se trouver des individus prenant un malin plaisir à jeter le trouble, de différentes manières, au milieu de notre population, d'ordinaire si paisible. Cependant, il ne faut pas être trop égoïstes et ne jeter la pierre qu'aux étrangers. Il faut peut-être aussi ajouter que quelques-uns des nôtres se sont laissés fasciner par cet exemple et se sont joints quelquefois à ces petits groupes de perturbateurs de l'ordre public.

Notre conseil comprit qu'il était temps d'agir, et le projet déjà élaboré de former un corps de police fut mis à exécution par le règlement No 32, à la séance du 14 juillet.

Nous donnons la liste complète de ces premiers policiers.

Le quartier Dauteuil eut: MM. T. Cyr, R. Laliberté, P. Auclair et J. Genest.

Le quartier King eut: MM. Amable Lessard, Edmond Huard, Ovide Fugère, France Breton, Napoléon Beauchemin et Joseph Grégoire.

Le quartier Bell eut: MM. Ed. Wyatt, Benjamin Simoneau, O. Marcoux, Joseph Grosleau et R. Fraser.

Le quartier Johnson eut: MM. Luc Delisle, Louis Marois, Alfred Grégoire et Théodore Paré.

Tout le monde a pu juger dans le temps des bienfaits salutaires de ce corps de volontaires, et si quelques-uns sont tombés sous ses rigueurs, ça n'a été que pour le plus grand bien de toute la population, pour la paix et la tranquillité du village.

Avec l'agrandissement du village, d'autres besoins devenaient nécessaires pour la bonne administration et surtout pour l'accroissement du trésor public. Il fallait donc au conseil trouver de nouvelles sources de revenus.

Au mois d'octobre, avait lieu l'ouverture des classes au couvent, sous la direction des Révérendes Soeurs de la Charité, de Québec.

Le rêve de notre dévoué fondateur et celui de tous les pères et mères de famille, toujours soucieux de donner à leurs enfants une éducation plus solide et plus soignée, était réalisé.

A nos anciennes écoles, succédait un magnifique couvent où devait se former à l'avenir, sous une règle plus sévère, toute une nouvelle génération.

— 1900 —

Le village, bien jeune encore, vit dans les premiers mois de l'année 1900 disparaître trois de ses hommes d'action les plus estimés, tous trois pionniers de la première heure.

Le 7 février, M. O. Bouthillette, un des premiers marchands et premier maître de poste, mourait après une longue maladie. Au mois d'avril, ce fut le tour de M. E. Lafrance, marguillier du banc et l'un des principaux contremaîtres de la mine Johnson. Au mois de mai, M. Napoléon Métivier, que nous avons déjà rencontré au début de cette histoire, mourait victime d'un accident dans les mines.

Passer sous silence la mort héroïque d'une de nos braves mères de famille, qui, au péril de sa vie, voulut sauver celle d'un de ses enfants, serait manquer une occasion favorable de louer cette grandeur d'âme et ce dévouement maternel. Le fait arriva dès

les premiers jours de janvier. Voulant sauver son enfant, dont les habits avaient pris en feu en jouant près d'un poêle, Mme Ths Sheridan fut elle-même enveloppée par les flammes et mourut quelques heures après, victime héroïque de son dévouement. L'enfant était sauvé.

Le 5 mars, vu les proportions toujours croissantes que prenait le village, et le désir du Conseil de lui donner la meilleure administration possible, une nouvelle division fut jugée nécessaire.

Cette fois, cependant, le noombre des arrondissements fut porté jusqu'à treize, ayant chacun leurs inspecteurs respectifs, qui, demeurant dans leur arrondissement propre, pourraient contrôler plus facilement la tâche qui leur était assignée. Nous passerons sous silence les noms des inspecteurs qui varieront si souvent dans les années suivantes.

Comme on l'a vu précédemment, les bâtisses paroissiales, chapelle et presbytère, avaient été concédées aux commissaires d'écoles. Dans le printemps qui suivit la bénédiction de la nouvelle église, l'ancienne chapelle avait été démolie, et les matériaux transportés en arrière du couvent. L'affluence toujours croissante des élèves à cette maison l'avait déjà rendue trop petite, et les Révérendes Soeurs se virent dans l'obligation de se pourvoir d'un autre local. L'occasion était bonne de se servir de ces matériaux et de faire revivre, sous une forme quelque peu différente, cet antique monument de la piété des premiers paroissiens. Au mois de juillet, les Révérendes Soeurs mettaient ce projet à exécution, en construisant ce qu'on pourrait peut-être appeler une annexe, bien que ce n'en soit pas une en réalité, mais ce que les paroissiens se plaisent à appeler le "Petit Collège". Il y eut d'abord trois classes, fréquentées en majeure partie par les petits garçons, mais au mois d'août 1901, un nouveau besoin d'agrandissement se faisant sentir, trois autres nouvelles classes furent de nouveau ajouter.

Immédiatement après la bénédiction du nouveau cimetière, on avait cessé d'enterrer les cadavres dans l'ancien, qui, cependant, n'avait pas encore été relevé. La construction d'un nouveau

presbytère ayant été décidée et l'emplacement de l'ancienne chaplacelle ayant été choisi à cet effet, on se mit immédiatement à l'oeuvre dès les premiers jours du mois d'octobre.

Sans vouloir nullement toucher à la question si brûlante de la politique, ce qui, on le comprend, n'aurait pas sa place dans ce récit, nous rapporterons simplement un fait, qui ne manque pas d'intérêt, puisqu'il est unique dans nos annales, mais qui eut, à son temps, beaucoup de retentissement, je veux dire la visite de Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada. Inutile d'ajouter d'autres détails, car on se rappelle très bien encore qu'il fut reçu avec tous les honneurs dus à ses hautes qualités et à son rang. Le passage de l'honorable premier ministre nous montre le haut rang qu'occupait déjà notre village parmi les autres du comté.

— 1901 —

L'année 1901, comme quelques autres années précédentes, est à peu près vide de faits importants, et cette page de notre histoire n'est qu'à demi remplie.

Les registres accusent cependant un surcroît considérable dans la population. Près de cent cinquante familles nouvelles, pendant les années 1901 et 1902, trouvèrent chez nous, avec le travail, un coin de terre pour s'y bâtir et s'y fixer. Le village, dès lors, changea complètement d'aspect et les grandes lignes d'un horizon nouveau se dessinèrent rapidement. Une des causes de cette affluence, nous pouvons presque dire la seule, fut la grande prospérité et le fonctionnement continuel de nos mines. La demande d'employés que les différentes compagnies minières firent dans toute la province et le relèvement du salaire y contribua aussi en grande partie. La construction de deux immenses moulins concasseurs par les compagnies King et Mitchell, moulins qui furent mis en opération au mois de juillet, donna du travail à un grand nombre de personnes.

Les travaux de construction du presbytère actuel, commencés



Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

EGLISE SAINT-ALPHONSE DE THETFORD MINES

à l'automne précédent et continués pendant l'hiver, furent terminés dans l'été. M. le curé en prenait possession le 15 mai.

Au mois de juillet, nous avions la douleur de perdre deux citoyens bien connus et estimés: M. Ths. Camden, un des premiers syndics de la paroisse, frappé par le tonnerre, et M. G.-A. Langevin, un des premiers chantres et musicien dans la première chapelle du quartier Johnson, un des premiers employés au bureau de la Compagnie Bell, et hôtelier pendant plusieurs années.

Au mois de novembre, à la suite d'une grande retraite, avait lieu, dans notre église, une cérémonie bien imposante. Plus de deux cents pères de famille, se rendant à l'appel de notre dévoué pasteur et des Révds Pères prédicateurs, s'enrôlaient dans la Ligue du Sacré-Coeur.

Le spectacle, tout nouveau, ne manqua pas d'être très imposant. Ce n'était cependant que le premier pas vers la fondation de la grande Ligue de Tempérance, établie dans notre ville quelques années plus tard. Les braves paroissiens de Thetford comprenant les terribles ravages causés par l'abus et la diffusion des boissons enivrantes, ne pouvaient pas rester indifférents au mouvement de tempérance commencé par notre vénérable archevêque, par son digne auxiliaire et par nos jurisconsultes les plus marquants. Pour la première fois, les voûtes de notre église retentirent aux accords du pieux refrain de la Ligue.

Mais on ne peut pas se figurer un corps de soldats sans drapeau. Le jour même avait lieu la bénédiction solennelle d'un riche drapeau, aux emblêmes du Sacré-Coeur, entouré de feuilles d'érables.

M. Octave Turcotte fut unanimement élu président de la Ligue.

— 1902 —

Le 8 janvier, avait lieu la formation du troisième Bureau d'hygiène, ayant pour président M. A. Gagnon et pour membres MM. B. Simoneau, J. Grégoire, L. Delisle et le Dr Chs-E. Morin.

Le 24 janvier, la mort nous enlevait encore un des citoyens

les plus estimés. M. Ls Gagnon, victime d'un nouvel accident dans les mines, décédait après dix mois de souffrances. M. Gagnon était marguillier en charge.

Le 26 janvier, une grande fête vient de nouveau mettre sur pied le village depuis longtemps paisible. L'achat d'un orgue avait été depuis longtemps décidé et, ce jour-là, les paroissiens étaient tous invités à son inauguration.

Comme il ne fallait pas trop précipiter les choses, vu que la prudence est toujours la mère de la sûreté, et vu surtout que les paroissiens s'étaient déjà imposé des sacrifices considérables, le modeste harmonium qui avait accompagné les chants sacrés dans notre première chapelle avait été transporté dans notre nouvelle église. Nous le trouvions bien à la mode dans l'ancienne chapelle et plus d'un s'est peut-être surpris dans une profonde méditation en entendant ses accords bien harmonieux qui savaient faire valoir ses talents encore de celui qui le touchait; mais dans notre vaste église, le besoin d'une voix plus puissante se faisait nécessaire.

L'orgue, disons-le de suite, fut l'oeuvre de la générosité des paroissiens qui réalisèrent, par souscriptions volontaires, la jolie somme de $1,100.00. Le prix total en avait été de $2,375.00. Les recettes de la fête et d'autres souscriptions volontaires, peut-être aussi la générosité de plusieurs donateurs qui aiment à être ignorés, comblèrent le déficit.

Après la bénédiction, une messe solennelle fut chantée. L'orgue, tenu par M. l'abbé E. Dionne, accompagna, pour la première fois, le chant des louanges de Dieu. Dans le sermon de circonstance, donné par M. l'abbé Lacasse, alors vicaire de Ste-Marie de Beauce, le prédicateur nous montra le grand et noble rôle de l'orgue dans nos églises.

Comme tous les jours de fête, hélas, ce jour sembla passer plus vite que les autres, il n'en reste que le plus agréable souvenir.

De nombreuses questions furent discutées au conseil durant le mois de mars et les suivants. Comme elles sont toutes d'assez grande importance, nous les passerons toutes en revue, nous arrêtant seulement à celles dont l'importance fut capitale.

a.—Nomination des premiers inspecteurs agraires qui furent MM. J. Létourneau, Jos. Gagné et Elz. Payeur.

b.—Nomination des évaluateurs: MM. A. Roy, T. Dumais et T. Bourque.

c.—Une question qui fut plus longuement discutée mais qui n'eut pas de suite, pour des raisons que nos magistrats ont sans doute jugées valables, fut la question des citernes, destinées à fournir une quantité d'eau nécessaire en cas d'incendie. Ce ne fut cependant qu'une question remise.

d.—Passation du règlement No 43, limitant à deux le nombre des licences pour ventes des boissons alcooliques dans les limites de la municipalité.

e.—Comme la question des citernes était restée en suspens, M. le curé J.-G. Goudreau présenta une lettre au conseil demandant de prendre des mesures immédiates pour protéger le village contre les incendies. Cette requête fut immédiatment prise en considération et, par le règlement No 44, on décida l'achat d'une pompe à vapeur. L'achat, cependant, pour les mêmes empêchements qui existaient pour les citernes, c'est-à-dire le manque d'eau, ne s'est pas fait.

f.—Un autre projet discuté fut la construction d'un Hôtel-de-Ville. Ce projet était vaste et avait une importance capitale.

Une chose d'urgente nécessité pour le village était la construction d'un bureau de poste. L'ancien, situé près de la station, avait à son discrédit la petitesse du local et le manque de proportion dans la division de la paroisse. Les électeurs présentèrent une requête à M. G. Turcotte, alors député du comté à Ottawa, afin d'obtenir les subsides nécessaires.

Grâce à l'appui qu'il donna à la requête, M. G. Turcotte obtint la somme de $4,000.00.

Le corps de policiers dont nous avons vu la formation en 1899, avait eu tous les bons résultats que l'on en attendait, et les espérances que fondaient alors les citoyens n'avaient pas été déçues. Le calme et l'ordre primitifs avaient été rétablis, et si quelquefois des individus se montraient trop récalcitrants, quelques cachots, faits dans la bâtisse destinée aux boyaux à

incendie, leur offraient un gîte assuré en attendant que cette première ardeur fut passée, quitte à eux ensuite d'indemniser la municipalité.

Cependant, si les désordres diminuaient beaucoup, plusieurs encore échappaient à la surveillance de nos dévoués policiers. Les paroisses environnantes, Lac-Noir, Disraeli et Robertsonville, voyaient les désordres grandir très rapidement. Une requête fut donc envoyée au parlement de Québec, demandant le secours d'un homme de la police provinciale, qui, demeurant continuellement chez nous, avec l'autorité qu'ont ces policiers, exercerait une influence des plus salutaires dans tout le district. Le gouvernement acquiesça à notre requête, et le policier provincial Lecouteur arrivait à Thetford au mois de juillet. Il demeura jusqu'en 1905.

Le conseil et les citoyens voyaient, avec un plaisir bien légitime, le trésor de la municipalité grossir sensiblement. Il était donc temps que le conseil commençât à prendre une initiative plus directe dans la gestion des affaires. Jusque-là, les ponts et les chemins avaient été à la charge des contribuables, quitte au conseil d'agir si ces contribuables se refusaient de réparer leur part de chemin et de se faire indemniser ensuite. Le 9 septembre, par le règlement No 45, le conseil prit toutes ces réparations à sa charge, nommant à cet effet un inspecteur général. Il faut avouer de suite que l'état de nos chemins y a gagné beaucoup.

A la même séance du conseil, M. le député Girard, de Rouville, président de la compagnie hydraulique Saint-François, demanda le privilège exclusif, pour vingt-cinq ans, de planter des poteaux et d'y placer des fils afin de fournir l'électricité au village. Au printemps suivant, la dite compagnie commençait ses opérations. Il est inutile d'appuyer sur les bienfaits d'une telle amélioration.

Les paroissiens du quartier Johnson, presqu'immédiatement après l'ouverture du couvent et la fermeture des anciennes écoles, firent des démarches pour avoir dans le quartier une école séparée, jugeant la distance trop longue pour que leurs enfants pussent fréquenter régulièrement les classes du couvent.

Leurs démarches, poussées avec activité, eurent pour eux le résultat attendu. L'entreprise fut donnée à M. Antoine Grégoire. Le 5 octobre, M. le curé J.-G. Goudreau en faisait la bénédiction ainsi que celle d'une cloche qui reçut les noms de Marie-Edouard-Eva-Stella. Mlle Eva Stella Walsh en fut la première institutrice.

Pendant l'année 1902, il a sévi une épidémie de picotte, mais elle ne fut pas générale. Par mesure de prudence, le conseil, à la demande du Dr C.-E. Morin, fit construire une maison à l'une des extrémités du village, pour y recevoir les malheureux qui seraient atteints, et par là empêcher la contagion.

— 1903 —

Le 12 janvier, avait lieu la nomination de deux policiers: M. Benjamin Simoneau, ayant tous les pouvoirs du chef, et M. Joseph Grégoire. Le conseil, alors en état de subvenir aux frais et à l'entretien de ces deux policiers, mettait à exécution un projet forcément remis par les circonstances, et depuis cette date, le corps des policiers volontaires avait vécu.

Depuis quelques années déjà, l'idée d'avoir au milieu de nous des Frères pour l'enseignement des garçons avait été lancée. Pour différentes raisons, cette idée n'avait pas eu grand retentissement, et la question, tout en ayant son importance capitale, semblait cependant avoir été reléguée dans l'oubli. Des circonstances toutes particulières vinrent mettre de nouveau le projet à discussion le 19 janvier.

Les Révérendes Soeurs, malgré la construction du "Petit Collège", voyaient sans cesse s'augmenter le nombre de leurs élèves au commencement de chaque année nouvelle. Leurs classes étaient devenues trop nombreuses, et bientôt elles allaient se voir dans l'obligation de renvoyer les garçons pour ne s'occuper que de l'éducation des jeunes filles.

De plus, on sait que la construction d'un collège était le voeu du révérend M. J.-A. D'Auteuil, et que pour cette fin, notre premier curé avait donné des terrains et une forte somme d'argent.

Cependant, ces dons avaient été faits pour un temps déterminé, et la date fixée arrivait.

La construction du collège fut dès lors une chose décidée, mais les opérations n'en seront commencées qu'à l'automne 1905.

Avec un corps de policiers réguliers, notre humble et modeste prison eut peut-être encore plus de visiteurs que sous l'ancien régime. Les délits furent, sinon plus nombreux, du moins peut-être plus souvent connus et, pour lors, les causes à juger plus nombreuses.

Il fallait donc de toute nécessité que des juges de paix fussent nommés, afin de juger immédiatement les cas qui ne requéraient pas la présence d'un juge de la Cour Supérieure. On présenta en conséquence une requête à M. G.-R. Smith, alors député du comté au parlement de Québec, avec demande de l'appuyer de son autorité. Dans la suite, MM. Elzéar Lachance, Théodore Dumais, Aurèle Roy et Jean-Baptiste Hébert remplirent ces délicates fonctions.

Le 16 février, la paroisse de St-Alphonse perdait encore un de ses meilleurs citoyens, M. le notaire Elisée Noël. Nous laisserons parler une chronique du "Soleil" parue quelques jours après.

"Notre paroisse doit en grande partie à M. le notaire Elisée Noël la belle organisation dont elle jouit aujourd'hui. M. le notaire en a été pour ainsi dire l'âme, et il y a contribué avec une intelligence, une franchise et une droiture telle qu'il s'était gagné bien vite l'estime et l'affection de tous ses concitoyens."

Après avoir exercé sa profession à Sherbrooke et dans différentes villes des Cantons de l'Est, M. le notaire était venu s'établir parmi nous en 1895, et chez nous comme ailleurs, il s'est dévoué avec le plus grand désintéressement au progrès de notre village. Les charges les plus importantes lui furent confiées, et dans toutes, toujours, il s'est montré l'homme de loi intègre, ne transigeant jamais avec le devoir. Aussi, toute la population sut reconnaître ses importants services, et sa mort fut universellement regrettée.

Au mois de mars, une nouvelle épidémie vint fondre sur notre paroisse :la petite vérole. Cependant, grâce au dévouement de nos médecins et aux mesures sévères portées par le conseil, les suites de cette épidémie n'eurent pas de conséquences plus graves que celles de la dernière épidémie. Plusieurs enfants en furent les victimes, mais la vaccination générale et obligatoire mit un frein au progrès de la maladie.

Au 15 mai, la mine Beaver, qui, jusque-là, avait toujours employé près de deux cents personnes, discontinuait ses opérations.

Les anciens appelaient année néfaste, une année pendant laquelle ils avaient à déplorer quelques désastres ou quelques malheurs consécutifs. Sans doute, nous ne pouvons pas donner ce même nom à cette année 1903, puisqu'elle est marquée par plusieurs faits d'assez grande importance; mais une chose qui nous frappe et qui attire notre attention est la disparition presque subite de trois de nos hommes de profession et, en même temps, hommes d'action très dévoués.

Le 18 février, nous avions la douleur de voir disparaître M. le notaire Elisée Noël. Le 24 juillet, notre village tout entier pleurait la perte de M. le Dr Charles-Eugène Morin.

Médecin habile autant que généreux, il avait su se concilier l'estime, non seulement de ses concitoyens, mais aussi des populations voisines. Les pauvres et les malheureux perdirent en lui une providence qui ne leur avait fait jamais défaut. Le docteur, universellement estimé, fut aussi universellement regretté. Sa disparition causa un grand vide dans la paroisse dont il était une des figures les plus marquantes.

Le troisième homme de profession dont nous eûmes à déplorer la perte, fut M. le notaire Léonidas Laliberté, le 28 septembre.

Après avoir exercé sa profession à St-Romuald et à Ste-Marie de Beauce, M. le notaire était venu s'établir parmi nous en 1899. Il occupa à la fois les charges importantes de greffier de la Cour des Commissaires et de secrétaire des deux conseils. L'habileté et le tact avec lesquels il s'en est toujours acquitté révélaient en lui l'homme de profession soucieux et intègre. Thetford perdait

en lui un guide éclairé et plein d'expérience, qui, de concert avec ses collègues en profession, contribua dans une large mesure à l'avancement et à la prospérité de notre village.

Bien que M. le notaire L. Laliberté eut déjà donné sa démission comme secrétaire-trésorier de la municipalité dès le 17 décembre 1902, il avait voulu continuer encore à en exercer les fonctions pendant quelque temps. M. le notaire A.-O. Vachon, après lui avoir succédé, pro-tempore, au printemps 1903, était définitivement engagé comme secrétaire-trésorier le 5 octobre.

Afin de pouvoir confectionner une nouvelle liste électorale, le conseil, dans le même mois d'octobre par le règlement No 50, divisait de nouveau le village en cinq arrondissements. L'importance de cette division est assez grande et assez utile pour que nous la donnions immédiatement, et telle que nous l'avons prise au livre des délibréations du conseil.

1o—Toute la partie nord-est de la rue Dumais;

2o—Comprenant toute la partie sud-est de la rue St-Charles, depuis la rue Dumais jusqu'au lot No 26;

3o—Toute la partie nord-ouest de la rue St-Charles;

4o—Toute la partie comprise depuis le lot No 26 jusqu'aux Nos 398 et 420 du Cadastre, jusqu'aux limites sud-est du village.

Le village arrive maintenant à grands pas vers le point culminant de son histoire. Préparé de longue main, le projet d'incorporation en ville allait être bientôt la question à l'ordre du jour. Tout semblait préparé, et pour la première fois, à une séance spéciale du conseil, tenue le 16 décembre, ce projet fut longuement discuté. Les choses furent poussées de part et d'autre avec une très grande activité; nous en verrons l'heureux résultat.

On l'a vue précédemment imposer une taxe aux cirques, théâtres et autres amusements étrangers; cette fois, ce fut l'obligation pour tout marchand ou pour tout homme de métier de se pourvoir d'une licence, permettant la vente des marchandises ou l'exercice des différents métiers dans le village.

— 1904 —

Cette nouvelle année ne brille pas encore par l'abondance des faits: on eut dit que le calme était nécessaire pour préparer le grand événement de l'année suivante. Elle commença cependant d'une façon assez tragique. Le 2 janvier, le feu se déclarait à la maison privée et à la boutique de M. Ferdinand Auger, charron. En quelques heures, tout devenait la proie des flammes. Le manque d'eau et le mauvais état de la pompe à bras, achetée quelques années avant, firent que l'élément destructeur fut impossible à contrôler. Malgré le secours porté par la Compagnie King, tout fut consumé. Ce fut le premier incendie depuis la grande conflagration des premières années.

A la liste des disparus de l'année précédente, nous avions la douleur d'en ajouter un autre: le 29 janvier, M. le Dr L.-D. LaRose décédait après quelques heures de maladie seulement. Il avait exercé sa profession au milieu de nous pendant quinze ans.

Associé, dans cet exercice, avec M. le Dr C.-E. Morin, il y a eu sa large part dans l'estime et dans l'affection de ses concitoyens.

Le résultat de l'assemblée générale du conseil, tenue le 18 de décembre de l'année précédente, eut son retentissement à celle du 19 février de cette année. Il y fut décidé d'envoyer une requête et une délégation au Parlement de Québec, demandant l'incorporation de notre village en ville, et l'émission d'une charte spéciale à cet effet. La requête fut immédiatement prise en considération par le Parlement, alors en session, et le bon résultat n'en devait pas tarder.

L'année 1904 fut marquée, dans toute la chrétienté, par la prédication d'un jubilé. Ces imposantes cérémonies commencèrent chez nous le 25 octobre, et les prédicateurs en furent les RR. PP. Ponche et Rifer, S.J.

Après un délai de deux années, la Compagnie Hydraulique St-François venait de terminer la pose de ses poteaux et l'installation de ses fils. Pour la première fois, le 6 décembre, la rue

principale du village et la plupart des magasins furent éclairés à l'électricité. L'ancien système d'éclairage, si défectueux, prenait fin.

— 1905 —

On a vu plus haut que la requête présentée par les paroissiens au gouvernement, dans le but d'obtenir la construction d'un bureau de poste, avait reçu bon accueil. La réponse favorable ne se fit pas attendre. En septembre 1903, une nouvelle officielle nous annonçait que les subsides nécessaires avaient été votés par la Chambre. Les travaux de construction commencèrent dès le 30 du mois suivant, et le 2 mars 1905, M. Joseph Rousseau y transportait le bureau et prenait possession du nouvel édifice.

Depuis un an déjà, vu le très grand nombre de familles, tant de Thetford que des paroisses environnantes, qui chaque année changent de domicile et vont se fixer aux Etats-Unis, le gouvernement avait placé chez nous un bureau de douane. Un des citoyens les plus estimés, M. Louis Martel, fut nommé agent douanier. M. Martel avait d'abord ouvert temporairement ce bureau dans l'ancienne station du chemin de fer, mais lors de l'ouverture du nouveau bureau de poste, vu qu'un local spécial avait été réservé par le gouvernement, le bureau de douane y fut aussi transporté.

LA VILLE

Dès les premiers jours de mai, l'heureuse nouvelle de l'incorporation du village en ville, sous le nom de la ville de Thetford Mines, venait mettre le comble à la joie des citoyens, et donnait à notre village une orientation toute nouvelle.

Après vingt années d'existence, notre village, continuant, d'année en année, sa course presque vertigineuse vers le progrès, venait de prendre une place des plus honorables parmi ses compagnes aînées des Cantons de l'Est. Avec sa population assez respectable de quatre mille habitants, la jeune ville, après avoir

excité l'étonnement des autres petites villes de beaucoup plus âgées qu'elle, allait bientôt attirer sur elle les regards et l'attention générale de toute la province.

Nous avions d'abord songé de donner ici un aperçu de l'état de la paroisse à l'époque de l'incorporation, mais pour plus de brièveté nous avons pensé ensuite à y revenir alors que nous donnerons un aperçu de la ville en 1910.

La première chose qui s'imposait après l'émission de notre charte de ville était bien la formation d'un nouveau conseil. Le peuple, par le moyen ordinaire de la votation, était appelé à le reconstituer le 16 juin.

D'après les constitutions de la nouvelle charte, le conseil, au lieu de sept membres, dont l'ancien était composé, devait être de neuf membres, dont un maire et huit échevins.

Les citoyens de Thetford savaient trop bien apprécier le mérite et le récompenser à ses heures, pour ne pas reconnaître dans M. B. J. Bennett, dernier maire sous l'ancien régime, et le principal instigateur du mouvement en faveur de l'incorporation, le citoyen le plus digne et le plus capable de les représenter. M. B. J. Bennett fut donc unanimement élu premier maire de la ville de Thetford Mines.

Après avoir formé ses différents comités, le conseil s'appliqua de suite à passer de sages règlements, tant pour la bonne administration de la ville que pour le bien-être et la sécurité des citoyens.

Pour la première fois, le 7 septembre, le projet d'un marché public fut porté devant le nouveau conseil. Le projet, longuement discuté, fut cependant abandonné jusqu'au 23 octobre, alors que la Compagnie King offrit gracieusement et gratuitement une partie du lot No 211 à cet effet. La question n'eut pas encore de suite. Ce ne sera qu'en 1910 que la question sera de nouveau agitée, pour aboutir à un heureux résultat en 1912.

La question du collège était maintenant décidée. La ville de Thetford allait voir bientôt le complément de son système d'éducation. Dès les premiers jours d'octobre, après l'émission

des plans et devis de M. l'architecte David Ouellet, de Québec, M. Eugène Lamonde commençait à en creuser les fondations.

Dès 1905, il était devenu à peu près impossible de trouver un lot non concédé dans tout le village, et cependant des familles nouvelles arrivaient en grand nombre avec l'intention de s'y établir. La Compagnie King, cédant aux demandes nombreuses qui lui étaient faites, concéda d'abord quelques lots sur le grand chemin du 7ème Rang du côté opposé à la ligne du chemin de fer. Dans l'été 1906, après de nouvelles concessions de terrains, un joli quartier s'éleva comme par enchantement, là où deux années auparavant il n'y avait qu'une terre apparemment inculte et indéfrichable. En deux ans, près de cent maisons s'élevèrent, toutes bien coquettes, sur quatre rues bien droites et bien régulières. Bref, en deux années, le nouveau quartier était devenu, sans contredit, le plus beau et le plus envié de toute la ville. Le surnom peu significatif de "Petit Canada" lui fut d'abord vulgairement donné; ce nom a peu subsisté, et nous montrons aujourd'hui avec orgueil aux visiteurs le beau quartier St-Georges.

La place de policier provincial, laissée vacante par le départ du policier Lecouteur, n'avait pas encore été remplie. Une requête, signée par des citoyens de Thetford appuyés par M. le député G. R. Smith, demandant la nomination d'un des citoyens de la ville, M. Jacques Rousseau, eut un bon résultat. L'heureuse nouvelle de cette nomination arrivait le 10 novembre, et M. Rousseau entrait immédiatement en fonction.

A son assemblée régulière de décembre, le conseil de ville passa un nouveau règlement qui contribua pour beaucoup à la paix et à la tranquillité dans la ville. Le nombre des restaurants, depuis deux ou trois ans surtout, s'était considérablement augmenté. Comme aucun règlement bien sévère n'avait été porté jusque-là, ces maisons restaient ouvertes jusqu'à une heure très avancée dans la nuit. Parle règlement No 4, le conseil statua qu'à l'avenir toutes ces maisons devraient être fermées à 10 heures tous les soirs de semaine, et ne leur permit d'ouvrir le dimanche que de midi à six heures seulement.

Les propriétaires de ces restaurants n'y ont rien perdu, et la ville y a gagné beaucoup. Le règlement a cependant été amendé quelque peu après.

Par décision du conseil de ville, la Compagnie "Shawinigan Water & Power" obtenait, le 26 décembre, un permis d'étendre sa ligne jusqu'à notre ville.

LISTE DES MAIRES ET CONSEILLERS DU VILLAGE DE KINGSVILLE

Depuis sa fondation, le 3 novembre 1892, jusqu'à la fondation de la ville de Thetford Mines, le 16 juin 1905.

1892 — Maire: M. Antoine Lemieux.
Conseillers: MM. Onésime Bouthillet,
Napoléon Bellegarde,
Gualbert Genest,
Napoléon Tanguay,
Edouard Doucet,
Cyrille Larochelle.

1893 — Maire: M. Antoine Lemieux.
Conseillers: MM. Onésime Bouthillet,
Napoléon Bellegarde,
Gualbert Genest,
Napoléon Tanguay,
Edouard Doucet,
Cyrille Larochelle.

1894 — Maire: M. Antoine Lemieux.
Conseillers: MM. Onésime Bouthillet,
Napoléon Bellegarde,
Gualbert Genest,
Napoléon Tanguay,
Edouard Doucet,
Cyrille Larochelle.

1895 — Maire: M. Antoine Lemieux.
Conseillers: MM. Napoléon Bellegarde,
Napoléon Tanguay,
Edouard Doucet,
Joseph Legendre,
François Dubreuil,
Tancrède Bourque.

1896 — Maire: M. Antoine Lemieux.
Conseillers: MM. Napoléon Bellegarde,
Joseph Legendre,
François Dubreuil,
Tancrède Bourke,
Louis Roberge, marchand,
Joseph Demers.

1897 — Maire: M. Joseph Demers, marchand.
Conseillers: MM. Joseph Legendre,
François Dubreuil,
Tancrède Bourque,
Louis Roberge, marchand,
Elisée Lafrance,
Thomas Grégoire.

1898 — Maire: M. Louis Roberge, marchand.
Conseillers: MM. Joseph Legendre,
Elisée Lafrance,
Thomas Grégoire,
Joseph Demers,
William Sévigny,
Nazaire Fugère.

1899 — Maire: M. Elisée Lafrance.

Conseillers: MM. Joseph Legendre,
Thomas Grégoire,
Aurèle Roy,
J.-H. Lessard,
William Sévigny,
Nazaire Fugère.

1900 — Maire: M. J.-H. Lessard.

Conseillers: MM. Joseph Legendre,
Thomas Grégoire,
Aurèle Roy,

Frs-Xavier Roberge,
Wm Sévigny,
Nazaire Fugère.

1901 — Maire: M. B. J. Bennett.

Conseilers: MM. Thomas Grégoire,
Aurèle Roy,
F.-X. Roberge,
J.-H. Lessard,
Prime Auclair,
A. S. Johnson, qui a donné sa démission le 4 fév et a été remplacé par
Edouard Poirier.

1902 — Maire: M. B. J. Bennett.

Conseillers: MM. Thomas Grégoire,
F.-X. Roberge,
Prime Auclair,
Edouard Poirier,
Alfred Gagnon,
Joseph Roberge.

1903 — Maire: M. B. J. Bennett.

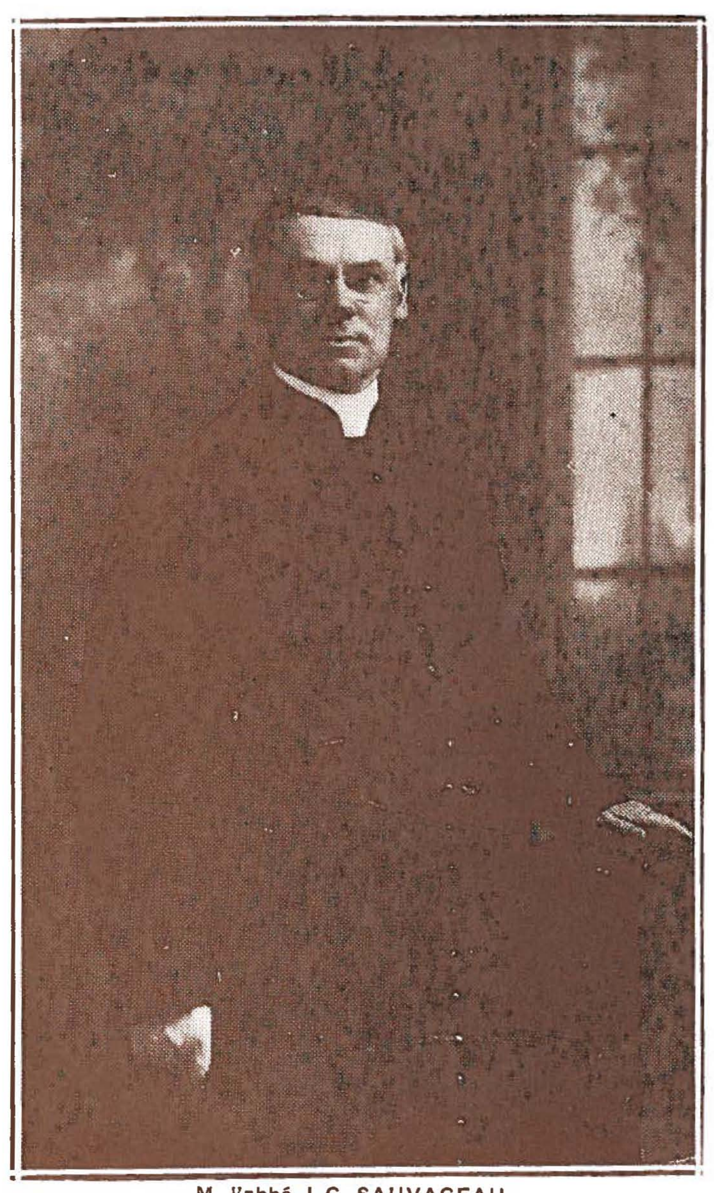
Conseillers: MM. Joseph Roberge,
Alfred Gagnon,
Edouard Couture,
Godfroi Belavance,
William Gingras,
F.-X. Roberge, qui, le 5 fév.
a été remplacé par
Octave Turcotte.

1904 — Maire: M. B. J. Bennett.

Conseillers: MM. Joseph Roberge,
Alfred Gagnon,
J.-S. Hébert,
Godfroi Belavance,
William Gingras,
Octave Turcotte.

1905 — Maire: M. B. J. Bennett.

Conseillers: MM. Godfroy Bellavance,
Octave Turcotte,
William Gingras,
J.-S. Hébert,
Rémi Laliberté,
Ferdinand Auger.



M. l'abbé J.-G. SAUVAGEAU

Curé de St-Alphonse de Thetford Mines.

NOMS DE TOUS LES MAIRES DE LA VILLE DE THETFORD MINES

Depuis la fondation de la ville jusqu'à nos jours.

B. J. Bennett .... Elu le 16 juin 1905.
Démissionne le 2 août 1906 et est remplacé par
J.-H. Létourneau .... " le 6 août 1906.
J.-H. Létourneau .... " le 1 février 1907.
Alphonse Blais, marchand .... " le 1 février 1909.
Dr J.-E. Lacerte .... " le 20 janvier 1911.
E. Carreau, N.P. .... " le 20 janvier 1913.
E. Carreau, N.P. .... " le 20 janvier 1915.
E. Carreau, N.P. .... " le 1 février 1917.
E. Carreau, N.P. .... " le 20 janvier 1919.
L.-J.-L. Rousseau, électricien .... " le 25 mars 1920.
L.-J.-L. Rousseau, électricien .... " le 1 février 1921.
J.-O. Landry, commis .... " le 1 février 1923.
J.-L. Demers, marchand .... " le 20 janvier 1925.
J.-L. Demers, marchand .... " le 20 janvier 1927.
Oliva Cyr, dentiste .... " le 20 janvier 1929.

NOMS DE TOUS LES ECHEVINS DE LA VILLE DE THETFORD MINES

Depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

QUARTIER No 1

Siège No 1:

Léonidas Côté, journalier .... Elu le 16 juin 1905.
Benjamin Ainsley, industriel .... " le 1 février 1907.
Cyrille Doyon, boulanger .... " le 1 février 1909.
Joseph Laverdière, journalier .... " le 20 février 1911.
Joseph Laverdière, journalier .... " le 20 février 1913.
Dr C.-B. Delâge, médecin .... " le 1 février 1915.
André Ouellet, boucher .... " le 1 février 1917.
André Ouellet, boucher .... " le 20 janvier 1919.
Aristide Roberge, commis .... " le 1 février 1921.

Alfred Girard, contremaître	"	le 1 février	1923.
Louis Simoneau, maçon	"	le 1 février	1925.
Louis Simoneau, maçon	"	le 20 janvier	1927.
John Cookson, P.P.	"	le 1 février	1929.

Siège No 2:

Rémi Laliberté, forgeron	Elu	le 16 juin	1905.
Joseph Deblois, journalier	"	le 1 février	1906.
Napoléon Lapointe, journalier	"	le 20 janvier	1908.
Henri Roberge, marchand	"	le 1 février	1910.
Philippe Leblond, boulanger	"	le 1 février	1912.
Alphonse Mercier, journalier	"	le 20 janvier	1914.

Démissionne le 4 juin 1915 et est remplacé par

Nazaire Demers, journalier	"	le 22 juin	1915.
Nazaire Demers, journalier	"	le 20 janvier	1916.
Ludger Couture, commis	"	le 20 janvier	1918.
Victor Morisset, N.P.	"	le 1 février	1920.
J.-Bte Martin, commerçant	"	le 20 janvier	1922.
Oliva Cyr, dentiste	"	le 1 février	1924.
Oliva Cyr, dentiste	"	le 20 janvier	1926.
Léonce Vermette, contremaître	"	le 20 janvier	1927.
Léonce Vermette, "	"	le 20 janvier	1928.

QUARTIER No 2

Siège No 1:

Joseph Demers, marchand	Elu	le 16 juin	1905.

Démissionne le 2 août 1906 et est remplacé par

F. Boulanger, journalier	"	le 13 août	1906.
Omer Roy, journalier	"	le 1 février	1907.
Jean-Bte Couture, journalier	"	le 20 janvier	1909.
Joseph Alain, menuisier	"	le 1 février	1911.
Thomas Grégoire, contremaître	"	le 1 février	1913.
Thomas Grégoire, contremaître	"	le 1 février	1915.
Georges Lacasse, menuisier	"	le 1 février	1917.
Georges Lacasse, menuisier	"	le 20 janvier	1919.

Ulric Lessard, barbier .... " le 1 février 1921.
M.-A. Carette, contremaître .... " le 1 février 1923.
M.-A. Carette, " .... " le 1 février 1925.
Louis Blais, " .... " le 20 janvier 1927.
Alph. Beaudoin, rentier .... " le 20 janvier 1929.

Siège No 2:

Joseph Couture, journalier..........Elu le 16 juin 1905.
Edouard Thombs, journalier .... " le 1 février 1906.
Son siège est déclaré vacant le 5 décembre 1907 et il est remplacé par
Télesphore Roy, ingénieur .... " le 20 janvier 1908.
Démissionne le 18 janvier 1909 et est remplacé par
Siméon Croteau, commis .... " le 16 février 1909.
Télesphore Roy, ingénieur .... " le 1 février 1910.
Télesphore Roy, ingénieur .... " le 20 janvier 1912.
J.-Lacasse Rousseau, électricien .... " le 20 janvier 1914.
J.-Lacasse Rousseau, électricien .... " le 20 janvier 1916.
J.-Lacasse Rousseau, électricien .... " le 20 janvier 1918.
J.-Lacasse Rousseau, électricien .... " le 20 janvier 1920.
Alfred Gagnon, garage .... " le 6 avril 1920.
Alph. Beaudoin, rentier .... " le 20 janvier 1922.
Léonce Dostie, contremaître .... " le 1 février 1924.
Léonce Dostie, " .... " le 20 janvier 1928.
Alph. Labbé, journalier .... " le 1 février 1928.

QUARTIER No 3

Siège No 1:

L.-H. Huard ....Elu le 16 juin 1905.
Louis Morisset, journalier .... " le 31 août 1906.
Louis Morisset, journalier .... " le 1 février 1907.
Démissionne le 24 août 1908 et est remplacé par
John Roberge, contremaître .... " le 24 août 1908.
Aurèle Roy, père, boucher .... " le 1 février 1909.
Ferdinand Lapierre, commis .... " le 1 février 1911.
Ferdinand Lapierre, commis .... " le 1 février 1913.

Le 19 février, vers une heure de l'après-midi, des enfants se rendant à la classe, virent, chose très extraordnaire, une épaisse fumée noire sortir du clocher de l'église. Les cloches, sonnées immédiatement à toute volée, donnèrent l'alarme; les différentes compagnies minières congédièrent leurs employés et, en quelques instants, tout le village était sur pied, entourant l'église. On ne fut pas lent à comprendre toute la gravité du danger, gravité encore augmentée par le manque d'eau. Le feu, protégé par les deux murs de tôle, était incontrôlable.

Les paroissiens firent des prodiges de valeur et de dévouement. En quelques instants tout ce qui peut être sauvé: vases sacrés, ornements, statues, petits autels, chemin de croix, etc., fut mis en lieu sûr.

Le feu fit son oeuvre rapidement, et à six heures du soir, notre magnifique église n'était qu'un monceau de ruines fumantes.

Le malheur arrivé, il ne fallait pas perdre contenance, mais bien chercher un local convenable pour célébrer la sainte messe et permettre aux paroissiens d'y assister. Pour le plus grand bien et la plus grande facilité de tous, six messes furent dites chaque dimanche, durant les mois de mars et avril: deux à la salle Labranche et quatre dans le "Petit Collège".

Malgré toute la bonne volonté que montraient les paroissiens, la nécessité de construire une chapelle temporaire s'imposait. Elle fut immédatement donnée à l'entreprise, ayant pour dimensions 120 x 50 pieds.

La construction d'une nouvelle église s'imposait encore davantage et elle était d'une nécessité absolue. De là naquit l'idée de diviser la parosse.

Nous parlerons d'abord de la paroisse de St-Alphonse, puis nous reviendrons sur la formation de la paroisse de St-Maurice, nous servant des notes historiques publiées dans *l'Action Sociale* en décembre 1909.

ST-ALPHONSE

Quelque temps après l'incendie de l'église, les paroissiens de la paroisse de St-Alphonse adressèrent une requête à Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, demandant l'autorisation de construire

une nouvelle église. Le 25 avril, Sa Grandeur émettait un décret permettant la construction et plaçant la nouvelle église à la même place que l'ancienne. Le 6 mai, avait lieu l'inauguration de la chapelle temporaire, et le 26 août était signé le contrat pour la construction de la nouvelle église, construite en pierre, devait avoir 170 pieds de longueur sur 80 pieds de largeur, et 128 pieds au transept contenant 600 bancs. Le premier contrat pour l'extérieur fut de $63,000.00, le second, pour l'intérieur, de $39,-000.00. Le montant du contrat total y compris les bancs, fut de $107,000.00.

Le 3 septembre, commençaient les premiers travaux de nivellement, et le 4 octobre on posait la première pierre des fondations.

A l'époque de la division de la paroisse de St-Alphonse, la ville de Thetford avait une population de près de quatre mille âmes, soit 910 familles, dont 180 pour le quartier Johnson.

ST-MAURICE

Comme on vient de le voir plus haut, l'idée de diviser la paroisse de St-Alphonse naquit avec l'idée de construire une nouvelle église.

L'église venait d'être incendiée, les assurances au montant de $29,400.00 couvraient la dette de $15,000 de la Fabrique, la population du quartier Johnson était assez considérable pour former une paroisse distincte, bref, l'occasion était bonne de former une nouvelle paroisse.

Le 24 février 1906, trois paroissiens du quartier Johnson: MM. Octave Turcotte, Adolphe Simoneau et Pierre Marcoux, porteurs d'une requête, se rendirent auprès de Sa Grandeur afin d'exposer leurs raisons. La délégation n'eut pas le succès attendu; même au 3 de mars, M. Octave Turcotte recevait une lettre de Son Eminence disant qu'il était impossible de construire deux églises à Thetford. Le 3 avril, une nouvelle requête, portant plus de 150 signatures et accompagnée d'une garantie de $2,212 en souscriptions volontaires, était de nouveau envoyée à Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin.

Le 19 avril, Mgr H. Têtu, délégué par Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, tenait une assemblée dans la chapelle temporaire de St-Alphonse et visitait le terrain proposé pour la future église et donné par la Compagnie Johnson. Enfin, le 8 mai, Sa Grandeur donnait la permission de bâtir église, sacristie et presbytère. Sa Grandeur demanda d'abord de nommer trois syndics pour présider aux travaux, mais les paroissiens avaient le bonheur de voir leur première assemblée présidée par M. l'abbé Théophile Houle, curé de St-Antoine de Pontbriand, qui, sans le savoir, s'approchait de sa future paroisse. Quelques jours après cette assemblée, M. l'abbé T. Houle était nommé à cette nouvelle cure, et le 28 mai il arrivait au milieu de ses paroissiens. En attendant la construction de son presbytère, M. l'abbé Houle résida successivement chez MM. G. Bellavance et A. Lacasse. Il prit possession du nouveau presbytère le 20 de novembre. Les travaux de construction de ce presbytère commencèrent en août.

Le 22 mai, MM. Octave Turcotte, Adolphe Simoneau et Pierre Marcoux étaient nommés syndics par Son Eminence.

Dès les premiers jours de mai, on commençait la construction d'une chapelle temporaire, de 75 pieds sur 50 pieds. Pour la première fois, depuis 1886, le Saint-Sacrifice fut offert par le nouveau curé, le 1er de juin, dans la maison de M. Adolphe Simoneau; le 17 juin, était chantée la première grand'messe et avait lieu la première vente de bancs dans la chapelle temporaire.

Le 8 juillet, M. l'abbé P. Leclerc, vicaire de St-Alphonse, bénissait la cloche de la chapelle.

Le 11 juillet avait lieu la formation du quatrième bureau d'hygiène. La place du médecin-examinateur laissée libre par la mort de M. le Dr C.-E. Morin fut remplie par M. le Dr Eugène Beaudet. Il eut pour assistants: MM. Alfred Gagnon, président, et Benjamin Simoneau.

— 1907 —

Durant les mois de février, mars et avril, notre corps de police eut à sa tête trois chefs successifs. La place d'abord laissée

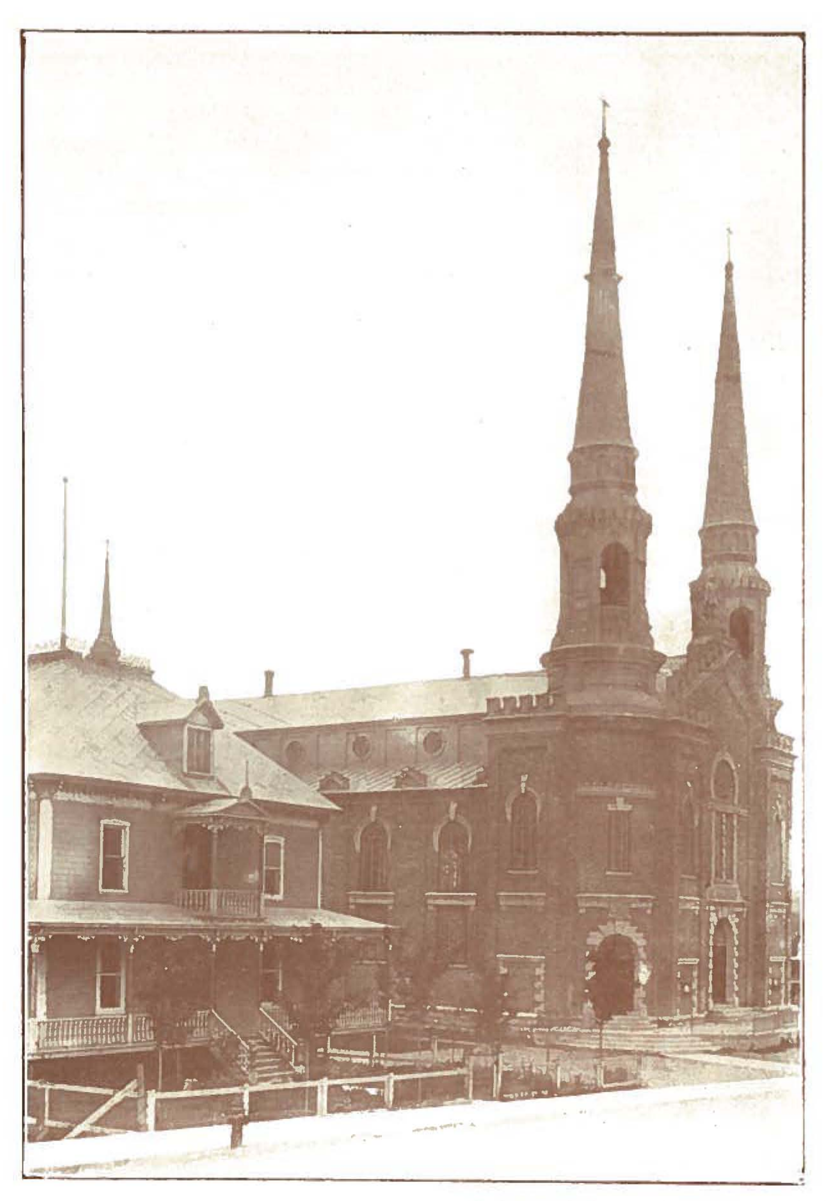


Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

EGLISE ET PRESBYTERE
Paroisse Saint-Maurice de Thetford Mines.

vacante par la démission de M. Benjamin Simoneau avait été remplie, en février, par M. Joseph Grégoire, assisté de M. Désiré Lamontagne. Le 14 mars, M. Joseph Grégoire était remplacé par M. Siméon Dutil, qui, à son tour, avait pour successeur, le 18 avril, M. Allyre Létourneau.

Comme nous l'avons vu dès les premières années, le conseil avait d'abord accordé une licence pour vente de boissons enivrantes. Durant quelques années suivantes, le même privilège fut accordé à deux propriétaires d'hôtels.

Par les quatre demandes qui furent faites à la séance du conseil de ville en avril, on aurait été porté à croire, s'il n'y avait pas d'autres raisons, que le nombre des buvettes était en proportion égale avec l'accroissement de la population.

Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, MM. les curés J.-C. Goudreau et T. Houle prouvèrent le contraire dans det lettres de protestation contre l'octroi de ces quatre licences.

A sa séance du 9 mai, le conseil accordait trois de ces demandes, et le 15 juillet, un nouveau permis donnait une licence dans la jeune paroisse de St-Maurice.

Mais cet état de choses n'a pas duré longtemps: les citoyens de Thetford ont bientôt réagi contre.

Le 23 juin, Monseigneur, alors en visite pastorale, bénissait solennellement la pierre angulaire de la nouvelle église en construction. Les travaux de maçonnerie, commencés le 26 avril, étaient déjà beaucoup avancés. Ils furent poussés avec grande activité et, le 10 juillet, on commençait la charpente en bois. La paroisse de St-Alphonse, à l'époque de la visite pastorale, comptait 830 familles.

Les travaux de construction du collège, commencés l'année précédente, en juin, furent poussés avec assez d'activité pour que l'ouverture des classes pût se faire dans les premiers mois de l'année scolaire. Le 8 juillet, avait lieu l'engagement de huit Frères des Ecoles Chrétiennes, et au mois de septembre, les Révds Frères avaient la joie de commencer leurs cours avec 200 élèves.

L'érection canonique de la nouvelle paroisse eut lieu le 9 avril. Par décret de Sa Grandeur, Mgr. la nouvelle paroisse fut

placée sous la protection de saint Maurice. L'érection civile n'eut lieu que le 26 octobre de la même année.

Le 21 avril, à une assemblée générale de tous les paroissiens, eut lieu l'élection de trois marguilliers du banc et de cinq dits anciens marguilliers.

Furent élus marguilliers du banc: MM. Octave Turcotte, Adolphe Simoneau et Pierre Marcoux.

Furent élus anciens marguilliers: MM. Alfred Poirier, Godefroi Bellavance, Georges Bilodeau, Damase Vallée et Béloni Marchand.

A la même assemblée, la construction de l'église actuelle fut également décidée. Les travaux, donnés à M. J. St-Hilaire, entrepreneur de St-Romuald, furent commencés le 10 juin, et la bénédiction de la pierre angulaire avait lieu le 20 octobre, par Son Eminence le Cardinal lui-même.

— 1908 —

Depuis l'incorporation en ville, Thetford a toujours été une ville d'initiative.

Cette affirmation peut paraître un peu vaniteuse, surtout quand elle est dite par un enfant de la paroisse, car il est naturel de vanter son clocher. Je ne fais cependant que citer textuellement les paroles que j'ai entendu dire souvent, en différents endroits et par des personnes qui n'avaient aucun intérêt à le faire. D'ailleurs les faits sont là pour le prouver. Dans notre ville, en effet, ont pris naissance plusieurs mouvements qui, se répandant dans les différentes parties du comté, j'oserais dire même de la province, y ont causé, comme chez-nous, les plus heureux résultats.

Depuis un an déjà était organisée par Sa Grandeur, secondée par Mgr l'Auxiliaire et par les citoyens les plus en vue de la ville de Québec, la grande croisade contre l'intempérance. De zélés laïques, dévoués pour une cause si noble, au premier rang desquels nous voyons des honorables juges et des politiciens de marque, parcouraient déjà les différents centres de la province,

les plus affectés par cette plaie nationale, montrant partout, d'une parole chaude et appuyée par l'expérience, les dangers de l'alcool et des buvettes, et invitant les populations à se liguer pour faire une guerre à mort aux débits de boissons.

Les paroisses de St-Alphonse et de St-Maurice eurent l'insigne honneur d'entendre alors des voix aussi autorisées que celles de Mgr l'Auxiliaire et des honorables F.-X. Lemieux et Thomas Chapais.

Notre ville pouvait-elle alors rester en arrière et mentir à sa renommée de ville d'initiative. Non. La plus belle page de son histoire, page qui devrait être écrite en lettres d'or dans nos annales, était sur le point de s'écrire, et sa renommée, toujours grandissante, allait être portée, comme sur les ailes du vent, aux quatre coins de la province. Thetford allait devenir le château-fort peut-être de la sainte cause de la tempérance. Sur notre ville allaient se fixer les yeux et l'attention de toute la province, et plusieurs autres villes et villages, anxieux de nous imiter, car disaient-ils: "Ce que Thetford a fait, pourquoi ne pas le faire nous aussi."

Ce fut à l'appel de notre dévoué pasteur, M. l'abbé J.-G. Goudreau, que l'élan commença. A la suite d'une grande retraite, M. le curé avait la joie de voir un spectacle à la fois touchant et consolant pour son coeur de prêtre et de pasteur.

Le 8 mars, 800 de ses paroissiens venaient s'agenouiller à la sainte Table et recevoir de ses mains la Croix de Tempérance; promettant en même temps, au cri de: "Vive la tempérance", "guerre à l'intempérance", de travailler de toutes leurs forces à l'abolition des buvettes dans notre ville.

Restait au conseil à faire son oeuvre, puisqu'en définitive cette question dépend exclusivement de sa décision.

Le 6 février, M. l'échevin Omer Roy, secondé par M. l'échevin Octave Roy, proposait la préparation d'un règlement prohibant complètement la vente, en gros et en détail, des boissons enivrantes dans la ville. A la gloire du conseil, pour le plus grand bien dans notre ville, pour le bonheur de nos familles, le règle-

ment de prohibition était adopté à la séance spéciale du conseil, le 27 février.

Le 8 juin 1908, la compagnie du chemin de fer Québec Central dotait la ville de la magnifique station que nous avons aujourd'hui.

Une question de grande importance, qui nécessita un appel au peuple, fut étudiée avec soin à la séance du conseil, le 4 août.

A deux époques consécutives déjà, M. C.-F. Langlois, de Québec, avait offert au conseil de ville de devenir l'acquéreur de notre aqueduc dont il était le propriétaire. Le 24 août, M. Langlois proposait et offrait de nouvelles conditions de vente qui parurent très avantageuses, soit $65,900.00, dont $7,000.00 comptant et la balance payable en 16 versements annuels. Un règlement d'emprunt de $15,000.00 fut alors préparé.

Une partie de cette somme devait servir à couvrir le premier versement et le reste pour poursuivre les travaux d'aqueduc et des canaux d'égouts, déjà décidés, et pour ainsi dire commencés en 1906, par l'achat des tuyaux de fonte.

Le 15 septembre, le peuple était appelé pour accepter ou rejeter l'achat et l'emprunt. Le dépouillement du scrutin donna 175 voix pour et 143 contre, soit une majorité de 32.

Le souvenir du 22 et du 23 décembre restera à jamais gravé dans la mémoire de ceux qui ont été les heureux témoins des fêtes inoubliables qui s'y sont succédées. Depuis plusieurs mois déjà M. l'abbé J.-G. Goudreau, curé, avait commandé un carillon de quatre cloches, de la Maison Paccard, à Annecy, France. Elles arrivaient au mois d'août, non sans avoir carillonné sur les plaines d'Abraham durant tout le temps des fêtes du Troisième Centenaire de Québec. Le prix total de ces quatre cloches a été de $3,175.00.

La bénédiction solennelle eut lieu le 22, par Sa Grandeur Mgr l'archevêque lui-même, qui avait daigné accepter de présider ces imposantes cérémonies du 22 et du 23, et rehausser par sa présence l'éclat de ces fêtes. Voici les noms des cloches et les inscriptions qu'elles portaient:

1ère cloche:

Mon nom est Alphonse de Liguori.

PieX, pape régnant, A. D., 1907.

Son Excellence Mgr Sbaretti, délégué apostolique.

Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec.

Rév. J.-G. Goudreau, curé de St-Alphonse de Thetford.

A ma voix les chrétiens à Dieu vont rendre hommage.

Je chante leur naissançe et pleure leur trépas.

Contre un feu destructeur j'appelle au sauvetage.

Contre l'envahisseur je stimule au combat.

Je conjure la foudre et l'orage.

Voyageurs égarés, je guide vos pas.

Que Dieu vous fasse grâce avant mon dernier glas.

2ème cloche:

Je me nomme Marie Immaculée.

O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.

Anciens marguilliers vivant en 1907: MM. Jacques Croteau, Ferdinand Mailhot, Michel Fortier, Honoré Morisset, Frs Dubreuil, Ths Grégoire, William Gingras, Ed. Couture, F.-X. Roberge et Théophile Turgeon.

3ième cloche:

Mon nom est Jésus.

Jésus, doux et humble de coeur, rendez mon coeur semblable au vôtre.

Marguilliers de l'oeuvre et fabrique de St-Alphonse de Thetford: MM. Cyrille Gagnon, Pierre Couture, Sinaï Rousseau.

4ième cloche:

Je me nomme Joseph.

Saint Joseph, patron de la bonne mort, priez pour nous.

Edouard VII, roi d'Angleterre.

Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Fondateur de la paroisse de St-Alphonse de Thetford.

J.-Alphonse Dauteuil, premier curé, 1886 à 1899.

J.-G. Goudreau, de 1899 à 1917.

Le soir, dans un grand concert d'orgue, plusieurs artistes étrangers et tous les artistes et amateurs de la ville faisaient retentir, pour la première fois, la vaste voûte du nouveau temple.

Le 23 au matin, toute la population se réunissait de nouveau dans la nouvelle église pour assister à la bénédiction solennelle ainsi qu'à celle de l'orgue, inauguré la veille.

Il est inutile de donner ici la description de notre église; qu'il suffise de dire que c'est avec raison que nous sommes fiers de ce beau monument qui orne notre ville. Si la paroisse de St-Alphonse de Thetford possède aujourd'hui une des plus belles églises du diocèse, ce n'est qu'une preuve indéniable et permanente de la piété et des sacrifices des paroissiens.

L'orgue, dont le coût total a été de $3,538.00, a été aussi payé, pour la moitié du moins, par des souscriptions volontaires. Cependant, une âme généreuse et charitable, voulant garder l'incognito, comblait le reste de la somme à payer, en faisait à la paroisse, dans l'été de 1909, le joli cadeau de $1,500.00.

Le 3 septembre, les paroissiens de St-Maurice voyaient avec plaisir arriver au milieu d'eux M. l'abbé C.-H. Garneau, leur premier vicaire.

C'est donc dire que la jeune paroisse, après l'accroissement très considérable de sa population durant les deux années précédentes, ne s'était pas arrêtée en si beau chemin. Nous relevons en effet, à la fin d'octobre 1908, une population totale de 250 familles.

Les travaux de la construction de l'église, commencés en juin 1907, avaient été poussés avec assez d'activité pour que la bénédiction en eut lieu en novembre 1908. Dès le 8 du même mois, la première grand'messe y avait été chantée, et l'on avait aussi procédé à la première vente des bancs.

Ce fut le 15 novembre que Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy vint en faire la bénédiction solennelle.

Le prix total de l'entreprise de l'église et de la sacristie a été de $43,000.00. L'église, construite en brique, a 176 pieds sur 70; la sacristie, 50 pieds sur 40, en partie sous-choeur.

— 1909 —

Dans cette année 1909, nous ne trouvons à vrai dire que quatre faits importants: le maintien du règlement de prohibition, l'émission et l'achat des débentures de la ville, la fondation de la Caisse Populaire et Scolaire et l'Association ouvrière. Nous ne dirons qu'un mot des deux premiers, pour nous étendre plus longuement sur les deux autres.

Si la lutte pour la suppression des dépôts de boisson fut couronnée d'un plein succès l'année précédente, elle ne fut pas moins active, en 1909, pour maintenir la cause de tempérance, tant il est vrai de dire qu'il faut autant de courage et de fermeté pour soutenir une bonne cause que pour lui donner son premier élan. Trois nouvelles requêtes furent présentées au conseil, le 6 mai, mais s'appuyant sur la valeur du règlement de prohibition adopté l'année précédente, le conseil, par une forte majorité, les rejetait toutes trois.

Si MM. les échevins de l'année précédente se sont couverts de gloire en battant la marche, ceux de 1909 ne se sont pas moins montrés dignes en maintenant le règlement de prohibition, et les louanges qui leur furent adressées de toutes les parties de la province prouvent assez qu'ils ont su se tenir à la hauteur de leur position.

Afin de continuer les travaux de l'aqueduc et commencer la pose des canaux d'égouts, le conseil décida un emprunt de $200,000.00. L'emprunt, soumis à l'approbation du peuple, fut voté. C'est alors que des débentures sur la ville, au montant de $200,000.00 furent émises. M. B.-J. Bennett, ex-maire et alors gérant de la Compagnie King, acheta $90,000.00 de ces débentures, les autres furent vendues à "Honson Bros.".

Avant le 22 août 1909, un grand nombre de citoyens de la ville avaient bien entendu parler peut-être des Caisses Populaires établies au Canada depuis une vingtaine d'années, mais le nombre de ceux qui en avaient une notion très exacte était bien restreint.

Ce fut le dimanche du 22 d'août, que toute la population de la ville avait le bonheur d'entendre M. Alphonse Desjardins,

de Lévis, le fondateur et propagateur de ces Caisses Populaires au Canada. Ce fut devant un auditoire très nombreux que M. A. Desjardins expliqua l'oeuvre, l'utilité et le but des Caisses Populaires.

L'assistance, devant la parole si chaude, si persuasive, si pleine d'un véritable désintéressement et de dévouement pour une cause essentiellement patriotique, comprit l'importance de l'oeuvre nouvelle annoncée.

Aucun terrain, en effet, dans toute la province, n'était plus propice à une telle fondation. Le même jour, 211 citoyens s'inscrivaient comme sociétaires et membres fondateurs, réalisant un total de $2,560.00 de parts.

Immédiatement après la conférence avait lieu, sous la présidence de M. le curé J.-G. Goudreau, l'élection des premiers officiers de la Caisse Populaire de Thetford.

La Caisse Populaire, où tous penvent entrer, en faisant preuve d'esprit de suite, d'honnêteté, d'amour du travail et de la pratique de l'épargne la plus modeste: le sou, est une association coopérative admettant la variabilité du capital et du personnel social.

La Caisse Populaire a deux buts principaux: provoquer et d'assurer la pratique de l'épargne du sou et venir en aide à ceux de ses membres qui peuvent avoir besoin d'emprunter. Chaque Caisse est locale et a, par le fait même, l'immense avantage que tous les membres se connaissent mieux entre eux.

On dit que la Caisse Populaire est à capital et personnel variables. En effet, le capital est créé au moyen de parts de $5.00 chacune, payables par versement de 10 sous par semaine pour chaque part. D'après les prèmiers règlements de notre Caisse, chaque sociétaire ne peut avoir plus de 100 parts, libre aux officiers et aux sociétaires d'en augmenter le nombre quand le besoin de fonds plus considérables se feront sentir. Chaque sociétaire n'a cependant qu'un vote, quelque soit le nombre de parts qu'il ait. Tous sont sur un pied égal devant la Caisse, et personne n'y exerce une influence prépondérante. La Caisse admet en plus toutes les autres épargnes des sociétaires, lesquelles rapportent le même intérêt qu'aux banques.



L'HONORABLE LAUREAT LAPIERRE
Membre du Cabinet provincial et député du comté de Mégantic.

La Caisse Populaire a un système de prêts et de remboursements tout à fait particulier. L'emprunteur, au lieu d'attendre à la fin d'échéance de son billet, pour le payer, peut le faire par petits versements partiels. Il n'a jamais la perspective de se voir enlever l'intérêt à payer avant de jouir de la somme empruntée. A chaque versement partiel qu'il fait, il voit l'intérêt diminuer d'autant, et au lieu d'avoir emprunté à 6 ou à 7%, il se trouvera à l'avoir fait à 3 ½ ou à 4. La Caisse n'exige l'intérêt que pour le temps dont on se sert de l'argent emprunté

Pour suppléer à toute éventualité, une taxe d'entrée de 10 sous par part est prélevée. La réserve ainsi formée sert à la protection des parts au cas de perte, et assure à celles-ci une rémunération certaine, puisque le revenu produit par cette réserve leur est destiné.

La Caisse est dirigée par trois commissions: un Conseil d'administration, une Commission de crédit et une Commission de surveillance. Le personnel de chacune est distinct, exception faite par le président de la société, qui est aussi membre de la Commission de crédit.

Le besoin des Caisses Populaires est indéniable pour protéger l'ouvrier et le journalier qui, en différentes occasions, ont besoin d'emprunter. La Caisse Populaire vient à leur aide en diminuant les intérêts et en facilitant les moyens de remboursements.

En terminant cet exposé, disons un mot de la Caisse Scolaire, fondée le lendemain par M. Alphonse Desjardins lui-même. C'est une Caisse spéciale pour les enfants. Comme dans la Caisse Populaire, tous peuvent y entrer.

Elle est tenue par les Révérendes Soeurs et les Révérends Frères qui, recevant tous les dépôts des enfants, ne fussent-ils que d'un sou, les inscriront dans le livret que chaque enfant a en sa possession, puis les déposeront à la Caisse Populaire, dans un folio spécial pour chaque classe.

Dans le même mois, quelques jours après la formation de la Caisse Populaire, était fondée en notre ville la première association ouvrière. M. J.-H. Lessard fut le promoteur et l'orga-

nisateur de cette association qui prit le nom de "Fédération Canadienne des Travailleurs de Thetford Mines".

Nous donnons imméditement les constitutions et règlements principaux de la Fédération, tels que publiés dans le *Soleil* du du 23 octobre 1909.

1o — Le nom de la société est: "Fédération Canadienne des Travailleurs de Thetford Mines".

2o — Le but de cette association est de fonder un magasin par des coopérateurs, y exercer un commerce général et faire bénéficier les membres faisant partie de la Fédération.

3o — Maintenir l'harmonie et l'entente entre le patron et le travailleur.

4o — Combattre légitimement toutes les difficultés qui pourraient dégénérer en grève.

5o — Supporter la croisade de tempérance établie dans la ville de Thetford Mines.

6o — Promouvoir et sauvegarder les intérêts et les droits de la Fédération sans léser ceux des patrons ou de l'autorité ecclésiastique.

7o — Prendre connaissance des affaires municipales et scolaires, et y surveiller les intérêts de la Fédération et des travailleurs en général.

8o — Tout membre faisant partie de la Fédération aura droit d'être coopérateur.

9o — Pour parvenir à cette fin, la Fédération s'engage à respecter et à faire respecter toutes les clauses ci-haut mentionnées.

Article II.—Pour être admis dans la Fédération, il faut être domicilié dans la ville de Thetford Mines ou dans la banlieue, être journalier ou salarié, être enfin recommandé par un des membres actifs. Toute personne faisant partie de quelque association internationale ouvrière ne pourra, pour aucune considération, faire partie de l'association.

Article V.—D'un autre côté, la Fédération, pour venir en aide à ses membres qui sont dans l'indigence et qui demandent l'assistance, pourra

1o — Prélever une souscription volontaire.

2o — Un comité composé de un ou de deux membres sera chargé de s'enquérir de la position dans laquelle se trouve un confrère, et devra faire rapport au bureau de direction, lequel

3o — Fournira au contribuable la valeur du montant souscrit, ou en marchandises ou en argent, suivant le cas requis.

4o — Tout membre malade, dont la cause est due à sa mauvaise conduite ou par suite d'un usage immodéré de boissons, ne pourra réclamer l'assistance de la Fédération.

5o — Tout travailleur sans travail pourra présenter son application au bureau de direction, lequel fera son possible pour lui trouver de l'ouvrage.

6o — Un comité de un ou de plusieurs membres sera formé pour s'enquérir des difficultés qui pourraient survenir entre un ou plusieurs membres, pour concilier le ou les différents.

La première élection composa la direction comme suit: MM. J.-H. Lessard, président; Thomas Grégoire, vice-président; Joseph Bourque, secrétaire; J. Roberge, trésorier.

Auditeurs: MM. Oliva Dussault et Roméo Lemieux. Directeurs: MM. Télesphore Roy, Oliva Dussault, Jos. Laverdière, Léonce Dostie, Georges Fillion, Thomas Loignon, Jules Létourneau, Léonidas Côté, Pierre Roy, Joseph Turcotte, Joseph Gagné et Ed. Lemieux.

Il fut immédiatement décidé de fonder un magasin coopératif qui fut ouvert le 2 novembre, sous la direction de M. C.-S. Vaillancourt, comme gérant.

Le bureau des directeurs-syndics du nouveau magasin se composa comme suit: MM. Thomas Grégoire, président; J.-H. Lessard, secrétaire-trésorier; Télesphore Roy, Joseph Gagné et Joseph Laverdière.

Ce magasin n'eut pas le succès qu'on était en droit d'en attendre, et à peine deux ans après l'actif fut racheté par quelques citoyens pour enfin disparaître complètement en 1917; M. Arthur Gagnon en fut le dernier gérant.

— 1910 —

L'année 1910 marque dans l'histoire de Thetford le commencement d'une période d'activité extraordinaire; les événements, à partir de cette date, se succédèrent avec une telle rapidité et en si grand nombre qu'il faudrait écrire des volumes pour en raconter les détails par le menu; aussi, nous contenterons-nous de donner les principales dates et les principaux faits qui ont joué un rôle quelconque dans la marche du progrès de notre cité.

Au cours d'une séance du conseil municipal, en avril 1910, il fut décidé d'envoyer une délégation auprès du gouvernement, en vue d'empêcher que les compagnies minières aient exemption de taxes après juillet 1910.

Le mois de juin vit de grandes fêtes à Thetford Mines, lors des noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé J.-G. Goudreau, curé de St-Alphonse; des fêtes grandioses avaient été préparées à cette occasion, et la journée du 26 juin 1910 fut une journée qui restera gravée longtemps dans l'esprit des citoyens de Thetford.

Chacun avait rivalisé de zèle dans la préparation du programme, en vue de fêter dignement le pasteur si dévoué que fut le curé J.-G. Goudreau. De magnifiques cadeaux lui furent présentés et Dieu sait avec quelle sincérité de coeur les paroissiens de Thetford formaient des voeux pour leur vénéré curé.

En juin 1910, le conseil municipal envoyait un représentant à Sherbrooke, en vue de se renseigner sur la construction d'un marché public. Les travaux d'aqueduc allaient bon train et il était question de l'achat du magasin de M. Jos. Demers, situé coin des rues Notre-Dame et St-Joseph, pour en faire l'Hôtel-de-Ville.

Le 1er juillet 1910, M. Alfred Gagnon vendait à la Banque de Montréal la propriété qu'il détenait et qui était alors occupée par le restaurant de M. E. Hébert et M. A. Sévigny, barbier.

C'est le 8 juillet 1910, que M. B. J. Bennett, alors gérant

de l'Amalgamated Asbestos, faisait l'acquisition du premier auto à Thetford Mines.

Le 10 septembre 1910 fut un échec pour le conseil municipal, en vue de l'adoption d'un projet pour un emprunt à l'effet d'établir un marché public. Ce projet fut battu par 26 voix de majorité.

Une autre importante question fut décidée en septembre de cette année: il s'agissait d'un différend qui s'était élevé entre M. A. S. Johnson, de la Johnson Asbestos, et M. Simoneau, propriétaire de l'hôtel du même nom, concernant le droit de propriété du terrain qu'occupe aujourd'hui l'Hôpital St-Joseph; cette question fut réglée à l'amiable.

C'est en septembre 1910 que le conseil municipal décida de donner des noms officiels aux rues; on allait savoir, enfin, sur quelle rue nous nous trouvions propriétaires et, en octobre de la même année, une forte épidémie de fièvre typhoïde causa plusieurs morts.

C'est aussi au cours d'octobre 1910 que la ville fit l'acquisition d'un concasseur, en vue de la réparation des rues, et que commença le travail de macadam de la rue Notre-Dame. Dans le même mois, une nouvelle industrie s'ouvrait à Thetford Mines, une manufacture de portes et chassis, propriété de M. Jos. Daigle, et située dans la partie appelée aujourd'hui paroisse St-Maurice.

QUELQUES NOTES

Le 4 juillet 1910, mariage de M. Eusèbe LaRose avec Mlle Marie Turcotte.

Le 5 juillet, mariage de M. Emile Marcoux avec Mlle P. Payeur.

* * *

Nous possédons peu de détails concernant les activités, soit au conseil municipal, soit dans nos mines, au cours des années 1912 et 1913. Nous savons, cependant, que Thetford subit plusieurs améliorations au cours de ces deux années, mais d'une importance plutôt de détail.

Cependant, nous ne pouvons passer sous silence l'importante mesure adoptée par notre ville, en 1913, et dont voici les détails:

On se rappelle que, le 27 février 1908, le conseil municipal adoptait un règlement prohibant la vente des liqueurs enivrantes dans les limites de la ville, et cette sage mesure, tout à l'honneur des membres du conseil du temps, eut pour effet qu'une lutte serrée de la part des amis de l'alcool était faite dans les élections municipales aux candidats qui se déclaraient en faveur du règlement prohibitif, et plus d'une mesure importante furent négligées pour faire face à la tempête des "humides".

Or, en mai 1913, les citoyens décidèrent, par un referendum, de placer la ville de Thetford sous le régime de la loi Scott, et cette mesure de progrès fut adoptée avec une forte majorité, malgré une lutte terrible; elle fut sanctionnée le 20 mai 1913. Il y a donc 21 ans que nous sommes sous le régime de prohibition et 16 ans sous le régime de la loi Scott.

En décembre 1913, la compagnie hydraulique St-François demandait à la ville l'autorisation de planter ses poteaux le long des rues; ce à quoi la ville consentit en échange d'un courant électrique pour éclairer 200 lampes de 100 watts.

—1914 —

L'année 1914 débuta par un incendie qui consuma la maison de M. Alcide Turgeon, au cours de janvier.

En mai de la même année, la Banque Nationale ouvrait une succursale en notre ville, et M. J.-A. Trottier, alors premier comptable à la Jacob Asbestos Company, en fut nommé le gérant.

Plusieurs de nos lecteurs se rappelleront d'un directeur du collège de cette ville, dont le décès survenu le 18 juin causa une profonde émotion à Thetford Mines, car il jouissait de l'estime générale, aussi bien des élèves que des parents: nous avons nommé le Rév. Frère Godfroy.

Grande fut la consternation où fut plongée notre population, en apprenant la nouvelle de la déclaration de la guerre, au

commencement d'août, et plusieurs mères regardaient déjà avec anxiété le jeune homme qui bientôt peut-être allait être appelé à porter les armes et à mourir sur les champs de bataille d'Europe.

Le 10 septembre, l'entrepreneur, M. Goff, obtenait le contrat et commençait immédiatement les travaux pour la construction d'une passerelle au-dessus de la rue Notre-Dame, à la Bell Asbestos.

Le 14 septembre, fut le jour d'un grand geste patriotique des dames et jeunes filles de cette ville, puisque c'est ce jour-là que fut fondée une association ayant pour but la confection d'objects divers pour les soldats. La présidente choisie fut l'épouse de notre dévoué député au fédéral, Madame L.-T. Pacaud.

A l'ouverture des classes, en septembre 1914, la commission scolaire de Thetford admettait au collège des Frères 380 élèves, grâce à l'espace supplémentaire que donnait l'aile nouvelle du collège qui venait d'être terminée.

L'hiver s'annonçait devoir être très rigoureux et déjà des misères étaient prévues, du fait que 50% environ des opérations minières avaient été suspendues à cause de la guerre qui enlevait plusieurs marchés pour la vente de nos produits miniers, et en décembre 1914 un groupe de dames généreuses organisèrent une fête spéciale pour les enfants pauvres, pour Noël, afin de procurer à ces petits déshérités un peu de joie en ce grand jour de la naissance du Sauveur.

C'est aussi en décembre 1914 que fut terminée la salle du collège pour les représentations publiques, située au troisième étage.

QUELQUES NOTES

Le 20 juillet 1914, décès de deux vieux citoyens de Thetford: MM. Gualbert Genest, âgé de 76 ans, et J.-B. Hébert, âgé de 68 ans.

— 1915 —

Grande était la joie de notre population, en mars 1915, en apprenant la nouvelle qu'une manufacture de produits d'amiante

devait venir s'établir en notre ville, dans la bâtisse occupée par le moulin de M. J.-S. Hébert, rue Mailhot; malheureusement, ce canard est mort dans l'oeuf avant l'éclosion.

Le 25 mars, un nouveau magasin de quincaillerie ouvrait ses portes, ayant comme propriétaire un jeune homme actif de notre ville, M. Willie Aubert.

Dès le début d'avril, l'activité renaissait en notre ville, due aux travaux d'agrandissement du moulin de la mine King et aux changements nécessités à la mine Bennett-Martin, pour remplacer l'emploi de la vapeur par l'électricité pour actionner les machineries.

Au 1er mai, un magasin de chaussures s'ouvrait en notre ville, ayant comme propriétaire M. Ernest Brousseau.

C'est le 17 juin 1915 que le journal *Le Canadien* publia son premier numéro et remplaçait lé journal *Le Mineur,* ayant comme rédacteur M. Roméo DeVarennes, que plusieurs citoyens de cette ville ont pu maintes fois applaudir dans ses représentations théâtrales.

Le 27 juin, Thetford recevait la visite distinguée de Mgr Paul-Eugène Roy, venu ici pour la confirmation.

Le 10 juillet 1915 fut une journée de deuil pour plusieurs familles de notre ville, alors que, dans un éboulis qui se produisit dans un puits de l'Asbestos Corporation, deux ouvriers, MM. Onil Poirier et Alfred Létourneau, furent tués et qu'un troisième, M. Alfred Côté, fut gravement blessé.

Un noble geste était fait par les employés de la Bell Asbestos, en juillet de cette année, en donnant quelques heures de leur temps pour le fonds patriotique destiné à venir en aide aux familles des soldats. Le montant ainsi versé fut de $417.54.

Le 22 août, M. le curé J.-G. Goudreau bénissait un magnifique Calvaire dû à la générosité des citoyens de Thetford, et dans le même mois, sous la surveillance de l'ingénieur Tremblay, de Sherbrooke, la ville commençait les travaux de construction d'un réservoir pour l'aqueduc, d'une capacité de 12,000,000 gallons d'eau. C'est aussi au cours de ce mois que les employés de l'Asbestos Corporation rivalisèrent de générosité avec leurs



SOCIETE PHILHARMONIQUE DE THETFORD MINES.—1ère rangée, **de gauche à droite: James R. Mole, directeur et professeur, Willie** Baker, Alphonse Roy, Willie Grondin, Joseph Roy, Georges Beaudoin, Ovila Lagueux, Albert Laliberté, Wilfrid Fradette. — 2ème rangée. de gauche à droite: Jim. Byrns, Arthur Dupont, Edouard Gamache, Lucien Lemieux, Léopold Duquet, Edmond Roy, Emilius Beaudoin. — 3ème rangée, de gauche à droite: Louis Donavan, Alphonse Lacroix. Oscar Boivin, Philippe Camiré, Wilfrid Charest, Maurice Emond, Roméo Tousignant. Gérard Donavan, Joseph Gilabert, Ovila Morin.

confrères de la mine Bell Asbestos, en versant au fonds patriotique un montant de $905.05, produit de quelques heures de travail données par chacun des hommes.

C'est en septembre que le conseil municipal de Thetford Mines décida de poser un compteur sur les limites de la cité, en vue de la vente de l'eau à la municipalité Village d'Amiante, à raison de 15 sous les 1000 gallons.

Un de nos contremaîtres de Thetford nous quittait avec sa famille, en septembre, pour aller demeurer à Cedar Rapids: M. W. C. Bean, gérant de la Continental Heat & Light Co.

A la fin de septembre 1915, le recensement nous apprenait que notre ville comptait une population de 6,000 âmes.

En octobre, Son Honneur le maire Ernest Carreau, N.P., et l'échevin Pharo proposaient au conseil municipal un projet à l'effet d'utiliser les pouvoirs d'eau de notre aqueduc pour développer l'électricité nécessaire pour éclairer les rues et les édifices publics; ce projet, comme bien d'autres, n'eut jamais de suite.

Le 18 octobre fut une date néfaste de cette année, puisqu'elle marqua la déclaration d'une grève générale dans nos mines, en vue de l'obtention d'une augmentation de salaire. Les esprits avaient été échauffés par deux Russes, du nom de Nicolas Kachook et John Chaprun, qui lancèrent en même temps l'idée de la fondation d'une union ouvrière affiliée au Conseil Central des Métiers et du Travail, et le 27 octobre cette union était fondée en notre ville par un envoyé spécial de Montréal, nommé Martel.

Le 1er novembre, Mgr Paul-Eugène Roy, au cours d'une assemblée publique tenue à la salle du collège, fondait l'Union Catholique des Ouvriers Mineurs en Amiante, à Thetford Mines; M. l'abbé Théo. Proulx en fut le premier aumônier et M. Majorique Rousseau en fut le premier président.

Le 3 novembre marqua l'ouverture d'une buanderie située sur la rue St-Alphonse; c'était la deuxième tentative qui n'eut guère plus de succès que la première.

QUELQUES NOTES

En avril 1915, décédaient M. Philias Chamberland, gérant

local de la compagnie Singer Sewing Machine, et M. Alexandre Filion, tous deux vieux citoyens de Thetford, jouissant de l'estime générale de la population.

— 1916 —

En février 1916, le conseil municipal prit la louable initiative d'acheter des arbres pour être plantés par les contribuables sur leurs propriétés. Le conseil municipal s'engageait à payer 50% du coût d'achat et de diriger les travaux de plantation, en vue d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Le 3 mars 1916, Thetford était à l'honneur dans le Canada, parce que toute la presse canadienne vantait l'admirable fait d'armes de deux enfants de la paroisse St-Maurice, MM. Joseph Racine et Emile Poirier, qui, sous le nez des Boches, coupaient un enchevêtrement de fils barbelés qui permit d'enlever une position importante à l'ennemi.

C'est le 6 avril 1916 que le conseil municipal adoptait le règlement décrétant la fermeture des magasins à sept heures du soir, excepté les samedis et veilles des fêtes.

Le 7 mai 1916, le comté de Mégantic apprenait la démission de M. Jos. Demers à la charge de député de ce comté, et M. L. Lapierre fut choisi par le parti libéral comme adversaire du candidat conservateur, M. Ernest Carreau, N.P.

Au cours de la campagne électorale, Thetford eut l'avantage d'entendre, ici, dans des discours politiques, Sir Lomer Gouin et l'honorable W. G. Mitchell. M. Lauréat Lapierre fut élu avec une majorité de 1,520 voix.

Un nouveau magasin ouvrit ses portes en mai 1916, avec M. C.-J. Cid comme propriétaire.

Le 3 août, la population de Thetford est encore mise en haleine par la déclaration d'une grève qui se termina le 24 août seulement.

Le 13 septembre, la population de notre ville était jetée dans la consternation par un malheureux accident survenu alors qu'en allumant un poêle avec du pétrole une explosion se produisait, et Madame Jos. Malenfant fut mortellement brûlée.

Septembre vit aussi le commencement des travaux pour la reconstruction de la Fonderie de Thetford.

Le conseil municipal jubilait en octobre 1916, alors qu'il apprenait que le Conseil Privé maintenait le jugement prononcé par le juge Pouliot, à Arthabaska, dans la cause de l'Amalgamated Asbestos Corporation contre la Cité de Thetford, relativement aux taxes spéciales chargées aux compagnies minières.

QUELQUES NOTES

Le 20 février 1916, un vieux citoyen de Thetford décédait, M. Benjamin Ainsley, âgé de 61 ans; et le 21 juin, Thetford perdait encore un autre vieux citoyen dans la personne de M. Godfroy Bellavance, boulanger, décédé à l'âge de 63 ans.

— 1917 —

Au cours des élections municipales qui furent tenues le 2 février 1917, M. Ernest Carreau, N.P., obtenait une majorité de 133 voix sur son adversaire à la mairie, M. Alphonse Blais. Les échevins André Ouellet, Hilaire Bourret et Ernest Poirier furent élus à ce même scrutin.

A la séance du 22 février, le conseil municipal décidait de finir le haut de la bâtisse du marché pour en faire une salle publique.

A la séance du 8 mars, le conseil municipal adoptait un règlement d'emprunt de $50,000 pour la continuation des travaux du troisième réservoir. A cette même séance, le conseil offrit aux contribuables de cultiver une partie des terrains possédés par la ville et situés dans le quatrième rang; en plus d'accorder le terrain gratuitement, la ville se chargeait du labourage; cette mesure fut grandement appréciée des contribuables.

Le 20 mars, l'émotion étreignait le coeur des paroissiens de St-Alphonse comme si un grand malheur les menaçait: c'était le jour où M. le curé J.-G. Goudreau partait pour subir un traitement à l'Hôpital St-François d'Assise, de Québec. Les

pressentiments étaient malheureusement trop fondés, car un mois après, soit le 19 avril, nous avions la douleur d'apprendre la mort de ce vénérable curé, décédé à l'âge de 57 ans. Les funérailles eurent lieu à St-Alphonse de Thetford, le 24 avril, et Thetford fut là témoin de cérémonies aussi grandioses que lugubres, aussi solennelles et triomphales, quant au déploiement extérieur, que tristes et pénibles quant à l'impression de peine et de regrets peinte sur toutes les figures. Les paroissiens de Thetford venaient de perdre celui qui avait été tout à tous. Heureusement, la Providence eut pitié de la désolation où nous avait plongés la mort de ce vénérable pasteur, et elle nous favorisa d'un successeur dont la renommée dans le diocèse de Québec avait déjà été portée à la connaissance des citoyens de Thetford, surtout à l'occasion de ses luttes pour la tempérance, alors qu'il était missionnaire diocésain: nous avons nommé M. l'abbé G. Sauvageau, que les autorités venaient de nommer curé de la paroisse St-Alphonse. Notre nouveau curé arriva à Thetford Mines le 1er mai, et il fut l'objet d'une réception grandiose de la part des paroissiens de St-Alphonse.

Le 3 mai 1917, le conseil municipal décidait de placer un marbre commémoratif de M. le curé Goudreau dans l'église de St-Alphonse.

Le 15 mai, un autre départ qui cause beaucoup de chagrin aux paroissiens de St-Alphonse fut celui de M. l'abbé J.-Ulric Martel, vicaire, que Son Eminence le Cardinal venait de nommer au poste de curé de la nouvelle paroisse St-Joseph de Coleraine.

Des fêtes grandioses eurent lieu en notre paroisse le 3 juin, à l'occasion de la première messe de M. l'abbé Alphonse Auclair, un enfant de la paroisse, ordonné la veille, à Québec, par Son Eminence le Cardinal Bégin.

Le 24 juin, grand ralliement à l'occasion de la fête patronale des Canadiens-Français, à la place du marché, où 5,000 personnes assistaient à une assemblée anti-conscriptionniste.

Le 10 juillet, un autre décès jetait la consternation dans notre ville: c'était celui de M. l'abbé J.-E.-Théodule Proulx, chapelain de l'Hôpital St-Joseph et de l'Union Catholique des Mineurs

d'Amiante. Les funérailles eurent lieu le 13, à l'église St-Maurice, et les restes de ce zélé ami des ouvriers reposent maintenant dans le cimetière de la paroisse St-Maurice.

Au mois d'août 1917, la Banque Nationale déménage ses bureaux dans l'édifice de M. Alphonse Beaudoin, situé sur la rue Notre-Dame.

QUELQUES NOTES

Le 11 février, décès de M. Léo Gingras, âgé de 56 ans.

Le 19 juillet, décès d'un des vieux citoyens de Thetford, M. Michel Fortier, à l'âge de 79 ans.

Le 6 août, décès de l'épouse d'un marguillier, Mme Nazaire Fugère, à l'âge de 53 ans.

Le 13 août, décès de Mme Marie-Louise Roy, épouse d'un des maires de Thetford Mines, Mme Dr Eugène Lacerte, à l'âge de 42 ans.

— 1918 —

C'est en avril 1918 que la fameuse mesure de l'avance de l'heure fut mise en force à Thetford Mines; cette mesure peut avoir bien des avantages, mais elle a aussi bien des inconvénients, surtout dans un cas comme celui de Thetford, alors que les autorités religieuses décidèrent de ne pas avancer l'heure, ni pour les offices religieux, ni pour les classes; de sorte qu'il nous fallait avoir l'heure avancée pour le travail, pour les chemins de fer, les transactions de banques ou autres, et l'heure solaire pour les offices religieux et pour les classes. Cette mesure, dans ces conditions, fut très impopulaire, et c'est probablement la raison pour laquelle elle ne fut jamais remise en vigueur.

Le 23 avril, la population de la paroisse St-Alphonse assistait en grand nombre à un service anniversaire solennel, pour le repos de l'âme de feu M. le curé J.-G. Goudreau.

Le 12 mai, de grandioses cérémonies avaient lieu dans la paroisse St-Maurice, alors que Son Eminence le Cardinal Bégin vint présider à la bénédiction de l'église et des orgues de cette paroisse.

Le 19 juin, à la suite d'une grande publicité faite par la voix des journaux, et surtout grâce à l'esprit de patriotisme qui animait nos concitoyens, il y avait grand ralliement patriotique, à la station du chemin de fer Québec Central, à l'occasion du passage d'un train spécial affecté au transport des fameux héros de Verdun, surnommés "Les Diables Bleus". La population était massée, tout le long du chemin de fer, et une distribution fut faite à ces braves militaires: fleurs, cigares, cigarettes, bonbons et une foule de souvenirs de toutes sortes. On évalua à plus de 5,000 personnes la foule massée aux abords du train pour saluer nos cousins d'outre-mer.

Le 25 juillet, un malheureux accident se produisait en notre ville, alors que M. France Breton fut tué par un train du Québec Central; la victime de cet accident était à son travail au compte de la mine King. Il était âgé de 50 ans.

C'est en septembre de cette même année que M. Camille Duguay arriva à Thetford Mines et prit charge de la rédaction du seul journal local alors existant, *Le Canadien*.

Un de nos plus distingués concitoyens fut à l'honneur au cours du mois de septembre, alors qu'il fut nommé gouverneur du Collège des Médecins: j'ai nommé M. le Dr Eugène Lacerte.

Le 30 septembre de la même année, la population de Thetford, et tout spécialement de la paroisse St-Maurice, fut plongée dans la consternation par un malheureux incendie qui détruisit de fond en comble la résidence de M. Grenier, où deux jeunes filles perdirent la vie: Mlle Diana Grenier, 19 ans, et sa nièce, Mlle Vachon, âgée de 8 ans.

C'est en octobre de cette année, que sévit l'épidémie de grippe espagnole ou l'influenza qui valut à l'année 1918 le qualificatif de "la terrible année".

Comme dans la fable de LaFontaine, "ils n'en mouraient pas tous, mais tous en étaient frappés..."

Pendant près d'un mois, l'air retentissait continuellement de glas funèbre et, à chaque heure, nous apprenions un nouveau décès; la paroisse St-Alphonse comptait 63 décès d'adultes et 35 décès d'enfants, alors que la paroisse St-Maurice comptait

22 décès d'adultes et 4 d'enfants. Un hôpital d'urgence avait été aménagé dans les salles du premier étage du collège, et un groupe d'étudiants en médecine de l'université de Québec eurent la générosité de venir prêter main forte à notre corps médical qui se dépensa sans compter, le jour et la nuit, au risque de leur propre vie.

Le 8 octobre, décédait l'épouse de M. l'avocat Sam. Deschamps, à l'âge de 38 ans.

Le mois de novembre, qui, d'ordinaire est considéré comme devant être le mois le plus triste de l'année, puisqu'il est le mois dit des morts, fut, cependant, le mois qui apporta le plus de joie à Thetford Mines en l'année 1918, puisque ce mois marqua la fin des hostilités de la grande guerre mondiale et, en même temps, le contrôle et la fin de l'épidémie de grippe espagnole qui avait jeté tant de deuils dans Thetford.

Mais, par contre, c'est aussi en novembre de cette année que nous avons eu le regret de voir partir un de nos dévoués vicaires de la paroisse St-Alphonse, M. l'abbé G. Julien, nommé curé à St-Adrien d'Irlande.

A l'occasion de son départ, un groupe de citoyens de la paroisse St-Alphonse se réunirent à la salle du collège et lui offrirent, en même temps que leurs voeux, une magnifique bourse contenant la jolie somme de $520.00.

Le premier jour de dédcembre fut le jour de l'arrivée, dans la paroisse St-Alphonse, de celui qui pendant près de dix ans devait faire preuve de tant de zèle auprès de nos concitoyens: j'ai nommé M. l'abbé Eusèbe Labbé.

NOTE

C'est le 27 janvier de cette année 1918, que décédait à Thetford un des premiers pionniers de notre ville, M. Théodore Dumais, âgé de 81 ans.

— 1919 —

En janvier 1919, monsieur le curé G. Sauvageau fit une agréable et délicate surprise à ses paroissiens en faisant placer

au mur intérieur de l'église un marbre commémoratif du regretté curé J.-G. Goudreau.

Au cours d'une séance du conseil municipal en date du 12 février, séance très orageuse, M. le notaire Morisset, qui occupait la charge de secrétaire municipal, fut remercié de ses services sous prétexte d'économie et les deux charges de secrétaire et de trésorier furent confiées à monsieur J.-A. Dubuc, qui occupait déjà la charge de trésorier.

Une mort qui causa une grande émotion en notre ville où il comptait tant d'admirateurs, fut celle de Sir Wilfrid Laurier, décédé le 17 février 1919. Plusieurs de nos concitoyens se rappelaient avoir vu ce grand homme d'Etat qui avait bien voulu nous faire l'honneur de venir adresser la parole en notre ville au cours d'une campagne électorale.

C'est aussi au cours du mois de février de cette même année que notre chef de fanfare, M. Louis Vallières, nous quittait pour aller demeurer à Victoriaville.

Le 1er avril, un grand concert sacré était donné dans l'église St-Alphonse par le grand ténor canadien M. Paul Dufault, accompagné de MM. Emile Taranto, Alfred Carrier, organiste, et Camille Duguay.

Le 23 avril de cette année, un des vicaires de la paroisse St-Alphonse, M. l'abbé F. Belleau, était nommé aumônier de l'Union Nationale des Mineurs d'Amiante et de l'Hôpital St-Joseph de cette ville.

En mai 1919 MM. Greenblatt et Mac Weinstein font l'acquisition de la propriété de M. le Dr O. Cyr, située sur la rue St-Alphonse, à l'extrémité nord.

Au cours de ce mois de mai, notre député au gouvernement provincial, M. L. Lapierre, obtenait de substantiels octrois pour le macadamisage de la route nationale Sherbrooke-Thetford-Lévis, pour la section située dans le comté de Mégantic. En plus d'aider puissamment au développement de notre centre, ces octrois furent une heureuse manne pour les journaliers de la région qui y trouvèrent du travail alors que la dépression d'après-



Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

HOSPICE ET COUVENT DE SAINT-ALPHONSE DE THETFORD
Sous la direction des Révérendes Soeurs de la Charité.

guerre sur les marchés commençait à se faire sentir et que l'ouvrage se faisait rare dans la région.

Au cours d'une assemblée du conseil municipal, en date du 8 mai de cette année, une résolution fut passée à l'effet de demander à la Cie de Téléphone Bell et à la Cie Electrique de Thetford d'enfouir leurs fils dans des tuyaux souterrains avant que commence la réfaction de la rue Notre-Dame en ciment. Ces compagnies prétendirent alors que la chose serait trop dispendieuse pour elles et que cette mesure n'était aucunement comprise dans leur entente en venant à Thetford et que, d'ailleurs, ce serait peu pratique puisque, pour les réparations souvent nécessaires, le pavage de la rue devrait être brisé chaque fois et serait peut-être une cause de grandes difficultés fort préjudiciables aux intérêts de la ville aussi bien que des citoyens, advenant le cas d'un trouble difficile à localiser.

En juin, la population de Thetford, et du comté de Mégantic en général, donnait un beau témoignage de confiance à notre député, M. L. Lapierre, en le réélisant par acclamation.

Grande agitation en notre ville au cours du mois de juin de l'année 1919 alors que les citoyens attendirent parler que le chemin de fer Québec Central allait changer son parcours et que la station serait placée dans le Parc Bellevue; mais, comme bien d'autres canards, celui-ci eut vite les ailes coupées... et la chose n'est encore qu'à l'état de projet et à réalisation problématique.

La fête St-Jean-Baptiste (24 juin) fut remise au dimanche et fut fêtée d'une manière grandiose; des orateurs distingués se firent entendre à cette occasion: M. l'abbé Fernand Belleau, MM. les députés L. Lapierre et L. Pacaud, et M. Hector Laferté, député de Drummond.

Le 28 juin avait lieu une magnifique et impressionnante fête paroissiale alors que fut béni un monument au Sacré-Coeur, érigé dans le parterre en face du collège St-Alphonse.

Le 19 juillet fut une journée mémorable pour la population de Thetford alors que cette journée fut marquée par une grande fête patriotique organisée pour commémorer l'armistice.

Les 26 et 28 juillet furent des jours d'animation en notre

ville, ces deux jours étant des jours de votation en vue d'accepter ou de rejeter un projet d'emprunt de $85,000.00 pour les travaux de réfaction de la rue Notre-Dame en ciment; le projet fut battu.

Au début du mois d'août, M. le Dr Alex. Sirois venait s'établir en notre ville; il ouvrit son bureau dans l'édifice Alp. Beaudoin.

Au cours de ce même mois, nous perdions un de nos estimés concitoyens dans la personne de M. l'avocat Sam. Deschamps qui nous quittait pour aller demeurer à Québec; et au cours du mois de septembre, la chorale St-Alphonse perdait une de ses meilleures voix alors que M. Edmond Boucher nous quittait pour aller demeurer à Boston pour y étudier le chant.

En septembre, pour besoin d'agrandissement et transport de leurs bureaux, les autorités de la mine King décidaient la fermeture du magasin King Cash Store et le stock d'épicerie était acheté par M. Alp. Hébert.

Le 23 août fut le jour où l'électricien en chef de la mine King, M. J.-A. Croteau, fit pour la première fois l'essai de la locomotion électrique pour le transport du minerai; l'expérience donna des résultats très satisfaisants, et il fut dès lors décidé de faire les changements nécessaires pour établir ce moyen de locomotion graduellement.

En octobre, un nouveau magasin ouvrait ses portes en notre ville, ayant comme propriétaires MM. Seidler & Schwartz; ce magasin était installé dans l'immeuble Chamberland.

C'est en décembre 1919 que le magasin A. Bourgault & Fils ouvrit ses portes à Thetford Mines et c'est le 9 décembre que s'ouvrait en notre ville l'établissement pour le travail du mica, dans le local au-dessus du marché.

QUELQUES NOTES

Le 15 février 1919 décédait Mme Jean Noël.

Le 26 juin 1919 avait lieu le mariage de M. J.-A. Marcotte, fils de M. Josaphat Marcotte, de St-Georges de Windsor, avec

Mlle Rachel Beaudoin, fille de M. P.-E. Beaudoin, marchand général de notre ville.

— 1920 —

Le 11 janvier 1920 fut une journée qui garda toujours un cachet mystérieux pour la majeure partie de la population. C'était un dimanche, vers les 10.30 heures de l'avant-midi, un train spécial arrivait de Sherbrooke et une foule considérable de voyageurs, venant de toutes les stations intermédiaires, en débarquèrent et se rendirent processionnellement à l'église de St-Alphonse, où une messe spéciale était dite pour eux à 11 heures.

Dans l'après-midi, cet important groupe, uni à quelques centaines de citoyens de Thetford, se rendaient à la salle du collège; après leur entrée, toutes les issues du collège étaient sous clef, les fenêtres avaient été voilées et cette foule n'en sortit que vers les six heures du soir, pour y revenir à 7.30 heures et ne la quitter que passé minuit. C'était la fondation du Conseil 2088 des Chevaliers de Colomb de Thetford Mines: 120 membres avaient été initiés. Le premier Grand Chevalier de ce Conseil fut M. Gabriel-T. Taschereau, avocat.

Le 19 janvier, ouverture de la Crèmerie Moderne, propriété de M. Louis Gilbert, et ouverture d'un bureau pour la vente de charbon, par M. Jos. Rousseau, qui venait de quitter son emploi à l'Asbestos Corporation.

C'est aussi en janvier 1920 que MM. les gérants J. D. Sharp, G.-R. Smith, B. J. Bennett, A. S. Johnson répondaient, par lettre, aux souhaits que leur avaient présentés leurs ouvriers par l'intermédiaire de l'Union Nationale des Mineurs d'Amiante.

Le 24 mars, le magasin de meubles situé coin des rues Notre-Dame et Dumais, propriété de M. L.-H. Huard, changea de propriétaire et devint le magasin Lafontaine Enrg., avec M. Jos. Lafontaine comme gérant.

C'est aussi en mars de cette année que M. l'avocat J.-Arthur Girouard fut choisi comme aviseur légal pour le conseil municipal de la cité.

En avril, notre député au provincial, M. L. Lapierre, obtenait $100,000 du gouvernement provincial, à être employées dans notre ville pour la construction de logements ouvriers.

Cette mesure de logements ouvriers fit naître un projet dans l'esprit des autorités de la Bell Asbestos qui fit des propositions au conseil municipal en vue de l'obtention d'un certain montant d'emprunt, pour la construction d'une rue complète, sur un de leurs remblais (dump). Les ouvriers, par la voix de l'U.N.M.A., protestèrent auprès du conseil municipal et cet emprunt fut refusé.

Le 11 avril, les ouvriers de Thetford perdaient un de leurs meilleurs amis dans la personne de M. H. E. Peters, secrétaire et directeur de la Bennett-Martin Asbestos & Chrome Mine Company, décédé après une longue maladie; les funérailles furent des plus solennelles et les ouvriers assistèrent en corps, drapeau de l'Union en tête du cortège.

Le 7 juin, M. John Cookson était nommé police provinciale, en remplacement de M. Jacques Rousseau, décédé.

Juillet vit l'ouverture de la Pharmacie Gagnon.

Au mois d'août, le théâtre Princess changeait de nom et de propriétaire: il devenait le théâtre Regent avec, comme propriétaires, MM. Sam. Daigneault et F.-X. Desrochers.

Les 18 et 20 septembre furent des journées de votation pour l'emprunt d'un montant de $13,000 pour l'achat d'un terrain devant servir pour un parc municipal; le projet obtint 19 voix de majorité seulement.

C'est en octobre qu'éclata la malheureuse grève aux mines King et Beaver, et dura cinq semaines, au cours desquelles de bien regrettables erreurs furent commises par les deux parties en cause.

Au début de novembre, le populaire propriétaire de la mine Bennett-Martin, M. B. J. Bennett, avait la douleur de perdre son frère, M. Freddy Bennett.

Au cours du mois de novembre, M. J.-Emile Gaucher ouvrait sa boutique de tailleur, et le mois de décembre vit l'ouverture du restaurant de M. Louis Lessard, dans sa nouvelle construction,

sur la rue Notre-Dame; et c'est aussi au cours de décembre de cette année que la Banque Nationale ouvrait un comptoir à St-Maurice.

QUELQUES NOTES

En février 1920 mourait Mme A. Bey, à l'hôpital de Québec.

En mars 1929 décédait l'épouse de M. Jos. Lemieux, un des fondateurs de la fonderie de Thetford, à l'âge de 73 ans.

Le 1er mai décédait M. Jacques Rousseau qui occupait, à Thetford, le poste de police provinciale.

Le 4 mai décédait Mme F. Lapierre, mère de notre député, M. L. Lapierre, et de MM. Ferdinand et Amédée Lapierre.

Le 23 juin, M. Eugène Larochelle épousait Mlle Berthe Beaudoin, et le 16 décembre de la même année M. le Dr A. Sirois épousait Mlle Jeanne Beaudoin.

— 1921 —

Le 2 janvier fut un jour de réjouissances pour quelques braves familles de notre ville: on y fêtait les noces d'or de mariage de M. et Mme Modeste Dion, une des premières familles arrivées à Thetford Mines.

Le 16 janvier, la Fonderie de Thetford perdait son gérant, M. Désiré Houde, décédé à l'âge de 59 ans; il était gérant depuis quatre ans.

En février, la charte de la cité de Thetford subissait un important amendement, nécessité par le progrès toujours croissant de notre ville et les circonstances qui en découlaient.

En mars, nous arrivait un nouvel avocat à Thetford dans la personne de M. L.-U. Talbot, dont la renommée à St-Joseph de Beauce était parvenue jusqu'à nous.

Au cours de ce même mois, M. l'abbé E.-J. Lockwell était nomm éaumônier de l'U.N.M.A., en remplacement de M. l'abbé Fernand Belleau, qui venait de nous quitter pour aller à Rome.

M. Nil Picard fit l'acquisition de la manufacture d'eaux gazeuses, propriété de M. A.-I. Turmel.

Par une décision prise par le conseil municipal, en date du 29 mars, la taxe d'eau fut augmentée de 25% en notre ville et, en avril, M. Salomon Hébert vendait l'Hôtel Central à M. Siméon Toussaint.

C'est le 19 avril que M. le Dr J.-A. Marcoux, de retour de New-York, où il avait suivi des cliniques spéciales, réouvrait son bureau à Thetford Mines.

Les 29 et 30 avril furent des jours plus heureux pour la votation du projet d'emprunt de $80,000 pour refaire les rues de la cité. Le projet fut adopté par 203 voix de majorité.

Le 20 mai, M. S. Bateman, paie-maître à l'Asbestos Corporation, était attaqué par un Autrichien du nom de Bonichuck, et le brigand fut tué d'un coup de pistolet; à la suite de l'enquête, M. S. Bateman fut exonéré de tout blâme.

Le 21 juillet, le garage Légaré subissait des dommages, évalués à $20,000, dans un incendie qui détruisit la bâtisse et cinq machines. C'est aussi au cours de juillet de la même année que M. Salomon Hébert se portait acquéreur de la propriété de M. Louis Roberge, située coin des rues Notre-Dame et St-Alphonse, pour y construire l'Hôtel Manoir Hébert.

Au mois d'août commençaient les travaux sur la rue Notre-Dame.

En octobre, un nouveau notaire, M. Antoine Dumais, ouvrait son bureau à Thetford Mines.

En novembre, M. l'abbé Fernand Belleau, de retour de Rome, reprenait ses fonctions d'aumônier de l'U.N.M.A.

En novembre, M. Joseph Bélanger ouvrait une manufacture pour réparations de meubles et vernissage de toutes sortes.

Le 1er décembre arrivait en notre ville M. le Dr Lucien Darche-optométriste.

C'est aussi au cours de décembre de cette année que notre populaire député au fédéral, M. L. Pacaud, était réélu par une majorité de 6977 voix sur son adversaire, M. le Dr Blondin, de Plessisville, qui perdait son dépôt.

L'année se termina par une regrettable affaire, au cours de laquelle nos ouvriers eurent des difficultés par trop bruyantes

avec les gérants de nos compagnies, et se portèrent à des actes de violence sur certains de ces messieurs, notamment M. J. D. Sharp.

QUELQUES NOTES

Le 20 mars, décès d'un des vieux citoyens de Thetford, M. Napoléon Tanguay, âgé de 61 ans.

Le 12 mai, décès de M. Narcisse Savoie, âgé de 67 ans.

Le 26 août, décès, à St-Maurice, de Mme Alfred Poirier, âgée de 72 ans, et en novembre, décès de l'épouse d'un de nos populaires marchands, Mme Alfred Bourgault.

— 1922 —

Le 1er janvier 1922 fut le jour d'ouverture de l'hôtel Manoir Hébert. C'est aussi au cours de ce mois que notre estimé concitoyen, Mtre Arthur Girouard, fut nommé Conseil du Roi et que M. Pierre Veilleux commença les opérations à sa manufacture de portes et chassis qu'il avait louée de M. Salomon Hébert.

Le mois de janvier 1922 marqua aussi le départ de M. Camille Duguay, rédacteur au journal *Le Canadien;* il fut remplacé à cette charge par M. Cléophas Adams, alors secrétaire de l'union ouvrière de Thetford et que les ouvriers avaient eu maintes fois l'occasion de voir à l'oeuvre, soit pour les représenter dans les congrès ouvriers ou dans les délégations, ayant pour but de défendre les intérêts ouvriers auprès des contremaîtres ou auprès des autorités gouvernementales.

Le 2 mars, M. B. J. Bennett était de nouveau plongé dans le deuil par la mort d'un autre frère, M. W. H. Bennett, décédé à New-York, et dont les funérailles eurent lieu à l'église de St-Alphonse de Thetford le 6 mars.

Le 21 février, la population de Thetford en général était plongée dans le deuil par la mort d'un des principaux gérants de nos mines et qui fut en même temps représentant du comté de Mégantic à l'Assemblée législative de 1897 à 1909: nous avons nommé l'honorable George R. Smith, décédé à l'âge de 62 ans.

Le 4 mai, un désastreux incendie détruisait l'établissement de M. Léonidas Dion et la maison voisine.

Le 23 mai, la paroisse St-Maurice, rendant hommage au zèle et au dévouement inlassable de son curé, fêtait les noces d'argent de M. l'abbé Théophile Houle.

C'est aussi au cours du mois de mai que fut fondée à Thetford Mines une institution appelée à rendre de grands services et qui, en réalité, sauva plusieurs vies: nous voulons parler de l'Ecole Maternelle qui, plus tard, devait être réunie au Dispensaire Antituberculeux, sous le nom de Ligue Antituberculeuse et de Puériculture du comté de Mégantic.

Le 18 juin, quoique bien éloigné des lacs et de tous cours d'eau tant soit peu considérables, Thetford était affecté, du moins dans les parties à proximité de la rivière, par une inondation qui causa des dommages considérables; cette inondation fut causée par des pluies torrentielles qui occasionnèrent la rupture d'un barrage. C'est au cours de cette inondation que les travaux de réparation commencés à la passerelle de la mine King furent démolis et que la majeure partie de la passerelle en fer fut abattue.

Le 2 juillet était la fête du souvenir pour Thetford Mines, et spécialement pour la paroisse St-Alphonse, car c'était le jour choisi pour le dévoilement du monument Goudreau érigé dans le parterre du collège.

Le 25 juillet, Thetford perdait de nouveau un de ses gérants de mines dans la personne de M. J.-D. Sharp, gérant de l'Asbestos Corporation.

C'est en septembre 1922 que l'Hôpital St-Joseph fit l'acquisition d'un Rayon X; c'était une appréciable amélioration qui rendit d'énormes services à nos malades et surtout à nos blessés.

En octobre, le comté de Mégantic faisait une lourde perte, puisque notre député, M. L.-D. Pacaud, donnait sa démission pour aller remplir la charge de secrétaire-général du Commissariat Canadien à Londres, Angleterre. Il avait été député de Mégantic pendant onze ans. Il fut remplacé à cette charge par le député actuel, M. Eusèbe Roberge.

— 1923 —

Le début de l'année 1923 vit une lutte municipale des plus contestées, alors que M. Jos. Landry, gérant du magasin de M. Alphonse Blais, se porta candidat adversaire de M. L.-J.-L. Rousseau, à la charge de maire de la cité de Thetford Mines. M. Landry fut élu par 98 voix de majorité.

Le 8 mars avait lieu, à l'église de St-Alphonse, les imposantes funérailles d'un vieux et estimé citoyen de Thetford, M. Salomon Hébert, décédé le 5, des suites d'une opération.

Le 10 mars, M. J.-E.-A. Perreault ouvrait un magasin de quincaillerie.

Le 21 mars, une nombreuse délégation de citoyens de Thetford et de tous les endroits du comté de Mégantic se rendait auprès du premier ministre provincial, l'honorable Alexandre Taschereau, pour demander la nomination de notre député provincial, M. L. Lapierre, au poste de ministre du Travail.

Le 4 avril fut la fondation de la Ligue Antituberculeuse et de Puériculture du comté de Mégantic, et M. R.-P. Doucet, le populaire gérant de l'Asbestos Corporation, en fut nommé président.

Le 12 avril, grande sensation en notre ville en apprenant la nouvelle de la disparition de notre trésorier municipal, M. J.-A. Dubuc.

Le 2 juin, une de nos braves familles fêtait un anniversaire très rare: celui de soixante ans de mariage de vieux pionniers de Thetford, M. et Mme Antoine Lemieux.

Le 15 juin, un malheureux incendie détruisait le moulin de la mine King; cet incendie priva de travail un bon groupe d'ouvriers de Thetford aussi longtemps que le nouveau moulin, alors en construction, ne fut mis en opération.

Une fête, qui prit presque le caractère d'une fête paroissiale, eut lieu le 24 juin, alors que le Rév. Père J.-W. Vallières, rédemptoriste, fils d'un de nos plus braves citoyens de Thetford, M. J.-O. Vallières, chanta sa première grand'messe solennelle dans l'église de St-Alphonse.

Les 24 et 25 septembre Thetford recevait un distingué visiteur dans la personne de Mgr Hallé qui faisait la visite pastorale de la paroisse St-Maurice et St-Alphonse, Mgr Roy étant retenu à Québec pour cause de maladie.

Le 1er octobre, l'automobile de la Corporation de la cité de Thetford faisait des siennes et allait tout bêtement se lancer dans une vitrine du magasin J.-E. Marcoux Ltée.

C'est en octobre 1923 que fut ouvert, à Thetford, le bureau du Ministère des Mines, et notre estimé concitoyen, M. Eugène Larochelle, alors employé comme ingénieur civil à la Keasbey & Mattison, fut nommé contrôleur et percepteur des droits régaliens et inspecteur des mines en charge de ce bureau.

Le 12 décembre avait lieu la bénédiction solennelle du nouvel immeuble de la Banque Nationale, construit sur la rue Notre-Dame, en face du bureau de poste.

Le 28 décembre le garage Légaré était de nouveau détruit de fond en comble par un incendie.

QUELQUES NOTES

Le 14 avril, décès de Mme Pierre Payeur, née Agnès Ryan, à l'âge de 50 ans.

Le 22 avril, décès de M. Charles Cyr, ex-échevin de la cité de Thetford, à l'âge de 54 ans.

Le 2 mai décédait Mme James Lipsey, à l'âge de 53 ans.

Le 5 septembre décédait Mme W. Ryan, née Mary McMahon, à l'âge de 89 ans, la belle-mère de MM. Alphonse Blais, Jos.-O. Vallières, Jos. Rouseau et Pierre Payeur, de cette ville.

Le 12 septembre, décès de Mlle B. C. Bennett, soeur de M. B. J. Bennett, à l'âge de 53 ans.

Le 22 octobre, décès de M. Achille Therrien, à l'âge de 62 ans et 6 mois, père du Rév. Père Pierre-Célestin, assomptionniste.

Le 7 novembre, décès de M. J.-E. Bernard, marchand-tailleur, à l'âge de 45 ans, et le 15 novembre, décès de M. Jos. Comtois, beau-frère de M. J.-E. Bernard, qu'il suivit dans la tombe à huit jours d'intervalle.

— 1924 —

Le 8 janvier fut un jour de deuil pour le couvent de St-Alphonse, alors que la Rév. Soeur Ste-Elisabeth, née Agnès McInes, supérieure du couvent de St-Alphonse, décédait à l'âge de 57 ans.

Le 15 janvier, le garage O'Donnell-Morisset, construction en briques, situé sur la rue St-Alphonse, s'écroulait sous la pesanteur de la neige qui en recouvrait le toit.

Le 23 janvier, le bureau de poste de St-Maurice et la boutique de barbier de M. J. Corriveau, situés dans le même immeuble, étaient détruits par un incendie.

Le 3 février Mgr Bouffard, P.D., curé de St-Malo de Québec, présidait la bénédiction solennelle de la maison de l'Oeuvre de la Jeunesse.

Le 30 mars, bénédiction du nouveau garage Légaré, construit au même endroit que celui incendié au mois de décembre précédent.

Le 21 avril les travaux de restauration étaient commencés à l'église de St-Alphonse sous la direction de la Maison Tardivel, de Québec.

Le 23 avril la bâtisse qui depuis plusieurs années nous servait d'Hôtel-de-Ville fut vendue à l'enchère et achetée par M. Jos. Gingras qui devait en faire immédiatement la démolition pour faire place à la nouvelle construction.

Le 4 juin, les nombreuses demandes faites vèrbalement ou sous forme de requêtes présentées par toute la province, par l'honorable premier ministre provincial, recevaient une réponse favorable, par la nomination de l'honorable L. Lapierre au titre de de représentant de l'élément ouvrier dans le Cabinet provincial.

Le 19 juillet, un malheureux accident de travail survenu à la mine King causait la mort de deux ouvriers du nom d'Ovila Poitras et Philias Lacroix.

Le 17 juillet les amis de l'honorable L. Lapierre fêtaient sa nomination de membre du Cabinet provincial par un grand banquet qui eut lieu à Thetford Mines.

Le 17 août fut un jour de fête pour le couvent de St-Alphonse, alors que les anciennes élèves s'unirent au personnel enseignant pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du couvent.

Le 1er septembre, de grandes manifestations publiques avaient lieu en notre ville où plus de 15,000 personnes assistèrent à la fête des ouvriers, dite Fête du Travail.

Le 21 septembre M. et Mme Edmond Châteauneuf fêtaient solennellement le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage.

Le 23 septembre, la population de Thetford avait le plaisir d'entendre, dans un concert qui eut lieu à la salle du collège, un de nos plus grands artistes-chanteurs canadiens: M. Louis Gravel.

Le 30 septembre, vers les 4 heures du matin, plusieurs familles furent éveillées et jetées dans le désarroi par un tremblement de terre d'environ trois minutes; les secousses furent plutôt légères et ne causèrent aucun dommage sérieux.

Le 8 novembre marqua l'ouverture du magasin-chaîne F. W. Woolworth, à Thetford Mines.

Le 23 novembre, les travaux de restauration de l'église de St-Alphonse étant terminés, de grandes fêtes eurent lieu à l'occasion de l'inauguration, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal L.-N. Bégin.

QUELQUES NOTES

Le 3 mars Mme Edmond Simard décédait à l'âge de 33 ans, et le 30 du même mois M. Pierre Couture, époux de Dame Célina Létourneau, décédait à l'âge de 76 ans.

Le 12 mai, mariage de M. Wilfrid Goulet avec Mlle Yvonne Fortier.

Le 16 mai décédait Mme Onésime Collette, à l'âge de 65 ans.

Le 26 juillet, mariage de M. J. P. Wiser, gérant de la Maple Leaf Asbestos, avec Mlle Ruth Smith, fille de feu George R. Smith.

Le 16 novembre, mort subite de M. Ephrem Lemieux, à l'âge de 72 ans.

Le 18 décembre un vieux citoyen de cette ville, M. Xavier Girard, était tué par un train du Québec Central, entre Thetford Mines et Robertsonville; il était âgé de 76 ans.

— 1925 —

Le 20 janvier M. J.-L. Demers, marchand de quincaillerie de cette ville et fils de notre ex-député au provincial, était élu par acclamation maire de la cité de Thetford, M. Jos. Landry ayant refusé de revenir comme candidat à la mairie pour cause de santé.

Le 28 février, grandes sensations à Thetford, comme d'ailleurs dans toute l'Amérique du Nord, alors qu'un tremblement de terre qui dura environ quarante secondes se produisit vers les 9.15 heures du soir, causant à certains endroits quelques dommages matériels, mais surtout des sensations inconnues de la grande majorité et une peur qui se peignait sur toutes les figures. Des curiosités se produisirent dans maints endroits (la chose est authentique) : des horloges sont arrêtées et ne purent jamais être remises en mouvement, alors que d'autres, qui étaient arrêtées, se mirent en mouvement.

Le 30 avril les amis de l'honorable Lapierre le fêtaient dans un banquet qui eut lieu à l'Hôtel Commercial, à l'occasion de son départ pour la Conférence de Genève comme représentant de la province de Québec.

Le 24 mai fut la journée de l'inauguration du nouvel Hôtel-de-Ville, construit en pierre et situé coin des rues Notre-Dame et St-Joseph.

Juin fut un mois très actif pour la construction; c'est au cours de ce mois que furent commencés les travaux pour l'agrandissement du couvent de St-Alphonse et la construction de l'Immeuble Boissonneault à l'endroit occupé auparavant par le magasin Syndicat Coopératif.

Le 29 de juin nous eûmes pour la première fois la visite en notre ville d'une organisation musicale appelée Swartmore Chautauqua.

Une magnifique fête eut lieu le 21 juin à l'occasion de la

bénédiction de la pierre angulaire de l'hospice; cette bénédiction fut présidée par le chanoine Perron. Environ 10,000 personnes assistaient à cette fête.

C'est le 3 juillet de cette année qu'un groupe de femmes sérieuses de cette ville se présentèrent à l'Hôtel-de-Ville avec une requête signée par plus de mille noms demandant que les affiches de vues animées furent censurées avant d'être affichées en notre ville.

La population de notre ville fut plongée dans la consternation le 6 juillet alors que Mme J. Tuite fut brûlée à mort par une explosion qui se produisit en allumant son poêle avec du pétrole.

C'est le 7 juillet que nous avions le plaisir de recevoir la visite de la American Ceramic Society qui venait étudier nos mines.

Le 16 juillet l'hon. L. Lapierre nous revenait de son voyage à la Conférence de Genève.

C'est aussi au cours de juillet que les RR. SS. de l'Hôpital St-Joseph achetaient 940 acres de terrain, propriété de M. A.-R. Martin située à environ un mille et demi de l'Eglise St-Alphonse et qui porte maintenant le nom de Villa St-Martin.

Le 1er août vit l'ouverture en notre ville d'un magasin chaîne Steel's Consolidated.

C'est le 25 septembre de cette année que le journal local *Le Mégantic* publiait son premier numéro; ce journal avait été fondé par M. le notaire Ant. Dumais qui s'était assuré les services de M. Cléo. Adams, que la population de notre ville avait vu déjà maintes fois à l'oeuvre dans des luttes restées mémorables au cours de son stage à la rédaction au journal *Le Canadien*.

Ce journal, dévoué aux intérêts du peuple et au progrès de notre ville, fut immédiatement mal vu par ceux qui depuis quelques années exploitaient les diverses factions et simulaient un attachement désintéressé aux intérêts de notre ville, alors qu'en réalité ils ne servaient que leurs intérêts personnels. Aussi, le journal *Le Mégantic* eut-il des débuts très orageux; mais comme dans toutes les bonnes causes la vérité finit par triompher. *Le Mégantic* est devenu de nos jours le journal le plus populaire, celui qui ne se cache pas pour prendre la défense des bonnes

causes et, de fait, par sa rédaction soignée et son esprit de justice envers tous et chacun, il est officiellement reconnu comme le porte-parole de tous les groupes sérieux pour qui les intérêts généraux et le progrès de notre ville passent avant les intérêts particuliers.

En novembre l'Oeuvre de la Jeunesse de notre ville avait le plaisir et l'inappréciable avantage d'avoir comme aumônier M. l'abbé Pierre Gravel.

Grande sensation à Thetford Mines, le 29 novembre, surtout dans la paroisse St-Maurice, alors qu'une somme de $1,900.00 fut volée au presbytère de cette paroisse; heureusement, les autorités firent diligence et le voleur n'eut pas le temps de quitter la ville et son arrestation fut faite au cours de l'après-midi et l'argent fut remis.

C'est aussi en novembre de cette année que le nouveau moulin de la mine King fut terminé.

En novembre 1925 les statistiques nous apprennent qu'il y avait 542 automobiles à Thetford Mines, dont 498 autos de promenade.

C'est le 23 décembre de cette année que M. Alphonse Breton, chef mécanicien à la mine King, était tué accidentellement par un train du Québec Central.

Grâce à la présence d'esprit de M. le Dr Lacerte, une horrible tragédie fut empêchée le jour de Noël 1925, alors qu'en l'absence de l'hon. Lapierre, Mlle Lapierre et ses quatre neveux faillirent être asphixiés par le gaz qui s'échappait de la fournaise.

QUELQUES NOTES

Le 20 janvier, décès de Mme Amédée Lessard à l'âge de 34 ans.

Le 25 mars, décès de Mme Isaïe Trottier, soeur de feu M. le curé J.-G. Goudreau, décédée à l'âge de 61 ans.

Le 18 avril, décès de Mme J.-O. Landry.

Le 7 août, décès de M. Ludger Talbot, tué accidentellement à la mine Bell Asbestos, à l'âge de 39 ans.

En novembre, mariage de M. Andrew Johnson, jr, avec Mlle Briggs.

Le 21 novembre, décès de Mlle Laura Blais à l'âge de 16 ans, fille de M. Alphonse Blais; M. Blais avait perdu un garçon au cours du mois d'août, Henri, décédé à l'âge de 10 ans.

— 1926 —

Le 6 janvier avait lieu la formation du Merger, comprenant l'association des mines King, Beaver, Consolidated et autres, connu sous le nom de Asbestos Corporation Ltd, avec comme président M. W. G. Ross, de Montréal, et M. R.-P. Doucet comme gérant général.

Le 25 janvier M. l'abbé E. Beaudet, vicaire à St-Alphonse, était nommé directeur de la Chorale St-Alphonse en remplacement de M. Charles Vaillancourt, sortant de charge.

Au début de mars la population de notre ville avait le plaisir d'apprendre que l'hon. L. Lapierre venait d'obtenir un octroi au montant de $30,000.00 pour l'hospice de Thetford.

Le 8 mars la paroisse St-Maurice était en réjouissance car un de ses enfants, M. l'abbé Alphonse Martineau, fils de M. Herménégilde Martineau, chantait sa première messe en l'église St-Maurice.

C'est le 3 mai qu'avait lieu à Thetford Mines l'ouverture du Bureau d'enregistrement, division Thetford Mines; ce fut là une précieuse amélioration due à la bienveillance du gouvernement et qui fut rendue possible grâce au travail de l'hon. L. Lapierre. M. Alyre Roberge fut nommé régistrateur en charge de ce bureau.

Le 27 mars la population de Thetford apprenait avec un profond regret la mort de M. l'abbé Ulric Martel, ancien vicaire à St-Alphonse et alors curé à St-Aubert de L'Islet.

C'est en avril de cette année que MM. J.-L. et J.-R. Breton commencèrent la fabrication d'un genre de brique faite avec du sable de nos mines et d'une résistance telle qu'elle pouvait résister à une pression de 200,000 livres, de même qu'à l'action de l'eau;

CORPS DES CONSTABLES-POMPIERS DE THETFORD MINES



Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

1ère rangée, assis: Centre, Eugène Lamonde, chef; celui à gauche, Laurent Ouellet, sous-chef; celui à droit, Michel Côté, sergent. — 2ème rangée, debout, de gauche à droite: Alfred Pinet, Emile Bélanger, Edmond Huard, Louis Blais, Georges Doyon.

de plus cette brique a l'avantage de pouvoir être obtenue de la teinte que le client préfère pour le genre de construction projetée.

Plus de deux cents jeunes gens, venus de tous les centres de la province, se réunissaient en notre ville, le 16 mai, à l'occasion du 30ème congrès de l'A.C.J.C.

Du 23 au 30 juin de cette année eut lieu le 2ème bazar en faveur de notre hospice; comme le précédent, ce bazar, sous la direction de M. E. Labbé, secondé habillement par les dames religieuses et les dames de Ste-Anne, fut un succès.

Le 15 juillet la Maison Greenshield, de Montréal, ouvre une salle d'échantillons à Thetford Mines, dans l'immeuble Lafontaine Enrg., et M. Roméo Girard est nommé représentant de cette importante maison dans le district.

Le 8 août, par une victoire sur l'équipe de baseball Le Canadien, de Québec, l'équipe Thetford Mines s'assurait le championnat de la Ligue de la Cité et du District de Québec.

Le 15 août M. l'avocat L.-U. Talbot, s'associant M. Dalma Landry, jeune avocat, formait le bureau légal Talbot & Landry.

Le mois d'août fut un terrible mois du fait que notre population fut continuellement sous le coup de l'émotion due aux morts subites qui se produisirent au cours de ce mois.

Le 12 août décédait à St-Jean Deschaillons un vieux citoyen de Thetford, M. Odilon Doucet.

Le 20 août mourait subitement M. J.-A. Croteau, chef électricien à la mine King, à l'âge de 48 ans et après 19 ans de service à l'Asbestos Corporation.

Le 28 août se produisait la mort subite de M. le colonel J. J. Penhale, assistant-gérant à l'Asbestos Corporation et un des citoyens les plus estimés de notre ville. M. Penhale était âgé de 61 ans; il avait pris part à la grande guerre de 1914 et y avait reçu la médaille D.S.O.

Le 2 octobre avait lieu à l'église St-Alphonse un concert sacré donné par la Chorale St-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

Le 14 octobre M. l'abbé S. Villeneuve arrivait pour prendre charge de la cure de St-Maurice en remplacement de M. l'abbé

Théo. Houle qui avait donné sa démission pour cause de santé: M. l'abbé Houle avait été curé de la paroisse St-Maurice depuis le 28 mai 1906.

Le 24 novembre Son Eminence le Cardinal R.-M. Rouleau nous faisait l'honneur de nous visiter; il confirma 600 enfants et présida à la bénédiction de notre hospice; il pourra même l'amabilité jusqu'à venir visiter nos jeunes à l'Oeuvre de la Jeunesse et après leur avoir adressé la parole il les bénit.

C'est le 2 décembre de cette année, qu'à la demande de l'Asbestos Corporation, la Compagnie Hersey venait faire des expériences en vue de l'emploi du résidu de nos mines comme matière à engrais pour la culture; les départements d'agriculture de la province et du Canada s'intéressent vivement à la chose et l'Asbestos Corporation engagea M. P. C. Armstrong afin de travailler à ces expériences.

La paroisse St-Alphonse est plongée de nouveau dans le deuil, le 20 décembre, par la mort de son fondateur, M. l'abbé J.-A. D'Auteuil, décédé subitement à l'Hôpital St-Joseph de la Délivrance, à l'âge de 82 ans. Un service solennel eut lieu à St-Alphonse et un marbre commémoratif fut placé au mur intérieur de l'église St-Alphonse en hommage à ce dévoué fondateur de notre paroisse.

QUELQUES NOTES

Le 9 janvier 1926, décès de Mme A.-R. Martin à New-York.

Le 11 juin 1926 Thetford perdait un de ses premiers propriétaires de mines dans la personne de M. Andrew Stuart Johnson, propriétaire de la Johnson Asbestos Co., décédé à l'âge de 75 ans.

Le 10 juillet Maurice Hébert, fils de M. Salomon Hébert, se noyait dans un étang à la Villa St-Martin; il était âgé de 18 ans.

Le 25 juillet M. J.-O. Dussault, gérant à l'Asbestos Corporation, et Mme Dussault fêtaient le 25ème anniversaire de leur mariage.

Le 1er août la population de Thetford s'augmenta de trois jumelles, enfants de M. et Mme O. Gomerley.

Le 16 septembre M. Georges Argouin, époux de dame Alice Gagnon, tué accidentellement à la mine King.

Le 26 octobre, mariage de M. Arthé Dostie, fils de M. Léonce Dostie, avec Mlle Madeleine Larochelle, fille de M. J.-H. Larochelle, de Black-Lake.

Le 3 novembre, décès de M. Damase Morency à l'âge de 70 ans et 11 mois.

Le 13 décembre, décès d'un autre vieux citoyen de Thetford Mines dans la personnes de M. Jos. Alain, décédé à l'âge de 69 ans.

Le 16 décembre, décès de M. Cyrille Adams Robenhymer à l'âge de 91 ans.

— 1927 —

Le 19 janvier un incendie se déclarait à la Cie Chimique de Thetford Mines, causant des dommages considérables aux bureaux de M. le Dr Art. Marcoux et de M. le dentiste Cyr, situés à l'étage supérieur.

Le 27 février une horrible hécatombe se produisait sur la rue D'Auteuil et au cours de laquelle quatre jeunes enfants perdirent la vie. M. Vital Roy allumait son poêle à l'aide de pétrole; son épouse était à la messe; une explosion se produit et le feu se propagea si rapidement que le père n'a pas eut le temps de sauver ses quatre enfants couchés dans la chambre voisine.

C'est au cours du mois de février que commençaient les opérations d'une manufacture de sacs pour le transport de l'amiante, où douze employés trouvent actuellement du travail.

Cette manufacture est située à l'étage supérieur de la bâtisse du marché public et est la propriété de M. Jos. Beaudoin.

Le 1er mai vit de grandes réjouissances en la paroisse St-Alphonse à l'occasion de l'ordination de M. l'abbé René Gagné, fils de M. Jos. Gagné. Il fut ordonné le dimanche par Mgr Raymond-Marie Rouleau, en l'église St-Alphonse, et disait sa première messe le lundi 2 mai.

Le 29 avril un référendum était tenu en notre ville pour adopter ou rejeter la demande d'une franchise de 25 ans, faite par M. Art. Smith, pour l'installation d'un service de gaz. Le projet fut adopté par le peuple.

Le 17 mai fut un jour de triomphe pour l'hon. L. Lapierre qui fut réélu député de Mégantic par une majorité de 3,189 voix sur son adversaire, M. l'avocat Chabot, de Black-Lake.

Le 3 juillet un autre enfant de la paroisse St-Alphonse, M. l'abbé François Lamonde, fils de M. Jos. Lamonde, était ordonné prêtre à Lévis et il disait sa première messe en l'église St-Alphonse le 4 mai.

Le 17 juillet une bagarre sanglante avait lieu dans la municipalité Village d'Amiante entre un groupe de citoyens de cette ville et un membre d'un cirque, et au cours de laquelle un citoyen de Thetford perdit la vie alors qu'un homme de police de Village d'Amiante tira un coup de pistolet dans le but de rétablir l'ordre. La victime fut M. Médéric Martin et le policier, M. Louis Hébert.

Le 16 juillet un contremaître à la mine King, M. Jos. Dion, est tué accidentellement par un convoi de cette mine.

Le 21 août le Rév. P. Pierre-Célestin, assomptionniste, chante sa première messe solennelle en l'église St-Alphonse. Le Rév. P. Pierre-Célestin, né Léon Therrien, est un enfant de la paroisse et fils de M. Achille Therrien.

Le 22 août trente-cinq étudiants en géologie de l'université de Princetown viennent visiter nos mines d'amiante.

Le 1er septembre, inauguration du service des facteurs à Thetford Mines.

Le 5 septembre la Fête du Travail est dignement célébrée à Thetford Mines alors que plus de 25,000 personnes assistent aux diverses parties du programme, préparé avec soin, par des organisateurs compétents.

Le 3 octobre la famille Couture fêtait les noces d'or de mariage de M. et Mme Joseph Couture (née Mélitine Fugère).

En octobre 1927 les statistiques nous disent qu'il y avait à Thetford Mines 640 automobiles, soit un auto par trois familles.

Le 22 octobre de grandes fêtes de famille avaient lieu à l'occasion des noces d'or de mariage de M. et Mme Aurèle Roy.

QUELQUES NOTES

Le 19 janvier, mariage de M. le Dr R. Grégoire, fils de M. Antoine Grégoire, avec Mlle Ida Vallières, fille de M. Jos.-O. Vallières.

Le 23 février, décès de Mme Jules Létourneau, épouse d'un

des premiers maires de Thetford, décédée à St-Maurice à l'âge de 65 ans.

Le 26 mars, décès de Mme Sam. Deschamps à l'âge de 43 ans.

Le 4 avril, décès d'un des premiers pionniers de Thetford: M. Sinaï Rousseau, arrivé ici en 1882 et décédé à l'âge de 62 ans et 9 mois.

Le 16 août, décès de Mme Vve Eusèbe Sauvageau, mère de notre curé, à l'âge de 86 ans et 1 mois.

Le 29 août, mort subite d'un vieux citoyen de Thetford: M. Alphonse Hébert.

Le 28 septembre, mariage de Mlle Flora Vallières, fille de M. Jos.-O. Vallières, avec M. Elphège Bois, docteur ès-sciences.

Le 30 décembre, décès de M. Jos. Vallée, sous-chef de police, à l'âge de 62 ans et 1 mois.

— 1928 —

Le 18 janvier, départ de M. H. L. Alcorn, gérant de la succursale de la Banque de Montréal depuis cinq ans et demi; il est remplacé par M. Ernest Lagacé.

C'est le 15 février de cette année que le conseil municipal proclama publiquement le règlement No 134, règlement de construction, et qu'il avisa les contribuables que décision avait été prise de punir sévèrement les infractions au présent règlement.

Le 30 mars la paroisse St-Alphonse avait le regret de voir partir M. l'abbé Eusèbe Labbé, vicaire à St-Alphonse depuis près de dix ans et qui venait d'être nommé curé à St-Alfred de Beauce.

Le 25 mai avait lieu la bénédiction solennelle du nouveau magasin, succursale de la Maison P.-T. Légaré; ce magasin est situé sur la rue Notre-Dame, voisin de l'immeuble Banque Canadienne Nationale.

Le recensement paroissial, en date du 27 mai, nous donne une population de 10,700 âmes pour les deux paroisses St-Alphonse et St-Maurice.

Le 25 mai un de nos jeunes concitoyens, M. Alphy Blais,

fils de M. Alphonse Blais, est à l'honneur lorsqu'il est nommé Official Relay Station Operator par l'American Radio Relay League, une organisation internationale d'experts en radio.

Le 10 juin avait lieu, à l'église de St-Alphonse, la bénédiction des automobiles, à laquelle cérémonie prenaient part plus de 1500 automobilistes de Thetford et des environs.

C'est le 11 juillet que le conseil municipal adopta et mit en force un règlement de circulation des véhicules-moteurs en notre ville.

Le 5 août M. Ernest Vallières, bachelier en optométrie, fils de M. Jos.-O. Vallières, ouvre son bureau à Thetford Mines.

Le 3 septembre la paroisse St-Alphonse avait l'honneur de recevoir la visite de Mgr Plante à l'occasion de la confirmation de 450 enfants.

Le 5 septembre le directeur de la Chorale de St-Alphonse, M. l'abbé E. Beaudet, partait de Thetford pour aller prendre charge de son nouveau vicariat dans la paroisse Sacré-Coeur de Jésus de Beauce.

Le 3 septembre la population de Thetford était plongée dans la consternation en apprenant un terrible accident d'auto qui se produisit sur le chemin de Black-Lake et au cours duquel un citoyen de Thetford, M. Louis Loignon, fut tué instantanément.

Le 16 septembre des démonstrations d'aéroplanes furent organisées par la Maison Lagueux & Darveau, de Québec; le "Loening" survola Thetford et fut le point de mire de toute la population.

Le 9 octobre la population de Thetford avait l'inappréciable avantage d'entendre M. Louis Gravel, surnommé le meilleur baryton du monde, dans un concert qu'il donna à la salle du collège, à la demande de son cousin, M. l'abbé Pierre Gravel.

Le 11 novembre, sur la place du Manège Militaire, situé coin des rues Notre-Dame et St-Alphonse, la population de Thetford fête le dixième anniversaire de l'Armistice par l'érection d'une plaque commémorative à la mémoire de nos soldats morts à la guerre 1914-18 et d'un canon enlevé à l'ennemi.

Le 9 novembre un groupe d'étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes, de Montréal, visitent nos mines d'amiante.

Le 25 novembre la population de Thetford fête le centenaire de Schubert par un concert qui eut lieu à la salle de l'Oeuvre de la Jeunesse.

Le 12 décembre la population de Thetford apprend avec joie la future construction d'un nouvel hôpital à la Villa St-Martin.

Au cours de décembre fut inaugurée la vente du Timbre de Noël au profit de la Ligue Antituberculeuse de notre ville; cette vente, quoique étant une affaire nouvelle à Thetford, obtint un franc résultat.

Le 13 décembre le conseil municipal signe un nouveau contrat d'éclairage pour dix ans avec la St. Francis Water Power Co.

Le 17 décembre un terrible éboulis se produisait dans les puits de la mine King, alors qu'environ 60 pieds de largeur de la paroi glissa dans la mine où plus de 75 mineurs travaillaient habituellement, mais chômaient à ce moment pour cause de pluie.

Le 22 décembre les autorités de l'Asbestos Corporation décident et opèrent la fermeture du moulin de la mine Jacob: le minerai de cette mine devant être envoyé, à l'avenir, à la nouvelle usine en construction sur les limites des municipalités Thetford Mines et Rivière Blanche.

QUELQUES NOTES

Le 3 avril, décès de M. Pierre Croteau à l'âge de 61 ans.

Le 5 mai, mort subite d'un des plus vieux citoyens de Thetford, M. Firmin Lafrance, âgé de 75 ans.

Le 3 juin, décès de M. Johnny Grégoire, âgé de 61 ans.

Le 14 juin, décès de M. Jean Bouffard à l'âge de 76 ans et 6 mois.

Le 28 août, décès de Mme Dr J.-E. Beaudet à l'âge de 43 ans.

Le 3 septembre, décès de M. Zoël Dumais à l'âge de 60 ans.

Le 10 novembre un de nos jeunes gens, membre de l'Oeuvre de la Jeunesse de Thetford, M. Roland Lapointe, établit un record aux quilles, aux salles de l'Oeuvre, en faisant 300 points (15 strikes). Ceci le place au nombre des champions du monde.

Le 20 novembre, mort accidentelle de Mme Joseph Daigle à l'âge de 38 ans.

Le 18 décembre, décès d'un vieux citoyen de Thetford, M. William Gingras, âgé de 74 ans et 4 mois.

Le 18 décembre, décès du lieutenant-colonel Gabriel-T. Taschereau, C.R., à l'âge de 45 ans.

Le 20 décembre, décès d'un des premiers citoyens de Thetford, M. Louis Bilodeau, âgé de 71 ans.

Le 25 décembre, décès de M. Wilfrid Garneau, âgé de 72 ans.

— 1929 —

Le 2 janvier décédait un de nos vieux citoyens, M. David Giguère, à l'âge de 69 ans.

Le 8 janvier, au cours d'une assemblée publique qui avait lieu à la salle du marché, Son Honneur le maire J.-L. Demers refusait de se porter de nouveau candidat à la mairie, vu ses nombreuses occupations.

Le 21 janvier, appel nominal des candidats aux élections municipales; sont déclarés élus par acclamation: M. le Dr Ovila Cyr, maire; M. Alphonse Beaudoin, échevin pour le quartier No 2; M. Edmond Croteau, pour le quartier No 3; et M. E.-O. Landry, pour le quartier No 4.

Le 1er février M. John Cookson est élu échevin pour le quartier No 1 par 41 voix de majorité.

Le 9 février, mariage de Mlle Yvonne Paré, fille de M. Omer Paré, avec M. C. C. Crofton, gérant du magasin Woolworth.

Le 2 février Thetford perdait un autre de ses vieux citoyens dans la personne de M. Théophile Marceau, décédé à l'âge de 81 ans.

Le 3 février l'Oeuvre de la Jeunesse de St-Alphonse de Thetford fête solennellement le cinquième anniversaire de sa fondation; à cette occasion, M. l'abbé V. Lavergne, curé de Notre-Dame-de-Grâce, de Québec, nous rend visite.

Le 11 février, mort subite de M. George Goodson, âge de 65 ans.

C'est le 19 février qu'eut lieu à Thetford Mines l'inauguration de l'oeuvre du bon cinéma par la représentation du drame biblique Esther, aux salles de l'Oeuvre de la Jeunesse. Cette oeuvre du bon cinéma fut rendue possible grâce à la générosité de notre zélé curé, M. l'abbé J.-G. Sauvageau.

Les 1er et 2 mars un référendum est tenu à Thetford Mines pour l'annexion à la ville d'une partie de la municipalité Rivière Blanche, comprenant les lots sur lesquels sont construites les nouvelles usines de l'Asbestos Corporation, dans la partie sud-ouest de Thetford. Ce projet d'annexion est adopté par le peuple par une majorité de 242 voix et d'une majorité d'évaluation au montant de $581,600.

POPULATION DE THETFORD

A la suite du récensement fait dans les paroisses de la ville par MM. les curés, nous sommes en mesure de constater que la population de Thetford a augmenté de 978 personnes au cours de l'année 1927-1928 et que la population totale des deux paroisses est de 11,760 personnes.

La paroisse St-Alphonse y est pour 742 d'augmentation et St-Maurice 236 personnes.

Voici un tableau qui permettra de constater l'augmentation constante de Thetford, surtout depuis 1919.

PAROISSE ST-ALPHONSE

	1919	1924	1926	1927	1928
Population totale	6,720	7,029	7,431	7,766	8,508
Population catholique	6,578	6,877	7,316	7,636	8,399
Population protestante	112	126	89	101	85
Population française catholique	6,464	6,775	7,202	7,506	8,290
Population française protestante	7	13	15	12	9
Population française cath. et prot.	6,471	6,788	7,217	7,518	8,299
Population anglaise catholique	82	89	81	97	81
Population anglaise protestante	105	108	74	89	76
Population anglaise cath. et prot.	187	197	155	186	156
Population arménienne	17	14	31	23	23
Population arménienne catholique	17	12	24	9	19
Population arménienne schismatique.		2	7	35	4
Population espagnole catholique	10	5	8	12	9
Population italienne catholique	1	1			6
Population juive	19	16	9	9	10
Population grecque schismatique	5	4	4	5	4
Population chinoise païenne	5	4	3	3	
Population russe orthodoxe			3		
Population chinoise catholique			1		1

* * *

	1919	1924	1926	1927	1928
Familles: grand total	1,280	1,316	1,376	1,443	1,515
Familles catholiques	1,243	1,276	1,346	1,409	1,488
Familles protestantes	29	32	23	28	22
Familles françaises catholiques . . .	1,219	1,252	1,322	1,380	1,461
Familles françaises protestantes . . .	2	3	3	2	2
Familles françaises cath. et prot. . .	1,221	1,255	1,325	1,382	1,463
Familles anglaises catholiques	17	22	18	20	20
Familles anglaises cath. et prot. . . .	44	51	38	46	40
Familles arméniennes	4	2	6	9	6
Familles arméniennes catholiques . .	4	1	4	7	5
Familles arméniennes schismatiques.	0	1	2	2	1
Familles espagnoles catholiques . . .	3	1	2	2	2
Familles juives	6	6	3	3	2
Familles grecques schismatiques . . .	2	1	1	1	2
Familles russes orthodoxes			1		

PAROISSE ST-MAURICE

	1924	1926	1927	1928
Population française	2,500	2,735	2,850	2,983
Population anglaise et autres	181	175	166	269
Total	2,681	2,910	3,016	3,252

* * *

	1924	1926	1927	1928
Familles françaises	475	520	540	543
Familles anglaises et autres	45	42	51	70
Total	520	562	591	613

* * *

Comme on le voit, nous avons bien raison d'être fiers de notre ville qui va toujours en augmentant malgré les difficultés qui se font sentir un peu partout dans les autres centres de la Province.

Mouvement général depuis la fondation au 30 novembre 1928. Cet état donne le total des opérations depuis la fondation jusqu'à la date inscrite ci-dessus.

EN RENTRÉES:

Capital social		$ 40,430.25
Epargne		1,491,253.89
Remise au portefeuille		779,711.89
Taxe d'entrée	$ 1,353.95	
Bénéfices	104,159.47	
		105,513.42
La taxe d'entrée et les bénéfices étant représentés par intérêt sur épargne	$ 48,419.39	
Boni	13,130.69	
Dépenses	18,895.14	
Fonds de réserve	8,119.02	
Fonds de prévoyance	2,508.25	
Surplus	5,776.96	
Balance dans l'encaisse actuel.	8,663.97	
	$105,513.42	
Grand total		$2,416,909.45

EN EMPLOIS:

Retraits sur capital social	$ 21,270.82
Retraits sur épargne	1,305,981.13
Portefeuille (ou prêts)	980,612.39
Intérêt sur épargne	48,419.39
Boni	13,130.69
Dépenses	18,895.14
Total	$2,388,309.56
Caisse au 30 novembre 1928	28,599.89
Grand total	$2,416,909.45

Nombre des sociétaires 725

Nombre des déposants 665

Nombre des emprunteurs 194

Les conseillers de surveillance: J.-A. Turcotte et J.-A. Marcotte.

Certifiés conformes aux livres de la comptabilité, ce 10ième jour de décembre 1928: Jos.-O. Vallières, gérant, depuis 1913.

POURQUOI ON DOIT ÊTRE MEMBRE DE LA CAISSE POPULAIRE

Parce que:

1o—Elle paye 4% d'intérêt sur les épargnes.

2o—Elle paye 7% de dividende sur les parts qui sont de $5.00 chacune.

3o—Elle prête volontiers à ses membres et à des conditions avantageuses.

4o—Elle est paroissiale: les fonds sont administrés dans la paroisse, par des paroissiens, et au profit des gens de la paroisse.

* * *

Petits et grands, pauvres et riches, la Caisse vous invite et vous souhaite à l'avance la plus cordiale bienvenue.

OFFICIERS

Année 1929:

Abbé G. Sauvageau, curé, président;
Alphonse Blais, vice-président;
Jos.-O. Vallières, secrétaire-gérant.

Conseil de surveillance:

J.-A. Turcotte, J.-A.-D. Marcotte, J.-Roméo Lemieux.

Conseil de prêts:

F.-X.-A. Roy, président, Elzéar Payeur, Philippe Auger, Pierre Marceau.

Conseil d'administration:

Abbé G. Sauvageau, Alphonse Blais, Eugène Lamonde, Joseph Gagné, Alphonse Beaudoin, Casimir Bédard, Jean Savoie, Emile Vaillancourt, Jos.-O. Vallières.

Heures de bureau:

Tous les jours, de midi à sept heures.
Le samedi: midi à quatre heures.
Fermé le dimanche, les fêtes légales et d'obligation.

Bureau:

220, rue Notre-Dame, Thetford Mines.

MAISON DE L'OEUVRE DE LA JEUNESSE — St-Alphonse



Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

HOPITAL SAINT-JOSEPH — Thetford Mines

HISTORIQUE DE L'HÔPITAL ST-JOSEPH DE THETFORD MINES

Souhaité depuis plusieurs années par messieurs les abbés J.-G. Goudreau et Th. Houle, curés de St-Alphonse et de St-Maurice de Thetford, l'hôpital doit son existence à leur initiative; à maintes reprises, ces messieurs avaient fait des instances auprès des autorités pour obtenir un essaim de Soeurs de la Charité. Un événement, qui sembla faire se dessiner la volonté divine, hâta le cours des choses. Sur les limites des deux paroisses, un hôtel s'était élevé depuis deux ans; bâti avec des capitaux empruntés, il fut coupé dans ses ressources, et le propriétaire dut déposer son bilan.'

Bien que la fondation de l'hôpital date du 4 juillet 1910, les Soeurs de la Charité ne devinrent propriétaires de l'immeuble que le 9 septembre.

Pour transformer le Queen's Hotel en hôpital, il y eut de grandes réparations à faire: menuisiers, plombiers, peintres, tapissiers, etc., etc., se mirent à l'oeuvre sous les ordres de M. Antoine Grégoire.

Les fondatrices furent les Révérendes Mères Ste-Julienne, Ste-Eucher, Ste-Lidwine et Ste-Georgie. Le poste de supérieure fut occupé successivement par les Révérendes Mères Ste-Julienne, St-Thomas d'Aquin, Ste-Marie de la Visitation, St-Aman et St-Albert.

Le premier blessé des mines admis à l'hôpital fut le jeune Nazaire Breton, fils de Jos., âgé de 14 ans et 6 mois. Il eut les deux jambes broyées sous une locomotive et il expira quelques heures après son arrivée, le 23 juillet 1910.

Nombre de malades traités chaque année

1910-1911	137
1911-1912	170
1912-1913	202
1913-1914	210
1914-1915	187
1915-1916	185
1916-1917	231
1917-1918	261
1918-1919	244
1919-1920	303
1920-1921	258
1921-1922	272
1922-1923	270
1923-1924	332
1924-1925	372
1925-1926	481
1926-1927	524
1927-1928	564

Cas d'accidents miniers et autres

1916	49
1917	60
1918	53
1919	72
1920	107
1921	51
1922	61
1923	76
1924	76
1925	101
1926	92
1927	105
1928	116

A partir du 5 septembre 1912, le poste d'aumônier est successivement occupé par messieurs les abbés Oscar Proulx, Théodule Proulx, David-G. Pettigrew, Fernand Belleau, Jules Lockwell, F. Belleau (2ème fois), J. Hudon, Ed. Pacaud, Ls Caron et Alonzo Rousseau.

C'est le 13 août 1912 que les RR. SS. de la Charité acceptèrent la direction de l'Ecole Modèle de St-Maurice et il est inutile d'ajouter que les plus encourageants résultats sont obtenus, car les qualités vraiment remarquables de ces religieuses, au point de vue enseignement, ont été maintes fois constatées et nous pouvons dire avec fierté que les communautés enseignantes en notre ville ne laissent rien à désirer si nous comparons logiquement avec les autres centres.

Le premier diplôme modèle, à cette Ecole Modèle, fut obtenu par Mlle Anna Lehoux (feu Mme Wilbrod Roberge).

En juillet 1925, les RR. SS. de la Charité faisaient l'acquisition des immeubles de M. A.-R. Martin et leur donnait le nom de "Villa St-Martin".

Historique de l'Association des Enfants de Marie de St-Alphonse de Thetford

La congrégation des Enfants de Marie de St-Alphonse de Thetford fut établie en la fête de la Nativité de la Ste-Vierge, le 8 septembre 1910. Le révérend M. le curé J.-G. Goudreau en fut le premier chapelain.

Le jour de l'Immaculée-Conception (8 décembre) est choisi comme fête patronale de la dite société.

Quatre-vingt-huit jeunes filles donnent leur nom cette année et s'enrôlent sous la bannière de Marie-Immaculée.

15 octobre.—Dès l'aurore de la fondation, la mort vint frapper dans les rangs des congréganistes, leur enlevant Mlle Léa Turcotte, fille de M. Charles Turcotte.

8 décembre.—Date des premières élections de la société. Furent choisies:

Présidente: —Mlle Marie-Ange Lessard.
Vice-présidente:—Mlle Marie Jolin.
Secrétaire: —Mlle Marie-Louis Champagne.

— 1911 —

3ème dimanche de chaque mois:—Assemblée régulière des congréganistes, pendant laquelle il y a allocution et conseils de M. le chapelain. Le Salut du Très St-Sacrement termine chaque assemblée.

1er mai.—Une deuxième fois, la mort réclame une victime dans la confrérie et lui ravit Mlle Yvonne Samson.

12 août.—Mort d'une autre congréganiste, Mlle Marie-Anne Dubreuil.

8 décembre.—Fête patronale de la société. L'on fait les élections de la société pour 1912:

Présidente: —Mlle Marie Jolin.
Vice-présidente:—Mlle Nativité Trottier.
Secrétaire: —Mlle Alice Gagné.
Trésorière: —Mlle Marie-Anne Bourret.

A la revue des membres de la congrégation, l'on constate que neuf nouvelles sociétaires sont venues se joindre aux anciennes dans le courant de décembre 1910 à décembre 1911; quelques-unes des congréganistes ont quitté cette ville et six se sont mariées.

— 1912 —

8 septembre.—En cette belle fête de la Nativité de la Ste-Vierge, bénédiction d'une magnique bannière pour la société. L'oriflamme a été acquise par la bienveillante entremise de M. le curé Goudreau, chez les révérendes SS. du Précieux-Sang, à Lévis.

Novembre.—Formation d'un choeur de chant; une quinzaine de membres le composent, sous la présidence de M. le chapelain.

Mlle Rose-Annette Hébert est choisie comme organiste et Mlle Marie-Jeanne Beaudoin, comme directrice.

8 décembre.—Assemblée, bénédiction du Très Saint-Sacrement, puis réunion générale pour les élections annuelles dont voici le résultat:

Présidente: —Mlle Marie Jolin (réélue).
Vice-présidente:—Mlle Nativité Trottier (réélue).
Secrétaire: —Mlle Alice Gagné (réélue).
Trésorière: —Mlle Marie-Jeanne Beaudoin.

Dans le cours de cette année, les annales de la congrégation ont à enregistrer l'adhésion de trente-neuf membres nouveaux, sept départs et quatre mariages. Pas n'est besoin d'ouvrir une page nécrologique, cette année, car il n'y a pas de décès parmi les congréganistes.

— 1913 —

12 mai.—L'ange de la mort passe encore une fois: il vient glaner l'âme de Mlle Aurore Payeur, fille de M. Elzéar Payeur.

21 juin.—Départ du révérend M. le curé Goudreau, pour quelques mois de repos, où il espère refaire sa santé délâbrée.

Le révérend M. J.-O. Gosselin, vicaire, remplace temporairement M. le curé comme directeur de la congrégation.

Août et septembre.—Dans le courant de ces deux mois, cinq Enfants de Marie quittent leurs compagnes pour la vie religieuse.

8 décembre.—Le révérend M. O. Gosselin est nommé officiellement chapelain de la société, en remplacement de M. le curé Goudreau.

Pour les élections de 1913-14 ont été choisies:

Présidente: —Mlle Marie Jolin (réélue).
Vice-présidente:—Mlle Nativité Trottier (réélue).
Secrétaire: —Mlle Alma Grégoire.
Trésorière: —Mlle Azilda Genest.

Il y a eu, en l'année 1913-14, dix-sept nouvelles adhésions dans la congrégation et vingt-deux départs, au nombre desquels il faut compter neuf mariages et un décès.

— 1914 —

17 février.—Départ de monsieur O. Gosselin pour quelques mois: M. le vicaire C.-A. Labrecque le remplace en son absence.

12 avril.—Décès de dame M. Fournier, une ancienne congréganiste.

Avril.—Vers la fin de ce mois revient le dévoué monsieur O. Gosselin.

Juillet.—La société fait l'acquisition d'une magnifique draperie, frangée or, pour orner la bannière.

13 septembre.—Assemblée régulière des congréganistes; en l'absence de notre chapelain, M. le vicaire J.-T. Proulx préside la réunion et il intéresse vivement tout son jeune auditoire en racontant quelques incidents du voyage mouvementé dont il est de retour depuis peu.

M. le vicaire avait quitté Thetford vers la fin de juin pour prendre part au pèlerinage canadien à Lourdes; pendant le séjour des congressistes en France, la terrible guerre, qui a mis l'Europe à feu et à sang, s'était déclarée. Ce n'est que par une protection toute spéciale de la Reine du ciel que les pèlerins purent revenir aussitôt dans la chère patrie canadienne.

Merci et louange à notre divine Mère!

8 décembre.—Réception de huit nouvelles congréganistes au cours de la cérémonie de l'après-midi.

— 1915 —

3 janvier.—Elections des officières pour la nouvelle année:
Présidente: —Mlle Marie Jolin (réélue).
Vice-présidente:—Nativité Trottier (réélue).
Secrétaire: —Mlle Alma Grégoire (réélue).
Trésorière: —Azilda Genest (réélue).

14 au 21 mars.—Retraite annuelle des dames et des demoiselles de la paroisse, prêchée par le révérend Père P.-A. Roy, dominicain et frère de Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie.

Août.—A la réunion de ce mois, M. le vicaire Gosselin fait ses adieux à la congrégation, étant nommé depuis peu curé à Ste-Lucie de Beauregard; son départ est fixé pour les derniers jours du mois.

Ce zélé chapelain est regretté et toutes se proposent de bien prier pour lui.

28 août.—La société, représentée par Mlles Marie Jolin, Maria Leblond, Nativité Trottier et Léonie Auclair, offre à M. le chapelain, comme faibles souvenirs de la congrégation, un magnifique surplis en point brodé, une barrette en soie et un $5.00 en or.

1er septembre.—Réunion mensuelle. La confrérie se met sous la direction du nouveau chapelain, M. Cyrille Deslauriers, vicaire ici depuis peu.

19 septembre.—Décès d'une enfant de Marie.

3 octobre.—Le Bon Dieu vient en chercher encore une autre dans la personne de Mlle Eva Goulet.

23 novembre.—M. l'abbé Cyrille Deslauriers quitte Thetford pour St-Romuald afin de refaire sa faible santé. Il emporte les regrets et la reconnaissance de la confrérie.

8 décembre.—M. le curé G. Goudreau accepte la charge de directeur des Enfants de Marie.

Une recrue de vingt et un sujets vient se joindre à la congrégation.

Réunion ordinaire afin de procéder aux élections pour 1916. Furent choisies:

Présidente: —Mlle Marie Jolin (réélue).
Vice-présidente:—Mlle Maria Leblond.
Secrétaire: —Mlle Marie-Anna Legendre.
Trésorière: —Mlle Azilda Genest.

— 1916 —

Mlle Marie Jolin, présidente, quitte ses compagnes pour entrer dans l'état du mariage.

5 mars.—Election d'une nouvelle présidente: Mlle Mary Camden gagne l'élection avec 25 voix.

13 ou 20 mars.—Retraite annuelle prêchée par un révérend Père Rédemptoriste.

7 mai.—Réception de onze nouvelles congréganistes.

8 décembre.—Réception de sept zélatrices du Sacré-Coeur.

Il y eut, pendant l'année 1916-17, onze nouvelles adhésions et dix-sept départs, au nombre desquels il faut compter quinze mariages et deux entrées dans la vie religieuse.

— 1917 —

25 février au 4 mars.—Retraite des dames et demoiselles de Thetford, prêchée par le révérend Père Maillard, missionnaire du Sacré-Coeur.

9 mars.—Le journal l'*Action Catholique* nous apprend la démission de M. le curé Goudreau à la cure de Thetford.

M. l'abbé J.-G. Sauvageau le remplace.

19 avril.—Une bien triste nouvelle vient briser tous les coeurs: la mort de M. le curé J.-G. Goudreau.

Ce saint prêtre quitta définitivement St-Alphonse pour aller d'abord à l'Hôpital St-Joseph de Thetford, puis ensuite à Québec. Revenu dans son cercueil, il est inhumé à St-Alphonse de Thetford.

A une assemblée tenue chez la présidente, la somme de $25.00 fut votée afin de lui faire chanter trois grand'messes et un "trentain" de basses messes.

Sa Grandeur Mgr Roy vient faire l'oraison funèbre du cher disparu en prenant pour texte: "Le Bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis." Il est bien regretté de tous.

23 avril.—La mort vient d'enlever une de nos congréganistes: Mlle Aurore Lapierre.

6 mai.—Dix-sept jeunes filles s'enrôlent sous notre bannière.

Août.—Par décision de Son Eminence le Cardinal Bégin, M. l'abbé Pettigrew quitte le vicariat de St-Alphonse et est nommé chapelain des ouvriers mineurs de la ville de Thetford et aumônier de l'Hôpital St-Joseph.

21 octobre.—Grande retraite en notre ville: elle est prêchée par les révérends Pères Alexis et Maurice, capucins.

Plusieurs jeunes filles s'enrôlent sous le manteau de la Vierge Marie.

8 décembre.—Election des officières au scrutin secret:

Présidente:	—Mlle Mary Camden.
1ère vice-présidente:	—Mlle M.-Anna Legendre.
2e vice-présidente:	—Mlle Julienne Auclair.
Secrétaire:	—Mlle Blanche Lessard.
Maîtresse des approbanistes:	—Mlle Azilda Genest.
Trésorière:	—Mlle Maria Leblond.

— 1918 —

3 mars.—Magnifique retraite prêchée par le révérend Père Lelièvre, O.M.I.

Octobre.—La terrible épidémie de la grippe sévit dans notre

ville. C'est la désolation et le deuil dans bien des foyers. Les registres accusent 98 sépultures de cette terrible maladie. De ce nombre, il y a quatre Enfants de Marie. Ce sont: Mlles Désanges Martin, Délina Gagné, Emérilisse Roy, Rose-Anna Turgeon.

8 décembre.—Election des officières pour 1919:

Présidente: —Mlle Mary Camden.
1re vice-présidente: —Mlle M.-Anna Legendre.
2e vice-présidente: —Mlle Julienne Auclair.
Secrétaire: —Mlle Isabelle Lapierre.
Trésorière: —Mlle Maria Leblond.
Maîtresses des approbanistes: —Mlles Azilda Genest et Maria Dumais.

—1919 —

2 mars.—Grande retraite prêchée par les révérends Pères Prince et Robichaud, de la Compagnie de Jésus.

18 avril.—La mort vient de nous enlever une compagne dans la personne de Mlle Thivierge.

5 juin.—Encore une autre congréganiste, Mlle Yvonne Jacques, qui vient de partir pour les régions des clartés célestes.

10 juin.—La mort frappe toujours; elle enlève Mlle Lamothe.

23 novembre.—M. le curé Sauvageau nous quitte pour quelques jours, pour assister aux funérailles de son frère à St-Casimir. Sincères sympathies des congréganistes.

M. le vicaire Labbé le remplace pour l'assemblée ordinaire.

8 décembre.—Le résultat des élections pour 1920 fut le suivant:

Présidente: —Mlle M.-Anna Legendre.
1re vice-présidente: —Mlle Julienne Auclair.
2e vice-présidente: —Mlle Maria Leblond.
Secrétaire: —Mlle Isabelle Lapierre.
Trésorière: —Mlle Augustine Salmon.
Maîtresses des approbanistes: —Mlles Azilda Genest et Maria Dumais.

— 1920 —

15 février.—Les Rév. Pères Dumont et Ménard, rédemptoristes, prêchent une grande retraite.

A cette occasion, 39 jeunes filles sont reçues dans la congrégation des Enfants de Marie.

8 décembre.—Les congréganistes se réunissent pour l'élection des officières avec le résultat suivant:

Présidente: —Mlle Maria Leblond.
1re vice-présidente: —Mlle Maria Dumais.
2e vice-présidente: —Mlle Augustine Salmon.
Secrétaire: —Mlle Isabelle Lapierre.
Trésorière: —Mlle Rita Vachon.
Maîtresses des approbanistes:—Mlle Azilda Genest et Nativité Trottier.

— 1921 —

15 février.—Un révérend Père de l'ordre de St-Benoît prêche une retraite.

— 1922 —

26 février.—Deux missionnaires de la Compagnie de Jésus viennent en notre paroisse prêcher une retraite.

8 décembre.—Election des officières. Le scrutin donne le résultat suivant:

Présidente: —Mlle Maria Leblond.
1re vice-présidente: —Mlle Augustine Salmon.
2e vice-présidente: —Mlle Virginie Bédard.
Secrétaire: —Mlle Ida Doucet.
Trésorière: —Mlle Ernestine Blanchette.
Maîtresses des approbanistes:—Mlles Azilda Genest et Nativité Trottier.

Il y eut, dans le cours de l'année, dix-sept départs à enregistrer dont quatorze mariages et trois sépultures.

— 1923 —

11 au 18 février.—Retour des retraites paroissiales: celle-ci est prêchée par le révérend Père Georges, eudiste.

Pendant cette retraite, la mort vient chercher la doyenne des congréganistes dans la personne de Mlle Lumina Rooseberry.

A l'occasion de cette retraite, 31 nouvelles associées se sont jointes aux anciennes.

12 mars.—Funérailles d'une nouvelle associée: Mlle Joséphine Croteau, que la mort est venue enlever à l'affection des siens.

26 juillet.—La mort, cette cruelle moissonneuse, vient d'enlever l'existence d'une des nôtres dans la personne de Mlle Berthe Langlois.

21 octobre.—Une nouvelle diversion a lieu à cette reprise des assemblées régulières, étant donné que le révérend Père Déchaux, de la congrégation de Notre-Dame de la Salette, en fut l'éloquent prédicateur.

8 décembre.—Election annuelle des officières. Le scrutin donne le résultat suivant:

Présidente:	—Mlle Augustin Salmon.
1re vice-présidente:	—Mlle Azilda Genest.
2e vice-présidente:	—Mlle Ida Doucet.
Secrétaire:	—Mlle Yvonne Charest.
Trésorière:	—Mlle Ernestine Blanchette.
Maîtresses des approbanistes:	—Mlles Nativité Trottier et Rose-Anna Turcotte.

— 1924 —

Election des officières:

Présidente:	—Mlle Augustine Salmon.
1re vice-présidente:	—Mlle Ida Doucet.
2e vice-présidente:	—Mlle Kilda Métivier.
Secrétaire:	—Mlle Azilda Genest.
Trésorière:	—Mlle Ernestine Blanchette.
Maîtresses des approbanistes:	—Mlles Nativité Trottier et Rose-Anna Turcotte.

— 1925 —

22 février au 11 mars.—Retraite paroissiale prêchée par les Rév. Pères Archambault et Charette, de l'ordre des Dominicains. A la clôture de cette belle retraite a lieu la réception de trente nouvelles congréganistes.

17 et 19 mars.—Décès de deux Enfants de Marie: Mlles Jeanne Laliberté et Béatrice Dallaire.

8 avril.—Funérailles de Mlle Laurentienne Couture, laquelle a quitté le monde après une longue maladie, soufferte avec résignation.

Juillet.—Décès de Mlle M.-Ange Lagueux.

8 décembre.—Dans le cours de cette année, quatre jeunes filles sont décédées et dix-sept se sont mariées.

L'élection des officières, qui a été faite au scrutin secret, a donné le résultat suivant:

Présidente:	—Mlle Kilda Métivier.
1re vice-présidente:	—Mlle Nativité Trottier.
2e vice-présidente:	—Mlle Ernestine Blanchette.
Secrétaire:	—Mlle M.-Luce Rioux.
Trésorière:	—Mlle Jeanne-d'Arc Jacob.
Maîtresses des approbanistes:	—Mlles Rose-Anna Turcotte et M.-Anne Tanguay.

— 1926 —

21 mars.—Clôture de la retraite des dames et demoiselles; à l'occasion de cette retraite, quatre-vingt jeunes filles se sont enrôlées sous la bannière de Marie-Immaculée.

22 novembre.—A l'occasion de la fête de sainte Cécile, au delà de cent jeunes filles, Enfants de Marie, se réunissent à la maison de l'Oeuvre de Jeunesse et passent une veillée des plus agréables.

La soirée commence par une partie de cartes. Après la distribution des cadeaux, plusieurs jeunes filles font entendre des morceaux de musique et de chant. Enfin, toutes se séparèrent, se promettant d'y revenir l'an prochain.

8 décembre.— Election des officières:

Présidente:	—Mlle Kilda Métivier.
1re vice-présidente:	—Mlle Jeanne-d'Arc Jacob.
2e vice-présidente:	—Mlle M.-Luce Rioux.
Secrétaire:	—Mlle Florida Bolduc.
Trésorière:	—Mlle Eva Nault.
Maîtresses des approbanistes:	—Mlles M.-Anne Tanguay et Eugénie Genest.

— 1927 —

20 février.—Ouverture de la retraite annuelle. Cette belle retraite est prêchée par les Rév. Pères Lebel et Weddel, deux pères éloquents qui ont fait beaucoup de bien.

A la clôture de cette mission, cinquante-deux jeunes filles se sont enrôlées sous la bannière de la Ste-Vierge.

22 novembre. — Réunion d'environ cent cinquante jeunes filles à la bâtisse de l'Oeuvre de Jeunesse, dans le but de fêter encore sainte Cécile.

La soirée se passe très bien; partie de cartes, chant, musique et amusements.

8 décembre.—Election des officières:

Présidente:	—Mlle Kilda Métivier.
1re vice-présidente:	—Mlle Jeanne-d'Arc Jacob.
2e vice-présidente:	—Mlle M.-Luce Rioux.
Secrétaire:	—Mlle Florida Bolduc.
Trésorière:	—Mlle Noëlla Létourneau.
Maîtresses des approbanistes:	—Mlles M.-Anne Tanguay et Eugénie Genest.

Au cours de l'année, il y eut vingt-six mariages et une sépulture.

— 1928 —

19 au 26 février.—La retraite annuelle fut prêchée par deux Pères de Montford, les Rév. Pères Guinefoleau et Guillo. A cette occasion, il y eut réception de trente-sept jeunes filles.

21 novembre.—Au retour de la fête de sainte Cécile, M. le curé accorda encore à la confrérie de fêter cette grande sainte. Comme par les années passées, un bon nombre se réunissent dans une des salles de l'Oeuvre de la Jeunesse. Notre dévoué chapelain intéresse vivement les jeunes filles avec son appareil cinématographique, lequel nous représente des vues instructives et amusantes.

Après divers chants et musique, un succulent réveillon est servi à toutes.

Enfin, à une heure assez avancée, toutes se séparent, emportant un précieux souvenir de cette soirée.

8 décembre.—Election des officières pour 1929:

Présidente:	—Mlle Florida Bolduc.
1re vice-présidente:	—Mlle Azilda Jacques.
2e vice-présidente:	—Mlle Noëlla Létourneau.
Secrétaire:	—Mlle Juliette Dallaire.
Trésorière:	—Mlle M.-Anne Tanguay.
Maîtresses des approbanistes:	—Mlles M.-Rose Fecteau et Lucienne Martineau.

— 1929 —

10 au 17 mars.—Grande retraite pour les dames et demoiselles. Elle est prêchée par quatre Pères rédemptoristes: les Rév. Pères Saucier, Roberge, Gravel et Marchand. Ces quatre prédicateurs éloquents et persuatifs ont beaucoup intéressé l'auditoire très nombreux.

Pour clôturer cette magnifique retraite, quarante nouvelles associées se joignent aux anciennes pour s'enrôler sous l'étendard de Marie.

PRETRES DE LA CURE ST-ALPHONSE DE THETFORD MINES



Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

M. le curé J.-G. Sauvageau

M. l'abbé Stanislas Cantin M. l'abbé Antonio Masson

M. l'abbé Pierre Gravel

OPUSCULE DES "PAILLETTES D'OR"

Ma devise d'Enfant de Marie: Toujours et quand même!

Toujours, me dit-elle, au devoir!
Toujours, garde l'âme sereine.
Et qu'importe après tout la peine!...
C'est le ciel qu'il faut entrevoir!

Toujours, sois forte et courageuse,
Et quand même tu souffriras;
Lutte sans te lasser jamais!
A ce prix, tu seras heureuse.

Toujours plus loin, toujours plus beau!
Il faut monter vers la Patrie.
Enfant, ton modèle est Marie:
Son appui ne te fait pas défaut.

Toujours, sache aimer et souffrir,
Toujours, au devoir, sois fidèle;
Que toujours, brûle en toi le zèle
Quand même tu devrais mourir!

CHEVALIERS DE COLOMB A THETFORD MINES, CONSEIL 2088

Le conseil des Chevaliers de Colomb, No 2088, fut fondé à Thetford Mines le 11 janvier 1920, alors que 120 membres furent initiés sous la direction du Député d'Etat Boivin, de Granby, officier-conférant.

M. l'avocat Gabriel-T. Taschereau, choisi Grand Chevalier de ce conseil, occupa cette charge jusqu'à septembre 1922.

2ème Grand Chevalier: M. Ernest Brousseau, de septembre 1922 à septembre 1924.

3ème Grand Chevalier: M. Eusèbe Larose, de septembre 1924 à septembre 1926.

4ème Grand Chevalier: M. J.-E.-A. Perreault, de septembre 1926 à septembre 1928.

5ème Grand Chevalier: M. J.-L. Rousseau, depuis septembre 1928.

Les officiers composant l'Exécutif actuel:

Grand Chevalier:	M. Jean-Louis Rouseau.
Député Grand Chevalier:	M. L.-Oliva Dusault.
Chapelain:	M. l'abbé G. Sauvageau, curé.
Chancelier:	L'hon. Lauréat Lapierre.
Secrétaire-financier:	M. Philémon Payeur.
Secrétaire-archiviste:	M. J.-A. Poulin.
Trésorier:	M. J.-Dalma Landry.
Cérémoniaire:	M. J.-Eudore Deveau.

Intendant:	M. Eugène Larochelle.
Syndics:	MM. J.-A. Dostie, J.-A. Trottier, J.-A.-D. Marcotte.
Aviseur légal:	M. S. Deschamps.
Médecin:	M. C.-B. Delâge.
Sentinelle intérieure:	M. Lorio Dussault.
Sentinelle extérieure:	M. P. McCaffrey.

Au début du conseil 2088, les réunions avaient lieu à l'étage supérieur du magasin de M. Jos. Demers, et les salles furent ensuite aménagées dans l'immeuble de M. Ernest Brousseau, situé coin des rues Notre-Dame et St-Joseph.

Au 1er avril 1928, l'Ordre des Chevaliers de Colomb au Canada, aux Etats-Unis, aux Iles Philippines, à Panama, à Cuba, au Mexique, à Porto-Rico, à Terre-Neuve et dans l'Alaska comptant 657,376 membres groupés dans 2,508 conseils:

236,834 membres sont assurés et
420,542 membres sont associés.

Dans le cours de l'année 1927, l'Ordre a payé en bénéfices d'assurance la somme de $1,781,362; depuis sa fondation, ce chiffre s'élève à $26,451,258.

Actuellement, l'Ordre porte une somme de $264,002,533 d'assurance.

Il y a au Canada 39,886 Chevaliers de Colomb, et dans la province de Québec 17,500, soit à peu près 44% de tout l'effectif du Canada.

Le conseil local compte à son actif de nobles gestes, tels que l'organisation de la Guignolée pendant quelques années, généreuses souscriptions au collège de Gravelbourg; à la fin de l'an dernier, l'érection d'un magnifique arbre de Noël, dépouillé ensuite au bénéfice des enfants des Chevaliers; et que d'autres causes ont bénéficié des bonnes dispositions de ce conseil pour tous les bons mouvements!

Le conseil 2088 est aménagé de manière à intéresser les membres lorsqu'ils se rendent aux salles: tables de billards, salle de lecture, salle de musique, salle des réunions, bureaux de l'Exécutif.

Que de joyeuses et intéressantes sorties furent organisées par le club des raquetteurs Chevaliers de Colomb!

Mais le sérieux et le côté intellectuel ne sont pas non plus négligés.

Le 13 septembre 1921, M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, donnait à Thetford Mines une conférence, sous les auspices des Chevaliers de Colomb; le 26 octobre 1928, une intéressante conférence était donnée aux membres Chevaliers par M. Charles de L. Migneault; le 29 octobre 1928, à la salle du collège, grâce à l'initiative des Chevaliers de Colomb, une grande conférence publique était donnée par Mgr Fabre sur les massacres du Mexique; le 11 janvier 1929, c'était le juge Lemay que les membres du conseil 2088 avaient le plaisir d'entendre et, outre tous ces grands conférenciers, une courte conférence est donnée à chaque assemblée par un des membres, laquelle conférence traite de sujet d'actualité ou concernant certaines spécialités du commerce, de la finance ou de l'industrie.

Les Chevaliers de Colomb, conseil No 2088, de Thetford Mines, ont le plaisir et l'honneur d'avoir comme chapelain celui que nous fêtons en ce jour du 12 mai 1929: M. l'abbé G. Sauvageau, à qui nous souhaitons santé, bonheur et de nombreuses années parmi nous.

Historique de la Ligue Antituberculeuse et de Puériculture du Comté de Mégantic

---

La Ligue Antituberculeuse et de Puériculture du comté de Mégantic fut fondée le 4 avril 1923, soit un an après l'ouverture de l'Ecole Maternelle, établie en mai 1921.

M. R.-P. Doucet, gérant de l'Asbestos Corporation Ltd, en fut nommé président et M. J.-L. Demers, vice-président.

L'activité et le zèle incontestables manifestés en toutes les occasions favorables sont déjà des raisons suffisantes pour que les officiers de la Ligue aient toujours maintenu ces deux messieurs aux postes qu'ils occupent si avantageusement pour l'organisation.

Le secrétaire-trésorier fut M. le notaire Antoine Dumais jusqu'au 24 septembre 1926, alors qu'il quitta Thetford; il fut remplacé à cette charge par M. C. Adams, propriétaire du journal *Le Mégantic*".

M. le Dr A. Sirois fut nommé médecin de la Ligue dès le début, charge qu'il occupe encore avec un dévouement inlassable, habilement secondé par Mlle G. Dandurand pour l'Ecole Maternelle et Mlle B. Bélanger pour le dispensaire antituberculeux.

La Ligue Antituberculeuse et de Puériculture du comté de Mégantic eut pour fondateurs: M. le Dr Alphonse Lessard, directeur du Service Provincial d'Hygiène; feu le Dr Odilon Leclerc, directeur de l'Hôpital Laval; et M. le Dr Beaudoin, professeur d'hygiène à l'Université de Montréal.

La Ligue a deux buts: réduire la mortalité infantile et diminuer la mortalité par tuberculose. Ces deux buts ont-ils été atteints? ou mieux, le travail qu'a fait la Ligue pour atteindre ces deux buts justifie-t-il son existence?

La mortalité infantile était, avant l'existence de l'Ecole Maternelle, particulièrement élevée à Thetford. En 1919, 21% des nouveaux-nés mouraient et 30% en 1920. L'Ecole Maternelle fut fondée en mai 1921 et la mortalité infantile tombait à:

19 % en 1921
14 % en 1922
9 % en 1923
11 % en 1924
8 % en 1925
5.40% en 1926

Beau résultat, disent les uns, statistiques mensongères, disent les autres. Ces statistiques ne sont pas mensongères. Faites vous-mêmes les calculs et vérifiez leur véracité:

Statistiques de l'Ecole Maternelle

Années	Naissances	Décès (0 à 1 an)	Taux par 1000
1919	470	103	219
1920	400	120	300
1921	473	93	196
1922	392	55	140
1923	415	40	96
1924	427	50	117
1925	434	37	85
1926	440	35	79
1927	453	35	77

Si les chiffres vous ennuient, adressez-vous aux ministres du culte, aux entrepreneurs de pompes funèbres, adressez-vous surtout aux mères. Ceux-là vous diront le petit nombre de bébés qui sont morts, mais celles-ci vous diront le grand nombre des

bébés qui vivent. Les cloches ont sonné moins souvent pour annoncer aux fidèles que de nouveaux anges entraient au ciel, les corbillards blancs ont circulé plus rarement à travers les rues de notre ville, mais il y eut plus de vie dans nos foyers. Combien d'enfants vivent parce que l'infirmière visiteuse a enseigné l'hygiène du nourrisson, prêché l'allaitement maternel, conseillé d'appeler le médecin. Et ce fut l'étroite collaboration de l'infirmière visiteuse et du corps médical qui a fait ces résultats étonnants. Et combien d'enfants ne seraient pas morts si certaines mères avaient suivi les conseils de l'infirmière visiteuse, allaiter elles-mêmes leurs enfants, donner l'alimentation prescrite, appeler le médecin quand il n'était pas trop tard.

La lutte contre la mortalité par tuberculose est plus difficile. Ici, il ne s'agit plus seulement d'enseigner l'hygiène et de corriger un régime inapproprié; il faut dépister, enseigner, traiter, isoler. Tâche ardue! Combien de tuberculeux craignent le dispensaire, combien sont réfractaires à tout enseignement, combien refusent de se faire traiter et combien persistent à semer la contagion! Les résultats sont lents à obtenir. C'est une oeuvre de longue haleine.

Activités du Dispensaire Antituberculeux depuis son établissement

Nombre de jours de clinique . . .	501
Nombre de consultations	7,553
Patients examinés	3,072
Cas diagnostiqués positifs	524
Cas diagnostiqués négatifs	1,617
Cas en surveillance	931
Examens radioscopiques	2,294
Analyses de crachats	130
Visites faites par le médecin . . .	1,091
Visites faites par l'infirmière . . .	10,924
Familles visitées par l'infirmière.	2,187
Patients soignés gratuitement . . .	770
Décès.	100

Depuis deux ans, la Ligue a pris l'initiative de faire l'examen médical scolaire, comme mesure préventive, et les succès furent très encourageants.

Nos moyens d'action établis pour combattre les deux fléaux de la tuberculose et de la mortalité infantile sont le Dispensaire Antituberculeux et l'Ecole Maternelle.

Le Dispensaire Antituberculeux a pour but de localiser les malades en faisant l'examen gratuit et volontaire de tous ceux qui se présentent. Ce dispensaire est sous la direction du Dr Alex. Sirois dont le dévouement est inlassable.

L'Ecole Maternelle est tenue par deux gardes-malades qui visitent à domicile les futures mères et les mères et nourrissons qui ne peuvent se rendre à l'Ecole.

A l'Ecole Maternelle, elles donnent des conseils aux mères en vue de leur rétablissement complet et de la protection des bébés. Leur rôle se borne à l'examen suivi de la mère et du bébé et, advenant complication, ou même un état anormal, elles dirigent immédiatement la mère ou le bébé chez le médecin de la famille.

Nous croirions manquer à la justice en ne disant pas que nous avons rencontré chez nos médecins des aides précieux et d'excellents collaborateurs.

Les municipalités qui envieraient les résultats obtenus à Thetford pourraient s'inspirer de l'accueil généreux que nous avons rencontré à Thetford Mines, car ici la lutte contre la mortalité infantine ou contre la mortalité par tuberculose intéresse tout le monde, et chacun s'y dévoue; le Gouvernement provincial, la municipalité de Thetford, l'Asbestos Corporation, la Keasbey & Mattison, la Quebec Asbestos, la Metropolitan Life et en général tous les citoyens de Thetford, n'ont pas ménagé leur concours; M. R.-P. Doucet, malgré de nombreuses occupations, a trouvé le temps non seulement de surveiller l'administration de la Ligue, mais aussi de faire souscrire de forts montants.

Pour n'en citer que quelques-uns parmi ceux qui nous ont prêté leur concours, mentionnons tout particulièrement MM. A. Dumais, Joseph Roberge, Joseph Lafontaine, J.-A. Trottier, Al-

phonse Blais, O.-C. Smith, feu J.-J. Penhale et le Dr P.-L. Daigneault qui ont prêté au président de la Ligue leur plus puissant concours.

Les opérations de la Ligue ne doivent pas laisser indifférent le public. Les succès ou les insuccès le touchent de près. Le mot patrie peut ne représenter dans l'esprit de beaucoup de gens que le claquement des drapeaux qui battent au vent et le bruit des pétards qui explosent, mais le mot impôt ne sourit à personne.

Depuis la fondation de l'Ecole Maternelle, nous avons sauvé une moyenne de cinquante (50) vies par an. La population de notre ville est de onze mille (11,000) âmes. Que l'on fasse partout au pays ce que nous faisons ici, et le Canada comptera annuellement quarante-cinq mille (45,000) citoyens de plus.

HISTORIQUE DE L'UNION NATIONALE
des
MINEURS D'AMIANTE

L'Union Nationale des Mineurs d'Amiante, fondée le 1er novembre 1915, fut d'abord connue sous le nom de l'Union Catholique des Ouvriers Mineurs de Thetford Mines et elle fut fondée par Mgr P.-E. Roy, archevêque de Québec, à la demande de messieurs les curés J.-G. Goudreau et Théophile Houle, pour faire contrepoids à un mouvement unioniste international qui venait de se former à Thetford Mines.

Les débuts furent bien difficiles.

La première assemblée eut lieu le 7 novembre 1915, sous la présidence de M. le chanoine Hallé et M. J.-A. Langlois, député de St-Sauveur de Québec.

Le premier président en fut M. Majorique Rousseau qui, pendant trois ans, donna sans compter son temps et ses énergies, en vue de mener cette organisation à bonne fin.

Le premier aumônier fut M. l'abbé Th. Proulx, un champion de la tempérance et de toutes les nobles causes en général; il fut habilement secondé, pendant la première année, par M. l'abbé Ulric Martel, vicaire à St-Alphonse.

Au mois de juin 1916, l'Union Catholique fait l'acquisition d'un magnifique drapeau; les assemblées avaient alors lieu dans une maison, propriété de M. l'abbé Proulx et située près de l'Hôpital St-Joseph.

En 1917, l'U.C.O.T. perdait deux zélés défenseurs dans la personne de M. le curé J.-G. Goudreau, décédé vers la mi-avril, et dans la personne de leur aumônier, M. l'abbé Th. Proulx, décédé au début de juillet de la même année.

M. l'abbé D.-G. Pettigrew fut le deuxième aumônier et entra en fonction le 5 août 1917.

Le deuxième président de l'U.C.O.T. fut M. Louis Vermette qui entra en fonction à la fin d'août 1918.

L'union changea d'aumônier en janvier 1919, alors que M. l'abbé Pettigrew fut nommé vicaire à St-Louis de Courville; il fut remplacé par M. l'abbé F. Belleau, nommé aumônier en mai 1919.

En juillet 1919, l'Union Catholique est officiellement reconnue à la mine Bennett, c'est-à-dire qu'il faut être membre de l'U.C.O.T. pour obtenir du travail sur cette mine.

En octobre 1919, pour des raisons multiples admises à l'unanimité, le nom de l'Union Catholique fut changé en celui de l'Union Nationale des Mineurs d'Amiante, et de nouvelles constitutions, conformes aux constitutions du Bureau Confédéral National, furent mises en force.

Le troisième président fut M. Philippe Morin, élu en novembre 1921.

En octobre 1922, l'aumônier de l'U.N.M.A. fut victime d'un attentat criminel, et c'est de cette date que commença le relâchement des membres pour leur union.

Le départ définitif de M. l'abbé Belleau, pour cause de santé, la fermeture de la mine Bennett-Martin, château-fort de l'U.N.M.A., et enfin la vente de la salle des réunions, lors du départ de M. le curé T. Houle, marquèrent la fin des activités de cette union comme corps officiel.

En novembre 1926, l'union, à l'unanimité des membres, décida de discontinuer les assemblées, cotisations, bénéfices mortuaires, etc., et partagea entre les membres en règle avec l'union les fonds accumulés à date, suivant le cas prévu par la constitution.

Pendant ces onze années d'existence, l'Union des Ouvriers

Mineurs d'Amiante fut très active et plusieurs difficultés et griefs furent réglés.

L'union s'occupa de l'augmentation des salaires, de la journée de 8 heures, des logements ouvriers, de l'avance de l'heure, de pension de vieillesse, de l'achat en coopération, de la fermeture des théâtres le dimanche, elle fonda l'Union des Ingénieurs Mécaniciens de cette ville et l'Union Nationale des Mineurs d'Amiante d'Asbestos et, grâce à la sagesse de ses aumôniers et à l'esprit de conciliation de ses officiers, elle ne se chargea que d'une grève qui, malheureusement, eut de néfastes résultats, dus à l'entêtement de certains faux frères.

L'Union Nationale des Mineurs d'Amiante, par ses délégués aux conventions ouvrières de Québec, Trois-Rivières, Hull, Chicoutimi, porta à la connaissance des autorités gouvernementales les questions si importantes pour Thetford: la poussière des mines et le droit de propriété des résidents sur les terrains miniers.

Par ses officiers et ses délégués, elle prit une part active à la nomination de l'honorable L. Lapierre au poste de membre du Cabinet provincial, et elle fut appelée à régler deux grèves importantes, dont une à Granby et l'autre à Asbestos; elle y réussit à merveille, grâce à l'esprit de conciliation et de justice qui animait ses actes.

Les officiers sont toujours en fonction et un jour viendra peut-être bientôt où, les circonstances l'exigeant, l'Union Nationale des Mineurs d'Amiante reprendra sa place au soleil et sa vie active, mais toujours en vue du bien de l'ouvrier et de la justice pour les patrons, pour se conformer à sa devise dont elle ne s'est jamais départie: "La paix dans la justice et la charité".

Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

Collège de La Salle, sous la direction des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes— [illegible]

HISTORIQUE DU COLLÈGE DE LA SALLE
THETFORD MINES

Les Frères des Ecoles Chrétiennes sont établis dans notre ville depuis 1907; ils y vinrent à la demande de la Commission Scolaire et de M. le Curé Georges Goudreau. Monseigneur L.-N. Bégin, alors archevêque de Québec, avait donné son approbation au nouvel établissement. Le Cher Frère Gémel-Mártyr, représentant de la congrégation, et M. Cyrille Gagnon, président des Commissaires, signèrent le contrat le 25 juin. A la mi-juillet, quatre Frères, ayant à leur tête le Cher Frère Partheus, recevaient une obédience pour la nouvelle fondation. Les locaux n'étant pas entièrement terminés, les fondateurs durent demeurer jusqu'au 5 août à Ste-Marie-de-Beauce, où une hospitalité des plus cordiales leur fut offerte.

Le 2 septembre, ouverture des classes et inscription de 201 élèves. En moins de 10 jours, le personnel enseignant dut être doublé pour répondre aux besoins. Durant la visite pastorale, qui coïncidait heureusement avec les premiers jours de cette première année scolaire, Mgr l'Archevêque vint à la communauté; après y avoir laissé avec sa bénédiction, des paroles d'encouragement, Sa Grandeur chargea M. le curé Goudreau de bénir le nouvel établissement; la cérémonie fut fixée au 22 décembre suivant. Elle se fit avec solennité et à la grande joie de toute la population de Thetford.

Sept ans plus tard, en 1914, une annexe de 18 classes fut

ajoutée à l'ancienne construction. Cet agrandissement, qu'on croyait alors trop vaste, est actuellement insuffisant, vu l'accroissement continu de la population thetfordienne.

La première construction, celle de 1907, fut restaurée en 1925. Il faut dire, à la louange de la Commission Scolaire, que le Collège de La Salle est maintenant l'un des plus spacieux et des mieux outillés de la région.

Caractères de l'enseignement

Notre Collège est une institution d'Enseignement Primaire Complémentaire. Les titulaires de l'établissement se proposent:

a).—De former le caractère et le coeur de leurs élèves, par une éducation foncièrement chrétienne;

b).—De procurer aux jeunesgens une instruction commerciale et pratique, jointe à une culture générale élémentaire, qui permette aux futurs commerçants, industriels ou hommes d'affaires, de prendre rang avec avantage dans la classe dirigeante;

c).—De former des jeunes gens d'initiative, au caractère viril, aux facultés ouvertes, capables de penser et d'agir par eux-mêmes.

Le programme, conforme à celui du Comité de l'Instruction Publique, se subdivise en cinq cours:

Cours Préparatoire, pour les débutants.

Cours Inférieur, pour les élèves de première et deuxième années.

Cours Moyen, pour les élèves de troisième et quatrième années.

Cours Supérieur, pour les élèves de cinquième et sixième années.

Cours Complémentaire, pour les élèves de septième et huitième années.

Tout étudiant qui subit avec succès de sérieux examens sur les matières du programme du Cours Complémentaire obtient un "diplôme commercial" accordé par les autorités de l'institution.

Les anciens dont les noms suivent ont été diplômés:

1912.—Hilaire Grégoire, Wilfrid Goulet, Joseph Lafleur, Sylvio Deblois, Arthur Deblois, Hervé Roy.

1913.—François Lamonde, Joseph Labbé, Philémon Payeur.

1915.—Philémon Rousseau, Adélard Breton, Elphège Breton, Elphège Dumont, Arthé Dostie, Sinaï Rousseau.

1916.—Sylvio Leblond.

1919.—Alfred Simard, Louis Bolduc, Ch. Vaillancourt, Roméo Deblois.

1920.—Philippe Daigle, Roméo Spénard, A. Faucher, V. Gagné, H. Genest.

1921.—Gérard Hugues, Nelson Roberge, Laval Girard, Geo.-Henri Girard, Roger Couture, Josaphat Bédard.

1922.—Daniel Hébert, Rosario Jobin.

1923.—Paul Lagueux, Majella Lessard.

1925.—Daniel Daigle, Georges Payeur, P.-Emile Goulet.

1927.—Horace Morin, Daniel Roy, Alcide Paré, Gérard Gosselin, Joseph Lamonde, Ronaldo Poulin, Gérard Pomerleau.

1928.—P.-Emile Leclerc, P.-Emile Daigle, Henri Paquet, Rodolphe Caouette, Armand Marceau, Robert Dion.

Etudes — Emulation

Chaque élève possède un livret où sont indiquées à la fin de la semaine, par le professeur, les notes de conduite, de travail et d'application. Ce carnet doit être remis au maître après signature des parents. Ceux-ci devraient toujours attacher une grande importance à ce contrôle. Des compositions périodiques sont faites régulièrement dans les classes, par le Frère Directeur et ses auxiliaires. A la fin du mois les élèves se réunissent à la salle de réception. Les plus méritants reçoivent une mention qui leur donne droit à un demi-jour de congé s'ils obtiennent le Premier Degré; à deux heures de récréation, pour le Second Degré; enfin à une heure, s'ls ne reçoivent que le Troisième Degré.

De plus, des récompenses hebdomadaires et mensuelles sont judicieusement distribuées.

Chaque année, la commission scolaire donne $10.00 par classe pour achat de récompenses et de livres de prix. A noter aussi que la communauté doit rendre aux élèves le gain réalisé sur la vente de classiques. Ce bénéfice est utilisé soit pour achat de

récompenses, soit pour améliorer le matériel d'enseignement. Les élèves, encouragés par de tels stimulants, ne peuvent mieux faire que de travailler ardemment et joyeusement à leur instruction. Résultats:

La plupart des employés dans les bureaux, les banques, les industries locales, sont des anciens élèves du collège qui lui font honneur par leur savoir-faire, leur honnêteté et leur distinction.

Plusieurs de nos élèves complètent leurs études dans les collèges classiques du diocèse. De magnifiques résultats sont obtenus, dans les carrières libérales, par nos anciens.

Le collège de La Salle a fourni sa part de vocations sacerdotales et religieuses. En 1927 seulement, trois anciens ont reçu l'onction sacerdotale: MM. les abbés François Lamonde, diplômé en 1913, actuellement vicaire à Bathurst, N. B.; René Gagné, professeur au Séminaire de Québec; le R. P. Pierre-Célestin Therrien, premier Assomptionniste canadien, professeur au collège de Worcester, Mass.

La Congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes a reçu de nombreux et excellents sujets venant de nos classes. Ils font honneur à leurs anciens maîtres en se dévouant sans compter à l'éducation chrétienne de la jeunesse, dans les différents postes assignés par l'Obéissance. Plusieurs d'entre eux dirigent aujourd'hui des écoles dans les districts de Québec et de Montréal.

Directeurs du collège

Le premier directeur fut le C. F. Partheus, arrivé en 1907. Malgré toutes les difficultés inhérentes aux débuts, il organisa classes et programmes, donna l'élan aux études. Après deux années de labeur, il devint professeur des finissants à St-Jérôme. Ce religieux, très instruit, est actuellement directeur de l'Académie de La Salle, à Ottawa.

Le C. F. Godfroi lui succéda en 1909. Il quittait la communauté de St-Ferdinand, dont il avait été longtemps le supérieur aimé et respecté. Il demeura à la tête de l'école jusqu'en 1913. Excellent religieux, écrivain discret mais très fécond, il s'éteignit

avec le calme du juste à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 18 juin 1914. Aussi aimable que doux de caractère, il a laissé un souvenir vivant au sein de la population de St-Ferdinand et de Thetford.

Le C. F. Godfroi eut pour successeur le C. F. Volusien, qui laissait une importante maison de Montréal pour se rendre à Thetford. C'est sous sa direction que fut construite la magnifique école que nous possédons actuellement. Après deux années d'un dévouement admirable, le C. F. Volusien, déjà dans la soixantaine, dut à son grand regret quitter notre collège. Il se rendit à alors à St-Sauveur de Québec comme Inspecteur. Ses intimes nous le montrent ami de la solitude, grammairien de première valeur, et le coeur rempli d'un grand amour religieux et patriotique. Il est actuellement en repos à Laval-des-Rapides, où sont mises à profit pour la composition de nos manuels scolaires ses connaissances littéraires peu ordinaires. Dictionnaire vivant, il possède du "vocabulaire" français une maîtrise quasi absolue.

En 1916 arrive à Thetford le C. F. Théonestus, venant de la Rivière-du-Loup, où s'était écoulée la majeure partie de sa vie, comme professeur et comme Directeur. Durant six années, le nouveau supérieur vit s'accroître le nombre des classes; il développa chez les élèves l'amour de la piété, de la politesse et de l'étude. Il entreprit ensuite l'oeuvre du joli parterre qui orne la propriété. Grâce à son zèle et à son amour du beau, quatre magnifiques statues furent érigées en face de l'école: le Sacré-Coeur, la Vierge Immaculée, saint Jean-Baptiste de La Salle, patron du collège, et M. le curé Goudreau, son bienfaiteur.

En 1918, vint la grippe dite "espagnole" qui fit tant de ravages dans la province. Les classes furent fermées et transformées en hôpital d'urgence. La communauté, sous la conduite du C. F. Théonestus, se consacra avec un dévouement admirable aux soins des malades. Un religieux, victime de son dévouement, contracta une maladie qui l'empêche encore aujourd'hui de se vouer à l'enseignement. La population a gardé une admi-

ration reconnaissante pour l'acte de charité accompli en cette pénible conjecture.

Incapable de rester inactif, le C. F. Théonestus se dévoue maintenant dans la mesure de ses forces à notre pensionnat de Ste-Marie-de-Beauce, après avoir exercé la charge de directeur successivement à Limoilou et à St-Ferdinand.

Après trente ans d'un actif professorat, le C. F. Maynard prit charge en 1922 de la direction du Collège. Les durs labeurs de l'enseignement avaient miné la forte constitution de ce religieux. Il dut donc, après une année de travail, se rendre à l'hôpital, et de là à la Maison-Mère, pour y suivre un long traitement. Il remplit à l'heure présente la charge d'Inspecteur à l'importante école St-Charles de Montréal.

Le successeur du C. F. Maynard fut le C. F. Hyacinthe; il quittait la Classe Commerciale d'Arthabaska. C'est sous son règne, court mais fertile, que la Commission Scolaire fit faire de complètes réparations à la construction de 1907; la demeure des Frères est aujourd'hui l'une des mieux aménagées du district de Québec.

Mais le C. F. Directeur ne jouit pas longtemps de ces améliorations. Une maladie de poitrine, contractée durant les réparations, le contraignit à plusieurs mois de repos. Il fut depuis et successivement directeur à Loretteville, aux Trois-Rivières et à Ste-Anne-de-Beaupré où il réside depuis janvier dernier.

Tous sont unanimes à louer cet homme distingué qui sut par un tact exquis rester en excellents termes avec les autorités de Thetford et la population entière.

Le septième supérieur fut le C. F. Elisée, qui laissait en 1925 la direction du collège d'Arthabaska, après un dur labeur de six ans. Il obtint dans nos classes des progrès sensibles, signalés par M. l'Inspecteur dans les rapports officiels. Lui-même très instruit, il faisait largement bénéficier son entourage de son savoir. Le C. F. Elisée avait été quelques années professeur de langue anglaise au Scolasticat de la Maison-Mère, en Belgique; c'est dire l'estime dont il jouissait auprès des Supérieurs.

Malgré son énergie, le Cher Frère dut céder à l'épuisement

après deux ans de séjour ici et se rendre à l'infirmerie du district, en vue d'y recevoir des soins spéciaux pour son rétablissement; il s'y trouve encore actuellement, en convalescence, mais aussi en bonne voie de guérison.

Dignité, réserve et dévouement furent les qualités distinctives du C. F. Elisée.

Après plusieurs années passées à l'Académie des Trois-Rivières, le C. F. Basile prenait, en 1927, la direction de notre Collège. Ne voulant en rien dévier des traces laissées par ses prédécesseurs, le Directeur actuel se dévoue de tout son coeur et de toute son âme au succès des oeuvres importantes qui lui sont confiées.

Le cachet de distinction réservée qu'il apporte dans ses relations, aussi bien avec la population ouvrière qu'avec la classe dirigeante, le font jouir de l'estime générale. Ajoutons que l'entente la plus parfaite règne entre le Collège et les autorités scolaires et religieuses.

Les parents peuvent constater de visu l'affectueuse harmonie qui existe entre maîtres et élèves lorsqu'ils sont invités aux réunions mensuelles ou aux distributions de prix. Aussi les spectateurs, certains des résultats, remplissent toujours à sa pleine capacité la spacieuse salle de réception du Collège. Ajoutons que les écoliers, stimulés par la présence de cet auditoire d'élite, ne reculent devant aucun sacrifice pour assurer le succès des fêtes scolaires. Et puis, ces réunions de famille, tout en formant les écoliers aux bonnes manières, leur font goûter davantage le séjour à l'Alma Mater. L'école n'est plus un lieu craint ou détesté, mais une maison aimée où l'on va avec joie et qu'on ne quitte qu'à regret.

La première inscription, en 1907, comptait 201 élèves; celle de mai 1927, 708, partagés en 18 classes. C'est une preuve évidente que les succès vont toujours croissant. Pour terminer, nous ne saurions mieux faire que de transcrire le rapport officiel de M. l'Inspecteur des Ecoles, de mai 1927:

"Je suis heureux de constater les progrès qui vont toujours s'accentuant de plus en plus. J'espère une bonne année scolaire sous tous les rapports."

PROGRAMME DES FETES JUBILAIRES
au
COLLEGE DE LA SALLE

Thetford Mines, le 14 mai 1929

Light Cavalry — Ouverture . . . . Suppé
LE MULATRE DE MURILLO . . . . 1er acte
The Governor March — Orchestre . . . . A. Geobel
LE MULATRE DE MURILLO . . . . 2e acte
Poète et Paysan — Ouverture . . . . Suppé
Cri du Coeur — Chant de Fête . . . . G. Dehouck

Adresse au Jubilaire.

Extraits de *"La Fille du Tambour Major"*, 3 v. m., Offenbach
a—*Chanson de l'Uniforme*
b—*Quatuor du Billet de Logement*
Avec accompagnement de piano et d'orgue
Raymond — Ouverture . . . . A. Thomas
Marches chorégraphiques — *Pyramides*
Stand by the Flag March — Orchestre . . . . R. Stults
Fra Diavolo (extraits de l'Opéra) . . . . *Auber*
a—*En bons militaires . . .*
b—*Grand Dieu, je te rends grâce*
c—*Victoire! Réjouissons-nous!*
The Conqueror March — Orchestre . . . . R. Goerdler
Massues indiennes — *Danses écossaises* — *Barres à sphères*
Loin du Bal — Intermezzo . . . . Gillet
Les Cloches de Corneville (1) . . . . R. Planquette
a—*Nous avons, hélas! perdu d'excellents maîtres*

(1) Ces trois extraits, interprétés l'an dernier, sont répétés sur demande spéciale.

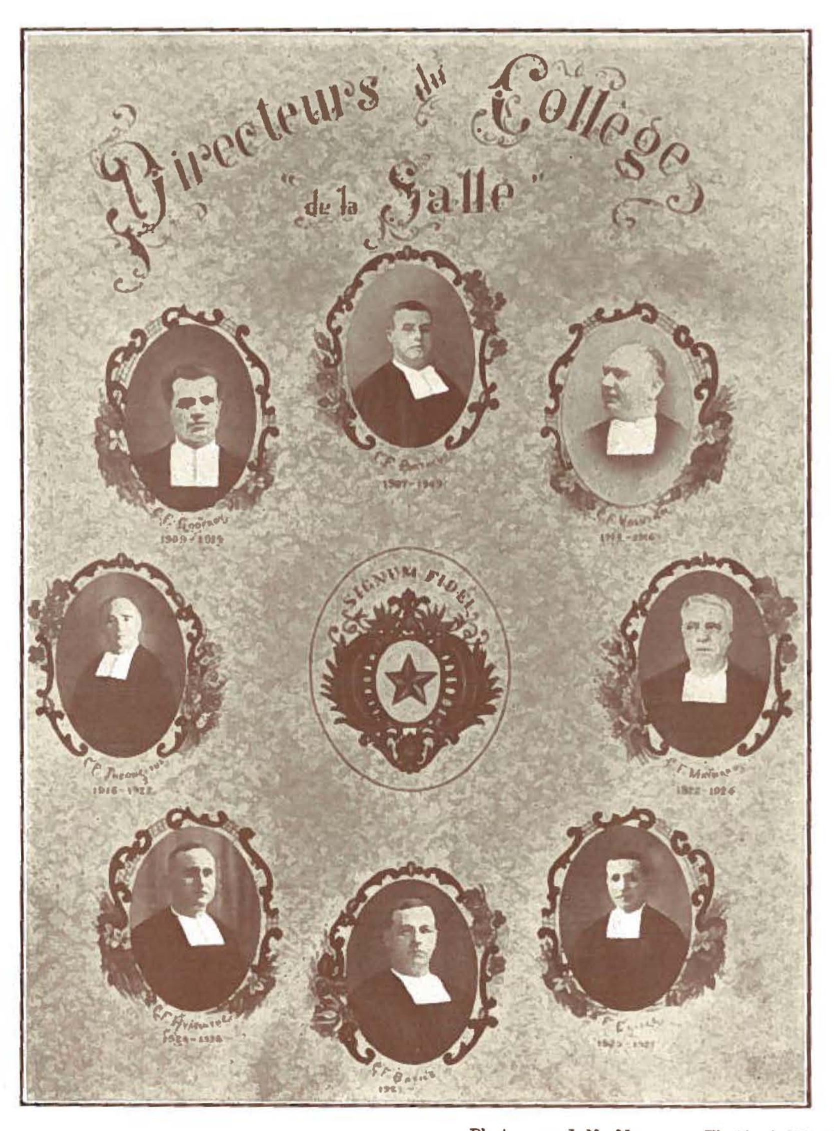


Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

Directeurs du Collège de La Salle depuis sa fondation:

C. F. Parthius	1907 à 1909
C. F. Godfroy	1909 à 1914
C. F. Volusien	1914 à 1916
C. F. Théonestus	1916 à 1922
C. F. Maynard	1922 à 1924
C. F. Hyacinthe	1924 à 1926
C. F. Elisée	1926 à 1927
C. F. Basile	**Depuis 1927**

b—*Le Marché* (Choeur des Domestiques — Cochers — Servantes)

c—*Choeur de Quintette*

Avec accompagnement de piano et d'orgue

La parole est au Jubilaire.

O Canada.

Ad multos annos — Marche . . . . Laurendeau

SEBASTIEN GOMEZ
ou
LE MULATRE DE MURILLO

Paroles de
Ménard de Rochecave

Musique de
l'abbé F. Riquier

PERSONNAGES

Sébastien Gomez, mulâtre, esclave de Murillo. *Aimé Simoneau*
Murillo, peintre espagnol . . . . *J.-L. Grégoire*
Gomez, père de Sébastien, esclave de Murillo. *Maurice Roy*
Gaspard, fils et élève de Murillo . . . . *Claude Lagacé*
Cordova . . . . *J. Setlakwe*
Villavicémio, élève de Murillo . . . . *Jean-Paul Emond*
Saurez, élève de Murillo . . . . *Lucien Paré*
Baba, élève de Murillo . . . . *Irénée Rousseau*
Chevès, élève de Murillo . . . . *Roland Labbé*
Osorio, élève de Murillo . . . . *Adrien Cyr*

La scène se passe à Séville, en 1658, dans l'atelier de Murillo, le grand peintre espagnol.

L'orchestre "Mole" a bien voulu prêter son concours artistique.

Les meubles de la scène ont été gracieusement fournis par la Maison P.-T. Légaré.

Au piano d'accompagnement: Mlle Juliette Doyon.

HISTORIQUE DE L'AMIANTE

Parmi tous les minéraux du monde, l'amiante occupe une position prédominante, car de tous les minéraux que la nature nous a donnés, seul, l'amiante est fibreux et d'une flexibilité suffisante, lui donnant les qualités requises pour un matériel textile et ses dérivés.

Sa résistance à l'effet du feu est commune à bien d'autres minéraux; mais l'amiante jouit de la supériorité incontestable d'être fibreux.

Les traditions les plus anciennes nous apprennent que chez les Chinois, aussi bien que chez les Egyptiens, les étoffes en amiante étaient en usage dès les premiers siècles. Il est un fait certain et maintes fois prouvé que chez les Romains l'amiante était employé à plusieurs travaux de tissage, et dans les collections du Vatican, aussi bien que dans plusieurs musées de Rome, on peut voir des morceaux de ces étoffes ayant servi à l'offrande de sacrifices anciens et même comme nappes de tables, chez les patriciens et les rois, et étaient considérés comme de grandes extravagances.

A cause de la difficulté causée par la faible longueur des fibres, les anciens tissaient "l'étoffe immortelle" (*linum vivum*) en y ajoutant des fibres de légumes comme on le fait d'ailleurs encore de nos jours.

Dans les temples anciens, l'amiante était utilisé pour contenir le feu sacré sur les autels et les lampes des vestales étaient pour-

vues de mèches d'amiante continuellement imbibées d'huile et maintenaient ainsi une flammè perpétuelle.

Nous trouvons dans Plutarque le nom *Aobeora* (la flamme perpétuelle), et les Romains appelaient ces mèches *Amiantus*, un nom que nous trouvons aujourd'hui dans le mot *amiante*.

Charles V étonnait ses invités en jetant la nappe de la table, faite d'amiante, dans le feu, pour l'en retirer quelques heures après plus blanche qu'avant. Mais alors, ces étoffes étaient plutôt achetées à titre de curiosité, car elles étaient très dispendieuses, étant donné la difficulté de tisser d'aussi courtes fibres, et c'est pourquoi, au Moyen-Age, ce *"matériel étrange"* fut peu connu.

Vers 1250, le fameux voyageur Marco Polo qui explora le grand Empire Tartare, qui forme de nos jours la partie Est de la Sibérie, rapporte que des étoffes lui furent données, lesquelles étoffes résistaient à l'action du feu, et les superstitieux disaient que ces étoffes étaient faites de peaux de salamandiers.

Marco Polo acheta de ces étoffes suffisamment pour s'en confectionner un gilet et, donnant des représentations publiques, il jetait ce gilet dans le feu pour l'en retirer après quelques minutes et le remettre sur son dos; il s'était ainsi créé une renommée de sorcier.

Vers l'an 1700, un certain professeur Bruckmann, en ses écrits imprimés sur un papier incombustible fait d'amiante, croyait avoir découvert par là le moyen d'avoir des documents indestructibles, l'expérience prouva par la suite que, quoique les papiers aient résisté à plusieurs incendies, il n'en fut pas de même de l'encre employée pour l'impression de ces documents, et cette idée de documents indestructibles tomba dans l'oubli.

Plus tard, vers le milieu du dernier siècle, un prêtre de Florence, Guiseppe della Corona, prépara de forts cartons d'amiante servant de couverts de livres, et peu après un autre Italien, Albonico, tenta vainement d'induire le gouvernement d'Italie à manufacturer des billets de banque sur papier d'amiante, mais les essais démontraient que la résistance des fibres de ces billets serait très faible et que cet inconvénient était plus important que la qualité d'incombustibilité.

A diverses époques, depuis ce temps, des essais furent faits en vue de produire des articles en amiante, des vêtements pour les pompiers, mais les expériences eurent peu de succès, étant

donné que l'incombustibilité du vêtement était sans valeur, sinon combinée avec la protection contre la fumée et les gaz.

Ce n'est que vers la septième décade du 19ème siècle que les nouveaux développements de la science établirent l'amiante au rang de matière première industrielle; c'est aussi vers cette date que furent mis à jour les plus importants gisements d'amiante du monde, ceux du Canada.

Les premières tentatives d'industrialisation de l'amiante furent faites dans la Vallée Aosta, dans les Alpes, par un syndicat de Londres, et vers le même temps, des gisements furent découverts au Canada; dans la région de la Rivière des Plantes, entre St-Joseph de Beauce et Beauceville, et à une exposition à Londres, Angleterre, en 1862, des spécimens de fines fibres de soie venant de cette région furent exposés par le Gouvernement Canadien.

En 1877, l'amiante fut découvert dans un autre district de la province de Québec; cette fois, dans les montagnes de serpentine de Thetford et Coleraine, et, à la suite de ces découvertes, plusieurs organisations obtinrent des lots de terre dans cette région.

Quelques années après, un gisement était mis en exploitation à Danville.

Un grand feu qui détruisit les forêts, à Thetford, facilita la découvertes des veines d'amiante visibles à la surface du roc à découvert.

Les opérations minières commencèrent sur une faible échelle, en 1878, et, en cette année, 50 tonnes de minerai furent produites; mais il était difficile de trouver un marché pour la vente de cette matière première que l'on exigeait être de ½, 2, 3 et quelquefois 4 pouces de longueur de fibre.

C'est ce qui explique que d'autres gisements assez riches en minerai restèrent inexploités encore plusieurs années.

Des expéditions à Londres, Angleterre, causèrent toute une sensation sur les marchés de la Grande-Bretagne.

Le principal district sur lequel l'amiante fut trouvé en plus grande quantité furent les lots 26, 27 et 28, près de la ligne entre le 5ème et le 6ème rang de Thetford et dans le canton de Coleraine, près de la station de Black Lake.

Au cours des quinze dernières années, l'industrie de l'amiante progresse avec une rapidité tenant de la magie.

En 1885, les rapports accusent que sept carrières étaient en opération, produisant environ 1400 tonnes d'amiante.

De nos jours, l'amiante est extrait principalement du Canada, de la Rhodésie, du Sud-Africain, des Etats-Unis, de la Russie et de Chypre.

La production du Canada est environ trois fois celle de toutes les autres contrées réunies et la qualité est officiellement reconnue comme étant de beaucoup supérieure.

L'amiante est une substance filamenteuse, ressemblant beaucoup, au premier abord, à de la pierre. La raison en est qu'un morceau d'amiante se compose de fibres infiniment fines, plus fines que la soie, tellement pressés les unes contre les autres qu'elles forment un bloc compact ayant la densité et quelques autres propriétés de la pierre. L'amiante se trouve par veines ou par lits dans le roc solide. C'est ainsi que sur le flanc dénudé d'un cap ou d'une tranchée on voit de longues veines blanches sillonnant la pierre dans tous les sens. Ces veines ne sont pas d'épaisseurs égales: on en voit de quelques lignes, de quelques pouces, voire même de 4 à 5 pouces de longueur. On dit généralement l'épaisseur, bien que l'on devrait dire la longueur d'une veine, car les veines se composant de fibres très fines, on doit nécesairement les mesurer sur leur longueur et renoncer à la faire sur leur largeur; de plus, c'est la largeur de la veine qui donne la longueur de la fibre.

Pour retirer l'amiante de la pierre, il faut nécesairement avoir recours à un agent très puissant, afin de briser le roc et faciliter l'extraction. Les agents employés sont la dynamite et la nitroglycérine. Lamiante ne se trouve pas seulement à quelques pieds du sol, mais il faut creuser dans le roc, et ce n'est qu'à partir d'une certaine profondeur que la fibre se fait plus belle et en plus grande quantité. C'est ainsi que les puits creusés aujourd'hui ont atteint une profondeur de 250 à 350 pieds avec une ouverture de plusieurs centaines de pieds de diamètre; on y descend par des tunnels qui servent aussi à l'exploitation souterraine pour suivre des veines exceptionnelles. L'amiante, détaché des pierres après l'explosion d'une mine, est ramassé de suite et subit une deuxième et dernière opération. Des personnes engagées à cette fin l'écrasent sous des petits marteaux et le mettent en sacs im-

médiatement. On a alors la première qualité que l'on appelle *Crude* et que l'on brise le moins possible afin de la tisser; les fibres de moins d'un demi-pouce de longueur sont appelées *Crude No 2*. L'amiante dont l'extraction est difficile ou impossible à faire au marteau est envoyé aux moulins. Pour sortir cette pierre d'amiante des puits on se sert de grues à air comprimé, à la vapeur ou à l'électricité. Le tout est alors déposé dans des petits chars qui le transportent aux moulins. Ce transport se fait au moyen de locomotives à la vapeur ou à l'électricité.

Dans ces usines, d'immenses concasseurs réduisent les pierres en poussière et de puissants aspirateurs achèvent l'ouvrage en séparant définitivement l'amiante de tout autre mélange. On a alors pour résultat l'amiante de troisième et de quatrième valeur qui, à son tour, est aussi mis en sacs.

Où va alors l'amiante, encore à l'état brut c'est vrai, mais ayant subi ces diverses opérations? La grande partie, aux Etats-Unis, en Angleterre, au Japon, en Allemagne; une très petite quantité est fabriquée au pays.

Ses usages sont multiples. Se tissant facilement, on en fait une soie très fine et très recherchée, et son état d'incombustibilité lui donne une grande supériorité sur les autres tissus. C'est ainsi que l'on en fait aujourd'hui des habits complets de pompiers, des rideaux de théâtre, des mitaines pour chauffeurs de locomotive. On l'emploie beaucoup dans la construction des vaisseaux, enveloppes de tuyaux à vapeur, câbles, bardeaux pour toiture et même des maisons entières sont construites en amiante.

Des expériences sont actuellement faites dans le but de faire du papier avec l'amiante dont la propriété d'incombustibilité serait hautement appréciée pour les documents et même pour le papier monnaie.

Nous n'avons qu'un voeu à former: c'est de voir bientôt s'établir de ces manufactures en Canada, voir même à Thetford, laissant ainsi chez nous une source très considérable de revenus qui s'en va à l'étranger. Le tableau suivant démontre la production de nos mines depuis 1878:

Année	Tonnes	Valeurs
1878	50	$ 3,500
1888	4,404	255,007
1898	15,893	496,340
1908	65,157	2,551,596
1910		$ 2,667,829
1911		3,026,206
1912		3,059,084
1913		3,830,504
1914		2,895,935
1915		3,544,362
1916		5,182,905
1917		7,198,558
1918		9,019,899
1919		10,932,289
1920		14,749,048
1921		5,189,789
1922		6,053,068
1923		7,364,260
1924		6,561,659
1925		8,976,645
1926		10,095,487
1927		10,621,013
1928		11,238,361

Au cours de l'année 1928 il y a eu 5,159,247 tonnes de pierre extraite de nos mines et, de ce total, 4,109,823 tonnes furent traitées dans les moulins; la balance, étant de la pierre dépourvue d'amiante, est appelée *pierre sèche.*



M. EUGENE LAROCHELLE
B.A. I.C.
Inspecteur des Mines, en charge du Bureau du
Ministère Provincial des Mines
à
THETFORD MINES

FRATERNITÉ DU TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS

La paroisse de St-Alphonse-de-Thetford compte parmi ses associations pieuses une fraternité du Tiers-Ordre de saint François.

Pour répondre au désir de plusieurs paroissiens, dont la plupart étaient tertiaires dans leur paroisse d'origine, M. le curé G. Sauvageau demanda à S. E. le Card. L.-N. Bégin, le 25 octobre 1917, l'autorisation d'ériger dans sa paroisse une fraternité du T.-Ordre qui grouperait sous la même bannière toutes les personnes pieuses de l'un ou de l'autre sexe désireuses de se perfectionner en marchant sur les pas de saint François.

Le même jour la permission était accordée; le R. P. Alexis, O.M.C., à la suite d'un triduum religieusement suivi, érigeait solennellement la dite fraternité le 28 du même mois et de la même année.

A la première prise d'habit, cinquante-cinq hommes et femmes s'enrôlèrent dans le Tiers-Ordre.

Que cherchaient ces cinquante-cinq frères et soeurs en devenant tertiaires? La réponse à cette question fera connaître la nature, le but et les avantages de cette pieuse association qui est la moins ancienne de la paroisse mais non la moins importante. Voici ce qu'écrit le T. R. P. de Beaulieu, O.M.C.: "Les Souverains Pontifes ont déclaré que le T.-Ordre n'est pas une simple confrérie, une société quelconque, mais un Ordre au-desus de toutes

les associations. Aussi doit-il avoir toujours la préséance dans les processions et les cérémonies publiques sur toutes les associations, quelque anciennes et quelque privilégiées qu'elles soient.

"Cet Ordre consiste à attirer les hommes à l'amour de Jésus-Christ, à l'amour de l'Eglise, à la pratique des vertus chrétiennes et à faire revivre en ses membres l'esprit éminemment évangélique de l'humble et pauvre d'Assise par la mortification, par l'exercice de la prière, par l'amour de Dieu et du prochain.

"Son but est double: "Faire aller tous ses membres en paradis", comme saint François aimait à le répéter souvent; puis, former des apôtres.

"Un Ordre dont le but est si élevé est riche en avantages de toutes sortes dont voici les principaux:

(a)—Participation aux grâces de la vie religieuse tout en demeurant dans le monde;

(b)—Participation à tous les biens spirituels, à toutes les saintes oeuvres qui se font journellement dans les trois ordres de saint François;

(c)—Facilité plus grande de mériter le ciel;

(d)—Indulgences partielles et plénières nombreuses;

(e)—Assurance d'obtenir une bonne mort, si l'on observe bien la Règle;

(f)—Au décès d'un tertiaire une messe est dite pour le repos de son âme et deux grand'messes sont chantées chaque année pour tous les défunts de la fraternité. Ce dernier avantage est particulier à la fraternité de St-Alphonse-de-Thetford.

Une telle association ne pouvait pas manquer de progresser: de 55 membres, le nombre est passé à 550; sur la liste des membres décédés nous relevons 35 noms.

Au point de vue des oeuvres accomplies, le progrès n'est pas moins sensible. Malgré les faibles revenus de la fraternité, la trésorière a pu, grâce à la générosité des tertiaires, payer le coût d'une magnifique bannière achetée en 1921, à l'occasion du 7ème centenaire de la fondation du T.-Ordre; payer le tableau de saint François que l'on voit dans la galerie de l'église, du côté de l'Epitre; défrayer une partie de la pension d'un prêtre nègre.

Plusieurs dons ont été faits, entre autres à l'hospice de la ville, à l'Oeuvre de la Jeunesse, à l'A. S. Catholique, etc.

Depuis 1917 quatre directeurs se sont succédés, ce sont: MM. les abbés G. Sauvageau, J.-E. Beaudet, S. Cantin et A. Masson.

Quatre supérieures également: mesdames Léopold Girard, Alphonse Blais, Napoléon Beauchemin et Ludger Lamonde.

Le Discrétoire actuel se compose comme suit:

Supérieure:	Mme Ludger Lamonde.
Ass.-supérieure:	Mme J.-O. Vallières.
Maîtresse des novices:	Mlle Anselmie Genest.
Ass.-maîtresse des novices:	Mme Eug. Lambert.
Secrétaire:	Mme Marcel Dumais.
Trésorière:	Mme Eugène Demers.

Conseillères: Mesdames Chs Baillargeon, Er. Rioux, Ant. Grégoire, Ls-H. Huard, Is. Bilodeau, Nap. Mongeau et Ludger Lamonde.

Quêteuses: Mesdames Z. Dumais, Alf. Gagnon, Jos. Demers et Nap. Beauchemin.

Sacristines: Mesdemoiselles Eva Nault et Antoinette Girard.

Loué soit Jésus-Christ, toujours!

LA CONFRÉRIE DES DAMES DE SAINTE ANNE
de
SAINT-ALPHONSE DE THETFORD

La Confrérie des Dames de Sainte-Anne de St-Alphonse de Thetford a été fondée par M. le curé J.-G. Goudreau, à qui des lettres patentes furent accordées par Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, le 27 avril 1908.

La première assemblée générale eut lieu le 27 décembre de la même année, en présence de M. l'abbé J.-E. Proulx, chapelain. On y fit le choix des officières, et Mme Thomas Grégoire fut élue présidente. Les autres officières étaient Mme Omer Bellegarde, 1ère assistante; Mme Cyrille Gagnon, 2ième assistante; Mme Louis Dugal, secrétaire; Mme Arthur Blais, trésorière.

Trois mois après, une nouvelle assemblée était convoquée pour nommer une remplaçante à la charge de trésorière qui venait d'être laissée vacante par la mort de Mme Arthur Blais. Le choix des électrices se porta sur Mme Siméon Cormier.

Depuis 1908 les conseillères ont changé dix fois. Se sont succédées à la présidence mesdames:

François St-Pierre	1910
Thomas Grégoire	1910-1911
Pierre Lafond	1911-1912
Zoël Dumais	1912-1913
Eugène Demers	1913-1918

Antoine Grégoire	1918-1921
Aurèle Roy	1921-1922
Zoël Dumais	1922-1924
Moïse Leblond	1924-1925
Zéphirin Boulet	1925-

Le conseil actuel est ainsi composé: présidente, Mme Zéphirin Boulet; 1ère assistante, Mme Georges Boivin; 2ième assistante, Mme Joseph Lamonde; secrétaire, Mme Adélard Lapointe; trésorière, Mme Octave Couture.

La direction spirituelle de la confrérie a été confiée tour à tour à MM. les abbés:

J.-E. Proulx	1908-1915
J.-G. Goudreau	1915-1917
J.-G. Julien	1917-1919
J.-E. Labbé	1919-1928
J.-E. Beaudet	1928-1928
S. Cantin	1928-

Les portes de la confrérie sont ouvertes à toutes les femmes mariées résidant dans la paroisse de St-Alphonse et qui remplissent fidèlement leurs devoirs religieux. Les réceptions se font chaque année, à l'époque des retraites pascales. On exige de chaque membre une contribution de 25 ou 50 sous.

La confrérie offre de nombreux avantages spituels à ses membres. Tous les mois, le second dimanche qui suit le premier vendredi du mois, une assemblée générale a lieu dans l'église paroissiale. Le chapelain y prononce une allocution appropriée aux épouses et aux mères chrétiennes, afin de leur rappeler les devoirs particuliers de leur état et leur faciliter l'accomplissement de leur tâche.

De plus, des indulgences nombreuses sont accordées à l'occasion de certaines fêtes.

Le jour de l'assemblée mensuelle, la messe de 7 heures, à laquelle se fait la communion générale, est célébrée en faveur de tous les membres de la confrérie.

Chaque membre qui meurt bénéficie de quatre messes. Celles dont la contribution était de 50 sous ont en outre l'avantage d'un service.

Mais la Confrérie des Dames de Sainte Anne ne travaille pas seulement dans l'intérêt individuel de ses membres. Elle s'intéresse activement à tous les mouvements de la vie paroissiale. On a eu plus d'une fois recours à ses services en maintes circonstances. Les Dames de Sainte-Anne n'ont été avares ni de leur temps ni de leur argent.

Le 20 avril 1917 elles votaient une somme de cinquante piastres afin de faire chanter un service funèbre pour le repos de l'âme du révérend J.-G. Goudreau, ancien curé de St-Alphonse et ex-directeur de leur confrérie.

La confrérie paie aussi chaque année une somme de dix piastres à l'Oeuvre de la Presse Catholique.

En avril 1922, la confrérie souscrivait encore le montant de cinquante piastres pour l'érection du monument Goudreau que l'on voit sur la place du collège.

Ce sont encore les Dames de Sainte-Anne qui ont organisé le banquet donné au couvent, lors de la restauration de l'église de St-Alphonse, le 23 novembre 1924.

En 1925 on faisait un nouvel appel à la générosité des Dames de Sainte-Anne. Il s'agissait de venir en aide au comité d'organisation du bazar en faveur de l'Hospice de Thetford. Une assemblée du conseil, tenue le 14 juin, autorisait M. Labbé chapelain de la confrérie, à verser la somme de $150.00.

Le 13 septembre de la même année, la confrérie gratifiait l'église paroissiale de St-Alphonse d'un magnifique tableau de la Ste-Famille d'une valeur de $300.00.

L'institution qui a le plus bénéficié du dévouement et de la générosité des Dames de Sainte-Anne est, sans contredit, l'Hospice Ste-Croix de cette ville. Une chambre y a été entièrement meublée à même les fonds de la confrérie, et plusieurs objets indispensables au bon fonctionnement de la maison sont des fruits de ses largesses. Depuis 1926, trois bazars ont été organisés par les Dames de Sainte-Anne en faveur de l'hospice. Le

premier a rapporté $3,300.00, le second $4,100.00 et le troisième, en 1928, au delà de $5,000.00.

La Confrérie des Dames de Sainte-Anne compte actuellement 1,100 membres.

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS FRANÇAIS

I.—Son origine, sa nature, son but

Dès les premiers temps de la colonie, l'on comprit l'opportunité qui s'imposait, en notre jeune pays plus que partout ailleurs peut-être, de recourir à l'esprit de corps pour assurer la survivance de la colonie française en Amérique.

Depuis son établissement, l'élément canadien-français et catholique devait soutenir une lutte incessante contre les groupements étrangers, supérieurs en nombre et en influence, qui tentaient ou de l'anéantir ou de l'assimiler. Il fallait empêcher que l'effort individuel, faute de direction sûre ou de persévérance, manquât son but.

Certains le comprirent et conçurent des initiatives qui n'eurent pas toujours le résultat rêvé, parce qu'à ces époques de formation notre peuple de défricheurs et de colonisateurs ne pouvait donner que très peu de temps à la science. Aussi, bien des associations fondées ne purent se maintenir à cause des difficultés matérielles que le sens du commerce et de l'économie, encore peu développé chez nos compatriotes, n'avait pu prévoir et maîtriser.

En 1853 prenait corps un nouvel organisme social: la Société Canadienne des Menuisiers et Charpentiers de Montréal, riche de toutes les énergies opiniâtres et du bon vouloir de ses instigateurs. Par contre, les ressources de sa caisse étaient si humbles

que l'insuccès de l'entreprise n'eût fait alors que très peu de bruit.

Cette association, fondée sur le principe de la mutualité, principe dont l'immutabilité doit guider tous nos efforts, ne recrutait ses membres que parmi les artisans d'un seul corps de métier et ne pouvait ainsi prendre le caractère national visé par les fondateurs, qui rêvaient de doter la race canadienne-française d'un organisme puissant qui mettrait à son programme le perfectionnement individuel et collectif de ses protégés, dans le domaine économique comme dans le domaine national et moral. Ils comprirent donc bientôt qu'ils feraient oeuvre plus utile à la race en étendant leur champ d'action. Ils liquidèrent les affaires de cette première société et, toujours avec la mutualité comme base, ils établirent les conventions qui devaient régir et définir le but que devait poursuivre la nouvelle institution.

Cette ambition fut réalisée par MM. Louis Archambault, Joseph Mercier, Pierre Giguère, Isidore Paquette, Toussaint Labelle, Edouard Grondin, Pierre Desautels, Léandre Lamontagne et J.-D. Bélanger, qui furent les ouvriers de la première heure.

Grâce à leur travail intelligent ils obtinrent de la Législature, en décembre 1876, une nouvelle charte qui incorporait cette fois la Société des Artisans Canadiens-Français. M. Louis Archambault en devenait le premier président.

Tous les Canadiens-français catholiques y ont accès. Moyennant le paiement d'une contribution mensuelle, proportionnée à l'âge du candidat, au montant et au système de son assurance, la société assure à ses membres des indemnités en maladie et au décès, et peut aujourd'hui leur donner les mêmes avantages qu'on trouve dans toutes les autres compagnies d'assurances réunies.

Elle modèle son idéal sur celui de la race: elle tend à grouper les forces des Canadiens-français, où qu'ils soient, et à les orienter vers le progrès individuel d'abord et, partant, vers le progrès du pays, dans la conservation de notre langue, de nos traditions, de notre foi.

Les présidents qui se sont succédés depuis sa fondation sont:

MM. Louis Archambault, de 1876 à 1878; Vital Grenier, en 1878; Ls Archambault, de 1879 à 1880; P. Dupont, en 1881; Ls Archambault, en 1882; Ovila Bourbonnière, en 1883; Ls Archambault, en 1884; Jos. Lamarche, de 1885 à 1890; J.-A. Brault, de 1891 à 1892; Olivier Dufresne, de 1893 à 1895; T.-A. Grothé, de 1896 à 1898; Jos. Thibault, de 1899 à 1901; Alfred Lambert, de 1902 à 1905; J.-V. Desaulniers, de 1906 à 1909; Ludger Gravel, de 1910 à 1913; L.-J. Gauthier, de 1914 à 1916, et Rodolphe Bédard, depuis cette date jusqu'à aujourd'hui.

M. Rodolphe Bédard, qui depuis plus de douze ans est à la tête de la société, a dès maintenant conservé son poste à la présidence plus longtemps qu'aucun de ses prédécesseurs. Son administration a connu des années actives et très souvent difficiles, mais elle a vu aussi les épisodes les plus brillants de l'existence de la société.

Cette administration a doté la société de plusieurs nouveaux systèmes d'assurance: dotation à 30 et à 40 ans, et à l'âge de 70 ans; rentes viagères à 60 et à 65 ans; polices à primes uniques; polices comportant cessation de paiement à l'âge de 60 ans; polices comportant double indemnité en cas de mort accidentelle. Une nouvelle catégorie de bénéfices en maladie fut aussi inaugurée: c'est celle qui prévoit le paiement d'une indemnité de $10.00 par semaine, pendant quinze semaines par année, de sorte que la société offre maintenant les avantages suivants:

Elle paye à l'épouse ou aux parents des sociétaires décédés une assurance de $100.00 à $5,000.00;

Elle paye $5.00 ou $10.00 par semaine, pendant 15 semaines par année, à ses sociétaires qui, par maladies ou accidents, sont dans l'incapacité de travailler;

Elle paye, sur production d'une demande de rachat, aux sociétaires invalides, la moitié du montant de la police d'assurance.

Elle émet les genres de polices suivants:

Police d'assurance-vie-entière;

Polices comportant cessation des paiements après 10, 15 ou 20 ans, où à l'âge de 60 ou 70 ans;

Police de dotation, payables dans 10 ans, 15 ans, 20 ans, 30 ans ou 40 ans, ou à l'âge de 70 ans;

Polices de rentes viagères, comportant le paiement d'un montant annuel de $100.00 par $1,000.00 d'assurance, avec cessation du paiement des cotisations à l'âge de 60, 65 ou 70 ans;

Polices, avec clause de double-indemnité payable en cas de décès à la suite d'accident.

Les sociétaires inscrits à ces différents genres d'assurances ont aussi le droit d'appartenir à la caisse en maladie.

Le sociétaire qui a appartenu à la société au moins cinq ans a le droit d'obtenir à son choix: a) un prêt sur la police; b) une police acquittée ou prolongée.

Elle émet des polices d'assurance infantile pour les enfants qui dépendent de ses sociétaires (Assurance-vie et Dotation).

II.—Son oeuvre

"Une chaîne, a-t-on dit judicieusement, ne vaut pas plus que le plus faible de ses chaînons." Or, les individus, même avec la plus grande habileté productive, ne parviendront jamais à la fortune s'ils n'observent l'ordre et ne pratiquent la prévoyance et l'économie. Aussi, la Société des Artisans, fidèle au mouvement moralisateur lancé par ses pionniers, a-t-elle travaillé dès son institution au perfectionnement de tous et de chacun de ses membres pour augmenter, par le fait même, la valeur et la force de l'immense chaîne qu'elle constitue et par laquelle elle relie maintenant huit des provinces du Dominion et autant d'états américains.

Le clergé, auquel de tout temps elle fut soumise, a aussi fortement aidé son expansion. L'oeuvre a toujours trouvé dans les rangs de nos prêtres, sous la haute approbation des évêques, des amis actifs et fidèles, auxquels revient une bonne part de mérite dans le développement de cette société que l'on trouve partout où l'Eglise a besoin d'un appui solide et vigilant.

La vie moderne, par ses sollicitations de toutes sortes, tend à accaparer l'individu qui, pris par des occupations journalières,

en viendrait vite à perdre de vue qu'il n'a pas qu'une fin personnelle et qu'il se doit à son entourage, à son pays, en autant que ses talents, son état de fortune et les circonstances lui permettent de leur venir en aide. Ces devoirs, la Société des Artisans les tient devant ses membres par la cohésion qu'elle garde dans leurs rangs.

Chacune des succursales qui la composent est une organisation autonome, où les membres prennent contact et s'intéressent les uns aux autres; cette cellule de la société doit, évidemment, se soumettre à la réglementation générale des statuts, mais elle est libre par ailleurs de prendre des initiatives conformes à la constitution. Ses membres administrent eux-mêmes la caisse locale. Cette autonomie incline les sociétaires à observer, autour d'eux, pour découvrir les oeuvres ou les activités qui méritent le mieux leur attention. Ils échangent ensuite, dans leurs assemblées, leurs manières de voir et s'initient aux rouages de l'administration.

Comme la Société des Artisans recrutent ses membres dans toutes les sphères, dans toutes les classes de la société, ce n'est plus le petit nombre, mais la masse qu'elle contribue à perfectionner. C'est la masse qui, grâce à elle, acquiert et développe des qualités d'ordre, de prévoyance, d'économie et de bienfaisance qui composent un item intéressant dans l'actif d'un peuple.

On trouve encore l'influence de la Société à la source de plus d'une fortune canadienne: les indemnités payées par elle lors d'une échéance douloureuse, sagement administrées grâce à ses leçons d'économie, ont été, dans bien des cas, le point de départ d'une aisance que l'intelligence et le temps à leur tour ont accrue. Dans le domaine économique encore, mais à un point de vue plus général, elle a contribué à l'établissement et au progrès de multiples centres français et catholiques, en leur prêtant avec l'aide matérielle, le soutien de son prestige moral.

Le petit tableau suivant de ses cinquante années de progrès démontre que l'état financier de notre Société est des plus prospères, et cet état est plus éloquent encore quand on tient compte que, depuis quelques années, elle fait remise d'un appel sur douze,

payant ainsi à ses sociétaires un dividende annuel d'environ $75,000.00:

Années	Sociétaires	Fonds accumulés
1879	43	$ 244.00
1884	134	1,441.00
1889	3,240	19,600.00
1894	11,086	153,961.00
1899	12,956	276,088.00
1904	23,020	555,347.00
1909	35,324	1,346,763.00
1914	40,095	2,780,715.00
1919	50,048	4,594,017.00
1924	68,985	7,912,234.00
1928	72,710	10,815,020.00

Surplus pour l'année 1928	$ 731,740.83
Bénéfices payés depuis la fondation	15,000,000.00
Assurance en vigueur	$50,000,000.00

LISTE DES OFFICIERS DE LA SUCCURSALE ST-ALPHONSE, No 447.

Année 1911 à 1929:—Mme J. H. Lessard, représentante du Conseil Exécutif.

Année 1911:—Mme Henri Roberge, présidente.

Année 1912:—Mme Victor Clavet, présidente; Mme J. A. Bourque, 1ère vice-présidente; Mme J. O. Vallières, 2ème vice-présidente; Mme J. E. Lachance, secrétaire-trésorière; Mme Thomas Grégoire, 1ère commissaire ordonnateur; Mme L. H. Huard, 2ème commissaire ordonnateur; Mme J. O. Landry, censeur; Mme J. E. Caouette, censeur; Mme Pierre Grégoire, censeur.

Année 1913:— Mme Victor Clavet, présidente; Mme J. A. Bourque, 1ère vice-présidente; Mme J. O. Vallières, 2ème vice-présidente; Mme J. E. Lachance, sec.-trésorière; Mme Thomas Grégoire, 1ère commissaire ordonnateur; Mme L. H. Huard, 2ème commissaire ordonnateur; Mme J. O. Landry, censeur; Mme Pierre Grégoire, censeur; Mme Onésime Gilbert, censeur.

Année 1914:—Mme J. A. Bourque, présidente; Mme J. O. Vallières, 1ère vice-présidente; Mme J. O. Landry, 2ème vice-présidente; Mme J. E. Lachance, sec.-trésorière; Mme Thomas Grégoire, 1ère com.-ordonnateur; Mme L. H. Huard, 2ème com.-ordonnateur; Mme Pierre Grégoire, censeur; Mme Onésime Gilbert, censeur; Mme Nil Picard, censeur.

Année 1915:—Mme J. A. Bourque, présidente; Mme J. O. Vallières, 1ère vice-prés.; Mme J. O. Landry, 2ème vice-prés.; Mme J. E. Lachance, sec.-trésorière; Mme Thomas Grégoire, 1ère com.-ordonnateur; Mme L. H. Huard, 2ème com.-ordonnateur; Mme Pierre Grégoire, censeur; Mme Onésime Gilbert, censeur; Mme Ph. Auger, censeur.

Année 1916:—Mme Ph. Auger, présidente; Mme J. O. Vallières, 1ère vice-prés.; Mme J. O. Landry, 2ème vice-prés.; Mme J. E. Lachance, sec.-trésorière; Mme Thomas Grégoire, 1ère com.-ordonnateur; Mme L. H. Huard, 2ème com.-ordonnateur; Mme Pierre Grégoire, censeur; Mme Onésime Gilbert, censeur; Mlle Amélie Paris, censeur.

Année 1917:—Les mêmes excepté la secrétaire-trésorière qui a été remplacée par Mlle Yolande Gingras.

Année 1918-19-20:—Mme L. H. Huard, présidente; Mme J. O. Vallières, 1ère vice-prés.; Mme J. O. Landry, 2ème vice-prés.; Mlle Yolande Gingras, sec.-trés.; Mme Th. Grégoire, 1ère com.-ordonnateur; Mme O. Gilbert, 2ème com.-ordonnateur; Mme Arth. Robitaille, censeur; Mme M. Garneau, censeur; Mlle E. Chamberland, censeur.

Année 1921-22:—Mme L. H. Huard, présidente; Mme J. O. Vallières, 1ère vice-prés.; Mme J. O. Landry, 2ème vice-prés.; Mme Michel Garneau, sec.-trés.; Mme Th. Grégoire, 1ère com.-ordonnateur; Mme O. Gilbert, 2ème com.-ordonnateur; Mme Arth. Robitaille, censeur; Mme Ph. Auger, censeur; Mme Joseph Doyon, censeur.

Année 1923-24:—Mme L. H. Huard, présidente; Mme J. O. Vallières, 1ère vice-prés.; Mme Th. Grégoire, 2ème vice-prés.; Mme Michel Garneau, sec.-trés.; Mme O. Gilbert, 1ère com.-ordonnateur; Mme Arth. Robitaille, 2ème com.-ordonnateur;

Mme Ph. Auger, censeur; Mme Joseph Doyon, censeur; Mme Ed. Châteauneuf, censeur.

Année 1925-26:—Mme L. H. Huard, présidente; Mme J. O. Vallières, 1ère vice-prés.; Mme Th. Grégoire, 2ème vice-prés.; Mme M. Garneau, sec.-trés.; Mme Arth. Robitaille, 1ère com.-ordonnateur; Mme Joseph Labbé, 2ème com.-ordonnateur; Mme Joseph Dussault, censeur; Mlle Flora Vallières, censeur; Mme A. Perrault, censeur.

Année 1927:—Mme Arthur Robitaille, présidente; Mme Alonzo Perrault, 1ère vice-prés.; Mme Joseph Labbé, 2ème vice-prés.; Mme M. Garneau, sec.-trés.; Mme L. H. Huard, 1ère com.-ordonnateur; Mlle Joséphine Hébert, 2ème com.-ordonnateur; Mlle Flora Vallières, censeur; Mme Alph. Clavet, censeur; Mlle A. Henri, censeur.

Année 1928:—Mme Honoré Gagné, présidente; Mme Joseph Blais, 1ère vice-prés.; Mlle Joséphine Hébert, 2ème vice-prés.; Mme Michel Garneau, sec.-trés.; Mme L. H. Huard, 1ère com.-ordonnateur; Mme Alfred Drouin, 2ème com.-ordonnateur; Mme Albert Grégoire, censeur; Mlle A. Henri, censeur; Mlle R. E. Dussault, censeur.

Année 1929: — Mme Thomas Grégoire, représentante du Conseil Exécutif; Mme Honoré Gagné, présidente; Mme Joseph Blais, 1ère vice-prés.; Mlle Joséphine Hébert, 2ème vice-prés.; Mme Michel Garneau, sec.-trés.; Mme L. H. Huard, 1ère com.-ordonnateur; Mme Alfred Drouin, 2ème com.-ordonnateur; Mme Albert Grégoire, censeur; Mlle Diana Gilbert, censeur; Mme Treflé Bolduc, censeur.

Les Dames Artisans rendirent ici de nombreux services en organisant des Euchres, tag-day, tombola, etc., au profit soit de l'église soit de l'Hospice soit pour les oeuvres paroissiales.

Nous avons raison d'être fiers de cette association car elle nous fait honneur et rend de réels services.

SECTION DES HOMMES

La Société des Artisans Canadiens-Français, succursale Thet-

CONSEIL MUNICIPAL DE LA CORPORATION DE LA CITE DE THETFORD MINES



Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

1. M. Dr Oliva Cyr, maire; 2. M. Honorius Gilbert, secrétaire-trésorier; 3. M. Joseph Turcotte, échevin quartier No 4; 4. M. E.-O. Landry, échevin quartier No 4; 5. M. Edmond Croteau, échevin quartier No 3; 6. M. Charles Baillargeon, échevin quartier No 3; 7. M. John Cookson, échevin quartier No 1; 8. M. Alphonse Beaudoin, échevin quartier No 2; 9. M. Léonce Vermette, échevin quartier No 1; 10. M. Alphonse Labbé, échevin quartier No 2.

ford Mines, No 91, a été installée le neuvième jour de février de l'année mil neuf cent deux.

Le premier Président fut:

M. J. H. Lessard, pour les années 1902 et 1903;

M. L. H. Huard, depuis 1903 jusqu'au 5 juillet 1927;

En 1927, il a eu comme successeur, M. Emile Bertrand, pour 1927 et 1928;

Le 13 février 1929, M. Thomas Grégoire a été élu président.

Le premier Secrétaire fut:

M. A. O. Vachon, depuis 1902 au 13 juillet 1904, et remplacé par M. J. E. Lachance jusqu'à 1916;

M. J. O. Vallières a été élu secrétaire-trésorier le 4 juin 1916;

M. J. O. Landry a été élu secrétaire-trésorier le 7 janvier 1917, et successivement réélu jusqu'à date.

Les Officiers du jour sont:

Aumônier:	M. l'abbé Gédéon Sauvageau,
Représ. du Conseil Exécutif:	MM. Thomas Grégoire,
Président:	Thomas Grégoire,
1er Vice-Président:	Pierre Marceau,
2ème Vice-Président:	J. Alf. Demers,
Secrétaire-Trésorier:	J. O. Landry,
Commissaire-Ordonnateur:	Emile Bertrand,
2ème Com.-Ordonnateur:	Adélard Grégoire,
1er Censeur:	Arthur Argouin,
2ème Censeur:	Johnny Normandeau,
3ème Censeur:	Alfred Gagnon,
Médecin de la Cour:	Dr Eug. Lacerte.

HISTORIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT MAURICE

La paroisse de St-Maurice a été fondée en 1906. Depuis quelques années déjà, les francs-tenanciers de l'endroit demandaient à l'autorité religieuse de leur donner un prêtre pour les desservir. Ils alléguaient la longue distance qu'ils avaient à franchir pour se rendre à l'église de St-Alphonse; ils étaient assez nombreux pour former une paroisse (180 familles), et du reste, tout en se séparant, ils n'arrêteraient pas le progrès de la paroisse-mère qui aurait encore au-delà de sept cents familles.

Comme les paroissiens de St-Alphonse devaient reconstruire leur église récemment détruite par l'incendie, on profita de l'occasion pour ériger et organiser la paroisse de St-Maurice.

Le révérend Théophile Houle, alors curé de St-Antoine de Pontbriand, fut nommé curé de la nouvelle paroisse, et arriva à Thetford le 28 mai 1906. Le 1er juin la première messe basse était célébrée à la résidence de M. Adolphe Simoneau, et le 17 juin la première grand'messe était chantée dans la chapelle temporaire. Trois semaines avaient suffi pour faire tout ce travail d'organisation!

Le décret d'érection canonique est daté du 21 avril 1907, et l'érection civile fut proclamée le 26 octobre de la même année. Alors le 10 novembre on procéda à l'élection des premiers marguilliers, comme suit: M. Octove Turcotte, marguillier en charge; M. Pierre Marcoux, 2ème et M. Adolphe Simoneau, 1er

marguillier du banc. Furent nommés anciens marguilliers: MM. Georges Bilodeau, Godfroi Bellavance, Alfred Poirier, Damase Vallée et Bénoni Marchand.

Du reste, tous ces francs-tenanciers avaient déjà été nommés syndics dans une assemblée tenue le 21 avril précédent, le jour même où fut lu le décret d'érection canonique; à cette même assemblée on décida la construction de l'église sur le terrain qui avait généreusement été donné à la Fabrique par la compagnie Johnson. Les travaux furent confiés à l'entrepreneur M. Joseph St-Hilaire. Le 27 octobre 1907, S. G. Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Québec, bénissait la pierre angulaire, et le 5 novembre 1908, S. G. Mgr Roy, Auxiliaire de Québec, bénissait la nouvelle église. Le curé avait construit le presbytère dès l'été de 1906.

Le 1er novembre 1909, le Rév. G. Goudreau, curé de St-Alphonse, délégué par Mgr l'Archevêque, bénissait trois belles cloches au poids global de 6708 livres.

La finission de l'intérieur de l'église fut faite dans le cours de l'été de 1916 par M. St-Hilaire, et en août 1918, un bel orgue Casavant était installé pour réhausser les cérémonies du culte.

L'énumération succincte de tous ces travaux prouvent la grande générosité des paroissiens de Saint-Maurice, de quelques riches bienfaiteurs, aussi bien que le talent administratif de M. le curé Houle. Aussi, au cours de la visite pastorale, le 11 septembre 1919, S. G. Mgr Roy mettait cette note dans le cahier des délibérations de la Fabrique: "Les paroissiens méritent des félicitations pour la très belle église qu'ils viennent de finir au prix de grands sacrifices généreusement accomplis. St-Maurice prend rang aujourd'hui parmi nos paroisses les mieux organisées. Honneur à qui honneur est dû!"

Voici la liste des marguilliers depuis la fondation de la paroisse, après ceux nommés plus haut:

1908 ..... M. Georges Bilodeau,
1909 ..... " Joseph Châteauneuf,
1910 ..... " Joseph Paré, père,
1911 ..... " Alex. Delisle,
1912 ..... " Stanislas Royer,
1913 ..... " Firmin Lafrance,
1914 ..... " Adélard Lacasse,
1915 ..... " Bénoni Marchand,
1916 ..... " Eustache Paré,
1917 ..... " William Bernard,
1918 ..... " Xavier Laflamme,
1919 ..... " Joseph Paré, fils,
1920 ..... " Edouard Poirier,
1921 ..... " Joseph Sylvain,
1922 ..... " Arcade Dubois,
1923 ..... " Eugène Garneau,
1923 ..... " Elzéar Beaulieu, (pour remplacer Eug. Garneau, décédé)
1924 ..... " Alphonse Sylvain,
1924 ..... " France Dussault (pour remplacer Elz. Beaulieu, décédé)
1925 ..... " Arthur Jolicoeur,
1926 ..... " Herménégilde Martineau,
1927 ..... " Domicile Laplante,
1928 ..... " Louis Racine,
1929 ..... " Alfred Lafrance.

Les travaux des mines d'amiante sont excessivement dangereux; aussi les accidents, souvent mortels, sont fréquents. Et pourtant il n'y avait pas encore à Thetford un hôpital pour donner aux blessés les soins nécessaires. M. le curé Houle, malgré les occupations nombreuses de l'organisation de sa paroisse, s'y intéressa activement. Dans les limites de sa paroisse il y avait un grand hôtel que l'on pouvait acquérir à des conditions assez avantageuses. M. Houle profita de l'occasion, et après s'être assuré que les SS. de la Charité de Québec, qui dirigeaient déjà le couvent de St-Alphonse, accepteraient de se dévouer à l'oeuvre

de l'hôpital, il convoqua, le 18 septembre 1910, les marguilliers de sa paroisse, et leur fit passer une résolution pour prêter $6000.00 aux SS. de la Charité. Lui-même s'imposa de grands sacrifices, et quelques semaines après cette date l'hôpital était organisé.

Le 3 septembre 1908, les paroissiens de St-Maurice voyaient avec plaisir arriver au milieu d'eux M. l'abbé C. H. Garneau, leur premier vicaire; la paroisse se composait déjà de 250 familles.

M. le curé Houle s'occupa non seulement de l'organisation temporelle de sa paroisse, mais il travailla surtout au bien des âmes. Il établit plusieurs confréries religieuses que nous mentionnerons plus bas, mais une chose à laquelle il travailla de toute son âme, ce fut à la fondation d'une union nationale et catholique des ouvriers mineurs, pour enrayer le recrutement et parer aux dangers des menées de l'internationale qui s'était implantée quelque temps auparavant. Il avait obtenu l'aide de M. l'abbé Théodule Proulx, qui fut nommé chapelain de l'hôpital et aumônier de l'union catholique. Le curé de St-Maurice, aussi bien que celui de St-Alphonse secondèrent activement les efforts de l'aumônier de l'union catholique. Parfois la lutte fut vive, et M. l'abbé Proulx succomba à la peine. D'une santé délicate, ce travail pénible l'épuisa; à sa demande, il fut inhumé dans le cimetière de St-Maurice, au milieu des ouvriers pour lesquels il s'était dépensé.

Et ce fut ce même travail pénible et ingrat, parce que incompris, qui commença à miner la santé de M. le curé Houle, qui pourtant était robuste. Elle diminua peu à peu, jusqu'à ce qu'enfin M. le curé Houle fut conduit à donner sa démission au mois de septembre 1926; il avait été curé de St-Maurice pendant 20 ans et 4 mois. Retiré à Québec et malade, il n'oublie pas ses paroissiens de St-Maurice; il y pense toujours, il s'y intéresse encore et il leur fait encore du bien; car ses souffrances physiques et morales, aussi bien que ses prières, attirent sur St-Maurice les bénédictions du ciel.

Son successeur, M. l'abbé J. Sévère Villeneuve, arriva à St-Maurice le 14 octobre 1926. Il n'a eu qu'à continuer l'oeuvre

si bien commencée de son prédécesseur. Puissamment aidé par son vicaire, M. l'abbé Joseph Marcoux, qui était arrivée dans la paroisse trois ans avant lui, il n'a eu qu'à suivre le mouvement.

Le temps de l'organisation paroissiale et des constructions était fini. Malgré la sage administration financière et la générosité des paroissiens, on peut facilement supposer qu'il restait encore quelques dettes à payer, et le nouveau curé s'est donné tout entier à cette tâche; et les paroissiens font toujours preuve de la même bonne volonté pour le seconder.

SOCIETES DE LA PAROISSE DE ST-MAURICE

Dames de Ste-Anne.—Confrérie fondée en janvier, 1908.

Conseil actuel:

Présidente: Mme Joseph Dubuc; Vice-présidente: Mme Trefflé Jobin; Conseillères: Mme Pierre Plourde, Mme Alfred Simard, Mme Edouard St-Laurent, Mme Arthur Jolicoeur.

Enfants de Marie. — Confrérie fondée en mai, 1910.

Conseil actuel:

Présidente: Mlle Lucienne Clavet; Vive-présidente: Mlle Athala Dodier; Conseillères: Mlle Marguerite Doyon, Mlle Lauréat Poirier, Mlle Délia Bernard, Mlle Alfréda Sylvain.

Ligue du Sacré-Coeur, pour les Jeunes Gens. — Ligue fondée en avril, 1927.

Conseil actuel:

Président: M. Emile Jolicoeur; Vice-président: M. Edouard Delisle; Secrétaire: M. Raoul Paré; Conseillers: MM. Emile Paré, Dominique Dostie, Wilfrid Dodier, Emile Allaire, Edouard Marchand, Henri Laflamme, Eugène Sylvain, Emile Couture; Porte-drapeau: MM. Edouard Marchand, Henri Laflamme.

Ligue du Sacré-Coeur, pour les Hommes Mariés. — Ligue fondée le 31 *mars,* 1929.

Conseil actuel:

Président: M. Herménégilde Martineau; 1er Vice-président:

M. Joseph Couture; 2ème Vice-président: M. Cléophas Lessard; Secrétaire: M. Roméo Tousignant; Trésorier: M. Alphonse Morin; Commissaire-ordonnateur: M. Omer Desrochers.

Conférence de St-Vincent de Paul. — Conférence fondée en décembre, 1926.

Conseil actuel:

Président: M. Majorique Rousseau; Vice-président: M. Olivier-E. Landry; Secrétaire: M. Edmond Roy; Trésorier: M. Alphonse Roy.

MUNICIPALITE RIVIERE-BLANCHE

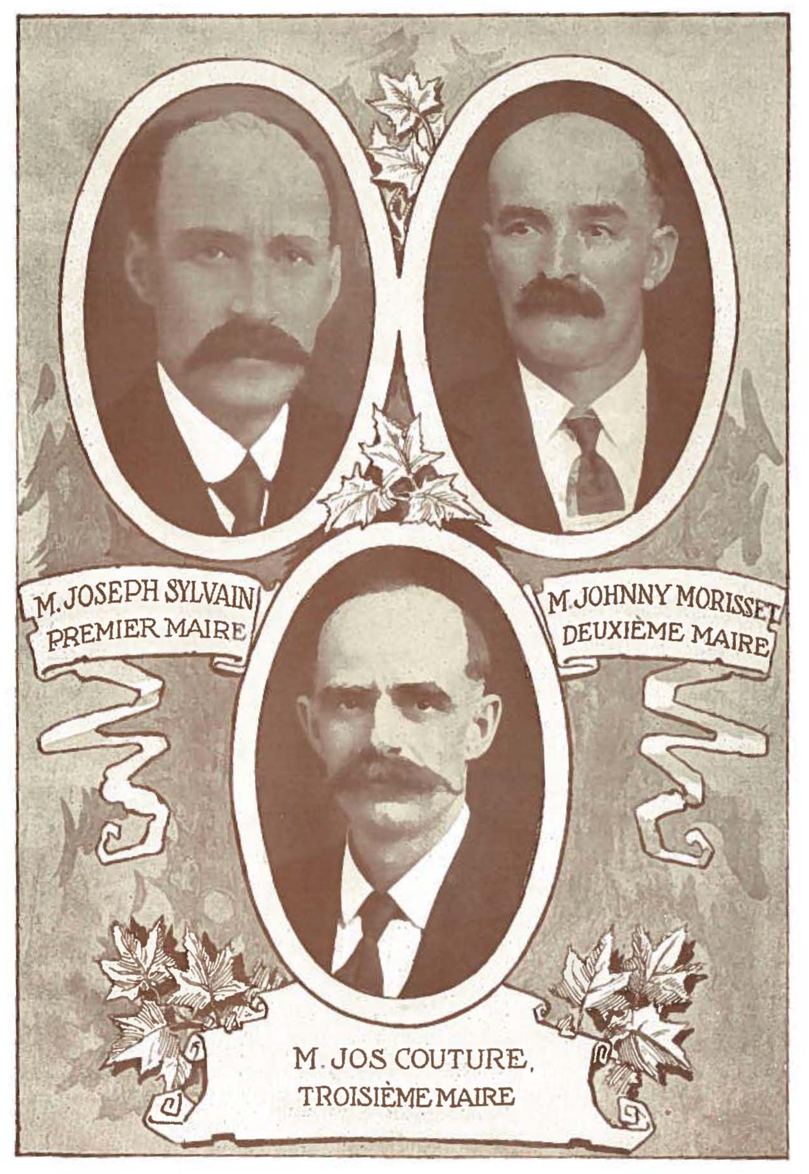


Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

Messieurs Joseph Sylvain et Joseph Couture furent les deux organisateurs de cette municipalité.

HISTORIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA RIVIÈRE BLANCHE

Au cours du mois de mars, 1922, deux braves citoyens de la Municipalité d'Irlande-Nord, donnant libre cours à leur désir de rendre service à leurs concitoyens, prirent l'initiative de faire les démarches préliminaires en vue de l'obtention des droits nécessaires pour former une municipalité séparée de celle d'Irlande-Nord, devant répondre mieux à leurs intérêts.

Ces deux hommes, MM. Joseph Couture et Joseph Sylvain, grâce à l'esprit de justice qui les animait, conduisirent les démarches avec tant de tact, que dès le 28 décembre de la même année, leurs démarches étaient couronnées de succès, et la première assemblée de la nouvelle municipalité avait lieu sous la présidence de M. J.-O. Savoie, greffier de la Cour de Thetford Mines.

Cette nouvelle municipalité dont les limites du côté de l'Irlande sont la limite des deux paroisses St-Adrien d'Irlande et St-Maurice de Thetford, comprenait une partie du Rang 8 et les rangs 9 et 10 du Canton d'Irlande; ce territoire qui comptait environ une centaine de propriétaires était détaché de la Municipalité d'Irlande-Nord.

Au cours de cette première assemblée du 28 décembre, 1922, les contribuables de cette municipalité rendirent un bel hommage à l'esprit de civisme des deux organisateurs plus haut nommés, en confiant le poste de maire à M. Joseph Sylvain et le poste de conseiller à M. Joseph Couture. Les autres membres de ce premier

conseil furent: MM. H. Lamontagne, Jos. Châteauneuf, Pierre Hallé, Alphonse Sylvain et Odule Routhier. Le premier secrétaire-trésorier fut M. Wilfrid Fradette.

Le règlement le plus important et tout à l'honneur de ce conseil fut de décréter, par règlement, la prohibition absolue de la vente des liqueurs enivrantes dans les limites de cette municipalité.

Il est de toute évidence qu'une municipalité établie sur des bases aussi sérieuses, dénotant un esprit droit de la part des administrateurs, ne pouvait faire autrement que de marcher de succès en succès; disons de suite que ce bon esprit a continué de régner au sein du conseil de cette municipalité et que c'est grâce à une telle administration que cette municipalité qui débuta avec une dette de $1800.00 envers la Municipalité d'Irlande-Nord avec un taux de taxe de $2.00 par $100.00 d'évaluation, en est rendue, après seulement six années d'existence, à avoir entièrement éteint sa dette et baissé son taux de taxe à $1.10 par $100.00 d'évaluation.

Le 18 décembre, 1923, la partie appelée "partie du village" comprenant les lots 557 et 558, soit environ une trentaine de contribuables, fut annexée à la Corporation de la Cité de Thetford Mines.

En janvier, 1924, suivant l'usage, on tira au sort, à savoir quels seraient les trois conseillers qui devaient sortir de charge; ce furent: MM. Pierre Hallé, H. Lamontagne et Jos. Châteauneuf, et ils furent remplacés par MM. Adolphe St-Cyr, T. Martel et L. Couture.

Le 9 janvier, 1924, M. Ernest Châteauneuf était engagé comme secrétaire-trésorier, charge dont il s'acquitta avec l'habileté qu'on lui connaît et à la satisfaction de tous.

Le 14 janvier, 1925, M. Johnny Morrisset était élu maire de cette municipalité, en remplacement de M. Joseph Sylvain qui venait de démissionner pour cause de santé.

Quelque temps après, M. Sylvain était enlevé, par la mort, à l'affection de ses concitoyens.

Déposons ici un tribut d'hommages à ce regretté défunt dont

l'esprit d'initiative, l'amour du travail et le dévouement inlassable furent les facteurs du progrès de cette nouvelle municipalité.

M. Johnny Morrisset fut maire de la Municipalité de la Rivière Blanche du 14 janvier, 1925, jusqu'au 14 janvier, 1929, alors que M. Alphonse Sylvain fut élu à cette charge, à la suite d'une élection fort contestée.

Nous devons dire en toute justice que les quatre années d'administration de M. Morrisset furent quatre nouvelles années prospères pour cette municipalité. M. Morrisset s'est révélé habile administrateur, dont le zèle et les efforts furent dignement secondés par les conseillers qui eurent le plaisir de diriger avec lui les affaires de la municipalité.

Les autres conseillers de la Municipalité de la Rivière Blanche, à part ceux déjà nommés, furent, depuis le début jusqu'à janvier, 1929: MM. Alfred Marchand, Joseph Routhier, John Cannion, F. Tardif, Adolphe St-Cyr, Wilfrid Fradette, Charles Nadeau, Elzéar Marcoux, Arthur Lemay et Pierre Marcoux.

Le conseil actuel est ainsi formé:

Maire:—M. Alphonse Sylvain.

Conseillers:—MM. Ernest Marchand, Omer Bertrand, Alphonse Tanguay, Arthur Lemay, W. Fradette et Alcide Couture.

Secrétaire-trésorier:— M. Ernest Châteauneuf.

Il y a présentement un nouveau projet d'annexion à la Corporation de la Cité de Thetford Mines, proposé à la Municipalité de la Rivière Blanche: il s'agit du lot 26, sur le numéro 558, comprenant le terrain occupé par le nouveau moulin construit par l'Asbestos Corporation.

La Municipalité de la Rivière Blanche, lors de l'élection de janvier, 1929, comptait 72 propriétaires et possédait une évaluation de $92,000.00 de valeurs imposables.

Les contribuables de cette municipalité font partie de la paroisse St-Maurice.

Cette municipalité est en excellente posture financière; les contribuables sont favorisés de deux écoles et sont desservis par la malle rurale.

Les assemblées du Conseil ont lieu le premier lundi du mois,

dans une salle louée chez M. J. B. Lachance, spécialement pour y tenir les assemblées et où le Secrétaire-trésorier tient aussi un bureau d'accommodation pour les contribuables: collection des taxes, etc...

Nous pouvons déclarer en toute sincérité que cette municipalité est parfaitement organisée, si on tient compte qu'elle existe depuis six années, et nous sommes justifiables de féliciter les organisateurs, les maires et conseillers, de même que les contribuables de cette municipalité, pour les succès obtenus jusqu'à date, succès qui sont sans doute dus à la bonne entente et à la franche cordialité qui existent au sein de cette municipalité.

HISTORIQUE DU RADIO CLUB THETFORD

Chapelain:	l'abbé Pierre Gravel,
Président:	Cléophas Adams,
Vice-président:	J.-P. Dulac,
Secrétaire-trésorier:	J.-Antonio Robert,
Instructeur:	Alphy-L. Blais,
Membres:	Vingt-huit,
Assemblées:	Lundi soir, à 8 hrs. Salle de l'Oeuvre de la Jeunesse.

Division du temps:

8 hrs p. m.	Prière par le Chapelain suivie de la lecture des minutes.
8.15 hrs p. m.	Cours théorique avec démonstrations.
8.45 hrs. p. m.	Discussion sur instructions données.

Fondé en 1927, le Radio Club Thetford a pour but d'initier aux éléments du Radio un groupe choisi de membres sérieux.

Les instructions, sous la direction de M. Alphy-L. Blais, Ingénieur en Radio, touchent les sujets suivants: transmission et réception du Code télégraphique; éléments d'électricité; transmission et réception par tube à vide. Chaque semaine, un membre présente un travail sur le radio et les accessoires qui composent le receveur.

Un poste amateur de télégraphie est à la disposition des membres étudiant le code.

Parmi les fondateurs du Club, nous notons les directeurs, ainsi que MM. Ernest Vallières, Ba.O., Eddie Vallières, J.-Emile Rousseau, Jules Lemay, Alfred Simard, Ph. Ferland, E. Portelance, C.-V. Smith, Jr., M. Pharo.

Depuis sa fondation, le Club a fait beaucoup pour l'avancement de l'Art du Radio dans Thetford. C'est le seul club du genre qui existe dans la Province de Québec.

HISTORIQUE DE L'OEUVRE DE LA JEUNESSE SAINT-ALPHONSE

L'Oeuvre de la Jeunesse de St-Alphonse de Thetford Mines, fondée par M. le curé Sauvageau, en 1924, fonctionne avec les organismes suivants:

1.—Pour faire partie de l'Oeuvre, il faut être âgé d'au moins quinze ans, célibataire, ne pas être encore un saint, mais avoir quelque envie de le devenir. . . La cotisation est d'une piastre par année.

2.—La prière se fait en commun, tous les soirs, à l'heure qui plaît à l'Aumônier, lorsqu'il est présent, et à 8 heures précises, quand le directeur n'est pas là. Chez nous, cette prière se ramène à quelques invocations et petites méditations. Suit un court examen de conscience accompagné d'une réflexion spécialement commandée par les besoins changeants des jeunes, ou d'un tel en particulier.

3.—Deux fois par mois, le mercredi soir, de huit heures et demie à neuf, l'aumônier donne un cours de religion. On expose et fait aimer toute la doctrine chrétienne, à la suite. Les circonstances obligent parfois à interrompre la série, pour traiter un sujet plus pressant. Il suffit que l'aumônier soit aux aguets et saisisse l'opportunité d'un discours à portée plus immédiate. Mais nous répétons, d'après la connaissance que nous avons des jeunes, qu'il faut de la vie et de la vigueur dans la présentation de cette doctrine.

4.—La carte de membre donne droit à tous les jeux, sauf au jeu de quilles et au jeu de pool. Une partie de quilles coûte dix sous par joueur, et on loue la table de pool pour 20 sous l'heure. Nous avons deux tables de pool. Ce sont les jeux les plus payants (chose à considérer un peu), et ceux qui prennent le plus.

5.—En fait d'autres jeux, nous avons le mississipi, les cartes, dames, échecs, croquignoles, anneaux, etc. De temps en temps, avec un petit groupe plus en vie, le directeur organise ce qu'on appelle jouer à l'attaque ou à la traverse. C'est toujours un succès de fatigue et de plaisir. Avec les jeunes, le motto c'est de fatiguer le corps pour calmer les sens, et reposer l'esprit.

6.—La salle de lecture, où sont les journaux, et la bibliothèque de 500 volumes. Les livres peuvent s'emporter à la maison. Un jeune est chargé de prendre note et soin de tout ce qui regarde ce domaine.

7.—Le cercle de l'A.C.J.C. (une vingtaine de membres) tient ses réunions dans une salle spéciale, tous les lundis, de 8½ hrs à 10. On y fait la chronique de presse, un membre lit un travail, on discute aimablement et l'aumônier parle un peu. Même ici, l'aumônier ne parle jamais sans une certaine préparation. C'est un point capital.

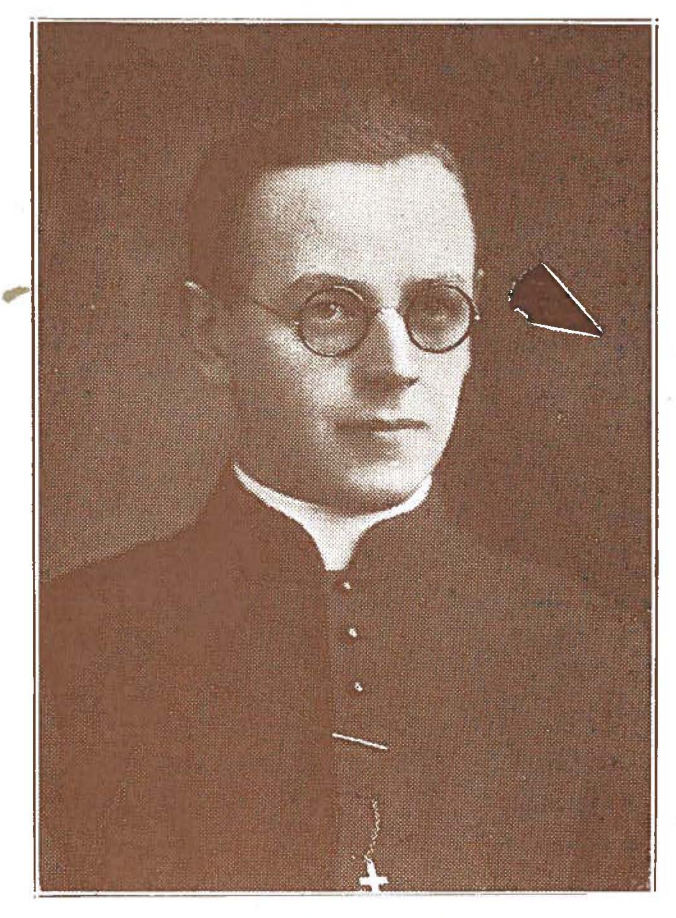
8.—Le cercle dramatique (vingt-cinq membres) donne une représentation publique par mois. Presque tous les soirs, de sept heures à huit, à la salle du cercle, il y a une répétition de pièces.

9.—La ligue de quilles, avec six clubs de sept joueurs chacun, organise deux fois l'an et dont chaque concours dure à peu près trois mois.

10.—Le club de balle-au-camp, le club de raquettes et celui de gouret. Nous tenons fort à ces différentes organisations sportives. Elles font du bien à nos jeunesses, et les tiennent à nous, pourvu que nous leur montrions de la confiance et que nous les encouragions.

11.—Au-dessus de toute section, il y a un bureau de direction, qui se réunit une fois par mois et où l'on discute et règle la finance et les améliorations de l'Oeuvre.

L'abbé PIERRE GRAVEL



Président du comité d'organisation des Fêtes de mai 1929, aumônier-directeur de l'Oeuvre de la Jeunesse St-Alphonse de Thetford.

M. l'abbé Pierre Gravel, à part le travail considérable du vicariat à St-Alphonse de Thetford et de la direction de l'O.D.J., trouve encore le temps nécesaire pour écrire: "Pour assurer l'avenir", "Le Sens Commun" et "Après cinq ans".

C'est un travailleur, un lutteur, un homme qui fait du bien.

BUREAU DE DIRECTION DE L'OEUVRE DE LA JEUNESSE

Président:	M. Eddie Vallières,
Secrétaire:	Hubert Roberge,
Vice-président:	Alfred Gilbert,
Conseillers:	Félicien Bolduc,
	Roland Lapointe,
	Georges-Henri Girard,
	Daniel Roy,
	Horace Morin.

Cercle d'études:

Président:	M. Albert Paquet,
Secrétaire:	Horace Morin,
Trésorier:	Jean-Paul Lessard.

Cercle Dramatique:

Président: M. Eddie Vallières.

Ligue de quilles:

Président:	M. Adrien Trottier,
Secrétaire:	Félicien Bolduc.

Ligue de pool:

Président:	M. Wilfrid Goulet,
Secrétaire:	Louis Deshaies.

Club de gouret St-Louis:

Capitaine: M. Roméo Corriveau.

"Le Carillon":

Capitaine: M. Alcide Paré.

Club de balles St-Alphonse:

Capitaine: M. Alphonse Roberge.

"Le Mégantic":

Capitaine: M. Alcide Paré.

Aumônier-Directeur:

M. l'abbé Pierre Gravel.

Gardien de l'Oeuvre:

M. Edgar Boisvert.

L'UNION ST-JOSEPH DU CANADA

Conseil Ste-Anne, No 274, fondé en février 1914, par M. Eusèbe Larose.

Le 15 du même mois eut lieu l'installation des premières officières de ce conseil, sous la présidence du Dr J. O. Rochon, organisateur en chef de l'Union St-Joseph du Canada, d'Ottawa.

Les premières officières furent:

Chapelain:	M. l'abbé C. Labrecque,
Présidente:	Mme Léonidas Binet, qui occupa cette charge jusqu'en 1921.
1ère Vice-présidente:	Mme W. Piché,
2ème vice-présidente:	Mme E. Larose,
Secrétaire-Archiviste:	Mlle Lucienne Spénard,
Trésorière:	Mme O. Cartier,
Secrétaire-financière:	Mlle Azilda Genest,
1ère Censeur:	Mme Aurèle Roy,
2ème Censeur:	Mme N. Beauchemin,
3ème Censeur:	Mme O. Doyon,
Com.-Ordonnateur:	Mme J. B. Hamel.

La première assemblée fut tenue le 9 mars 1914, à la salle Tanguay. Actuellement l'assemblée régulière a lieu le deuxième lundi de chaque mois.

Le 25 décembre, 1915, cérémonie religieuse à l'occasion de la bénédiction de la banière, à laquelle cérémonie, assistaient plusieurs représentants de cette association.

Actuellement les officiers sont:

Chapelain:	M. le curé G. Sauvageau,
Présidente:	Mme Moïse LeBlond qui occupe cette charge depuis 1921.
1ère Vice-présidente:	Mme L. Bissonnette,
2ème vice-présidente:	Mme Aurèle Roy,
Secrétaire-Receveuse:	Mlle R. LeBlond,
Trésorière:	Mme P. Gagné,
Visiteuses:	Mme J. B. Normandeau, Mlle M. E. A. Demers,
Censeurs:	Mme N. Beauchemin, Mme Pierre Roy, Mme Jos. Poirier,
Com.-Ordonnateur:	Mlle A. Genest.

HISTORIQUE DE L'UNION MUSICALE DE THETFORD MINES

C'est en 1893, que les citoyens de Thetford Mines, qui se composaient dans le temps d'à peu près 1500 âmes, eurent la bonne idée d'organiser une Fanfare. Des listes de souscriptions furent mises en circulation par des gens dévoués, et dans quelques jours, le montant nécessaire pour l'achat des instruments était souscrit.

Un des fondateurs me racontait que les instruments arrivèrent un samedi soir et le lendemain dans l'après-midi, quelques organisateurs qui connaissaient déjà la musique, tels que MM. L.-H. Huard, Jos. Demers, le capitaine Jos. Gilchrist, J.-O. Vallières, Ed. Huard, Tancrède Bourque, se mirent en rang avec les autres futurs musiciens au nombre de 24, et parcoururent les rues en jouant ce qu'ils savaient de musique. La surprise fut très grande de voir tant de progrès en si peu de temps. Voici les noms de ceux qui firent partie de la première fanfare:

MM. Jos. Demers, J.-O. Vallières, L.-H. Huard, Jos. Gilchrist, D. McQuaters, Warnez Sheridan, Jos. O'Ryan, Georges Goodsin, Alph. Blais, James Gilchrist, Thom. McQuaters, Clarence Reed, Tel. Roy, M. Sheridan, T. Bourque sous la direction de M. F. Bailey.

La fanfare prit le nom de Thetford Brass Band, malgré les

protestations des Canadiens-français, qui étaient en minorité, alors.

M. Bailey fut remplacé quelques mois plus tard, comme directeur, par M. Dick Hipwell, un autre Américain.

En 1895, M. L.-H. Huard en prit la direction. Je n'ai pas besoin de faire l'éloge de M. Huard: tous le connaissent et l'ont vu à l'oeuvre, avec ses capacités musicales, son courage, son dévouement, aussi, la fanfare fit de grands progrès sous sa direction et fit honneur à notre ville.

En 1897, M. Huard que ses affaires ne lui permettaient plus de consacrer son temps comme directeur se vit avec peine obligé de résigner. M. Jos. Dussault fut demandé pour la diriger.

C'est le 18 septembre 1897 qu'il entra en fonction comme directeur. Dans ce temps là il n'y avait pas de salle pour les pratiques; c'est dans des hangars de compagnies et d'autres boutiques que se faisaient les exercices.

M. J.-O. Vallières, avec sa générosité ordinaire, donna une partie de sa maison aujourd'hui sa cuisine.

Voici les noms des membres qui en faisaient partie. Il ne faudra pas m'en vouloir si j'omets quelques noms, parce que c'est seulement de mémoire, avec quelques anciens membres, que j'ai pris ces notes.

MM. J.-O. Vallières, Jos. Gilchrist, D. McQuaters, Georges Goodson, J. Huard, Edmond Huard, T. Bourque, Jos. Demers, James Gilchrist, Thom McQuaters, T. Roy, L.-H. Huard, A. Roberge, Ned White.

Tout alla bien jusqu'à 1903, alors que nous étions forcés de renouveler les instruments qui étaient devenus hors d'usage.

Le 7 février 1903, une assemblée fut tenue dans la salle d'échantillon de l'Hôtel Commercial. Un comité fut formé dans le but de trouver un moyen pour relever la fanfare, en achetant des instruments, des uniformes. Les membres du comité furent: MM. J.-H. Lessard, président, E. Larose, sec., Alfred Gagnon, L. Langlois et Jos. Demers. C'est à cette assemblée que le nom de la Fanfare Thetford Brass Band fut changé en celui de "L'Union Musicale de Kingsville" qui était le nom de la ville

dans le temps. C'est aussi à cette assemblée que fut établi le salaire du directeur comme vous allez voir, ce n'était pas exorbitant.

Je trouve à la 16ème clause des règlements, ce qui suit:

"Il est entendu que tout le succès dépend du professeur pour une grande partie. Le professeur, de son côté, s'engage à assister régulièrement aux pratiques et ce, sans aucune rénumération!"

C'est à cette assemblée aussi que MM. J.-H. Lessard et L.-H. Huard offrirent d'avancer la somme de $1200.00 pour l'achat d'instruments et d'uniformes, avec les conditions que les instruments restent leur propriété jusqu'à ce qu'ils soient payés avec les revenus de la fanfare. Le comité a remercié cette offre si généreuse et décida d'ouvrir une souscription. Les sollicitations suivant le désir de M. Lessard devaient se faire seulement parmi les gens de commerce et les gérants de mines. MM. Huard et Jos. Rousseau furent chargés de faire la sollicitation. Le lendemain soir, à 7 hrs, nous partîmes en campagne et nous fûmes si bien accueillis, qu'à 9.30 hrs nous allions faire rapport à M. Lessard d'une collecte de $528.00.

Voici les noms des souscripteurs: MM. B.-J. Bennett, G.-R. Smith, J.-R. Smith, J.-H. Lessard, la fabrique Abbé M.-G. Goudreau, Banque de Québec, Demers et Larose, Blais et Huard, J.-P.-E. Beaudoin, Antoine Genest, A.-O. Vachon, Alfred Gagnon, Ph. Rousseau, Dr Larose et Morin, J.-L. Dugal, Talbot et Frère, A.-R. Martin, Roberge et Roberge, Dr J.-E. Beaudet, Eugène Garneau, J.-E. Lambert, Ph. Chamberland, J. Dipsey, Godfroi Bellavance, Ant. Lemieux, Jos. Lemieux, J.-L. Roberge.

Maintenant, voici les noms de ceux qui faisaient partie de cette nouvelle organisation: MM. L.-H. Huard, J. Gilchrist, Jos. Demers, Adrien Francoeur, Louis Vallières, J.-O. Landry, Valère Hébert, J.-E. Gilchrist, L. Langlois, Emile Binet, Nap. Lemoine, Ls Lemoine, Th. et D. McQuaters, Ls Caouette, L.-R. Cloutier, Georges Beaudoin, J.-N. Bourque, C.-S. Vaillancourt, J. Simard, J. Thibodeau, Alph. Huard, G. Ruellant, Arcadius Blais, Edm. Huard, Ferdinand Lapierre, Delphis Bédard, Eugène

Garneau, Solime Caouette, Jos. Bouffard, Jos. Doyon, Am. Hébert, Jos. Garneau, Ph. Simard, James Lipsey, Arth. Blais.

Le 10 janvier, 1911, ayant été obligé de résigner comme directeur vû que le travail avait beaucoup augmenté au Bureau de Poste, M. L.-H. Huard succéda à M. Jos. Rousseau.

Le nouveau bureau de direction fut élu comme suit: MM. Alfred Gagnon, président, J.-O. Vallières, secrétaire, Jos. Rousseau, L.-H. Huard, J.-S. Hébert.

Voici les membres de la fanfare, organisée de nouveau, ayant M. L.-H. Huard comme directeur:

MM. J.-O. Vallière, A. Bourret, A. Francoeur, Georges Beaudoin, Emile Binet, J. Simard, Paul Lemoine, J.-T. Michaud, J.-N. Bourque, Jos. Lessard, Ed. Bourret, Ed. Croteau, A. Blais, Armand Gingras, Ned. Tyrell, A. Girouard, A. Drouin, A. Dostie, J.-E. Gilchrist, Eugène Garneau, L.-C. Vallières, T. Bourque, A. Prime, J. Proulx, Art. Baillargeon.

M. Huard étant forcé de s'absenter pour quelques mois, le 28 avril 1912, à une assemblée des membres M. L.-C. Vallières fut nommé assistant-directeur et réussit très bien à faire progresser la fanfare pendant deux ans, jusqu'à son départ pour Victoriaville. M. Huard en prit la direction jusqu'en 1926, alors qu'il se fit un mouvement encore une fois pour renouveler les instruments. Nous devons beaucoup de reconnaissance à notre digne Curé pour son zèle et à MM. les Echevins qui ont voté l'argent nécessaire pour l'achat de nouveaux instruments. Il restait les uniformes qui ont été achetés avec le produit d'une partie de cartes.

Etant donné que M. Huard ne pouvait continuer la direction de la fanfare, à cause de ses occupations, le comité désigna M. Jos. Bouffard pour le remplacer. Il se mit donc à l'oeuvre en réunissant des nouveaux membres parmi les jeunes gens choisis dans notre ville.

En résumé, je dois conclure que la population de notre ville s'est toujours montrée intéressée et généreuse pour conserver cette belle organisation si utile dans toutes nos fêtes religieuses et nationales.



Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

L'UNION MUSICALE DE THETFORD MINES.—1ère rangée, de gauche à droite: E. Lessard, Ern. Turgeon, Nap. Lemoine.—2ème rangée, de gauche à droite: Ernest Côté, J. Nadeau, Jérémie Simard, Jos. Bouffard, professeur, T. Simard.—3ème rangée, de gauche à droite: Alb. Labrecque, W. Doyon, J. Belanger, Nap. Mongeau, P. DeBlois.—4ème rangée, de gauche à droite: Edmond Croteau, Gaston Gaucher, Antoine Plante, Rol. Simard, Polydore Rioux.—5ème rangée, de gauche à droite: Gérard Blais, Ant. Gaucher, Maurice Boivin, Léo Dostie, Emilien Portelance.

Parmi les citoyens de notre ville qui ont porté un intérêt tout particulier à la fanfare, je dois noter M. J.-H. Lessard de regrettée mémoire, qui fut un ami de la Fanfare, un organisateur qui ne recula jamais devant les difficultés et sacrifia beaucoup de son temps, de son argent, et de ses énergies aux fins de la fanfare. A ce cher disparu, nous disons notre reconnaissance et lui souhaitons le grand bonheur qu'il a mérité par ses actes de charité.

Il serait trop long d'énumérer les mérites de chacun; disons simplement que tous ont fait leur possible pour le succès.

En terminant, je crois que celui qui a mérité la Palme, le seul qui a persisté depuis 36 ans dans la fanfare, que vous voyez dans les rangs à chaque fois que la fanfare fait son apparition: j'ai nommé M. J.-O. Vallières.

Parmi ceux que j'ai nommés qui ont fait partie de la fanfare, il y en a dix qui nous ont quittés pour un monde meilleur. A ceux là, prouvons notre reconnaissance en pensant à eux dans nos Prières.

En 1914, vu que beaucoup de ses membres furent appelés à faire du service à la guerre qui venait d'éclater, la fanfare fut désorganisée jusqu'en 1926, alors qu'il se fit un mouvement pour obtenir l'argent nécessaire pour faire réparer et acheter de nouveaux instruments. A cette occasion, le conseil de la Cité de Thetford Mines accorda la généreuse somme de $565.20; il se fit aussi une autre forte campagne de souscription à domicile, sous la direction de S. Hon. le maire Demers et du Rév. curé Sauvageau: la Cité de Thetford Mines donna encore cette fois la somme de $200.00, et les membres de la fanfare organisèrent une partie de cartes et une râfle; le tout, la souscription, l'octroi de la ville, la râfle et la partie de cartes rapportèrent la jolie somme de $1,000.00 qui fut appliquée à l'achat de costumes, et ceci toujours sous la direction de S. Hon. le maire Demers, du professeur M. Jos. Bouffard et des membres de la fanfare.

Bureau de direction actuel de l'Union Musicale de Thetford Mines

Présidents honoraires:

M. l'abbé G. Sauvageau,
M. l'abbé P. Gravel,
L'hon. L. Lapierre, M.P.P.,
M. J.-L. Demers.

Président actif:	M. L.-H. Huard.
Vice-président:	M. Jos. Lafontaine.
Secrétaire:	M. Hon. Gilbert.
Professeur:	M. Jos. Bouffard.
Directeurs:	MM. J.-A. Trotier,
	Ludg. Garneau,
	Nap. Mongeau,
	Jérémie Simard,
	Arcadius Blais,
	Nap. Lemoine.

Historique de la Société Philharmonique de Thetford incorporée 1924

SA FONDATION

La Société Philharmonique de Thetford fut fondée en juin, 1923, par M. Jas. R. Mole, Ingénieur-électricien, avec l'aide de quelques musiciens, lesquels furent le premier noyau de cette organisation musicale.

Le début de la Société fut très modeste comme toute organisation qui commence, mais sous la direction sage et éclairée du Directeur musical et le concours généreux de ses membres, elle donnait son premier concert en octobre, de la même année.

Ce concert fut couronné d'un réel succès et MM. Jas. R. Mole, Willie Blais, W. Baker, Alph. Roy, J.-Irénée Morin, Ern. Bartholomew, H. Stevenson, R. Verreault et Mlle Juliette Doyon, accompagnatrice, méritèrent non seulement des louanges du public de Thetford, pour le magnifique programme musical qu'ils exécutèrent à la perfection, mais aussi pour leur bel acte de générosité en versant aux oeuvres paroissiales de St-Maurice de Thetford, la jolie somme de cent vingt-cinq piastres ($125.00).

La Société Philharmonique de Thetford est formée d'une fanfare et d'un orchestre.

Lors de sa fondation, cette organisation portait le nom de "Association des Musiciens Amateurs de Thetford", et les membres étaient au nombre de 12: MM. Jas. R. Mole, directeur, W. Blais, W. Baker, Alph. Roy, J.-I. Morin, Ern. Bartholomew, W. Charest, Art. Dupont, C. Setlakwe, H. Stevenson, R. Verreault, au piano, Mlle Juliette Doyon.

M. l'abbé Théophile Houle, curé de St-Maurice, était leur chapelain.

Le premier conseil d'administration fut:

Président honoraire:	M. N. R. Fisher,
Directeur:	Jas. R. Mole,
Directeur:	Willie Blais,
Secrétaire-trésorier:	Willie Baker.

C'est au cours du mois d'août, 1924, que la Société Philharmonique fut incorporée sous le nom actuel.

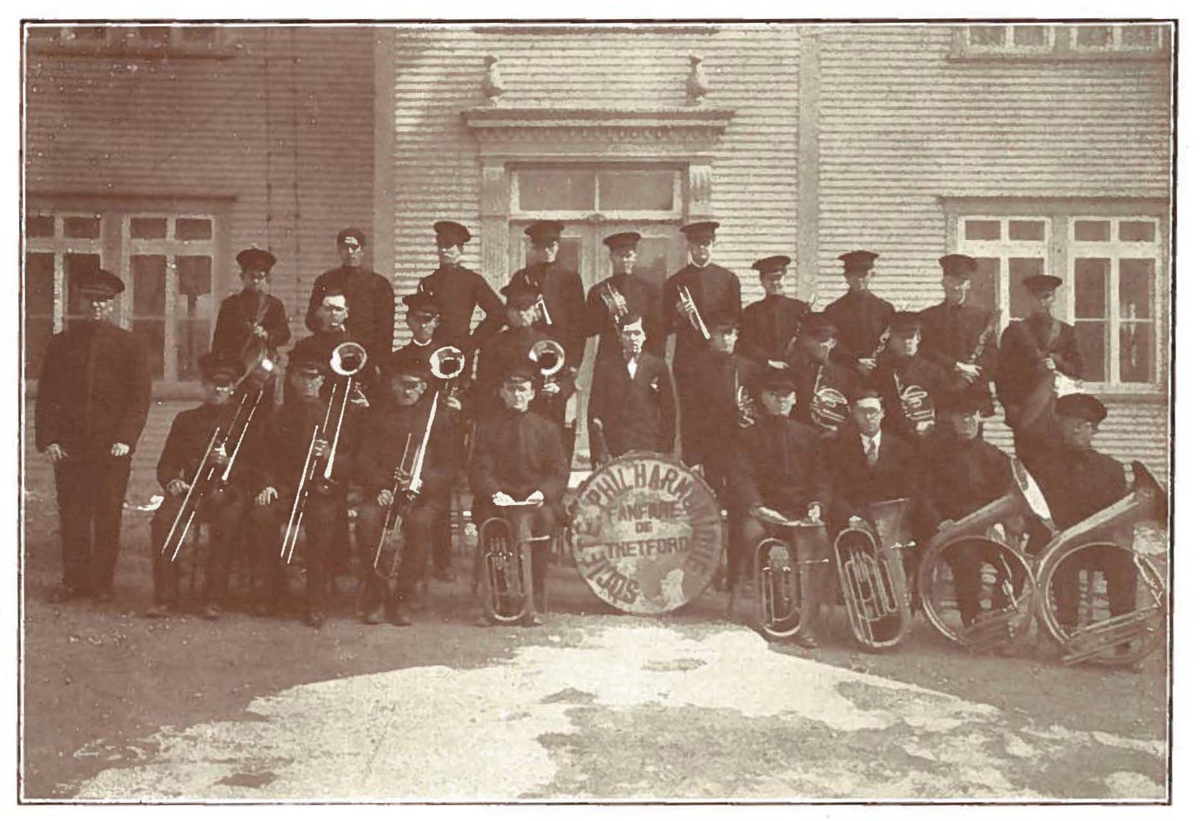
En octobre, 1925, M. A.-S. Johnson, Jr. fut nommé président actif de la Société Philharmonique, charge qu'il occupa jusqu'au 4 janvier, 1927, alors qu'il donna sa démission à cause de ses nombreuses occupations. Il fut remplacé par M. Georges Beaudoin, tailleur.

A cette même date, étant donné le départ de leur chapelain, M. l'abbé Théophile Houle, M. le curé S. Villeneuve fut le nouveau chapelain.

La Société Philharmonique a reçu l'encouragement des corps publics et de toute la population en général, et disons de suite que leurs efforts ont eu de magnifiques résultats et que ce corps musical peut être fier des nombreux succès déjà obtenus.

La Société Philharmonique de Thetford a pour objet, non seulement de développer le goût de la musique pour en faire un corps capable de prémouvoir et de répandre le goût de l'art musical, mais elle veut contribuer au réhaussement des fêtes; c'est ainsi qu'elle a pris part active aux démonstrations religieuses, civiles et patriotiques, qu'elle accompagna quelquefois la chorale St-Maurice, dans les grandes fêtes, et que maintes fois, disons-le, à l'honneur de ses membres et de son directeur, elle organisa des soirées-concerts, des euchres, etc. . . au profit des oeuvres paroissiales de St-Maurice.

Les officiers actuellement en fonction sont:



SOCIETE PHILHARMONIQUE DE THETFORD MINES.—1ère rangée, de gauche à droite: **James R. Mole, directeur et professeur, Wilie** Baker, Alphonse Roy, Willie Grondin, Joseph Roy, Georges Beaudoin, Ovila Lagueux, Albert Laliberté, Wilfrid Fradette. — 2ème rangée, de gauche à droite: Jim. Byrns, Arthur Dupont, Edouard Gamache, Lucien Lemieux, Léopold Duquet, Edmond Roy, Emilius Beaudoin. — 3ème rangée, de gauche à droite: Louis Donavan, Alphonse Lacroix, Oscar Boivin, Philippe Camiré, Wilfrid Charest, Maurice Emond, Roméo Tousignant, Gérard Donavan, Joseph Gilabert, Ovila Morin.

Directeur musical:	M. Jas. R. Mole,
Assistant-directeur:	Jos. Gilabert,
Président:	Georges Beaudoin,
1er Vice-président:	E.-O. Landry,
2ème Vice-président:	Ernest Poirier,
Secrétaire-trésorier:	Majorique Rousseau,
Ass.-sec.-trésorier:	Roméo Tousignant,
Bibliothécaires:	Ed. Gamache,
	E. Beaudoin.

La Société Philharmonique joint quelquefois des comédies, à titre d'intermission dans ses soirées-concerts, comédies fort appréciées, sous la direction de M. Willie Baker, assisté de M. Alph. Roy.

La fanfare de la Société est actuellement ainsi formée:

Directeur:	M. Jas. R. Mole,
Assistant:	Jos. Gilabert,
Clarinette:	Jos. Gilabert,
	G. Donavan,
	R. Tousignant,
Cornet:	W. Charest,
	F. St-Laurent,
	P. Camiré,
	M. Boivin,
	J. Lacroix,
	J. R. Mole,
Cors français:	Ed. Roy,
	E. Beaudoin,
Altos:	Duquette,
	Ed. Gamache,
	Art. Dupont,
	James Byrne,
Baryton:	Georges Beaudoin,
	Jos. Roy,
Trombones:	Alph. Roy,
	W. Grondin,
	W. Baker,

Basses:	W. Fradette, W. Laliberté,
Saxophone:	H. Campeau,
Tambour:	Léo Lamontagne,
Tamborines:	O. Morin, Louis Donavan,
Cimbales:	J. Grondin.

— Membres de l'Orchestre —

Directeur:	M. Jas. R. Mole,
Assistant-directeur:	Jos. Gilabert.
Violons:	M. Jas. R. Mole, W. Baker, F. St-Laurent, M. Emond, W. Doyon, O. Lagueux, P. Breton, A. Dupont, O. Balthasar, Mlle F. Dostie, M. Châteauneuf.
Mandolines:	Mlle R. Morin.
Saxophone:	M. H. Campeau.
Cornets:	H. Charest, Ph. Camiré.
Clarinettes:	Jos. Gilabert, G. Donavan.
Cor français:	Ed. Roy.
Trombone:	Alph. Roy.
Basse:	M. Fradette.
Piano:	Mlle Alice Poirier.

Il est à désirer que la Société Philharmonique reçoive largement l'encouragement de ses concitoyens et nul doute que cette organisation marchera de succès en succès aussi longtemps qu'elle sera guidée par des officiers compétents tels que ceux qui l'ont dirigée depuis sa fondation.

C'est un corps musical qui fait honneur à notre ville.

METROPOLITAN LIFE INSURANCE CO. — PERSONNEL DE THETFORD MINES



Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

1. — J.-Omer Poiré, assistant-gérant,
2. — Herménégilde Beaudoin,
3. — J.-E. Bouchard.
4. — J.-M. Boissonneault,
5. — J.-G. Lessard.

HISTORIQUE DU COUVENT DE THETFORD DEPUIS SA FONDATION, 1899-1929, 30 ANS

Le Rév. J.-A. Dauteuil, curé de Thetford, constatant que le développement de sa paroisse ne pouvait que s'accentuer vu l'activité toujours croissante des mines, songea à la doter d'un Couvent.

Il porta ses regards sur la Communauté des Soeurs de la Charité de Québec qui ne donna pas une réponse favorable à ses premières sollicitations.

Le dévoué pasteur ne se tint pas pour battu, et revint à la charge plusieurs fois. Pour être plus sûr de gagner son point, il fit intervenir l'Autorité ecclésiastique et, en avril 1899, la Maison-Mère recevait, de Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, une lettre demandant en grâce de se rendre aux désirs du bon Monsieur le curé Dauteuil, en acceptant de fonder un couvent à Thetford. "Si vous m'accordez cette faveur, ajoute Sa Grandeur,—car j'aime ce bon peuple ouvrier—je prierai Dieu de répandre sur votre maison et sur vos personnes, les bénédictions du Ciel."

Cette lettre si expressive de notre premier Supérieur ecclésiastique gagna la cause du vaillant Curé et les conseillères de la Communauté, d'une voix unanime, acceptèrent la fondation d'un Couvent à Thetford, et immédiatement, car notre digne et illustre Archevêque le voulait. Donc, le 22 avril, 1899, le dernier mot fut dit. On avait donné un coût approximatif, pour la construction, qui ne parut pas très onéreux. Mais les proposants

après avoir fait de nouveau leur calcul, y trouvèrent une erreur considérable qui faillit faire manquer le projet.

Les paroissiens de Thetford étaient sur le point de bâtir une maison d'école considérable, ils avaient déjà fait toutes les démarches voulues et même certains frais. Leurs contrats étaient entre les mains d'un entrepreneur. De plus une partie du bois de charpente était taillé. Les plans de la Communauté ne concordaient pas avec les leurs. Ils n'avaient que $3000. de votées à cet effet, et la construction du Couvent était estimée à $12800. au plus bas chiffre. Mais Sa Grandeur intervint de nouveau et demanda expressément d'avancer en modifiant les plans. Cette décision ferme de l'autorité première excita le zèle et donna du courage à toutes les volontés.

Tout fut arrangé à l'amiable et cinq mois et demi seulement après le premier coup de pic donné sur le terrain de la nouvelle fondation, le couvent, bâtisse de 86 pds de long sur 46 de large, à 4 étages, fut prêt au mois d'octobre suivant.

La paroisse donna aussi la vieille chapelle dont les débris, au besoin, devaient servir à la construction. Deux ans après l'érection du Couvent, l'ancien presbytère qui fut remplacé par un plus spacieux et plus solide, devint aussi la propriété des Soeurs.

Les Commissaires demandèrent dix classes, tenues par des Religieuses. La Communauté ne put leur promettre que 4 religieuses pour les premières classes et le nombre des professeurs dut être complété par des séculières. Les Rév. SS. Marguerite et Ste-Georgia furent députées à Thetford, le 8 mai 1899, par la Maison-Mère, pour suivre et activer le travail de la construction. Elles furent hospitalisées par M. S. Myrand, curé remplaçant M. Dauteuil, malade. Elles furent l'objet des délicates attentions de ce saint et digne prêtre. Que de démarches fit la dévouée et digne S. S. Marguerite, que de fatigues elle s'imposa pour donner à temps, aux Soeurs destinées à cette nouvelle mission, un logement convenable, et aux nombreux enfants de la paroisse des classes spacieuses et éclairées. Le 25 août, les travaux de construction étaient déjà avancés; les Soeurs désignées pour cette mission vinrent rejoindre leurs compagnes. Les Fondatrices

furent: S. S. Philippe de Néri, Sup., S. S. Marguerite, Ass., S. S. Georgia, S. S. Léonard de Port-Maurice, et S. S. Sérice. Ces religieuses s'occupèrent d'abord de l'organisation de la Maison, et le 20 octobre, elles furent en mesure d'ouvrir les classes. A 8 heures, les 400 sièges préparés dans 7 classes, furent occupés et à 9 heures le bon curé Dauteuil, revenu de l'Hôtel-Dieu, y vint faire sa première visite. Son coeur débordait de joie et les yeux pleins de larmes, il parla d'une voix émue aux enfants qui ne se possédaient plus de bonheur. Il termina son discours par ces paroles: "Je puis me retirer maintenant de ma paroisse, avec joie, car mes voeux sont comblés: j'ai des religieuses pour avoir soin de la partie chérie de mon troupeau. Ah, chers enfants, ayez le coeur plein de reconnaissance pour le don précieux que je vous ai obtenu du Seigneur. Vous aurez à l'avenir une éducation et une instruction soignées. Laissez-vous former à la vertu et à la science et ayez toujours pour vos chères Maîtresses un grand respect et une profonde vénération."

Le 25 octobre de la même année, le couvent fut bénit. La cérémonie fut présidée par le Vénéré Fondateur invité à cette occasion par M. G. Goudreau, curé successeur de M. Dauteuil, et de M. Myrand.

Le 2 novembre, trois fillettes se présentèrent au Pensionnat; le 5, elles furent suivies de 2 autres. Le 4 décembre vit se réaliser les voeux les plus ardents des chères Soeurs. Elles auront dorénavant le St-Sacrement. M. le curé leur apporta ce bonheur en leur donnant une première messe. A l'avenir, les sacrifices ne pèseront plus, car elles auront Jésus pour témoin et pour aide. Toujours mieux et toujours plus, telle est la devise des premières ouvrières.

Le bon Fondateur retourna à Québec, et nous trouvons des fragments de sa correspondance dans les annales du Couvent qui prouvent que son coeur était resté à Thetford. Voyons à la fin d'une lettre, datée du 23 mars et écrite à la Supérieure:

"Puis-je vous faire part d'une idée? Elle n'est pas nouvelle, même vieille, mais peut-être bonne. Il s'agira bientôt de disposer de votre vieille chapelle. Il me semble que le Couvent de-

vrait être l'annexe et l'Hospice, la chose principale, comme c'est d'ailleurs l'ordre de vos oeuvres: la charité couronnée par l'enseignement. Comme je serais content si vos desseins s'accordaient là-dessus avec les miens. C'est-à-dire si la Divine Providence nous mettait d'accord: transporter et non démolir la vieille bâtisse. Je vois déjà les vieux et les vieilles bénir le Ciel de ce résultat et en retour, Dieu donner la prospérité à votre oeuvre naissante. C'est le voeu le plus cher que je souhaite voir un jeur se réaliser."

Ce pieux Fondateur voit maintenant du haut du Ciel sa prière exaucée après 25 ans d'attente.

Le 30 mai 1900, Mgr Marois, Vicaire Général du Diocèse de Québec et Protonotaire apostolique, autorise M. le curé Goudreau à bénir la cloche du couvent.

Le 10 mai, grande fête au Couvent à l'occasion de la bénédiction de la petite cloche. La cérémonie est présidée par M. le Curé J. G. Goudreau, assisté des Rév. F. X. Couture et A. Castonguay. Elle reçoit les noms de Marie, Alphonse, Georges, Adolphe et Christine. L'assistance est nombreuse et les bourses s'ouvrent généreusement, puisque la recette s'élève à $259.00.

Bien que l'année scolaire n'ait été ouverte que le 2 octobre, M. Louis Martel, Président de la Commission Scolaire fait l'offre de fermer les classes, tout en assurant que les salaires seraient au complet. La nouvelle fut bien reçue et les classes fermèrent leurs portes le 1er juillet et au lieu du 15.

En septembre 1900, vu un plus grand nombre d'élèves, il fallut deux classes en plus et quatre autres religieuses vinrent prêter main-forte aux premières venues qui ne pouvaient plus suffire à la besogne.

Sa Grandeur Mgr Bégin honore d'une visite le Couvent pour lequel il a tant insisté auprès des Supérieures. Il se plait à passer dans les rangs des enfants réunis, il les caresse et les bénit. La joie paraît sur son visage. Ce bien-aimé Archevêque est heureux de voir tous ces élèves entre les mains des Religieuses.

Les six premières années du Couvent s'écoulèrent trop vite,

hélas! puisqu'il a fallu voir partir la Fondatrice, la Rév. S. S. Philippe-de-Néri, dont le terme de la supériorité est arrivé.

Les autres supérieures qui succédèrent jusqu'à date furent S. S. Honoré, 1905-1906, S. S. Isidore, 1906-1912, S. S. Thomas, 1912-1918, S. S. Cyrille, 1918-1919, S. S. Elisabeth, 1919-1925 et S. S. Zénon, Supérieure actuelle.

Lors de l'incendie de l'église paroissiale en 1906, le Couvent fut fortement menacé de ruine. Tout de même, tout ce qui fut arraché du feu y fut transporté. En un instant, la maison fut remplie de statues, les corridors et les parloirs furent encombrés. Les vitres étaient si brûlantes que les plantes qui étaient sur les fenêtres brûlèrent. La chûte du clocher était à redouter. Heureusement il s'effronda à l'intérieur de l'église, alors tout danger disparut.

Du 19 février jusqu'à la mi-mai, l'externat servit de chapelle temporaire. Chaque dimanche, il y eut trois messes basses et une autre à la salle Labranche. Cet incendie amena la division de la paroisse, et de là, la paroisse St-Maurice. Cette séparation enleva des enfants aux classes de St-Alphonse qui débordaient. Le nombre des enfants était si grand qu'il fallut penser à remettre les classes des garçons. A cet effet, un collège fut bâti et les Rév. Frères ouvrirent leurs classes le 2 septembre, 1907. Alors, il ne resta au Couvent et à l'Externat que les filles et les petits garçons quart de pension.

Le 30 septembre, une lettre du Surintendant de l'Instruction Publique apporte l'heureuse nouvelle que le titre d'Académie a été conféré à l'Ecole Modèle du Couvent de Thetford. Ce titre fut un stimulant pour les élèves et elles le prouvèrent par l'entrain qu'elles mirent dans leurs études. A plusieurs reprises le Couvent a fourni des Lauréates au Concours annuel donné par la Rév. Mère Supérieure générale à chaque année à toutes les maison enseignantes de son ordre. Mlles Maria Morin, Alma Grégoire, Blanche Dumais, Mérilda Laliberté, Marguerite Jacques et Simonne Drouin méritent que leur nom soit signalé.

De plus, les élèves présentées au Bureau Central pour brevet, soit élémentaire, soit modèle, soit académique, ont vu pour la

plupart leur travail couronné de succès. Depuis l'obtention d'un bureau d'Examinateurs à Thetford même, en 1926, le nombre des diplômes s'est doublé. Il fait plaisir d'inclure ici la liste des élèves qui ont subi ces examens avec très bon succès ainsi que les noms de celles qui ont eu la générosité de consacrer leur vie à Dieu dans différentes Communautés.

Brevet Elémentaire:

1901:—Mlles Léontine Grégoire, Marie-Ange Perron, Claudia Jacques, Bernadette Desrochers, Graziella Lapierre.

1902:—Mlle Valérie Dutil.

1904:—Mlles Malvina Landry, Corinne Roy, Louisa Lamothe, Marie Lemoine, Bernadette Goulet, Rébecca Pinet, Isabella Lapierre.

1905:—Mlles Bernadette Lessard, Aurore Lapierre, Marie Brisson, Alvinè Gingras.

1907:—Mlles Anne-Marie Laflamme, Généria Goulet, Alice Gagné.

1908:—Mlles Ernestine Lafond, Saca Breton, Gratia Lamothe.

1911:—Mlles Emérentienne Lafond, Antoinette Tanguay.

1912:—Mlle Alexina Payeur.

1913:—Mlles Généria Landry, Odélie Lachance.

1914:—Mlles Lucienne Bilodeau, Marie-Anne Gagnon.

1915:—Mlles Berthe Couture, Marie-Anne Duclos, Marie-Ange Ouellet, Alice Demers, Anne-Marie Girard, Anne-Marie Bizier.

1916:—Mlles Marie-Ange Charest, Blanche Goulet, Aurore Therrien, Maria Nadeau, Rose-Anna Jobin, Maria Payeur, Mary Fitzgerald (anglais), Alberta Thibodeau, Marie Laflamme.

1917:—Mlles Marie-Anna Bolduc, Florence Lessard.

1918:—Mlles Edwilda Grégoire, Marie-Jeanne Roy, Marie-Anne Demers, Amanda Roussin, Marie-Anne Therrien, Marie-Louise Pomerleau.

1919:—Mlles Rébecca Filion, Alice Grégoire, Marie-Reine Nadeau, Marie-Jeanne Marceau.

1920:—Mlle Héléna Allaire.
1921:—Mlles Alma Vachon, Maria Vallières, Rose Alba Dutil.
1922:—Mlles Lucia Laliberté, Marie-Ange Martineau.
1923:—Mlles Armoza Laliberté, Marie Ouellet, Juliette Savoie.

Brevet Elémentaire.—Nouveau programme.

1924:—Mlles Lucienne Martineau, Flora Leblond, Rose-Aimée McDonald.
1925:—Mlles Marguerite-Marie Poirier, Florence Paré, Blandine Drouin.
1926:—Mlles Gertrude Landry, Jeanne d'Arc Roy, Laurianna Poirier, Ange-Aimée Demers, Juliette Grondin, Marguerite Lamonde, Lucille Bouffard.
1927:—Mlles M.-Elise McDonald, Régine Roussel, Annette Lessard, Aurore Vachon, Jeanne Champoux, Bernadette Nolet, Antoinette Roy, Laurette Drouin, Aline Couture, M.-Ange Michaud, Marguerite Breton, Marguerite Vallières (français et anglais), M.-Reine Roy, Blanche Grondin.
1928:—Mlles Roberte Bouffard, Simonne Jacques, Vina Blais (français et anglais), Imelda Huppé, M.-Rose Cormier.

Brevet Modèle:

1903:—Mlle Blanche Lessard.
1904:—Mlles Marie-Louise Huard, Léonie Bellavance.
1905:—Mlles Elisabeth Rousseau (anglais et français), Juliette Boissonnault, Ida Doucet, Délia Lafrance, Hélène Beaudet, Imelda Turcotte (anglais et français).
1907:—Mlle Lucia Gagné.
1908:—Mlles Maria Dumais, Béatrice Lessard, Prescilla Payeur, Rose-Anna Perron, Laura Lachance, Laura Bourque, Blanche Bizier, M.-Louise Champagne, M.-Louise Rousseau, Georgianna Roberge.

1909:—Mlles Maria Morin (français et anglais), Blanche Francoeur, Adélia Martineau, Régina Dubuc, Lucienne Roberge, Albertine Roberge, Yvonne Savoie, Rita Vachon.

1911:—Mlles Marie-Jeanne Beaudoin, Exilia Groleau, Marie-Ange Bilodeau, Maria Gosselin.

1912:—Mlles Zéphirine Roy, Julienne Auclair, Gratia Gagné, M.-Louise Martineau.

1912:—Mlles Maria Lord, Adéline Lamontagne, Aurore Couture.

1914:—Mlles Béatrice Bellavance, Rachel Huard, M.-Louise Poirier, Laura Lafrance, Yvonne Lemieux.

1915:—Mlles Elianne Couture, Marie Godbout, Anita Couture, Aurore Jacques, Antoinette Vachon, Marie Brousseau, Lucienne Spenard, Florida Laliberté (anglais et français).

1916:—Mlles Gracia Lamontagne, Aline Morin, Marie-Laure Bilodeau, Angéline Lord, Laura Demers, Marie-Anne Blanchet, Yvonne Couture.

1917:—Mlles Lucille Couture, Corinne Lamonde, Irène Grégoire, Lucienne Vachon, Rose-Anna Dion, Avilda Blanchet, Azilda Jacques, Marie-Rose Gagnon.

1918:—Mlles L. Garon, Rachel Dugal, Eugénie Genest, Almida Gilbert, Alice Mongeau, Berthe Rousseau (français et anglais).

1919:—Mlles Joséphine Gagnon, Marie-Ange Lagueux, Antoinette Lamonde, Lucienne Charest, Imelda Dion, Marie-Rose Lapierre, Rose-Alma Lavallée.

1920:—Mlles Ida Vallières (français et anglais), Alice Pomerleau (Modèle-français, Elémentaire-anglais), Marie-Aimée Poirier, Imelda Dumont.

1921:—Mlles Flora Vallières (français et anglais), Marie-Rose Noël, Laétitia Payeur, Hélène Morissette, Irène Rousseau (Certificat).

1922:—Mlles Irène Roy, Marie-Blanche Lapierre, Annette Roy, Imelda Camden.

1923:—Mlles Anita Bernard, Berthe Dutil, Cécile Gagné



Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

CONSEIL DE DIRECTION DE LA FANFARE U.M.T.M.—Présidents honoraires: MM. les abbés G. Sauvageau et Pierre Gravel, l'hon. Lauréat Lapierre, M. J.-L. Demers; président actif: M. L.-H. Huard; sec.: M. Honorius Gilbert; prof.: M. Jos. Bouffard; directeurs: MM. J.-A. Trottier, Jos. Lafontaine, J.-N. Mongeau, Jérémie Simard, Paul Lemoine, Arcadius Blais.

(français et anglais), Alexina Gagnon, Léonie Foy (français et anglais).

Brevet Académique:

1912:—Mlles Alma Grégoire (français et anglais), Anna Routhier, Rose Annette Hébert (modèle anglais), Yolande Gingras, M.-Anna Legendre.

1913:—Mlle Philiberte Samson.

1915:—Mlles Blanche Dumais (modèle anglais), Yvonne Charest.

1917:—Mlles Emilienne Payeur, M.-Anne Turmel, Antoinette Vallée, Rhéa Leblond.

1918:—Mlle Mérilda Laliberté.

1920:—Mlle Yvonne Roy.

1922:—Mlle Irène Rousseau (français et anglais).

1923:—Mlles Antoinette Jacques, Yvonne Hudon.

1924:—Mlle Adeline Charbonneau.

1925:—Mlles Jeannette Rousseau (français et anglais), Marguerite Bouffard, Lucienne Légaré, Hermine Châteauneuf, Marie-Reine Beaudoin, Rolande Lessard, Odile Gendron.

1926:—Mlles Fernande Gagné, Marguerite Jacques.

1927:—Mlles Lucienne Dumas, Cécile Robert, Cécile Paré (français et anglais), Laurette Roy, Rollande Rousseau, Rachel Loignon (français et anglais), Jeanne d'Arc Roy.

1928:—Mlles Simonne Drouin (français et anglais), Rollande Martineau (français et anglais), Jeannette Brulotte, Anita Lamothe, Jacqueline Marcoux, Laurette Boucher (français et anglais), Juliette Roy, Jeannette Cliche.

Brevet Universitaire intermédiaire:

Mlle Marie-Anne Langevin.

Cours Supérieur:

Mlles Yvonne Charest, Germaine Dugal, Adéline Charbonneau, Berthe Dutil, Antoinette Jacques, Yvonne Hudon, Cécile Gagné, Alexina Gagnon, Léonie Foy, Anita Bernard, Rose-

Aimée McDonald, Flora LeBlond, M.-Reine Beaudoin, Rollande Lessard, Jacqueline Marcoux.

Cours Supplémentaire:

Mlles Yvonne Grégoire, Emilia Blais, Rose-Aimée Lafleur, Jacqueline Marcoux.

Elèves Graduées:

Mlles Laura Allard, Maria Morin, Marie-Jeanne Beaudoin, Zéphirine Roy, Yvonne Grégoire, Emilia Blais, Rose-Aimée Lafleur, Jacqueline Marcoux, Alma Grégoire, Anna Routhier, Rose-Annette Hébert, Yolande Gingras, Rose-Anna Legendre.

Grand total:—272.

L'enseignement de Musique n'y a pas été négligé si on en juge par les résultats.

DIPLOME DE MUSIQUE DU "COLLEGE DOMINION" DEPUIS 1910.

303 élèves ont obtenu "diplôme" dans les différentes classes: Elémentaire, Junior, Intermédiaire, Sénior, Supérieure et Agrégée.

Ne seront mentionner que les élèves des deux derniers cours ainsi que "celles" qui ont obtenu la médaille du "Collège Dominion":

1912—Supérieure:	R. A. Hébert.
1914—Supérieure:	B. Beaudoin, "médaille".
	E. Blais.
	L. Spénard.
1915—Supérieure:	Yvonne Charest.
Agrégée:	Berthe Couture.
Sénior:	Zita Matheson "médaille".
1916—Supérieure:	Elizabeth Reid.
Sénior:	Ida Vallières "médaille".
1917—Supérieure:	Antoinette Vallée.
	J. M. Beaudet "médaille".
	Yvette Poiré.
Agrégée:	Germaine Gagné.

1918—Supérieure:	Antoinette Lamonde.
	M.-Rose Lapierre.
Agrégée:	M. J. Blais.
	Simonne Guilbault.
	J. M. Beaudet.
	Alice Mongeau "médaille".
	Laurette Chamberland.
	Ida Vallières.
1919—Supérieure:	Yvonne Chamberland.
	Marguerite Létourneau.
Agrégée:	M.-Rose Noël.
	Mildred Hurley, "médaille".
1921—Supérieure:	M.-Blanche Lapierre.
Agrégée:	Irène Roy.
	Jeannette Larose "médaille".
1922—Supérieure:	Germaine Pouliot.
Agrégée:	Annette Roy.
	Antoinette Bernard "méd.".
1923—Supérieure:	Germaine Poiré.
Agrégée:	Hermine Châteauneuf.
	Germaine Vachon.
	Graziella Simonneau.
	Annie Vallières "médaille".
1924—Supérieure:	Gilberte Fugère.
Agrégée:	Yvonne Hudon.
	M.-Reine Beaudoin.
	Yvette Roy.
	Juliette Doyon "médaille".
1925—Supérieure:	Eugénie Desjardins.
Agrégée:	Rachel Ainsly.
	Rita Savoie.
	Ange-Aimée Délisle.
	Hélène Normandeau.
	Liliane Binet.
	Fabiola Gagnon "médaille".

1926—Supérieure:	Emilia Fillion.
	Berthe Dutil.
	Marguerite Lamonde.
Agrégée:	Ange-Aimée Dostie.
	Marguerite Robitaille.
	Annie Blais "médaille".
1927—Supérieure:	Rollande Martineau.
	Blanche Charest.
	Simonne Roy.
	Adrienne Poiré.
	Antoinette Gilbert.
	Lucille Marcoux.
Agrégée:	Laurette Roy.
	Jacqueline Marcoux.
	Marg. Vallières "médaille".
1928—Supérieure:	Colette Labbé.
	Cécile Paré.
	Andrée Poisson.
	Thérèse Marceau.
	Madeleine Breton.
	Laurette Vallée.
	Thérèse Salmon.
	Jeanne-d'Arc Lamonde.
	Jeannette Roberge.
	Gabrielle Lacasse.
	Florence Grégoire.
Agrégée:	Vina Blais.
	Marg. Délâge "médaille".

ELEVES RELIGIEUSES

Soeurs de la Charité de Québec:

Sr Marie-Séraphine, née Bernadette Desrochers; Sr Ste-Annette, née Blanche Giguère; Sr St-Emilien, née Graziella Lapierre; Sr St-Nizier, née Emérilda Bizier; Sr St-Théodore, née Marie Desrochers; Sr St-Antonia, née Marie-Ange Brulotte; Sr Ste-Laurentia, née Juliette Boissonnault (décédée) ; Sr Ste-Léonie,

née Léonie Bellavance; Sr Ste-Sara, née Sara Breton (décédée); Sr St-Odilard, née Ernestine Lafond; Sr St-Emérand, née Rose-Anna Paradis; Sr Ste-Florienne, née Albertine Dubois; Sr Marie du St-Sacrement, née Maria Morin (décédée); Sr Marie du St-Sacrement, née Laura Allard; Sr Marie des Lis, née Anna Routhier; Sr St-Jean du Sacré-Coeur, née Rose-Annette Hébert; Sr Ste-Jeanne-Françoise, née Philiberte Samson (décédée); Sr Ste-Fernande, née Gracia Gagné; Sr St-Rosius, née Alma Grégoire; Sr St-Elias, née Aurore Jacques; Sr Ste-Jeanne de Rouen, née Antoinette Lamonde; Sr Ste-Agilberte, née Emilienne Payeur; Sr Ste-Georgiana, née Cécile Desrochers; Sr Ste-Albina, née Aurore Desrochers; Sr Ste-Antoinette, née Rose-Alma Blais; Sr St-François d'Assise, née M. Gontran; Sr St-Raymond-Marie, née Simonne Croteau; Sr Ste-Armelle, née Ange-Aimée Demers; Sr Ste-Rita, née Alice Vachon.

Chez les Soeurs de St-François d'Assise:

Sr Marie de St-Charles, née Emma Routhier; Sr Ste-Madeleine de Pazzi, née Avilda Routhier; Sr Ste-Agathe, née Irène Rousseau.

Chez les Soeurs de la Sainte-Famille:

Sr Marie-Thérèse de Jésus, née Emiline Binet.

Chez les Soeurs de l'Assomption:

Sr St-Pierre Nolasque, née Emérentienne Lafond; Sr Marie des Sept Douleurs, née Berthe Rousseau.

Chez les Soeurs Dominicaines:

Sr Marie du Bon Conseil, née Eugénie Rousseau (décédée); Sr Marie Gertrude, née Anne-Marie Deblois; Sr Marguerite de Savoie, née Maria Savoie.

Chez les Soeurs Franciscaines:

Sr Marie de St-Aristide, née Berthe Deblois.

Chez les Soeurs du Bon Pasteur:

Sr Ste-Thérèse du Sacré-Coeur, née Ninette Hudon.

Autre Communauté:

Sr St-Alphonse de Liguori, née Alice Demers.

Chez les Soeurs Dominicaines:

Sr Ste-Rose de Lima, née M. Thivierge; Sr St-Thomas des

Anges, née M.-Wilda Grégoire (décédée) ; Sr St-Thomas des Anges, née M.-A. Grégoire.

Chez les Trappistines:

Sr Ste-Olive, née Albertine Duclos.

Chez les Soeurs de l'Institut Jeanne d'Arc:

Sr St-Louis de Gonzague, née Laura Bourque.

En plus un atelier de dessin a été ouvert afin que les élèves ayant des dispositions pour cet art puissent développer leur talent. Et la vie, dans cette ruche pleine d'activité, passe... Les jours se suivent et se ressemblent. Des évènements tristes viennent de temps à autre mettre de l'ombre au tablau, mais toujours on sait y voir la main de Dieu qui frappe afin de bénir davantage. La mort du bon et vénéré Curé Goudreau, le 18 avril 1917 fut un coup pénible pour toute la paroisse, mais surtout pour le Couvent.

Toujours, ce bon pasteur était bienveillant, paternel; il saisissait toutes les occasions possibles de faire plaisir afin d'atténuer les tâches parfois lourdes qui incombaient à des sujets faibles de santé. Il appréciait hautement les religieuses qu'il aimait à appeler ses précieux auxiliaires. De quel respect et de quelles attentions il les entourait. Du haut du ciel, il dut certainement s'occuper de leur intérêts, car le 2 mai Son Eminence lui donnait un digne successeur dans la personne du Rév. G. Sauvageau. Aussi leurs oeuvres de charité se sont développées d'une manière admirable sous sa houlette. Actif et dévoué, il veut le bien et le bien se fait et le bien se fera.

La Commission Scolaire, en 1922, décida de bâtir un Externat, l'autre maison ne répondant plus aux besoins pressants de la localité. La construction se fit dans un an et en septembre 1923, quinze classes, vastes et éclairées, s'ouvrirent pour recevoir plus de 450 enfants. En 1929, le registre en compte plus de 540 dans 17 classes. En plus, il y a salles d'enseignement ménager, cuisine, coupe et couture. Une religieuse y donne les leçons d'après le programme élaboré par le gouvernement. Les élèves se rendent toujours avec joie à ces cours si pratiques pour elles toutes.

A l'occasion des noces d'argent du Couvent, les anciennes élèves proposèrent un Conventum qui fut agrée des autorités religieuses. Un comité fut formé de Mesdames Honoré Gagné, présidente, Arthur Robitaille, vice-présidente, Michel Garneau, secrétaire, Diana Gilbert, Ass.-secrétaire, Joseph Doyon, trésorière, femmes actives et au grand coeur qui organisèrent les fêtes avec entrain et savoir faire. Le 17 août, 1927, ouverture des fêtes par une messe basse au Couvent avec chant par les Religieuses. A 9½ hres, M. le Curé chante la grand'messe et le choeur du Collège exécute la messe du second ton. Les anciennes élèves remplissent la chapelle et les salles avoisinantes. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Legendre qui a fait ses premières années de classe au couvent. Avec une délicatesse qui lui est particulière, il fit l'éloge des oeuvres accomplies par le couvent depuis ses 25 ans d'existence. A 1½ hr, inscription au registre de la Communauté des noms des anciennes qui s'étaient rendues à l'invitation. On y compte 411 noms. A 3½ hres, réunion à la grande salle pour présentation d'une adresse aux religieuses présentes. M. le Curé répondit au nom de la Supérieure et félicite les dames et demoiselles de l'initiative qu'elles ont prise et les engage à continuer leur concours à leur Alma Mater, puis parle avec justesse des précieux avantages d'une bonne éducation et d'une solide instruction. Pendant une heure, il tient l'auditoire suspendu à ses lèvres. Si la bouche parle toujours de l'abondance du coeur nous pouvons en conclure que M. le Curé reconnaît et apprécie le travail qui se fait dans son Couvent. A 4 hres, bénédiction du St-Sacrement et à 5 hres banquet. A la table d'honneur nous voyons: MM. les curés Sauvageau, Houde, Plante, Julien, Roy, Lapointe, Legendre, Martel et MM. les Vicaires Labbé, Laplante, Gravel et Bourret. L'orchestre dirigé par M. J. Rousseau réjouit les convives par des morceaux choisis avec art. Puis à la salle de musique, les convives se réunissent de nouveau et là, on veut redevenir pour une couple d'heures, les enfants d'autrefois, répétant chansons et jeux de jadis. Le 18, messe de Réquiem, dite par M. l'abbé Bourret, autre élève du Couvent, pour les Religieuses et les élèves défuntes. A huit

heures du soir, séance à la salle du collège. Les anciennes jouent: "La malédiction d'une mère", "Premier voyage en char". Un petit groupe d'enfants de 6 à 7 ans habillés en vieillards exécutent des danses permises. La fanfare y ajoute une note gaie. Plus de 800 personnes étaient venues applaudir et encourager les artrices. Les dames organisatrices remirent la jolie somme de $550. à la Rév. Mère Supérieure qui le reçoit comme un cadeau de la Divine Providence. Cette fête réveilla l'attention de tout Thetford pour leur Couvent. Ce don arrivait à propos. Pour réouvrir le Pensionnat fermé depuis cinq ans, faute de ressources pour le maintenir, il avait fallu améliorer l'état de la maison qui était dans une grande décadence.

En avril et mai 1924, des planchers de bois dur recouvrirent les vieux de bois mou, des ameublements de classes neufs remplacèrent les bancs et tables démodés, six classes furent dotées de tableaux muraux et de cartes géographiques neuves, des vestiaires nouveaux pour le linge des enfants furent ajoutés à ceux déjà existants, le grenier, fini en bois de Colombie fut aménagé en dortoir pour Religieuses. Les châssis furent réajustés et les peintures rafraîchies. Après 25 ans d'existence, le cher Couvent ne paraissait pas trop mal dans sa nouvelle toilette. L'année précédente, l'extérieur avait eu son tour. Lambris en briques et peinture des ouvertures lui avait donné un tout autre aspect.

Le 3 septembre 1924, l'inscription des enfants mit au régistre un nombre de 803, comptant les 54 pensionnaires entrées le 2. La maison déborde; le besoin d'agrandir se commande. Après avoir mûri le projet, il fut présenté à M. le Curé, qui de suite en comprit la nécessité. Mais pourquoi, dit-il, d'une pierre n'en ferions-nous pas deux coups: Agrandir le Couvent et bâtir un Hospice. La suggestion fut goûtée et les vrais amis des pauvres firent écho aux désirs de M. le Curé et de la Communauté. Pour les Religieuses, c'était doubler leurs sacrifices, mais ne leur a-t-on pas appris dans leur formation la valeur du sacrifice et son mérite. Toutes, joyeuses, furent pour que le projet se réalisât et au plus tôt. Elles n'ont pas les fonds nécessaires pour une telle entreprise, mais elles comptent sur la Providence qui ne leur a ja-

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE DE LA RIVIERE-BLANCHE



Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

1. M. Alphonse Sylvain, maire; 2. M. Ernest Châteauneuf, secrétaire-trésorier; 3. M. Alphonse Tanguay, conseiller; 4. M. Ernest Marchand, conseiller; 5. M. Alcide Couture, conseiller; 6. M. Omer Bertrand, conseiller; 7. M. Wilfrid Fradette, conseiller; 8. M. Arthur Lemay, conseiller.

mais fait défaut. Elles aiment les pauvres, les déshérites, les malheureux, elles veulent les soulager et tout le reste est secondaire pour elles. Son Eminence consultée de nouveau donne son adhésion complète au plan qui lui sourit. Alors M. le curé fait appel aux notables de Thetford.

Le 3 octobre, plus d'une centaine des principaux citoyens de la ville entourent M. le Curé dans une salle de l'Externat et discutent le projet en question. Après avoir délibéré quelques minutes, tous admettent qu'il faut avancer et ouvrir une souscription. M. le Curé devra s'occuper à faire souscrire au moins $5000. par année, pendant cinq ans, afin d'aider à payer les intérêts de la somme empruntée à cet effet. La Communauté laissée seule se déclare incapable de rencontrer ces obligations et d'organiser une semblable bâtisse.

Une lettre de la Dépositaire générale nous apporte la permission accordée par le Chapitre de la Maison-Mère de bâtir, et de réserver un étage pour y ouvrir un Hospice.

Que Dieu soit loué! Immédiatement M. le Curé adressa une lettre à son Eminence et au Chapitre diocésain donnant les garanties suffisantes pour que la demande ne soit pas considérée comme téméraire au suprême degré: bâtir et n'avoir pas un sou. Les autorités du Couvent écrivent aussi à l'Archevêché. Elles reçoivent pour réponse que son Eminence doit venir à Thetford pour présider la fête organisée à l'occasion de la restauration de l'église paroissiale, et que là, Elle jugera sur place. Le 22, les cloches sonnent à toutes volées pour annoncer que le premier Prélat ecclésiastique du Canada arrive au milieu de nous. Le 23, se déroule à l'église de belles cérémonies et au Couvent se prépare le banquet. La messe terminée, S. Eminence se rend à la salle du banquet, escortée de M. le curé, de MM. les Vicaires, de MM. les Curés du Lac-Noir, de Garthby, de Giffard, de St-Maurice, de St-Casimir, les abbés Déry, Douville, le Chanoine Bernier, M. le Maire et Madame la Mairesse, MM. les Marguilliers, l'Honorable L. Lapierre, les Echevins, les Médecins. La gaieté assaisonne les mets et dix élèves, à cinq pianos, glissés en arrière des tables, charment les oreilles des convives. A la fin du repas, un groupe

entre dans la salle pour chanter son Eminence et lui offrir les voeux de tout le personnel. Une élève présente une adresse à Son Eminence.

Ce bon et vénéré Pasteur répond avec un à propos peu ordinaire qui lui est coutumier.

Le 28 suivant, une lettre de l'Archevêque apporte, ainsi conçue, la réponse désirée.

"Vu la requête, en date du 16 novembre 1924, à nous présenter par les Rév. Soeurs du Couvent de St-Alphonse de Thetford, à l'effet d'agrandir le Couvent de la dite paroisse; vu l'approbation au dit projet donnée par le Chapitre des Rév. Soeurs de la Charité de Québec, par un document du 19 novembre, 1924, vu l'engagement pris par les citoyens de Thetford Mines de payer annuellement durant cinq ans, les intérêts du capital employé à la dite construction comme le dit, M. l'abbé Sauvageau, Curé de St-Alphonse, dans une lettre en date du 7 novembre 1924.

"En conséquence, nous avons autorisé et autorisons par les présentes, du consentement du Chapitre, les Révérendes Soeurs de la Charité de Québec à agrandir leur Couvent de Thetford et de plus nous avons réglé ce qui suit:

"1.—La nouvelle construction sera en briques et à l'épreuve du feu.

"2.—Le coût total de la construction ne devra pas dépasser $100,000.

(Cette dernière clause fut modifiée par l'addition d'un nouvel étage et d'autres améliorations imprévues.)

"Donné à Québec, ce vingt-neuvième jour de novembre 1924.

L.-N. Cardinal Bégin, Arch. de Québec.

Edgar Chouinard, Ptre.
Sous-Secrétaire."

Les premiers obstacles sont disparus et les Religieuses de préparer hâtivement les plans. L'architecte Bergeron est choisi pour les parfaire.

Les entrepreneurs se présentent nombreux: chacun veut avoir

l'entreprise. Bien des pourparlers avant de régler une question si importante.

Le 13 avril, les demoiselles Institutrices de l'Externat donnent une séance dramatique au public. Elles interprètent: "L'orpheline des Pyrenées", principale pièce au programme. Le revenu est destiné au futur Hospice. A chaque année, depuis, la séance annuelle a été de rubrique pour ces généreuses et dévouées collaboratrices. Leur dévouement à l'oeuvre est admirable.

Le 20 avril, M. E. Létourneau commence le travail pour déplacer la maison, dite "Deschamps" qui devra céder le terrain qu'elle occupe à la nouvelle construction. Elle sera sise à la limite de l'emplacement, rue de la Fabrique. Une fois rendue, on lui fait un nouveau solage, au prix de $659. on la répare à l'intérieur et on l'aménage pour recevoir des vieillards. On trouve le moyen d'y installer 20 lits. La Fabrique concède une lisière de 17 pds du Collège à la rue de la Fabrique pour la commodité du petit Hospice qui sera dénommé dorénavant: "Hospice d'Youville".

L'étable va prendre ses quartiers en arrière de la première maison, à la distance de 100. 1er mai: Avec le mois de Marie commencent les travaux de la nouvelle maison. C'est aussi le 1er vendredi du mois. Sous les auspices du Sacré-Coeur, de la Ste-Vierge et de St-Joseph, nous attendons le succès de cette entreprise. MM. Poudrier et Boulet, MM. Antoine Grégoire et Louis Simonneau sont les entrepreneurs pour la maçonnerie et la menuiserie. Le chauffage et l'éclairage sont confiés à la maison Gingras de Québec; la peinture à la maison Tardivel; et la couverture à la maison Falardeau aussi de Québec.

Pendant le mois de mai commencent aussi les préparatifs pour le premier bazar, qui se fera à la fin d'août.

Le 4 juin, la Congrégation des Enfants de Marie de la paroisse à la suggestion de leur digne Chapelain ouvre la souscription annoncée pour le 15 oct. par un chèque de $500. C'est de bonne augure. Le 14 juin, M. le Chanoine U. Perron est délégué par l'Archevêque pour bénir la pierre angulaire du futur Hospice. L'assistent MM. les Abbés P. Gravel, vicaire et R. Gagné,

ecclésiastique. Les invités furent nombreux. Au premier rang, on remarquait MM. les Curés Sauvageau et Houle, MM. les Vicaires, le Révérend Frère Directeur et son Assistant, son Honneur le Maire L. Demers, M. l'architecte Bergeron, M. les Entrepreneurs. La foule était compacte, mais respectueuse. Le chant fut exécuté par la chorale du Collège et par un groupe de jeunes filles du Couvent, la partie musicale, par la fanfare de la Philharmonique de Thetford.

M. le Curé souhaite d'abord la bienvenu à M. le Chanoine Perron, délégué de son Eminence, puis prononça un superbe discours, véritable pièce d'éloquence qui a été inséré bien précieusement aux annales de la Communauté. Puis M. le Chanoine Perron dit le pourquoi de la cérémonie de la bénédiction, et quelle faveur précieuse recevra l'Oeuvre nouvelle de la prière de l'Eglise. La bénédiction terminée, l'assistance est invitée à frapper la pierre. Ce rite s'accomplit allégrement par les personnes qui eurent le courage de braver la pluie, car il pleuvait, et les offrandes atteignirent la jolie somme de $183.00.

Le 15 juillet, 1925, son Eminence accorde une indulgence de 100 jours à tous ceux qui donnent une aumône à l'Hospice et leur donne la bénédiction apostolique. Puis, Elle oppose sa signature aux promesses faites par la Communauté en faveur de l'oeuvre. Promesses: 12 messes par année et une part à toutes les prières de la Communauté pendant 5 ans. Ce fut sa dernière signature, car le 18, il était mort.

Le 27 juillet le premier bazar ouvre ses portes. Mme Alphonse Blais, présidente, Mme L. Lessard, vice-présidente, Mmes J. Vallières, L. Garneau, E. Demers, conseillères sont au poste. M. le Curé, à leur demande, vient bénir les tables. Puis la foule se presse. Dès le début, l'enthousiasme est grand et jusqu'à la fin il se maintient. MM. les Vicaires Labbé et Gravel se multiplient pour seconder les généreuses Dames de Ste-Anne. A la clôture, le 7 août, les organisatrices remettent à la Mère Supérieure, la somme de $5025. destinée à payer les frais d'installation d'une buanderie. Pendant quatre autres années un bazar est fait pour compléter la souscription qui n'a pas atteint le chiffre

attendu. M. le Vicaire Labbé, le bon et dévoué ami des pauvres, se charge du deuxième et troisième bazar, toujours avec le concours des Dames de Ste-Anne dont la zélée présidente Mme Z. Boulet est l'âme. Ensemble, ils en font un succès. Vu le départ de M. le Vicaire Labbé, cet infatigable apôtre, notre digne Curé accepte la présidence active de la quatrième vente de charité et il obtient $5000.00 pour résultat. La cinquième est confiée au Chapelain actuel de la Confrérie des Dames de Ste-Anne, M. l'abbé S. Cantin. Sa nomination à la présidence par M. le Curé a été bien accueillie et c'est déjà l'espérance d'un succès.

Le 18 février l'Honorable L. Lapierre écrit à la Révérende Mère Supérieure du Couvent en ces termes:

Québec, le 18 février, 1926.

Révérende Mère Supérieure,
Couvent-Hospice de St-Alphonse,
Thetford Mines.

Révérende Mère,

J'ai enfin le plaisir de vous annoncer qu'après de nombreuses et incessantes démarches, j'ai réussi à obtenir de la part de mes collègues de l'Exécutif de cette province, un octroi spécial de $30,000.00 destiné à vous aider à payer une partie de votre agrandissement, lequel devra servir à l'hospitalisation des vieillards.

Comme vous le constaterez par une copie de lettre que je vous inclus, et dont je conserve l'original, cette subvention vous sera payée à raison de $3,000.00 par année durant l'espace de 10 ans. Comme vous le constaterez, l'honorable Secrétaire de la province se réserve le droit de changer le mode de paiement, si toutefois il jugeait à propos de le faire; chose qui n'arrivera probablement pas, mais à tout évènement, soyez assurée que le montant total de $30,000.00, d'une façon ou d'une autre, vous est octroyé et vous sera payé.

Dans le deuxième paragraphe de cette lettre, vous verrez que l'honorable Secrétaire de la Province exige une autorisation de la

part des autorités diocésaines, sans laquelle aucune institution ne peut être reconnue et bénéficier de l'assistance Publique. C'est une clause de notre loi qui doit être respectée, mais je suis d'opinion qu'il vous sera facile de l'obtenir par la bienveillante intervention de M. le Curé G. Sauvageau.

Espérant que vous serez satisfaite du résultat de mes démarches, j'ai l'honneur d'être,

Révérende Mère,

Votre tout dévoué,

L. Lapierre.

Québec, le 18 février, 1926.

L'Honorable M. L. Lapierre,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu instruction de l'honorable Secrétaire de la province de vous dire que conformément à votre demande un octroi de $30,000.00 sera versé à l'Hospice de Thetford Mines, comme aide à la construction nouvelle destinée à hospitaliser les vieillards de l'Assistance publique. Cet octroi, pris sur le fonds de l'Assistance publique, sera versé à raison de $3,000.00 par année, durant l'espace de dix ans. Cependant, le ministre se réserve le droit, au cours des dix années, et cela après entente, d'adopter le mode qui a été autorisé par la Législature l'an dernier et qui consiste dans le paiement par le Service de l'Assistance publique de l'intérêt et du fonds d'amortissement de l'emprunt contracté par les autorités de l'Hospice de Thetford Mines, pour couvrir la balance de ce qui restera à payer.

Aussitôt que les autorités de l'Hospice de Thetford Mines auront fait parvenir au service de l'Assistance Publique une autorisation des autorités diocésaines concernant la demande qu'elles

ont faite d'être reconnues comme Institution d'Assistance publique et concernant l'octroi spécial qu'elles demandent; je me ferai un devoir de soumettre à l'honorable Secrétaire de la province un projet d'ordre en conseil à cet effet.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre tout dévoué,

(Signé) Alphonse Lessard,
Le Directeur.

La Révérende Mère Supérieure se hâte de porter ces deux lettres à la connaissance de Monsieur le Curé et remercie dans les termes suivants:

L'Honorable L. Lapierre,
Ministre du Travail,
Thetford Mines.

Monsieur le Ministre,

Votre lettre nous est arrivée hier, nous apportant la bonne nouvelle, résultat de vos nombreuses démarches auprès de vos Honorables et Dignes Collègues de l'Exécutif en faveur de notre oeuvre de Charité. Nous vous remercions de tout coeur et nous envoyons dès aujourd'hui à notre Maison-Mère, vos lettres qui vont les rassurer à notre sujet. Elles étaient inquiètes, nos Mères, car elles ne savent pas autant que nous tout le prestige que vous avez à la Chambre. Pour l'avoir entendu dire bien des fois, nous, notre confiance dans le succès de vos démarches s'était changée en certitude. Monsieur le Curé s'est réjoui avec nous, lorsque nous lui avons fait part de l'heureuse nouvelle et s'est chargé de demander immédiatement l'autorisation diocésaine, telle que mentionnée par la loi de l'Assistance Publique.

Que le bon Dieu, Monsieur le Ministre, vous conserve la santé et vous maintienne bien bien longtemps au poste d'honneur et de

confiance que vous occupez et toujours les bonnes causes trouveront en vous un puissant appui.

Croyez-nous, Monsieur le Ministre,

Vos très humbles,

Les Soeurs de la Charité de Thetford,

par Soeur Saint-Zénon, Supérieure.

Le 22, M. le Curé s'étant chargé de demander lui-même à l'Archevêché, l'autorisation de faire mettre l'Hospice sous la loi de l'assistance publique, en reçoit aujourd'hui même la réponse que voici:

Archevêché de Québec,
21 février, 1926.

Monsieur le Curé
de St-Alphonse de Thetford.

Mon cher Monsieur le Curé,

Je vous remercie des bons renseignements que vous me donnez au sujet de l'Hospice de votre paroisse. Je me fais un devoir de recommander sans retard cette maison bienfaisante au Bureau de l'Assistance Publique, et je vous charge de transmettre à la Révérende Mère Supérieure, la lettre ci-jointe.

Quant aux fêtes du printemps, j'entre avec enthousiasme dans vos plans, avec une petite variante peut-être.

Comme la date que vous m'indiquez coïncide avec la semaine du Conseil de l'Instruction Publique, et que la première semaine de mai a coutume, comme la seconde, d'être consacrée à la Confirmation dans les paroisses et les couvents de la ville, vu le départ pour la visite Pastorale et la nécessité de donner ce Sacrement aux enfants avant la fin de l'année scolaire, je serai probablement obligé de combiner les choses de façon à pouvoir revenir à Québec le lundi matin.

Monsieur Labbé, votre vicaire, que j'ai rencontré aujourd'hui même, me dit que vous devriez avoir la Confirmation vous autre

MARGUILLIERS ANCIENS ET NOUVEAUX, PAROISSE ST-ALPHONSE DE THETFORD



Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

Rangée du haut, de gauche à droite: Edouard Couture, Joseph Gagné, Thomas Grégoire, Joseph Gilbert, Paul Pinet, Antoine Genest, Joseph Richard. — 2ème rangée, de gauche à droite: Cyrille Gagnon, Elzéar Payeur, Nazaire Fugère, Ferdinand Lapierre, Ferdinand Massicotte, Napoléon Beauchemin. — 3ème rangée, assis, de gauche à droite: Thomas Camden, Alexandre Grosleau, Eugène Verreault, Joseph Labrecque, Joseph Demers, Jos.-O. Vallières, Pierre Payeur.

aussi, vers la même époque. N'y aurait-il pas moyen de combiner les deux cérémonies, afin de confirmer vos enfants dans l'avant-dîner. Peut-être cette fête pourrait-elle remplacer la Messe Pontificale . . . . Je laisse cela à vos réflexions, mais je retiens pour vous, le dimanche, 9 mai . . . . .

Nous sommes dans un grand deuil, vous le savez, j'ai confiance que vous nous donnerez à tous, le bénéfice de vos prières.

Croyez-moi bien sincèrement vôtre en N. S.

J.-Alfred Langlois, évêque de Piopolis,
Vicaire Capitulaire.

Autre lettre:

Archevêché de Québec,
21 février, 1926.

Révérende Mère Saint-Zénon, Supérieure,
Hospice Saint-Alphonse,
Thetford Mines.

Ma révérende Mère,

J'ai pris connaissance de la belle oeuvre qu'à accomplie déjà et qu'accomplira encore dans l'avenir, dans une plus large mesure, l'Hospice St-Alphonse de Thetford.

C'est pourquoi, non seulement je vous permets de vous adresser au Bureau de l'Assistance Publique, mais je ne crains pas de recommander instamment cette institution si méritoire à l'attention du Gouvernement.

Je suis persuadé d'avance que l'aide dont votre maison a grand besoin lui sera largement accordée.

Avec mes voeux de succès, je vous prie d'agréer, ma Révérende Mère, l'assurance de mon entier dévouement en N. S.

J.-Alfred Langlois, évêque de Piopolis,
Vicaire Capitulaire.

Monsieur le Curé, fait parvenir à la Supérieure, une copie de la lettre qu'il a adressée au Ministre Lapierre.

Thetford Mines, 23 février, 1926.

A l'Honorable Lauréat Lapierre,
Ministre dans le Cabinet Provincial de Québec.

Monsieur le Ministre,

Au nom de Madame la Supérieure du Couvent-Hospice de St-Alphonse de Thetford, au nom des paroissiens de St-Alphonse de Thetford, des citoyens de la Cité de Thetford Mines et en mon propre nom je viens en toute simplicité, par la présente, vous prier de daigner recevoir notre plus sincère et notre plus cordial merci pour les nombreuses et incessantes démarches que vous avez bien voulu vous imposer auprèss de vos Honorables Collègues du Cabinet Provincial, en vue d'obtenir un octroi très substantiel, destiné à nous aider à la construction de notre Couvent-Hospice, demarches qui viennent d'être couronnées du plus grand et complet succès.

Par votre excellente lettre du 18 février, vous avez bien voulu communiquer à Madame la Supérieure du Couvent-Hospice de Saint-Alphonse de Thetford ainsi qu'à moi-même, votre humble serviteur, la nouvelle très réjouissante et très heureuse que notre Gouvernement Provincial consentait à votre pressante demande, à accorder un octroi très libéral de $30,000.00 à l'Hospice de St-Alphonse de Thetford, pour aider à sa construction et à sa mise en marche.

Cette nouvelle attendue avec les meilleures espérances, nous a été, veuillez le croire, Monsieur le Ministre, d'un complet et parfait réconfort et encouragement, au milieu des soucis inévitables de la construction et la mise en marche de cette institution importante de charité et de bienfaisance publique.

Grâce à ce magnifique octroi, cette belle entreprise d'un Hospice par la ville de Thetford Mines et les régions environnantes, sera sûrement menée à bonne fin et remplira noblement son but;

l'hospitalisation des vieillards et des vieilles femmes. Et sans cette généreuse contribution de l'Assistance Publique, il est certain que nous étions dans l'embarras pour réaliser et faire réussir une oeuvre aussi coûteuse.

Car, malheureusement, il faut bien nous rendre compte que la charité chrétienne, autrefois si magnifique dans ses aumônes, par suite du refroidissement et de l'abaissement de la Foi, la charité chrétienne dis-je, bien admirable encore dans ses oeuvres, s'est-elle-même refroidie et ne donne plus les ressources suffisantes pour pourvoir à tous les besoins de plus en plus nombreux de la pauvreté et de la misère au sein des populations.

Les dons considérables faits par les Catholiques sont devenus plus rares. Et la Communauté des Soeurs Grises était également incapable de se charger d'une dette aussi considérable que celle de notre Hospice.

Du moins cette dette sera moins considérable avec la subvention généreuse du Gouvernement et sera plus facile à supporter par la Communauté des Soeurs de la Charité.

Veuillez donc accepter, encore une fois, Monsieur le Ministre, nos sentiments de profonde gratitude et de vive reconnaissance, pour l'aide si puissante et si considérable que votre bienveillante et large influence vient de nous obtenir de la part de notre Gouvernement Provincial en faveur d'une Institution qui nous est chère et qui est destinée à faire tant de bien et à consoler tant de misères.

Soyez assuré, que votre inlassable et patriotique dévouement restera à jamais gravé dans notre mémoire et notre souvenir; nous sommes parfaitement contents, parfaitement satisfaits, des fructueux résultats de vos efforts et de vos démarches, et notre confiance en votre habileté, votre pouvoir, votre bienveillance et votre droiture iront encore grandissant si c'est possible et nécessaire.

Vous avez rendu à vos concitoyens de Thetford Mines et des environs, en obtenant cet octroi à notre Hospice de Thetford, un immense et précieux service, et ils sauront le dire et le proclamer à l'occasion. Votre nom, Monsieur le Ministre, et ceux de vos Honorables Collègues, seront comptés parmi les bienfaiteurs éminents de l'Oeuvre de l'Hospice de St-Alphonse de Thetford.

Avec prière de transmettre la présente à vos Honorables Collègues, ou du moins son contenu, si vous le jugez à propos, j'ai l'honneur d'être Monsieur le Ministre, avec haute considération, votre humble et obligé serviteur,

G. Sauvageau, Curé.

Toutes ces lettres sont de nature à raviver les courages et à engager à aller d'avant. Pendant tout le mois de mars la Révérende Mère Supérieure reçoit, de M. le Curé, de la paroisse de Thetford, du Conseil de Ville, du Collège, des Dames Canados, des Dames Artisans, des Dames de Ste-Anne, de M. le Dr O. Cyr, actuellement Maire de Thetford, de M. et Mme Z. Boulet, M. L. Paquet et M. V. Clavet, M. et Mme Georges Boivin, M. et Mme Eugène Demers, M. et Mme Nazaire Demers, M. et Mme Cyrille Gagnon, Mme N. Cantin, M. Damase Cyr, M. Jos. Paquet, M. Jos. Mercier, soit un ameublement de chambre, soit d'argent pour l'acheter. Quand les travaux seront terminés, tout sera prêt pour l'organisation, tout est pensé, tout est prévu.

Une lettre du Directeur de l'Assistance Publique finit de règler les choses et fait Naître la confiance la plus complète. En voici le texte:

Révérende Soeur Supérieure,
Hospice de Thetford Mines,
Thetford Mines, Québec.

Madame la Supérieure,

J'ai reçu instruction de l'Honorable Secrétaire de la province de vous avertir qu'en vertu d'un arrêté ministériel en date du 17 mars, 1926, l'Hospice de Thetford Mines a été reconnu d'Assistance Publique par le Gouvernement et placé dans les classes C-1 et C-2 (Hospice pour vieillards).

J'ai l'honneur d'être,

Madame la Supérieure,
Votre tout dévoué,
Le directeur,
A. Lessard, Dr.

Le 1er mai, après un an, jour pour jour, les travaux sont finis. La bénédiction est remise en novembre, lors de la visite pastorale par notre nouvel Archevêque R.-M. Rouleau. Lors de cette fête Sa Grandeur parut émerveillée de la beauté de l'édifice, de sa solidité, puis surprise de trouver 28 religieuses à Thetford et un si grand nombre d'enfants réunis pour l'acclamer et l'entendre. Le 3, une messe d'Action de Grâces fut chantée dans la Chapelle Neuve, remplie à sa capacité par les dévoués amis de l'Oeuvre. Le 4, cinq dames prennent possession d'une chambre à notre hospice, en plus, 40 lits sont préparés pour en recevoir d'autres qui ne se feront pas attendre.

En mars, 1928, la Communauté décide d'agrandir la Maison des vieillards, trop petite pour répondre aux demandes les plus pressantes. Puis, il faut une chapelle pour y garder le St-Sacrement, y avoir messe. Au prix de nouveaux sacrifices, la Communauté élève un corps de logis de 60 pds par 50 à trois étages, annexé à la maison déjà existante.

Au 1er mars, 1929, se trouvent dans les deux Hospices, 81 vieillards des deux sexes. On pourra en hospitaliser davantage quand le 1er étage sera terminé. Les travaux ont été suspendus faute d'argent. Il ne faut pas oublier que depuis 1924, une dépense de $187,648.19 a été faite par la Communauté pour la construction des deux maisons neuves et leur organisation et pour l'amélioration des deux autres. Malgré les secours reçus de la paroisse et qui ont servi à aider à payer les intérêts de la somme empruntée, et des octrois obtenus du Gouvernement, payables pendant dix ans, les religieuses devront se résigner à vivre de sacrifices encore pendant bien des années si elles veulent faire honneur à leurs affaires.

Mais le courage d'une Soeur de Charité ne doit pas faiblir parce que son dévouement inlassable est méconnu. Toujours elle devra, les yeux fixés sur Jésus-Christ, son modèle, continuer sa tâche et tout en soignant les corps malades, conduire les âmes au Ciel. On leur a appris à compter sur la Providence et elle ne leur fera pas défaut. A Thetford, comme ailleurs, elles trouveront des coeurs nobles et généreux qui leur aideront à porter le fardeau. Depuis cinq ans la preuve en a été faite. Notre digne

Curé secondé par ses dévoués vicaires, sera toujours à la tête de tous bons mouvements en faveur des pauvres, et l'oeuvre commencée avec tant d'entrain et de charité ne périclitera jamais. Alors le Couvent-Hospice plein de reconnaissance envers l'éminent Jubilaire de 1929, fera exécuter le programme suivant lors des fêtes fixées les 12, 13 et 14 mai.

Leur onze cents enfants répartis dans 29 classes seront réunis dans leur grande salle et échelonner le long des corridors pour acclamer le héros de la fête qui est leur père vénéré.

PROGRAMME

Ouverture: . . . . Lysberg, Op. 51

— Prologue —

Cantate:—Il est tout brillant d'espérance
O fête d'argent, ton astre aimé.
Musique de Riga.

Piano:—"Polonaise Brillante" Hoffmann, Op. 1

Récitation:—"Voix du Souvenir".

Dialogue:—"Les Noces d'argent" Quid Retribuam.

Piano:—"Nocturne" Maurice Pesse.

Cantate:—A l'heure où tout moissonne
Tout chante, tout rayonne!
Choeur de Riga.

— Adresse —

Présentation de fleurs:—"La gerbe céleste".

Piano:—"Fantaisie" Czermy.

Congé:—"Les clochettes d'argent".

Piano:—"Variations" Wagner.

— Tableau vivant —

Couronnement des 25 ans.

Piano:—"Marche Triomphale" d'Haenens, Op. 53.

— *Ad multos Annos!* —

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

La Banque Canadienne Nationale, que l'on a appelée avec raison "la grande banque du Canada français", a eu de modeste débuts. Rappeler ses origines et retracer les étapes de son développement, c'est esquisser l'histoire économique de notre province. Les progrès de la Banque ont suivi les progrès du pays, auxquels elle a contribué et dont elle a profité.

La fondation de la Banque d'Hochelaga — on sait que la Banque Canadienne Nationale porta ce nom jusqu'au 1er février 1925 — remonte à 1873. L'année suivante, le 6 avril, elle ouvrait à Montréal son premier bureau, rue Notre-Dame, à l'angle de la rue St-François-Xavier. Son premier président fut M. Louis Tourville. Il eut pour successeurs M. F.-X. Saint-Charles (1879-1909), l'hon. J.-D. Rolland (1909-1912), M. J.-A. Vaillancourt (1912-1928) et l'hon. F.-L. Béique, qui fut élu, on s'en souvient, le 31 décembre 1928.

A la clôture de son premier exercice, la Banque disposait d'un actif de $1,021,096 et la somme de ses dépôts s'établissait à $302,000. La progression est plutôt lente au commencement. Une institution financière qui débute ne dispose d'habitude que de moyens restreints qui la contraignent à circonscrire le champ de son activité. Aussi, au bout de dix ans, c'est-à-dire en 1884, l'actif n'est-il encore que de $1,715,366 et la somme des dépôts, de $491,498. Mais, ses ressources croissant graduellement, la Banque prend, au cours de la décade suivante, une part de plus en plus active à la vie économique du pays, si bien qu'en 1894,

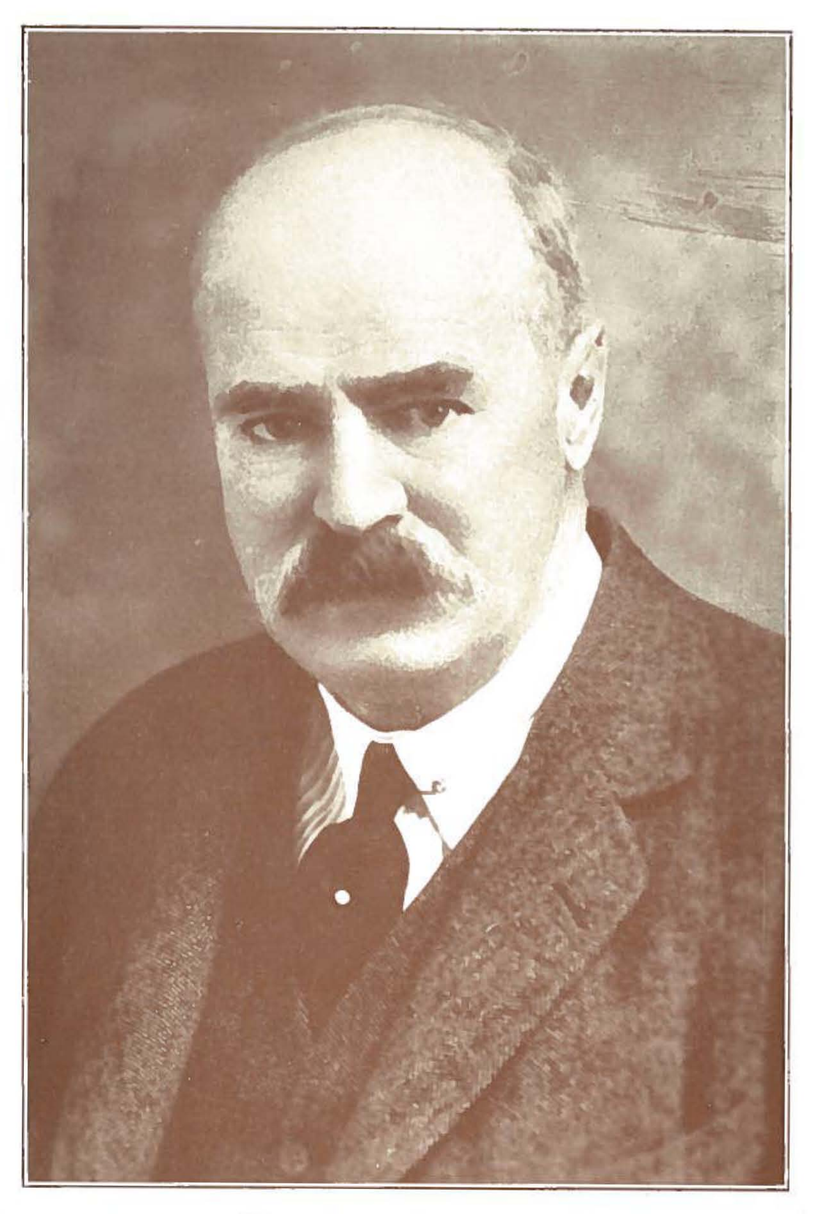
son actif s'établit à $4,942,138 et ses dépôts se chiffrent par $3,229,000.

Le capital commercial relativement important dont dispose désormais la Banque lui permet de donner à ses affaires une extension telle, qu'elle double presque son actif en cinq ans, et que le local de la rue Notre-Dame devient tout à fait insuffisant. En 1900, elle installe ses bureaux au 95 de la rue St-Jacques. Cela marque une étape.

Les progrès de la Banque s'accentuent maintenant avec rapidité. De 1904 à 1914, l'actif passe, en chiffres ronds, de 14 à 33 millions, et la somme des dépôts, de 9 à 21 millions. En 1915, la Banque prend possession du vaste immeuble moderne de la place d'Armes où elle a maintenant son siège social. Grâce à la sagacité et à la prudence de son conseil d'administration et de son personnel directeur, la Banque traverse sans encombre la difficile période de guerre et la période d'après-guerre, plus difficile encore. Fin 1923, elle a porté son actif à près de 72 millions et les dépôts que le public lui a confié dépassent 55 millions. La deuxième étape est franchie.

L'année suivante, la Banque d'Hochelaga absorbe la Banque Nationale, institution fondée à Québec en 1860, et qui, pour des raisons sur lesquelles il serait inutile de revenir, n'était plus en état de continuer ses opérations. Sanctionnée le 30 avril 1924, la fusion devient effective le lendemain 1er mai. On sait que la Banque d'Hochelaga — qui devait prendre, le 1er février 1925, le nom de Banque Canadienne Nationale — englobait l'actif et assumait le passif de la Banque Nationale et rachetait son capital-actions de $3,000,000 en effectuant une émission de $1,500,000 d'actions échangeables, sur la base d'une pour deux, contre les actions de la Banque Nationale.

La Banque Canadienne Nationale assainit l'actif de l'institution qu'elle vient d'absorber, incorpore à sa propre organisation les services et les succursales dont elle estime le maintien utile, remet au point, réorganise à fond les nouveaux éléments dont elle dispose, tout en continuant, sur un rythme accéléré, sa marche ascendante ininterrompue depuis sa fondation. A la clôture



M. J. BENNETT.—Premier gérant de la mine King qui portait alors le nom de Amalgamated Asbestos and Chrome Co. Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand. Maire du village de Kingsville de 1901 à 1905 et, le 16 juin 1905, premier maire de Thetford Mines. Propriétaire actuel de l'Asbestos Foundry.

du dernier exercice (30 novembre 1928), la somme de ses dépôts dépasse 123 millions, et son actif excède 150 millions, ce qui la place au cinquième rang parmi les banques à charte du Canada.

Encore qu'elle soit une société privée, une banque diffère sensiblement, par sa nature et son caractère, des entreprises agricoles, commerciales ou industrielles, dont elle est l'auxiliaire nécessaire. Cela est particulièrement vrai de la Banque Canadienne Nationale, qui a toujours assumé, tout le long de son histoire, le rôle de collaborateur des fondateurs de paroisse et des bâtisseurs de ville. Si ce grand établissement de crédit a multiplié ses comptoirs dans les centres les plus importants (pour ne citer que les deux principaux, il compte 64 succursales dans l'île de Montréal et 12 dans la cité de Québec), son administration, guidée par un patriotisme clairvoyant et pratique, s'est toujours préoccupée d'ouvrir dès le début des bureaux dans les centres nouveaux, afin de mettre toutes les facilités bancaires au service des hommes d'initiative et d'énergie qui s'emploient à étendre notre patriotisme. C'est ainsi que la Banque Canadienne Nationale a fait oeuvre de pionnier dans la Beauce et en Gaspésie, au Témiscamingue, au Lac Saint-Jean et au Saguenay, dans Labelle et l'Abitibi, et récemment encore à Arvida et à Rouyn. Des 260 succursales que la Banque Canadienne Nationale tient aujourd'hui à la disposition du public pour toutes ses opérations de banque et de placement, 218 se trouvent dans la province de Québec, sans parler des 306 agences qui offrent les avantages d'un service bancaire aux groupements dont l'importance numérique ne justifie pas encore l'établissement d'une succursale.

En couvrant ainsi notre province d'un réseau de comptoir qui constitue l'organisme indispensable à sa vie économique, les administrateurs de la Banque Canadienne Nationale ne perdent pas de vue, sans doute, les légitimes intérêts des actionnaires. Mais leur grand mérite, à notre avis, c'est d'avoir su discerner la concordance qui existe, dans le cas d'une banque, et surtout de celle-là, entre l'intérêt général et l'avantage particulier, et d'avoir si bien concilié leur rôle d'administrateur et leur devoir social.

Il nous semble qu'ils ont acquis par là des titres à notre gratitude.

C'est au mois de mai 1914 que la Banque Canadienne Nationale, alors Banque Nationale, ouvrait une succursale en notre ville, et M. J.-A. Trottier, alors premier comptable à la Jacob Asbestos Co., en fut nommé le gérant, position qu'il occupe depuis.

Au mois d'août 1917, la Banque Nationale déménagea ses bureaux dans l'édifice de M. Alphonse Beaudoin, siuté sur la rue Notre-Dame.

En décembre 1920, un comptoir d'accommodation était établi à St-Maurice.

C'est le 12 décembre 1923 qu'eut lieu la bénédiction solennelle du nouvel immeuble de la Banque Nationale construit sur la rue Notre-Dame, en face du bureau des postes.

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS-DÉTAILLANTS DU CANADA

SECTION DE THETFORD-MINES

Un groupe important des marchands de cette ville s'est constitué en Association, au mois de mai 1928. Ces marchands se sont affiliés avec l'Association des Marchands-Détaillants du Canada dont le Bureau-Chef pour notre province est à Montréal.

Cette Association de nos hommes d'affaires est très active. Elle a ses assemblées tous les premiers lundis du mois. Toutes les questions qui peuvent intéresser le commerce local sont étudiées. La Section de Thetford-Mines est appelée à rendre de nombreux services au commerce et à notre ville. Cette Association est constituée en corporation par une loi spéciale du parlement; elle a été créée pour la protection de ses membres. Tous les marchands-détaillants du Canada peuvent en faire partie. Voici quelques-uns des buts de l'Association.

1.—Protéger les intérêts commerciaux des marchands de toutes les sections du commerce de détail à travers le Canada.

2.—Faire appel à tous les fabricants, producteurs, marchands de gros et de détail en vue de les faire coopérer à l'amélioration du commerce en général.

3.—Mettre en vigueur la loi concernant les colporteurs.

4.—Tenir les membres renseignés au sujet de toute législation fédérale et provinciale au sujet du commerce.

La Section de Thetford-Mines qui vient de se former en notre ville n'est pas une innovation. Elle avait déjà existée posté-

rieurement à la création d'une Chambre de Commerce. Elle vient de s'organiser en vue d'unir tous les marchands de cette ville et de les protéger contre la concurrence des magasins étrangers et des magasins à chaînes. Elle est appelée à rendre aux membres de multiples services. Un groupe organisé d'hommes d'affaires possèdent une grande influence, le marchand est à la naissance de toute ville et de tout village. C'est lui qui est l'intermédiaire obligé entre le consommateur et le producteur, et il favorise le progrès d'une ville par l'activité que ses affaires y apportent.

Dans notre ville, les marchands sont les plus gros contribuables après les compagnies minières. Ils payent les taxes les plus élevées, emploient le plus grand nombre de personnes, soutiennent de leur crédit les familles dans le chômage et souscrivent largement aux oeuvres locales.

Que deviendrait une ville sans commerçants, sans affaires et sans activité?

L'Association des marchands élargit la zône commerciale, améliore les affaires du district, discute les résolutions du conseil municipal, suggère les idées pratiques, fait naître les initiatives et met la cité en vedette.

Quant aux questions d'intérêt individuel, les motifs sont nombreux, qui engagent tous les détaillants à faire partie d'une telle organisation. Des liens d'amitié une concurrence honnête, et la publicité en commun, un service de crédit, la protection contre le colportage, une campagne pour "l'achat chez soi", les achats en commun, la surveillance des lois du commerce, voilà quelques-uns des services que rend l'Association.

Actuellement 18 marchands font partie de la Section locale de l'Association des marchands du Canada ce sont:—

MM. Alphonse Blais, J. A. Larochelle, "Black-Lake" P. E. Beaudoin, Jos. E. Lemieux, Aristide Roy, Genest & Frères, Omer Paré, F. X. Aurèle Roy, Joseph Gilbert, T. P. Gagnon, Jos. Roberge, Bernard & Béliveau, La Ferronnerie de Thetford Limitée, Manoir Hébert, Bourgeault & Fils, Tancrède Labbé, Ernest Perron, Thomas Poiré.

Le 31 janvier 1929 lors d'une réunion à laquelle assistait le secrétaire-provincial de l'Association, M. Léonidas Rattey, de Montréal, les élections ont donné les résultats suivants:

Président:	M. Alphonse Blais.
1er vice-président:	Aristide Roy.
2ème vice-président:	T. P. Gagnon.
Secrétaire:	P. E. Beaudoin.
Trésorier:	Joseph Gilbert.
Avocat, aviseur légal:	Antonio Beaudoin.

Commission Scolaire St-Alphonse de Thetford

et

Municipalité Thetford-Sud

La Municipalité Thetford-Sud fut la première municipalité de laquelle se détachèrent successivement les municipalités actuellement appelées Corporation de la Cité de Thetford Mines et Municipalité du Village d'Amiante.

Il nous faudrait donc répéter tout ce que nous avons précédemment dit dans l'historique de Thetford Mines et du Village d'Amiante, pour donner ici l'historique exclusif de la Municipalité Thetford-Sud, et, pour ne pas prolonger indéfiniment ces détails déjà racontés, nous nous contenterons de donner ici les noms des conseillers et commissaires actuels.

Commission Scolaire St-Alphonse de Thetford.

Président, et Commissaires actuels:

Président: M. Ferdinand Massicotte.

Commissaires: MM. Théodule Turcotte, Alphonse Tanguay, Joseph Couture, Achille Poulin.

Secrétaire-Trésorier: M. J. R. Girard.

MUNICIPALITE DE THETFORD SUD.

Maire: M. Eugène Turcotte.

Conseillers: MM. Evariste Doucet, Joseph Fontaine, Edouard Lessard, Ludger Gagné, Eugène Dumas, Théodule Turcotte.

Secrétaire-Trésorier: M. J. R. Girard.

HISTORIQUE DE LA MUNICIPALITÉ
VILLAGE D'AMIANTE

Cette municipalité située au nord-est de la Cité de Thetford Mines fut érigée en 1914.

Cette partie comprenait les lots 18, 19, 20, 21, 22, 23. et 24 du 5ème rang de Thetford-Sud, mais fut divisée en 1922, alors que les lots 18, 19, 20, 21, et 22 furent annexés à la municipalité Thetford-Sud, laissant les lots 23, 24 et une partie du lot 22 au Village d'Amiante.

Le premier maire de cette nouvelle municipalité fut M. J. S. O'Meara et le premier secrétaire fut M. Antoine Lemieux.

Les premiers conseillers furent:

MM. L.-O. Dussault, Frédéric Dodier, Edouard Mitchell, Joseph Couture, J.-N. Bourque, Joseph Morin.

La vie municipale du Village d'Amiante ne fut pas très mouvementée, du fait que l'harmonie la plus complète règne au sein du conseil municipal et que celui-ci reçoit l'appui le plus encourageant des citoyens, en vue du progrès de leur municipalité qui est plutôt un quartier résidentiel. La Fonderie de Thetford Mines Limitée est la seule industrie.

L'eau est fournie par la Corporation de la Cité de Thetford

Mines et le système d'égouts appartient aux contribuables du Village d'Amiante.

Les clubs de Golf et de Curling se trouvent dans les limites de cette municipalité.

Les citoyens du Village d'Amiante font partie de la paroisse St-Alphonse de Thetford.

Le conseil municipal actuel est formé comme suit:—

Maire: M. J.-E.-A. Perreault.

Secrétaire: M. J.-A.-D. Marcotte.

Conseillers: MM. L.-O. Dussault, J.-E. Deveau, Tancrède Labbé, Ferdinand Massicotte, Ernest Gagné, Louis Vermette.

A l'heure où nous écrivons cet historique, le projet est à l'étude, en vue de l'annexion de la Municipalité Village d'Amiante à la Corporation de la Çité de Thetford Mines.



Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CITE DE THETFORD.—1. Président, M. Edouard Létourneau; 2. M. J.-B. Normandeau; 3. M. Antonio Beaudoin, avocat, sec.-trés.; 4. M. Joseph Gilbert; 5. M. Alphonse Roy; 6. M. John Cookson.

Conférence St-Alphonse de la Société Saint-Vincent de Paul de Thetford Mines

---

La Conférence St-Vincent de Paul fut fondée dans la paroisse St-Alphonse le 24 février 1923, au cours d'une assemblée tenue à la Salle du Collège et convoquée par M. le curé G. Sauvageau qui en est l'aumônier.

Au cours de cette assemblée les officiers suivants furent élus:

Président:	M. le Dr Oliva Cyr.
Vice-Président:	M. le Dr C.-B. Delage.
Trésorier:	M. J.-O. Vallières.
Secrétaire:	M. Alfred Frenette.

et les personnes suivantes furent proposées et acceptées comme membres fondateurs: MM. A. Dumais, C. Adams, Alph. Hébert, E. Verreault, S. Cormier, R.-E. Brousseau, L.-O. Dussault, J. Lafontaine, C. Bédard, Dr E. Lacerte, Dr J.-E. Beaudet, C.-S. Vaillancourt, E. Vaillancourt, Alf. Simard, C.-C. Vaillancourt, H. Peters, G.-T. Taschereau, Nelson Roberge, J. Demers, J.-E. Marcoux, A. Grégoire, J.-E. Deveau, J.-O. Landry.

M. le Dr Cyr démissionna comme président, le 9 mars 1924, et il fut remplacé par M. le Dr C.-B. Delage, et M. Alphonse Blais est élu vice-président, et, le 6 mai 1928, M. J.-R. Parent est élu secrétaire.

Cette conférence a rendu d'immenses services à nos familles pauvres et les membres de cette conférence ont droit à toute notre admiration pour l'Oeuvre qu'ils dirigent si sagement.

CHEMIN DE FER QUÉBEC CENTRAL

Un des promoteurs de ce chemin de fer fut feu Sir Alexander T. Galt, membre du Parlement pour le comté de Sherbrooke en 1867 et généralement reconnu comme un des Pères de la Confédération. C'est à peu près vers ce temps qu'une assemblée des principaux citoyens du district fut tenue en vue de considérer le projet d'un chemin de fer de Sherbrooke-Nord passant par le district de Thetford Mines pour aller rejoindre la ligne projetée de Lévis-Sud à Rivière Chaudière connue sous le nom de Lévis & Kennebec Railway qui eut pour résultat l'incorporation en date du 5 avril 1869 du chemin de fer Sherbrooke Eastern Townships & Kennebec Railway. La construction de ces deux chemins de fer fut commencée en 1870 et fut complétée à l'endroit actuellement appelé Valley-Jct, sur la rivière Chaudière, en 1880, et consolidé comme étant le chemin de fer Québec Central et sur laquelle route le service régulier des trains fut établi entre Sherbrooke et Lévis, le 12 mai 1881.

Lorsque ce chemin de fer fut construit à Thetford Mines les usages de l'amiante étaient très limités et les habitants de ce district parlaient du minéral qu'ils nommaient "pierre à coton". Bien peu alors réalisaient la valeur extraordinaire de ce minerai et ce qu'il représenterait pour l'industrie du pays et même pour le monde entier quelques années après.

Quand le Québec Central fut terminé à Valley-Jct, en 1880, il y avait des demandes urgentes pour l'établissement d'un service de chemin de fer dans la partie haute de la rivière Chaudière. Les travaux de chantiers dans ce district se développaient de plus en plus. En réponse à ces demandes, les travaux de cons-

tructions furent commencés pour un embranchement à Valley-Jonction, en 1881, et complétés à St-Joseph la même année, à Beauceville en 1886, et pour atteindre graduellement St-Georges, Ste-Justine, Ste-Sabine et Lac Frontière, terminus actuel de l'embranchement Chaudière.

La Chartre détient des droits pour une plus grande extension au-delà Lac Frontière qui, quoique n'étant pas immédiatement nécessaires, pourraient être utilisés dans un avenir rapproché.

L'embranchement Mégantic, de Tring-Jonction à Mégantic, fut construit en 1894 et fut le point de départ d'un important district d'agriculture et de commerce de bois.

Lorsque le pont de Québec fut complété, en 1920, laquelle entreprise fut accidentellement poussée et encouragée par le Québec Central, alors qu'elle n'était encore qu'à l'état de projet, la route était ouverte pour l'entrée dans la cité de Québec, et le résultat fut la construction de la ligne de Scott-Jonction à Diamond Jonction, au cours des années 1920 et 1921, et des arrangements conclus avec le Canadien National et le Canadien Pacific en vue de l'utilisation de leurs lignes et de la gare du Palais, un des plus beaux terminus du Canada. Ce service direct fut établi le 2 octobre 1921 et l'événement fut considéré comme une des plus belles améliorations dans l'histoire de la Compagnie.

La dernière transaction de la Compagnie fut l'acquisition du chemin de fer Boston Maine, de Sherbrooke à Newport, Vermont, le 1er juin 1926, qui fut prouvée être une excellente acquisition, puisqu'elle établissait une ligne directe sur ses propres rails de la rivière St-Laurent aux frontières des Etats-Unis.

Le district desservi par le chemin de fer Québec Central est assuré de la plus entière coopération et assistance, en vue du développement et de l'avancement de ses intérêts, car le but que s'est donné cette Compagnie est de donner le meilleur service possible, et c'est là la politique qui a caractérisé tous les efforts des années passées.

La ligne du chemin de fer Québec Central fut terminée en 1878 et la gare actuelle fut érigée en 1907, par les contracteurs MM. Simoneau et Dion, avec MM. Grégoire et Audet comme architectes.

L'entrepôt de fret actuel fut construit en 1911.

Le premier agent ayant été en charge à Thetford Mines fut M. Weir, de 1878 à 1881; il fut remplacé par M. G.-A. Langevin, de décembre 1881 à janvier 1890; le troisième agent fut M. J.-H. Lessard qui fut en charge de la gare à Thetford Mines de janvier 1890 à février 1902; il fut remplacé par M. James Lipsey qui occupe cette charge avec tact et habileté depuis ce temps.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE THETFORD MINES

Des enfants instruits feront des citoyens utiles à leur pays. L'éducation et l'instruction sont des facteurs nécessaires dans l'épanouissement de toute vie et la société profite en définitive, des talents et des activités de chaque membre qu'elle renferme.

Le cinquantenaire de la ville de Thetford-Mines verra l'instruction organisée sur un haut pied. Des milliers d'enfants suivent, dans de spacieux immeubles les cours et les classes sous la direction d'une centaine de professeurs.

Les classes y sont sagement ordonnées, le programme adapté aux besoins de la jeunesse et lui permet de parcourir facilement le cycle des connaissances utiles.

Notre ville, de fondation récente, s'est developpée rapidement: elle s'enorgueillit de ses mines, de ses industries et, de son activité. Elle peut également être fière de ce 2ième corps public qu'est la Commission Scolaire.

Possédant cinq immeubles, la Commission Scolaire a sous son contrôle dix-huit cents élèves, cinquante classes et cinquante-deux professeurs, dont vingt-deux religieux ou religieuses. Le collège La Salle dirigé par les Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne comprend dix-huit classes fréquentées par environ sept cents élèves. L'Externat dirigé par les Révérendes Soeurs de la Charité a dix-sept classes et cinq cent cinquante élèves inscrits. A St-Maurice, la Commission Scolaire a trois écoles, dé-

signées sous les noms d'Ecole Modèle, Ecole du Pont, Ecole du Quartier Mitchell. Cinq cent cinquante élèves suivent les cours dans les quinze classes, dirigées par quinze institutrices, dont deux religieuses.

La Commission Scolaire a une valeur en bienfonds de $202,-534.42. Ses bien-meubles sont estimés à $9,149.02.

En 1928, 1,160 propriétaires ont payé leurs cotisations. La valeur estimée des propriétés imposables d'après le rôle d'évaluation est de $4,395,100.00 et le taux de la cotisation est de $1.00 par $1,000.00 d'évaluation.

L'actif de la Commission s'élevait en 1928 à la somme de $231,498.34 et le passif était de $138,049.69.

Les documents nous ont manqué pour donner la liste complète des commissaires depuis la fondation; nous donnons la liste depuis 1905:

3 septembre 1905: Le président, M. Elzéar Payeur, MM. Cyrille Gagnon, Edouard Roberge, Joseph-O. Vallières, Bénoni Fradette, A. O. Vachon, N. P., en est le secretaire-trésorier.

1er août 1906: Le président, M. Cyrille Gagnon, MM. J.-O. Vallières, Bénoni Fradette, Edouard Roberge, Edouard Couture.

31 juillet 1907: Le président, J.-O. Vallières, MM. Cyrille Gagnon, Elzéar Lachance, Edouard Couture, J.-E. Lachance, Bénoni Fradette.

8 août 1907: le président, M. J.-O. Vallières, MM. Cyrille Gagnon, Elzéar Lachance, William Lafleur, Edouard Couture.

31 juillet 1908: Le président, M. J.-O. Vallières, MM. Elzéar Lachance, Edouard Couture, Armand Auger & William Lafleur.

12 juillet 1909: Le président J.-O. Vallières, MM. William Lafleur, Armand Auger, Elzéar Lachance & Rémi Laliberté.

19 août 1910: Le président, M. J.-O. Vallières, MM. Godefroy Bellavance, Armand Auger, Israel Giroux, et Rémi Laliberté.

28 juillet 1911: Le président, M. Rémi Laliberté, MM. Antoine Genest, Marcel Dumais, J.-O. Vallières et Godefroy Bellavance.

7 avril 1912: Le président, M. Antoine Genest, MM. Marcel Dumais, Rémi Laliberté, Godefroy Bellavance, Ferdinand Auger.

6 février 1913: Le président, M. Antoine Genest, MM. Marcel Dumais, Godefroy Bellavance, Alphonse Blais, Rémi Laliberté.

5 mai 1913: Le président, M. Antoine Genest, MM. Rémi Laliberté, Omer Lambert, Alphonse Blais, Marcel Dumais.

12 mai 1913: Le président, M. Antoine Genest, MM. Rémi Laliberté, Marcel Dumais, Alphonse Blais, Omer Lambert, M. Gabriel Taschereau, avocat, est nommé le secrétaire-trésorier.

7 juillet 1913: Le président, M. Antoine Genest, MM. Alphonse Blais, Marcel Dumais, Rémi Laliberté, Omer Lambert.

5 août 1914: Le président, M. Antoine Genest, MM. Alphonse Blais, Rémi Laliberté, Omer Lambert, Marcel Dumais.

19 juillet 1915: Le président, M. Antoine Genest, MM. Omer Lambert, J.-O. Landry, Aurèle Roy, Marcel Dumais.

17 juillet 1916: Le président, M. Antoine Genest, MM. Marcel Dumais, J.-O. Landry, Aurèle Roy, Joseph Déry.

9 juillet 1917: Le président, M. Antoine Genest, MM. J.-O. Landry, Aurèle Roy, Théodore Gamache, Sam. Deschamps, C.R.

17 juillet 1918: Le président, M. Antoine Genest, MM. Aurèle Roy, J.-O. Landry, Théodore Gamache, Sam Deschamps, C.R.

2 juillet 1919: Le président, M. Antoine Genest, MM. Aurèle Roy, J.-O. Landry, Sam. Deschamps, C.R., Joseph Poirier.

11 août 1919: Le président, M. Antoine Genest, J.-O. Landry, Aurèle Roy, Joseph Poirier, Alfred Gagnon.

19 juillet 1922: le président, M. Alfred Gagnon, MM. J.-O. Landry, Aurèle Roy, John Cookson, George Beaudoin.

4 juillet 1923: Le président, M. Aurèle Roy, MM. J.-O. Landry, John Cookson, Thomas Grégoire, George Beaudoin.

14 juillet 1924: Le président M. George Beaudoin, MM. Thomas Grégoire, John Cookson, Joseph Gilbert, Edouard Létourneau.

20 juillet 1925: Le président M. George Beaudoin, MM. Thomas Grégoire, Edouard Létourneau, Joseph Gilbert Alphonse Hébert.

26 mai 1926: Le président M. Thomas Grégoire, MM. Joseph Gilbert, Edouard Létourneau, Alphonse Hébert, Alfred Simard.

16 juillet 1926: Le président M. Edouard Létourneau, MM. Joseph Gilbert, Alfred Simard, John Cookson, Alphonse Hébert.

12 juillet 1927: Le président M. Edouard Létourneau, MM. Jos. Gilbert, Alphonse Hébert, Alfred Simard, John Cookson.

13 septembre 1927: Le président M. Edouard Létourneau, MM. Joseph Gilbert, Alfred Simard, John Cookson, Jean-Baptiste Normandeau.

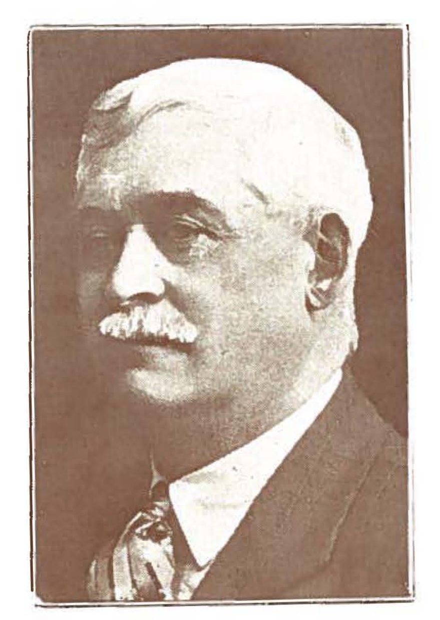
13 juillet 1928: Le président M. Edouard Létourneau, MM. Joseph Gilbert, John Cookson, Jean-Baptiste Normandeau, Alphonse Roy.

27 décembre 1928: le président M. Edouard Létourneau, MM. Joseph Gilbert, John Cookson, Jean-Baptiste Normandeau et Alphonse Roy.

27 décembre 1928: M. Antonio Beaudoin, avocat, est nommé le secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire, en remplacement du Lieutenant-Colonel Gabriel Tachereau, C.R., décédé le 18 décembre 1928.



M. G.-M. ANDERSON
Gérant
St. Francis Light & Power Co.,
Thetford Mines.



M. P.-E. BEAUDOIN
Secrétaire
Association des Marchands-Détailaints

HISTORIQUE DE LA COMPAGNIE
SAINT-FRANCIS LIGHT & POWER

La Compagnie St. Francis Water Power fut incorporée en vertu d'une Charte Provinciale, en mars 1902. Durant 22 années, elle desservit sept municipalités dans les comtés de Wolfe et Mégantic. Ces municipalités étaient Fontainebleau, Weedon, St-Gérard, Garthby, Disraeli et Coleraine. En plus de ceci, la compagnie comptait quelques clients à Thetford Mines et elle fournissait aussi le pouvoir en gros à Robertson, Comté Mégantic.

Pendant ces mêmes années, la Compagnie Beauce Electric était en opération dans le comté de Beauce, achetant le pouvoir de la Compagnie St. Francis Water Power et le distribuant dans les municipalités de Tring Jonction, Valley Jonction, Ste. Marie, St. Joseph, St. Georges, Beauceville et St. Frédéric.

Ces deux compagnies avaient approximativement cent milles de ligne et employaient environ sept hommes.

En mars 1909, la Compagnie Thetford Mines Electric fut incorporée par Lettre Patente et exerça un système de distribution électrique à Thetford Mines et à Black Lake, prenant leur pouvoir à l'usine de la compagnie St. Francis Water Power à Disraeli. En 1924 cette compagnie avait 2100 clients et employait cinq hommes.

Le 1er juin 1924, la Compagnie Shawinigan Water and Power acquit le contrôle de la Compagnie Beauce Electric et de

la Compagnie St. Francis Water Power. En même temps ils acquirent la Compagnie Thetford Mines Electric et la tinrent en opération à titre de compagnie subsidiaire jusqu'au 10 février 1928 alors que celle-ci devint une partie de la compagnie St. Francis Water Power.

La Compagnie St. Francis Light & Power fut incorporée par Lettre Patente le 7 octobre 1926. Cette compagnie achetait son pouvoir de la Compagnie St. Francis Water Power et le distribuait à différentes municipalités dans le comté de Lotbinière.

Maintenant toutes ces compagnies sont incorporées sous un titre, la Compagnie St. Francis Light & Power qui est une compagnie de distribution électrique servant 7700 clients dispersés dans 72 municipalités et employant environ 250 personnes. Pour servir ces clients 600 milles de lignes de transmission et de distribution furent bâtis. Le bureau central est situé à Montréal avec des bureaux en opération à Thetford Mines, St. Joseph et Ste. Croix.

La compagnie St. Francis Light & Power est une filiale de la compagnie Shawinigan Water & Power. Le pouvoir de Shawinigan est distribué sur ses lignes qui sont reliées au système Shawinigan à Thetford Mines et à Chaudière.

Le bureau local de Thetford Mines s'occupe des affaires générales de la compagnie, Monsieur Geo. M. Anderson en est le gérant. L'extension considérable de la compagnie est due en grande partie à ses efforts et il a obtenu pour la Compagnie Saint-Francis Light & Power la considération et la bienveillance de ses employés et de ses clients.

Les officiers du bureau exécutif de la compagnie St. Frascis Light & Power sont:—

Président:	M. Jos. Wilson, Montréal.
Vice-Président:	M. R. J. Beaumont, Montréal.
Trésorier:	M. H. G. Budden, Montréal.
Secrétaire:	M. W. A. Stitt, Montréal.

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Il y a cinquante ans, soit en 1878, alors que les cultivateurs passaient par ce qu'ils appelaient "une route tracée à travers bois et savanes" pour se rendre de la paroisse St-Adrien d'Irlande à la paroisse Sacré-Coeur de Jésus; alors que le long de ce chemin, aujourd'hui, "la route de Robertson", les passants voyaient quelques cultivateurs en train de défricher quelques lots sur les limites du 7ème rang et du 4ème rang, alors, bien surpris auraient été ceux à qui on aurait dit que 50 ans après, une ville de 11,000 de population s'élèverait à cet endroit et que cette ville serait connue dans le monde entier par ses industries; et cependant, aujourd'hui, la chose est accomplie: Thetford Mines, le centre incomparable pour la production de l'amiante dans le monde entier a dépassé les 11,000. de population d'après le recensement de 1928.

Nous passerons vite sur les débuts de Thetford parce que ces renseignements sont déjà donnés fidèlement dans "Historique de la ville de Thetford Mines".

Nous dirons simplement que Thetford Mines commença à prendre de l'importance le jour où un brave cultivateur du nom de Joseph Fecteau découvrit "cette pierre étrange, de couleur verte, qui se brisait facilement avec le bout de l'ongle, en donnant quelque chose ressemblant à la soie."

Ce fut le commencement de la prospérité de cette région qui, dans quelques années, attira une population de près de 11,000. âmes, porta le nom de notre ville dans tous les centres manufacturiers du monde entier et fit de Thetford un des centres les plus importants au point de vue industriel.

Thetford Mines se trouve placé sur la route Lévis-Sherbrooke, sur le chemin de fer Québec Central qui traverse la ville sur toute la longueur, soit environ trois milles.

Placée à peu près à mi-chemin entre Québec et Sherbrooke, soit 70 milles de l'une ou de l'autre de ces villes, Thetford Mines est entouré d'autres centres miniers de moindre importance: Lac-Noir, Coleraine, East-Broughton, Robertsonville et St-Antoine de Pontbriand.

Sa situation géographique est dans le comté de Mégantic, province de Québec, à 1026 pieds au-dessus de la mer.

Thetford Mines comprend deux paroisses: St-Alphonse et St-Maurice.

Concernant les affaires municipales, Thetford se divise en divers quartiers, tels que village d'Amiante, quartier de l'église, quartier de la Station, quartier Johnson, quartier Mitchell et quartier de la Rivière Blanche; mais tous ces quartiers ne font tout de même qu'une seule et même ville.

La population en 1929 est de 11,760 d'après les chiffres fournis par M. l'abbé J.-G. Sauvageau, curé de St-Alphonse et M. l'abbé S. Villeneuve, curé de St-Maurice.

Suit un tableau de l'augmentation de la population depuis l'année 1900:

1900	2412	1925	10064
1910	5280	1926	10341
1920	7200	1927	10782
1924	9710	1928	11760

Le taux de la mortalité moyenne depuis 1900 jusqu'à 1928 est 3.2%, alors que les naissances y sont pour 5.4%, donnant une augmentation de population de 2.2% annuellement, ce qui veut

dire que laissée à elle seule, notre ville doublerait sa population en 45 ans.

C'est dire que dans ce laps de temps Thetford aura 5 fois la population actuelle, étant donné les nombreuses familles qui nous arrivent chaque année, attirées par le travail que procurent nos mines d'amiante au nombre de six, et dont l'exploitation exige plus de main-d'oeuvre, chaque année par suite de l'augmentation.

La population dans un rayon de 25 milles de Thetford est de 40,000. et dans un rayon de 75 milles, au-delà de 500,000.

Le tableau plus haut donné, de l'excédent des naissances sur la mortalité, détruit indiscutablement les prétentions de certains dénigreurs qui vont, disant que nos mines sont des "boucheries" alors que les statistiques fédérales prouvent qu'il y a moins d'accidents de travail en notre ville que dans les autres centres industriels.

Ce tableau démontre aussi amplement que la poussière d'amiante n'est pas la cause de la mort de tel ou de tel ouvrier, étant donné que notre taux de mortalité est inférieur proportionnellement à bien des paroisses de campagne.

A des distances variant de 3 à 6 milles de la ville, se trouvent plusieurs lacs de 9 à 15 milles de superficie et d'une profondeur de 600 pieds à certains endroits pouvant développer des forces motrices incalculables s'ils étaient exploités; ces lacs sont placés à une gravité de 320 pieds du centre des affaires de la ville. Une rivière assez considérable, surtout en temps de pluie, traverse la ville sur toute sa longueur; prenant sa source au "Lac à la Vase", elle se déverse dans le Lac-Noir.

Le site avoisinant est plutôt montagneux et il reste encore de grandes réserves de bois.

Le climat est très agréable quoique la neige fasse son apparition vers le mois de décembre pour disparaître à la fin d'avril.

L'industrie principale est l'amiante.

En effet, Thetford fournit environ 75% de la production mondiale de l'amiante.

En plus de la liste déjà longue de produits manufacturés avec l'amiante, des expériences sont faites continuellement avec les ré-

sultats les plus satisfaisants, ce qui augmente de jour en jour l'importance de l'amiante à tel point, qu'aujourd'hui, il est devenu une unité absolue des industries.

Ceci place notre ville dans une excellente situation industrielle, puisque par là, son avenir est assuré par le fait qu'elle produit 75% de la production mondiale de l'amiante et que nos mines sont inépuisables.

Au cours de 1924, un pamphlet publié par le Ministère des Mines à Ottawa, et distribué à l'Exposition de Wemblay, en Angleterre, laissait entendre que nos mines allaient diminuant en valeur et que dans un avenir assez rapproché elles seraient probablement épuisées. De vives protestations ont été faites tant par nous que par le conseil municipal et les autorités minières, contre ce rapport absolument contraire à la vérité et dont nous n'avons jamais pu savoir le but visé par la publication.

La vérité est que, au début d'un puits d'exploitation, les veines appelées, veines de surface, ne présentent sur une largeur (longueur de fibre) d'un demi pouce environ et qui atteignent jusqu'à 2½ pouces et 3 pouces même d'épaisseur, lorsqu'on suit ces veines à une profondeur d'environ 100 pieds à 150 pieds.

De plus, l'amiante retiré de ces profondeurs est préférable en qualité à celui de surface, parce qu'il est moins sec, c'est-à-dire, que la fibre est plus souple, plus de résistance, il peut être plus facilement tissé et présente une résistance encore plus accentuée à l'effet du feu.

C'est ce qui établit indiscutablement que la richesse de nos mines est aussi incalculable qu'inépuisable, puisque plus les opérations s'avancent, plus la qualité et la quantité d'amiante augmentent.

Deux points essentiels donnent à notre ville déjà si importante une supériorité indiscutable sur tous les autres centres industriels et commerciaux du monde; ces deux points sont:

1.—Que Thetford ne peut avoir de concurrents sérieux, étant donné le peu d'amiante produit par les autres pays, et que ce peu d'amiante qui y soit produit est de qualité si inférieure que dans la majorité des produits manufacturés avec cet amiante, les ma-

nufacturiers sont forcés d'y ajouter une forte proportion de l'amiante provenant de nos mines;

2.—Nos industries sont stables, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent être transportées ailleurs au gré des capitalistes, comme la chose peut se faire et se fait souvent pour les manufactures et autres entreprises industrielles et commerciales.

C'est dire que Thetford ne peut que progresser et que ni les grèves, ni la guerre, ni le changement dans la direction des compagnies ni même les inventions modernes ne peuvent en enlever les industries qui y sont; un placement à Thetford, sous quelque forme soit-il, est donc un placement assuré.

En plus des mines d'amiante, il se trouve dans les environs de la ville, plusieurs gisements de fer chromiques qui furent quelque peu exploités pendant la guerre, et que le peu de capital disponible empêche seul d'exploiter sur une plus grande échelle, avec des résultats forts brillants.

Ce sont encore là des industries qui ne peuvent être transportées.

Les immenses moulins érigées pour l'exploitation de l'amiante sont actionnés par le pouvoir électrique fourni par la St. Francis Light & Power Co., dont l'installation actuelle peut amener une force motrice inépuisable à cause des sources d'énergie dont cette compagnie dispose.

Actuellement 26,000 forces chevaux-vapeurs sont employées pour actionner les moteurs nécessaires pour nos mines, et 3,600 chevaux-vapeurs sont fournis pour les besoins de l'éclairage de la ville. Disons de suite que la compagnie St. Francis Light & Power Co. a une installation tout à fait moderne et donne un service excellent à tous les points de vue. Grâce à la direction intelligente qui régit cette puissante compagnie, toutes les difficultés ont été prévues, et nous ne voyons pas de troubles naturels suffisants qui pourraient suspendre même pour quelques jours le service régulier donné par cette compagnie.

Animées des meilleurs sentiments envers notre population et conscients de travailler toujours en vue de l'amélioration et de l'avancement de notre ville, les autorités locales de la St. Francis

Light & Power Co. unissent leurs efforts à ceux des autorités minières, travaillent à procurer à notre population des divertissements sains et encourageants les organisations qui ont pour but l'avancement intellectuel de notre population, surtout chez les jeunes.

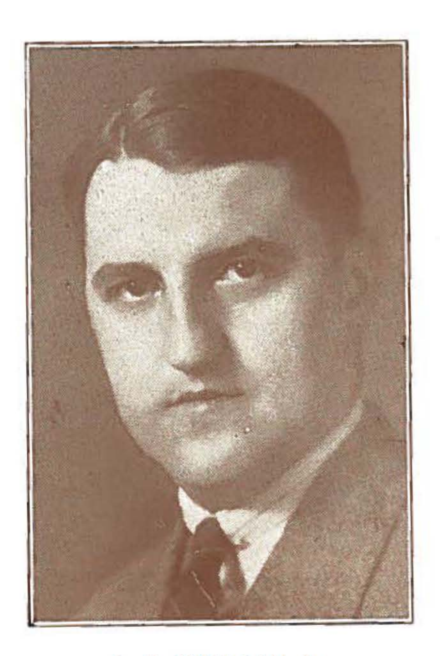
Les autorités minières ont déjà fait de nombreux sacrifices et payer même de leur personne, en maintes occasions, pour les organisations sportives et philanthropiques de notre ville.

En effet, Thetford est cité en exemple dans toute la Province, et nous pourrions ajouter dans tout le pays par les résultats merveilleux obtenus par son Ecole Maternelle et son Dispensaire antituberculeux. La mortalité infantile a été réduite de 300 par 1000 qu'elle était en 1921, à 85 par mille en 1924, et 1929 laisse prévoir un meilleur résultat encore. Le Dispensaire antituberculeux lors même qu'il ne puisse donner des chiffres aussi précis, a obtenu des résultats aussi marquants en vue d'enrayer le terrible fléau de la tuberculose.

Quoique le Gouvernement Provincial d'Hygiène fournisse un assez fort montant, annuellement, pour subvenir aux frais d'entretiens de ces deux institutions, nos autorités minières accordent de substantiels octrois et le président de ces deux institutions, depuis leur fondation, est M. R. P. Doucet, gérant de l'Asbestos Corporation Limited. Inutile de dire que pour obtenir de semblables résultats, M. Doucet n'a pas ménagé son travail et que les difficultés d'organisations n'ont pas abattu son dévouement. Il fut habilement secondé par M. J.-L. Demers, agissant comme vice-président.

Dans la personne de M. O.-C. Smith nous retrouvons le nom comme principal organisateur dans les équipes de balle-au-camp, (base-ball) et de gouret (hockey). M. Smith quoique jeune encore, jouit de l'estime générale de notre population et de ses confrères-directeurs des mines. C'est pourquoi ces derniers ne lui ont jamais refusé leur concours dans toutes ces organisations.

Nos amateurs de jeux ont aussi à leurs dispositions des clubs de quilles, de golf, de raquettes, de tennis, de curling, etc. Des terrains magnifiques sont à leurs dispositions.



A. S. JOHNSON, jr.

M. A. S. Johnson a succédé à son père, M. A. S. Johnson, comme gérant de la Asbestos Co. A été président de la Société Philharmonique de Thetford. Lors des dernières élections municipales, il a refusé d'être élu par acclamation maire de la cité de Thetford. C'est un gentilhomme dont la courtoisie, l'amabilité et la générosité sont proverbiales. Il est l'ami de toutes nos oeuvres paroissiales et un partisan convaincu du bilinguisme en ce pays.

La ville possède même un parc public où se trouve un vaste terrain pour les parties de base-ball, et une piste pour les courses de chevaux. Ce terrain est situé sur la limite nord de la ville.

En plus de l'aide pécuniaire apportée par nos mines pour le soutien de ces organisations sportives, la plupart des compagnies soutiennent des équipes qui organisent entre elles des rencontres aussi amicales qu'intéressantes.

L'évaluation de Thetford Mines en 1929 tant en biens imposables que non imposables, est de plus de $15,700,000. Cette évaluation ne comprend que les valeurs immobilières, résidences, magasins, bureaux, églises, collège, couvent, usines, etc.

L'amiante des mines ne peut apparaître sur cette évaluation parce que la source en étant inépuisable, nous ne pouvons en établir même approximativement la valeur qui serait incalculable.

On peut se rendre compte du prompt développement de notre ville lorsqu'on considère qu'en 1903, l'évaluation d'alors n'était que de $4,250,000, en 1915, $6,300,000 et en 1929 au-delà de $15,000,000.

Pour l'administration municipale et scolaire, la ville est divisée en quartiers qui choisissent leurs représentants chaque année. Les représentants municipaux sont absolument indépendants des représentants scolaires; chacune des deux organisations étant indépendant d'une de l'autre.

Thetford Mines est formé de 1725 constructions dont les neuf dixièmes sont en bois, un vingtième en briques et un vingtième en pierres.

L'éclairage des maisons et des rues est fait par l'électricité fournie par la St. Francis Light & Power Co., qui fournit une force de 3,600 chevaux-vapeur à cet effet.

La superficie totale de la ville est de 3,000 âcres desservies par 25 milles de chemins publics dont environ 2 milles en ciment, 10 milles en gravelage et le reste en chemins de terre bien entretenus.

Les trottoirs en ciment couvrent actuellement une distance de 35 milles environ.

Pour l'usage des familles et des services d'incendie, nous som-

mes pourvus de trois réservoirs d'une capacité totale de 25,000,-000 de gallons, lesquels réservoirs sont alimentés par de nombreuses sources et concentrés à une distance moyenne de 4 milles de la ville. Un niveau de 265 pieds au-dessus du centre des affaires de la ville donnant ainsi une pression de 105 à 115 livres.

Les tuyaux de 8, 10, et 12 pouces partent de ces réservoirs et se réunissent à environ 1 ½ mille de la ville, pour de là, se jeter dans un tuyau de 10 pouces et de 16 pouces, jusqu'à la rue principale "Notre-Dame".

Le réservoir principal, d'une capacité de 15,000,000. de gallons, à un barrage de 330 pieds de longueur, de 43 pieds de hauteur, en beton armé, d'une épaisseur de 23 pieds à la base et de cinq pieds au haut.

Le service d'aqueduc et d'incendie s'étend sur une distance de 16 milles.

Le système d'alarmes comprend 36 boîtes actionnées par l'électricité indépendante du courant fourni par la compagnie électrique.

Pour le service des incendies, nous avons un corps de 32 pompiers tant volontaires que réguliers.

Les deux paroisses formant la ville ont chacune leur église desservie par six prêtres.

Nous avons toutes les facilités voulues pour nous instruire, étant donné que nous possédons un grand collège commercial, sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes, un pensionnat, un externat, un école modèle, sous la direction des Soeurs de la Charité, et des écoles dirigées par des institutrices laïques dans les cantons trop éloignés des maisons principales d'éducation.

Thetford possède aussi une académie protestante anglaise, en plus des cours d'anglais donnés au couvent et au collège.

Au sortir des classes, notre jeunesse n'est pas livrée sans défense au danger du monde et des rues; grâce au dévouement inlassable du curé Sauvageau et de la générosité proverbiale de notre population, nous possédons une oeuvre de jeunesse parfaitement organisée, sous la direction de l'abbé Pierre Gravel qui en est l'aumônier.

Nos jeunes gens trouvent dans cette maison très spacieuse et bien aménagée, tout ce qu'il faut pour leur développement physique, moral et intellectuel, en vue de former des hommes pour l'avenir et de les armer suffisamment pour faire face aux luttes qu'ils auront à soutenir dans la vie: cercle d'A.C.J.C., cercle dramatique, équipe de balle-au-camp, de gouret, de quilles, tables de billard, club de raquettes, salle de lecture, salle de musique, bibliothèque, restaurant, etc., etc.

Thetford possède un hôpital sous la direction des Soeurs de la Charité et desservi par notre corps médical qui comprend cinq médecins.

Nous avons un hospice pour les vieillards, un sanatorium sous la direction des Soeurs de la Charité.

Thetford possède aussi un bureau d'enregistrement, deux églises catholiques et une église protestante.

Thetford possède un marché public alimenté par les cultivateurs des environs qui viennent y vendre leurs produits directement aux consommateurs; chose qui contribue beaucoup à maintenir le coût de la vie inférieur à celui des grands centres.

A l'extrémité nord de la ville, se trouve un parc municipal de 900 pieds de largeur sur 1400 pieds de longueur. Ce parc sert aux amusements divers qui surviennent au cours de l'année: baseball, courses, cirques, caroucelles, etc.

A l'est de la ville, (quartier Village Amiante régit par une municipalité indépendante du conseil municipal de Thetford) le club de golf possède un magnifique terrain de jeu et un local très bien aménagé. C'est aussi là que se trouve le jeu de curling.

En 1929, nous comptons en notre ville six médecins, cinq avocats, trois notaires, deux dentistes. En ce qui regarde le commerce et les affaires en général, notre ville possède une foule de magasins, dont les magasins à chaînes: Dominion, Steel's Woolworth et une succursale de la maison P.-T. Légaré, de Québec, restaurants, boucheries, forges, fonderies, manufactures de portes et de chassis, tailleurs, modistes, barbiers, ferblantiers, plombiers, bijoutiers et autres boutiques de réparation et de fabrication.

Thetford possède une imprimerie et un bureau s'occupant de

commerce d'impressions; deux journaux dont la circulation couvre en majeure partie le territoire des cantons de l'Est. Ces deux journaux dont l'un "Le Mégantic" est l'organe officiel du parti libéral dans le comté de Mégantic, et l'autre, "Le Canadien", indépendant des partis politiques. Ces deux journaux catholiques n'ont en vue que l'avancement moral, intellectuel, en même temps que matériel, de leurs lecteurs et de la région.

Tableau synoptique de Thetford Mines:

Population de la ville en 1929: 11,760, population dans un rayon de 25 milles: 40,000; dans un rayon de 75 milles: environ 500,000.

Superficie de la ville: 3000 âcres.

Milles de chemins publics: 25 milles.

Milles d'aqueduc: 16 milles.

Mines en opérations: 5.

Thetford jouit d'un service de facteurs depuis le 1er septembre 1927.

Evaluation totale, tant en biens imposables que non imposables: environ $15,000,000.

Mortalité par cent de population: 3.2%.

Naissances: 5.4%.

Surplus annuel des naissances sur les décès: 2.2%.

Production totale des mines en 1928 $11,238,361., soit une augmentation de $617,348., sur l'année 1927.

Les mines d'amiante produisent donc près de 1/3 de la production minérale de la province de Québec, puisque la production totale des mines et carrières de la province de Québec, en 1928, fut de $37,023,645., alors que celles des mines d'amiante fut de $11,238,361.

Ces quelques renseignements sur Thetford Mines sont, croyons-nous, de nature à mieux faire connaître notre ville aux étrangers et même aux citoyens. Ces renseignements sont aussi très utiles et d'un précieux stimulant pour ceux qui ont des capitaux à placer dans un territoire d'avenir et solidement établi.

Thetford Mines est la ville par excellence au point de vue industriel et d'avenir, par ses avantages multiples et exceptionnels

avec lesquels aucun centre ne peut rivaliser. Si vous avez des capitaux à placer dans l'industrie et le commerce, venez visiter Thetford avant de vous établir ailleurs. Le Conseil Municipal offre d'excellents avantages aux entreprises industrielles et commerciales.

Sachez que:

Quiconque veut prendre en sérieuse considération les ressources merveilleuses et inépuisables de ce territoire minier, les excellentes qualités et dispositions de la population la position réellement favorable comme centre industriel, dans la province la plus riche du Canada, peut facilement s'expliquer pourquoi tous les yeux sont aujourd'hui tournés vers Thetford Mines et pourquoi son avenir, comme centre industriel, est des plus brillants.

Thetford quoique n'ayant que 50 ans d'existence est connu dans le monde entier.

Thetford a une population de plus de 11,000 âmes, soit une augmentation de 40% en six ans.

Plus de 90% des citoyens de Thetford sont propriétaires de leurs résidences.

Thetford est au centre d'un district ayant une population de 500,000 dans un rayon de 75 milles.

Thetford est le centre entre Sherbrooke et Québec, à environ deux heures de trajet de chemin de fer de l'une ou de l'autre de ces villes, et sur la route nationale entre ces deux villes.

Thetford a cinq banques et une Caisse Populaire.

Thetford a deux églises catholiques et une protestante, trois hôtels, un hôpital, un hospice, un sanatorium, une Ecole Maternelle, un dispensaire anti-tuberculeux, dix écoles dont une académie commerciale française et une anglaise.

Thetford est une des villes les mieux organisées au point de vue municipal.

L'évaluation de Thetford est de plus de $15,000,000., quoique si jeune.

La taxe municipale n'est que de $1.25 par $100. d'évaluation. La taxe scolaire est de $1.00 par $100. d'évaluation.

Le coût de la vie de Thetford est d'environ 15% plus bas que celui des autres centres de la province de Québec.

Thetford est à proximité de pouvoirs d'eau inépuisables et faciles d'exploitation.

Thetford jouit de l'eau la plus pure du Canada pour l'usage de l'aqueduc.

Thetford possède une excellente et habile main-d'oeuvre.

Thetford produit 75% de la production mondiale d'amiante.

Thetford possède deux journaux dont l'un politique et l'autre soi-disant indépendant.

Thetford possède diverses organisation sportives, éducationnelles et autres: club d'automobilistes, base-ball, hockey, quilles, raquettes, golf, curling, Chevaliers de Colomb, I. O. O. F., U. N. M. A., etc.

Thetford possède des industries inépuisables et d'une richesse incalculable.

Les industries de Thetford ne peuvent se transporter.

Thetford offre d'excellents avantages aux manufacturiers.

Thetford ne peut avoir de concurrents sérieux sur le marché, parce que ses produits sont pratiquement exclusifs.

Thetford demande des manufacturiers, des capitalistes et toutes classes d'hommes parfaitement éveillés, actifs et cherchant des plus grands avantages industriels du Canada.

LES DOUANES À THETFORD MINES, Qué.

Le premier officier de douane en charge à Thetford Mines fut M. Martel, nommé vers 1900, il occupa cette charge jusqu'en 1913, lors de sa démission.

Le deuxième officier de douane fut M. J.-B. Normandeau, nommé en mars 1913, position qu'il occupe encore actuellement.

Les douanes dans le service préventif comme inspecteur ou examinateur des douanes et de l'accise. M. J.-M. Daigneau nommé en juillet 1913, position qu'il occupe encore dans le district de Sherbrooke à l'inspection.

En 1916, M. J.-C. LeRoyer fut nommé officier examinateur des douanes position qu'il a occupé pendant 8 ans à Thetford Mines; après cette période il fut transféré dans le district de Sherbrooke.

En 1924, M. Joseph Labbé, fut nommé comme examinateur de douanes et d'accise en remplaçant M. LeRoyer, position qu'il a occupé jusqu'en 1928.

En 1928, M. L.-Ph. Blais fut nommé en remplaçant M. Jos. Labbé comme officier examinateur de douane et d'accise, position qu'il occupe actuellement.

LE PLACEMENT DE NOS ÉPARGNES

Nous avons l'avantage de posséder dans notre ville, depuis bientôt quatre ans, un bureau de placements d'argent sur obligations de Municipalités, de Commissions Scolaires, de Fabriques et d'Institutions Religieuses. Ce bureau est sous la direction expérimentée de M. Hubert Roberge, courtier en obligations, (37 rue King).

Grâce à ce mode de placement—reconnu comme le plus sûr et de beaucoup le plus profitable—déjà des milliers et des milliers de dollars ont été placés au bénéfice des citoyens de Thetford Mines et des environs.

L'obligation MUNICIPALE et SCOLAIRE est le placement légal pour tuteurs. Approuvée par le lieutenant-gouverneur en conseil et signée par le sous-ministre des affaires municipales, elle constitue ce qu'il est convenu d'appeler un PLACEMENT de TOUT REPOS.

Au même rang au point de vue sécurité viennent ensuite les obligations de FABRIQUES et D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Ces obligations, communément appelées "Placement de pères de famille" présentent en outre de garanties matérielles les plus solides, une GARANTIE MORALE INCONTESTEE. Toujours en effet nos communautés religieuses ont fait honneur à leurs engagement.

Il convient aussi de réserver une bonne place aux obligations d'UTILITE PUBLIQUE à cause de leur rendement un peu supérieur et de leur garantie de tout premier ordre. L'expérien-



Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

LA GARE DU QUEBEC CENTRAL et, dans le médaillon, M. James Lipsey, chef de gare.

ce ne nous apprend-elle pas que celui qui place ses épargnes dans cette classe d'obligations—et plus particulièrement dans les obligations de compagnies Hydro-Electrique—à part d'un rendement assez élevé, bénéficie presque toujours d'un profit substantiel? Tous, nous savons le grand rôle que joue aujourd'hui l'électricité. Ses nombreux services la rendent presque indispensable. Aussi sommes-nous portés quelquefois à comparer le petit compte mensuel payé par tous les particuliers—sans parler des sommes considérables versées par les industries—aux taxes que paient les citoyens d'une ville. Ces obligations sont donc particulièrement intéressantes tant au point de vue SECURITE que RENDEMENT.

Nous pouvons placer $100. ou plus.

L'intérêt, payable à tous les six mois, varie de 5 à 6% suivant la valeur choisie.

Ces placements sont PARFAITEMENT SURS, faciles à négocier en tout temps et offrent un rendement raisonnable.

CE QUE THETFORD DOIT À LA C.N.E.

L'aisance maintenant garantie aux familles même avant dix ans.

Lorsque l'Acte 5, Edouard VII, chapitre 48, changea, le 20 mai 1905, le village de Kingsville en ville de Thetford Mines, il y avait déjà six ans que la Saint-Jean-Baptiste de Montréal avait fondé, grâce à son patriotisme pratique, la Caisse Nationale d'Economie.

Cette institution est la première du genre dont ait été dotée notre nationalité: c'est cette société, en effet, qui acclimata dans notre province l'idée de la Rente Viagère, telle que l'avait conçue, en France, le 12 décembre 1880, l'ouvrier typographe Frédéric Chatelus.

Iidée vraiment opportune dont profitèrent, dès 1899, plusieurs citoyens de Kingsville, puisque la Caisse Nationale d'Economie compte actuellement dans Thetford Mines une cinquantaine de rentiers à vie.

"Idée opportune" disons-nous. Voici pourquoi.

Personne ne niera que l'industrialisation d'un pays provoque une plus grande consommation. Et c'est tout naturel: plus la production augmente, plus les dépenses se multiplient; elles se multiplient même à un tel point que les consommateurs, bientôt oublieux de leur avenir, en viennent à ne plus vivre qu'au jour le jour. Ce qu'on veut, c'est de jouir de tout ce qui passe...

Notre société nationale était donc sage, lorsqu'il y a maintenant plus de trente ans, elle voulut parer, au profit de nos concitoyens, à cette imprévoyance qu'entraîne inévitablement le

régime industriel, où nous marchons à notre tour, depuis quelques décades, à vrais pas de géant. Qui ne se rend compte qu'en agissant ainsi, elle était mue par un sentiment à la fois patriotique, moral et religieux? La Caisse Nationale d'Economie vient certes en aide aux nôtres sous le rapport économique: c'est reconnu. Mais l'esprit d'épargne qu'elle développe a d'autre part une heureuse répercussion sur leurs volontés qu'elle dirige vers le bien. Il est enfin visible qu'elle empêche le jouisseur de ruiner non seulement sa fortune temporelle, mais aussi sa fortune spirituelle.

Saint Thomas ne dit-il pas ailleurs qu'"un certain minimum de bien-être est nécessaire à la pratique de la vertu"?

Et nos concitoyens apprécieront davantage la Caisse Nationale d'Economie quand ils sauront qu'elle est l'oeuvre qui, en effet, leur permet le mieux de s'assurer ce minimum de bien-être dans notre siècle d'effarante prodigalité. En devenir sociétaire, c'est effectivement s'enchaîner à la plus noble des obligations: celle de garantir l'aisance à soi-même et aux siens, en dépit du chômage, de la maladie, des revers de fortune — de la mort même!

Considérons un instant le fonctionnement de cette rente viagère et on verra tout de suite que, grâce à l'argent qu'il y place, il faut que l'épargniste vive à l'aise!

Les certificats de la Caisse Nationale d'Economie n'ont aucune valeur d'emprunt ni de rachat;

Ils ne peuvent être échangés pour d'autres titres, bien souvent sans aucune valeur;

Ils sont incessibles et insaisissables;

Les héritiers se voient incapables de passer à travers cette fortune, en un clin d'oeil, par suite d'une mauvaise transaction ou d'une administration inexpérimentée: elle ne leur est distribuée que chaque année jusqu'à la mort du dernier d'entre eux.

Comparez alors ce placement à tous ceux que vous voudrez et dites-moi si la plus grande sauvegarde de notre nationalité, au milieu du luxe fou et des jouissances, parfois damneuses, rui-

neuses toujours, ce n'est pas la Rente viagère de la Caisse Nationale d'Economie...

* * *

Cette rente viagère ne garantit pas seulement l'avenir: elle répond aussi à tous les besoins de plus en plus variés des nôtres.

Depuis que les citoyens de Kingsville ont acheté des certificats de cette grande oeuvre nationale, elle a considérablement évolué, toujours dans le but de répandre davantage ses bienfaits parmi notre population.

Les cinquante rentiers de Thetford Mines sont bien porteurs de CERTIFICATS INDIVIDUELS — encore vendables aujourd'hui à des personnes célibataires. Ce sont bien ces certificats qui, en retour de chaque somme de $80.00, versée en 20 ans, à raison de $4.00 par année, ont donné à chacun d'eux, de 1919 à 1928, $279.41, soit un revenu de plus de 25% sur leurs déboursés.

Mais notre nationalité ne compte pas seulement des célibataires: c'est même le petit nombre; il fallait donc que la Caisse songeât aussi — surtout — à la famille, notamment à la famille nombreuse, et pour cause.

C'est ce qu'elle a fait.

Depuis quelques années, elle a encore mis le CERTIFICAT CONJOINT à la disposition des jeunes ménages de deux ou trois personnes et le CERTIFICAT FAMILIAL au service de nos grandes familles canadiennes-françaises.

En est-elle restée là?

Non pas.

Tous ces certificats assuraient bien une rente viagère à tous les bénéficiaires qui y étaient inscrits jusqu'à la mort du dernier d'entre eux, mais seulement après 20 ans de sociétariat. C'était certes étendre les bienfaits de l'aisance chez un plus grand nombre des nôtres, en recimentant les liens de la famille que notre régime économique tend à dissoudre; mais ce n'était pas assez. Ces certificats vont pourtant jusqu'à lui permettre de continuer, après la mort du chef, le paiement de ses contributions annuelles —

avantage qu'elle est seule à accorder au pays, mais elle voulait donner davantage aux veuves et aux orphelins.

Comment donc leur assurer ce bienfait sans précédent? . . .

Tel se présentait le problème. Il devait lui demander de longs mois d'étude. Elle ne s'y attaqua pas moins résolument: c'était nécessaire. La solution en était évidemment difficile, ardue, mais elle ne se laissa point arrêter par les obstacles qu'elle rencontra.

Tenacité heureuse!

En effet, elle est en mesure, aujourd'hui, grâce au CERTIFICAT SPECIAL, de garantir à une veuve et à ses enfants une rente spéciale fixe même avant 10 ans de sociétariat.

C'est en somme, de l'aveu des actuaires, ce qu'il y a de plus parfait et de plus avantageux en fait de rentes.

Il conviendrait d'ajouter que la Caisse Nationale d'Economie vend encore des CERTIFICATS COLLECTIFS à des groupements homogènes, tels que collèges, séminaires, communautés religieuses, etc.

Elle a, de plus, inauguré un service de renseignements particuliers, dont on a bien voulu dire le plus grand bien.

Il ne suffit pas, en effet, d'améliorer une oeuvre nationale: il faut logiquement que le public le sache.

Aussi est-ce dans ce but que son service de publicité étudie, personnellement le cas de tout prospecté qui veut bénéficier des merveilleux avantages de ses nouveaux certificats.

L'aspirant sociétaire n'a qu'à dire: 1. s'il est célibataire, veuf ou marié; 2. son âge; 3. si son épouse vit encore; 4. combien il a d'enfants; 5. le nombre de rentes qu'il peut raisonnablement acheter et, par les prochains courriers, une LETTRE EXPLICATIVE lui parvient avec force détails.

* * *

Il était nécessaire, dans une monographie telle que celle-ci, de faire connaître les bienfaits individuels et collectifs qu'une oeuvre franchement nationale, sans aucun but lucratif, a répandus et veut répandre encore de plus en plus non seulement dans une

ville industrielle progressive telle que Thetford Mines, mais aussi chez tous nos autres concitoyens.

Cette oeuvre, du reste, devient d'une urgence qu'accentuent les vertigineux développements économiques que l'on constate jusque chez nous. Est-ce que l'ouvrier — c'est-à-dire la masse — ne voit pas diminuer depuis quelque temps la durée de sa pleine capacité de rendement? N'est-il pas maintenant considéré comme un "has been", même à 40 ans?

Place aux jeunes dans les industries! clame l'économie nouvelle. Ils sont plus agiles et, partant, peuvent mieux répondre aux exigences du machinisme et, surtout, du taylorisme.

Mais qui ne conclut alors que le jeune homme a le devoir de plus en plus strict d'économiser? Qui ne conclut qu'il se doit de prévoir plus tôt que son père, puisqu'il sera également mis au rancart avant la cinquantaine? Sans l'épargne, ne sera-t-il pas demain au crochet des siens ou de la société? Et en vertu de quel droit? . . .

Pourquoi est-il si souvent question, depuis quelque temps, de pensions de vieillesse, même dans notre chrétienne province de Québec? N'est-ce pas parce qu'on a oublié que le premier principe de la loi naturelle regardant le bien de l'individu, c'est de se nourrir aujourd'hui grâce à son travail, demain grâce à la rente viagère? . . .

L'économie générale se rend certes coupable d'un scandale en ne payant pas à l'ouvrier le salaire auquel il a incontestablement droit, mais cet oubli des principes ne doit pas faire oublier également que le premier homme qui soit commis à une sollicitude envers nous, c'est nous-même. Nous n'avons pas le droit de vivre comme des sauvages et de compter sur les autres pour continuer de vivre plus tard.

Et ce n'est pas en se laissant idiotement happer par le vertige du "get rich quick" que l'on pourra satisfaire à l'obligation de toujours se suffire. Les débâcles boursicotières, comme au reste les navrants résultats de placements fictifs, devraient bien être portés à la connaissance de tous les nôtres; ils finiraient peut-être par être persuadés qu'"il est dans l'ordre naturel que le déve-

loppement de la richesse sociale et du progrès matériel des peuples ne soit assuré que par l'accroissement du capital lentement accumulé".

N'ajoutons qu'un mot à cette forte vérité de F. Lepelletier, professeur d'Economie politique à la Faculté de Droit de Paris: c'est que le capital de plusieurs millions "lentement accumulé" à la Caisse Nationale d'Economie par ses milliers de sociétaires sert au développement de nos institutions nationales, au lieu d'aller travailler trop souvent contre nous; il faut que nos concitoyens voient sans plus de retard toute la honte de nos envois de millions au dehors du Québec et de notre gaspillage effréné, juste au moment où le capital forain vient développer nos propres ressources!...

Etre sociétaire de la Caisse Nationale d'Economie, c'est donc non seulement s'assurer l'aisance pour plus tard, lorsque les forces nous abandonneront sans retour, mais c'est aussi corriger ce qui reste de légitime égoïsme dans cette sollicitude en devenant coassocié dans nos affaires nationales.

C'est être en somme à la fois RENTIER et PATRIOTE, et le Second Commandement ne nous demande pas autre chose.

La Caisse Nationale d'Economie a comme organisateur des comtés de Beauce et de Mégantic M. J.-B. Daigle, demeurant à Disraeli, et comme organisateur spécial à Thetford Mines M. Hubert Roberge.

L'abbé J.-G. SAUVAGEAU

M. l'abbé Joseph-Gédéon Sauvageau est né le 8 février 1878, à St-Casimir, Portneuf, P. Q., du mariage d'Eusèbe Sauvageau, charpentier-menuisier, fils de Pierre Sauvageau, et de Marie-Anne Nault.

L'abbé Sauvageau est le descendant en ligne directe de Claude Sauvageau, arrivé de Marçay, Touraine, France, au Canada en 1660. Claude Sauvageau et Jeanne Legendre, son épouse, s'établirent vers 1669 dans cette partie du comté de Portneuf qui devait plus tard être érigée en paroisse sous le nom de Deschambault. Ce territoire fut d'abord desservi religieusement par le curé des Grondines.

L'abbé Sauvageau a fait des études brillantes au Séminaire et à l'Université Laval de Québec, où il a conquis le grade de docteur "in Divinis", au mois de juin 1904. Il a reçu la prêtrise de la main de Monseigneur Brunault, évêque de Nicolet, le 3 juillet 1904, à St-Casimir, sa paroisse natale.

Sa carrière sacerdotale est comme suit: d'abord quelques mois auxiliaire à Deschambault, puis vicaire à St-Roch de Québec, de 1904-1906; vicaire à Notre-Dame de Lévis, de 1906-1911; missionnaire diocésain de Tempérance et des oeuvres de l'Action Catholique, de 1911-1913; curé de St-Zéphirin de Stadacona, de 1913-1917; curé de St-Alphonse de Thetford, depuis 1917.

L'abbé Sauvageau fut un des intrépides soldats qui prirent part à la grande campagne de tempérance sous la direction et le commandement de S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie et plus tard archevêque de Québec. Il est l'auteur d'une plaquette de valeur sur l'alcoolisme et intitulée: "Une oeuvre à poursuivre"; fruit d'une étude présentée à la journée sociale diocésaine de Québec, à l'Université Laval en 1925. Il fut le promoteur énergique de l'Ecole des garçons", construite sur ses instances, à St-Zéphirin de Stadacona, Québec, par la commission scolaire de Québec en 1916. Il fut aussi le restaurateur heureux de l'église de St-Alphonse de Thetford, à l'intérieur et à l'extérieur, en 1924, église alors inaugurée solennellement avec la présence auguste de S. Em. le Cardinal Louis-Nazaire Bégin.

C'est aussi l'abbé Sauvageau qui a fait revivre la mémoire aimée de ses prédécesseurs à la cure de St-Alphonse de Thetford en faisant élever une magnifique colonne de granite surmontée d'une croix sur la tombe de M. l'abbé Georges Goudreau, et en faisant installer sur les murs de l'église paroissiale de St-Alphonse de Thetford deux superbes plaques de marbre blanc sur lesquelles sont inscrites et gravées, avec portraits indélébiles, les carrières fécondes et saintes de MM. les curés Goudreau et Dauteuil.

Vers l'année 1920, l'abbé Sauvageau a fait transporter, aux frais de la Fabrique, les corps de 2,300 morts qui reposaient dans l'ancien cimetière St-Alphonse de Thetford, dans le nouveau cimetière, et a bâti dans ce dernier le magnifique et vaste charnier actuel.

Il fut encore l'habile promoteur de l'"Ecole des filles" (externat) dirigée par les RR. Soeurs de la Charité et construite par la commission scolaire de Thetford Mines en 1922. Il a bâti, en 1923, la maison dite de "L'Oeuvre de la Jeunesse", sur un terrain mis à sa disposition par la Fabrique St-Alphonse de Thetford, avec le concours des citoyens de l'endroit; c'est là une maison de sauvegarde, de protection et de formation physique, morale, intellectuelle et artistique pour la jeunesse au sortir des écoles paroissiales, une oeuvre post-scolaire qui a déjà donné d'excellents résultats.

L'abbé Sauvageau fut le fondateur, à St-Alphonse de Thetford, de l'Hospice Ste-Croix (pour femmes) et de l'Hospice Youville (pour hommes), en 1924. Déjà plus de cinquante personnes trouvent là une charitable et chrétienne hospitalité, sous les soins délicats et dévoués des RR. Soeur de la Charité. En même temps, le couvent de St-Alphonse de Thetford a été agrandi considérablement pour relever le niveau des études des jeunes filles et les recevoir plus nombreuses dans un excellent pensionnat (1924).

Il fut aussi le fondateur de la Conférence St-Vincent-de-Paul de St-Alphonse de Thetford, dont il est encore l'aviseur spirituel, le chapelain des sociétés mutuelles: "Dames Canados", Villa Etoile de la mer, des Dames Artisans, de l'Union St-Joseph du Canada (section des hommes) et président de la Caisse Populaire de Thetford Mines depuis 1917.

M. l'abbé Sauvageau a été décoré de la médaille Pro-Ecclesia et Pontifice, par Sa Sainteté Pie XI, le 12 mai 1929.

L'Hon. LAURÉAT LAPIERRE

Ministre du Cabinet provincial

L'honorable Lauréat Lapierre est né à Saint-Jean-Chrysostôme, comté de Lévis, le 10 décembre 1882, du mariage de feu Ferdinand Lapierre et d'Emélie Samson. Il commença ses études commerciales au collège de St-Ferdinand, comté de Mégantic, et les termina au collège du Mont St-Bernard, de Sorel, dirigé par les RR. Frères de la Charité. Il devint bientôt comptable dans une des compagnies minières de la ville de Thetford Mines, où il se familiarisa avec les questions ouvrières, connaissance qu'il mit plus tard à profit pour le bénéfice de la classe des travailleurs à laquelle il s'intéresait.

En plusieurs occasions il fut choisi comme intermédiaire entre les ouvriers et les directeurs des compagnies minières, et chaque fois, grâce à sa prudence, à sa modérération et à son esprit de justice, ses jugements et ses décisions furent acceptés par les intéressés.

En 1916, l'honorable M. L. Lapierre fut élu député du comté de Mégantic, puis réélu en 1923 et 1927 avec une majorité augmentée.

En juin 1924, à la demande de la grande majorité des organisations ouvrières de la province de Québec qui reconnaissaient en M. Lapierre l'ami sincère et dévoué des ouvriers, il fut appelé à faire partie du ministère Taschereau, comme ministre sans portefeuille, pour représenter la classe ouvrière à laquelle il s'était toujours intéressé.

En 1925, il fut délégué par le gouvernement de la province de Québec à la conférence internationale du Travail à Genève. Ce fut pour le jeune ministre une excellente occasion de se renseigner et d'étudier à fond les lois du travail des pays étrangers, en particulier la loi des compensations, discutée par les congressistes, et dont il nota avec soin les grandes lignes. Cette étude servit de base à la loi du travail votée à la dernière session.

L'honorable M. Lauréat Lapierre est célibitaire.



M. EUSÈBE ROBERGE

Député du comté de Mégantic à Ottawa depuis 1922.

M. Eusèbe Roberge naquit à Laurierville (Ste-Julie de Sommerset), le 3 juin 1874, du mariage de M. Louis Roberge et de Mlle Philomène Blouin; il fit ses études au collège de Lévis et demeura à Thetford Mines l'année 1891 comme commis-épicier; en 1892 il ouvrait un magasin à Laurierville, où il demeura depuis.

En 1893, il épousa Mlle Maria Rousseau, belle-fille de M. Georges Turcotte, ex-député de Mégantic à Ottawa.

Pendant 7 ans, M. Roberge remplit la charge de président des syndics de la paroisse Ste-Julie de Sommerset, fut maire de Laurierville pendant 12 ans, président de la commission scolaire de Laurierville pendant 6 ans, préfet du comté de Mégantic pendant un an et président de l'Association Libérale du comté de Mégantic de 1911 à 1922, alors qu'il donna sa démission à cette charge.

Il fut élu député du comté de Mégantic à Ottawa le 22 novembre 1922, en remplacement du député L.-P. Pacaud, et il fut de nouveau réélu en 1925 et 1926.



M. JOS. DUSSAULT

Manufacturier.

Né le 28 août 1883, à Ste-Marguerite de Dorchester, du mariage de Gédéon Dussault et de Victorine Bilodeau, M. Dussault fit ses études au Collège de Beauceville. Il arriva à Thetford Mines en 1903 et fut ouvrier mineur pendant 8 ans.

Le 24 septembre 1907 il épousait Mlle Marie-Ange Couture; en 1911 il ouvrait une épicerie, lequel commerce il continua jusqu'en 1928.

En 1921 M. et Mme Dussault étaient parrain et marraine au baptême de Mlle Marguerite-Elizabeth Abraham qui abjura le protestantisme à l'âge de 14 ans.

En 1923 M. Dussault commença à manufacturer divers produits.

En 1922, lors de la nomination du député L.-P. Pacaud au poste de Secrétaire du Commissariat canadien à Londres, la candidature à la députation pour le comté de Mégantic à Ottawa fut offerte à M. Dussault mais il adhéra à la convention libérale tenue à Inverness et démissionna en faveur de M. Eus. Roberge.

M. Dussault fut toujours un actif et habile organisateur de démonstrations patriotiques, ouvrières et politiques qui eurent tant de succès, notamment les Fêtes du Travail de 1926, 1927 et 1928.



M. J.-E.-A. PERREAULT

Maire de la municipalité Village d'Amiante.

M. Perreault naquit à Ste-Marie de Beauce le 16 août 1891; après un brillant cours commercial au Collège de Ste-Marie, il fut employé de la Maison J. S. Mitchell, de Sherbrooke.

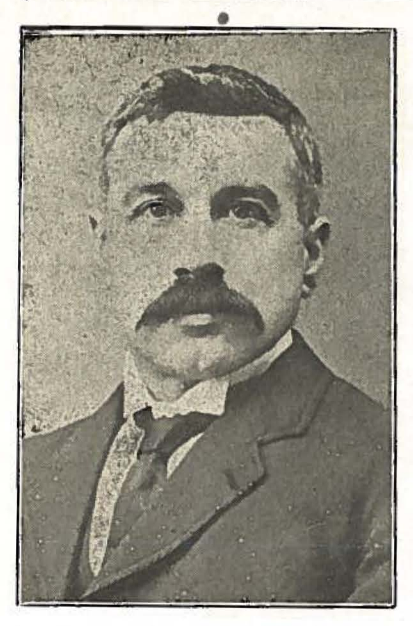
Arrivé à Thetford Mines en 1909, il fut employé successivement chez M. Alphonse Blais, marchand général, section de la ferronnerie, et fut ensuite voyageur pour la Maison J.-L. Demers.

Le 19 juin 1914, il épousait Mlle Zénaïde Vallières, de St-Maxime de Beauce.

Le 10 mars 1922, il ouvrait un magasin de quincaillerie à Thetford Mines.

Après avoir été échevin de la municipalité Village d'Amiante pendant deux termes, il fut élu par acclamation maire de cette même municipalité en 1925, 1927, 1929.

Il fut président de la commission scolaire de Thetford-Sud de 1923 à 1926 et Grand Chevalier du Conseil Thetford Mines, No 2088, des Chevaliers de Colomb, en 1926 et 1927.



M. ALPHONSE BLAIS

Ex-maire de la ville de Thetford Mines et président de l'Association des Marchands-Détaillants.

M. Alph. Blais naquit le 20 février 1871 du mariage de M. Prudent Blais, cultivateur, et de Dame Malvina Corriveau, à St-François de Montmagny. Ses parents ne négligèrent rien pour procurer à leur fils une instruction solide et soignée. Ses études commerciales commencées et terminées au collège de Ste-Anne de la Pocatière, M. Blais entra comme commis chez M. Pierre Simard, marchand dans cette paroisse.

Après une année de labeur notre co-paroissien dirigeait ses pas vers nos cantons et en 1887 il se fixait à Broughton où M. L. Beaudoin, découvrant en lui des aptitudes fort prononcées pour le commerce, s'empressa de se procurer ses services. En passant, signalons les détails qui ont aussi leur petite dose d'importance. On travaillait alors une année entière pour la somme de $50.00 à $60.00. Salaire que certains de nos mineurs gagnent aujourd'hui en moins d'un mois. En 1888 un magasin nouveau s'ouvrait à Thetford Mines dirigé par M. Blais qui travaillait encore pour M. Beaudoin, de Broughton.

En 1889 il entrait en société avec M. Théodule Turcotte, enfin devenu expert dans la gérance des affaires commerciales, et par suite de ses petites économies se trouvant en face d'un petit capital, ouvrit un nouveau magasin mais cette fois à son compte. En 1895 M. L.-H. Huard vint offrir à M. Blais de monter, la main dans la main, vers les sommets de la fortune et une nouvelle société se forma qui dura jusqu'en 1906.

C'est deux ans après que M. Blais, s'étant acquis par son travail assidu et sa qualité d'honnête homme l'estime de tous, fut élu maire de la ville. Cette dernière lui doit beaucoup. Pour ne pas être long, je mentionne que c'est dû à sa sage administration et sa fermeté si on a vu se fermer les nombreuses buvettes qui faisaient la désolation des familles.

Aussi longtemps qu'il occupa ce poste honorable on vit notre petite ville s'agrandir peu à peu et avancer dans le chemin du progrès. On remarque la construction des égouts pour la ville, ensuite commença le macadamisage des chemins; enfin une infinité de détails qui donnent à M. Blais la réputation d'un homme d'affaires éclairé, d'un chrétien fervent, d'un être indispensable à notre société. Car des hommes de cette trempe ne peuvent que faire l'honneur de notre cité et la faire progresser rapidement, tel que M. Blais l'a fait.

Il est le président de la Fonderie de Thetford Mines Ltée, fondée en 1903, et il fut le propriétaire de la Crèmerie de Thetford, établie en 1920.

M. Orlando C. Smith

Président et gérant de la Bell Asbestos Mines, Inc.



Né à Buckingham, Qué., le 7 juillet 1891, fils de l'honorable George R. Smith, ancien député à la Législature pour le comté de Mégantic et conseiller législatif. Sa mère était Isabella F. Parker. Il arriva tout jeune à Thetford Mines avec ses parents, en 1892, et reçut son instruction au collège Bishop et au collège de Stanstead. Il débuta dans les affaires à l'emploi de l'Imperial Tobacco Company, à Montréal, en 1911, puis le 15 novembre 1912 il entra au service de "Keasbey & Mattison Co.", maintenant "Bell Asbestos Mines, Inc.". Dix ans plus tard, à la mort de son père, il le remplaçait comme gérant de cette compagnie. Il épousa, en 1918, Rachel Fréchette, fille de Louis Fréchette, de St-Ferdinand d'Halifax, Qué., ancien député à la Chambre des Communes pour le comté de Mégantic; deux fils et une fille sont nés de ce mariage. Sa religion est celle de l'Eglise d'Angleterre. Il appartient aux clubs suivants: St. George, Sherbrooke; Country Club, Montréal; Canadian Club, New-York; et Maple Leaf, St-Simon. Il fut aussi un des membres fondateurs des clubs de golf et de curling à Thetford Mines; il remporta le championnat du golf en 1924 et un grand nombre de trophées au curling; il est capitaine du club de golf et était encore président du club de curling au commencement du mois d'avril. Les clubs de baseball et hockey, de Thetford surtout, lui doivent beaucoup. Ces sports, auxquels il savait intéresser les jeunes ouvriers de sa mine et les fils des plus âgés, ont toujours reçu de lui l'encouragement le plus soutenu; il y occupa successivement les rôles de joueur, capitaine et président; il en fut le grand animateur.



M. OLIVA CYR

Maire de la Corporation de Thetford

Né à Capelton, comté de Sherbrooke, le 30 août 1888, du mariage de feu Joseph Cyr, ancien mineur à Lac Noir, et de Dame Eugénie Bergeron.

Il fut élève des Rév. Soeurs de la Charité, des Rév. Frères du Sacré-Coeur et du Séminaire de Sherbrooke; gradué docteur en chirurgie-dentaire à l'Université Laval de Montréal en 1912.

Ses études terminées, M. Cyr vint s'établir à Thetford Mines.

En 1913, il épousait Mlle Wilhelmine Gagnon, de St-Roch des Aulnaies.

En 1924, il était élu échevin du quartier No 1 et réélu par acclamation en 1926, et en janvier 1929 il était élu par acclamation premier magistrat de la Cité de Thetford.

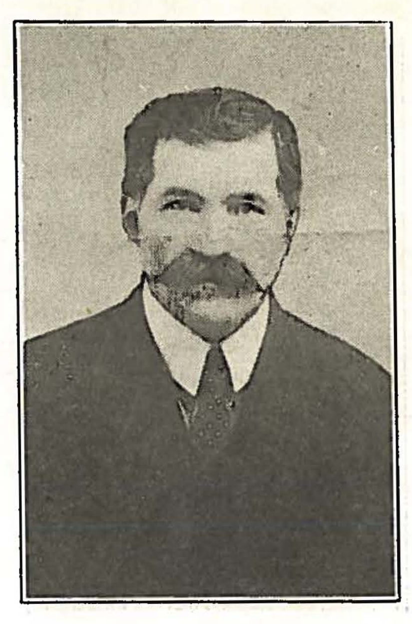


Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE ST-ALPHONSE.—Président: M. Ferdinand Massicotte; secr.: M. J.-Roméo Girard; MM. Joseph Couture, Théodule Turcotte, Alphonse Tanguay, Achille Poulin.

M. Louis-H. Huard

Gérant de la Fonderie de Thetford Mines Limitée.



Né le 20 décembre 1863, à St-Ferdinand d'Halifax, du mariage de M. Louis Huard et Dame Zoé Baillargeon, il fréquenta l'école élémentaire de Ste-Julie, comté de Mégantic. Arrivé à Thetford Mines en 1890, il fut employé comme commis-épicier au magasin de M. Jos. Demers pendant cinq ans, et en 1895 il entrait en société avec M. Alphonse Blais, pour un magasin général. En 1906, M. Huard se retirait de cette société pour cause de santé, et le 24 juin de la même année il commençait la construction de la première bâtisse en blocs de béton à Thetford Mines, aujourd'hui le magasin Lafontaine Enrg. Encore la même année, le 16 décembre, M. L.-H. Huard ouvrait un magasin de meubles dans cette bâtisse située coin des rues Notre-Dame et Dumais et dont il fut le propriétaire jusqu'en 1923, alors qu'il vendit à la Maison Lafontaine Enrg.

Le 20 décembre 1923, il entrait en fonction comme gérant de la Fonderie de Thetford Mines Limitée, charge qu'il occupe depuis. En 1906, il fut élu échevin de la Cité de Thetford Mines et juge de la Cour des Commissaires depuis 1908. En 1911, il prenait part à la grande lutte électorales comme candidat à la députation pour le comté de Mégantic, à Ottawa, contre M. l'avocat L.-P. Pacaud.

Le 22 mai 1895, M. Huard épousait Mlle Marie-Léa Lachance, de St-Jean de l'Ile d'Orléans, et de ce mariage naquirent quatre filles et cinq garçons.

M. L.-H. Huard fut un des principaux promoteurs de la Fanfare à Thetford Mines, et dès l'année 1900 il en était nommé directeur, charge qu'il occupa jusqu'en 1927 avec tout le tact et l'habileté qu'on lui connaît. Il suivit quatorze cours d'entraînement militaire avec la fanfare St-Alphonse et la fanfare du 55ème, où il obtint la nomination de Franc-tireur.

M. Huard fut aussi un des premiers membres de la Chorale St-Alphonse et il ne ménagea jamais son zèle, ses talents et même son argent, aux bonnes oeuvres et aux nobles causes.

M. Huard fut président de la Thetford Electric Co. de 1914 à 1925, président de l'Association des Artisans Canadiens-Français jusqu'à 1927 et président actuel de la "Delmas Farm", à Delmas, Saskatchewan.



M. Art. Girouard, C.R.

M. Arthur Girouard, Conseil du Roi et bâtonnier du district d'Arthabaska, est né à Drummondville, le 20 juin 1883. Il est le fils de M. Joseph-E. Girouard, avocat pratiquant actuellement au Barreau d'Arthabaska, et de Dame Emma Watkins. Il fit ses études classiques au Collège des Jésuites, Montréal, étudia à l'Université d'Ottawa et fit de brillantes études légales à l'Université McGill. Il était admis à la pratique de Barreau le 4 juillet 1907 et vint s'établir à Thetford Mines. Le nouvel avocat s'est vite créé une belle clientèle au Barreau d'Arthabaska dont il a été le bâtonnier. Il occupa le poste d'avocat de la ville de Thetford Mines pendant plusieurs années, au cours desquelles il gagna des causes trop retentissantes au gré de ses adversaires. Il est l'avocat de plusieurs compagnies importantes et directeur de la Canadian Weekly Newspaper Association. Un esprit vif, toujours en éveil, fait de lui un habile plaideur et cette qualité exceptionnelle fait souvent le désespoir de ses adversaires. Aimable causeur, d'une générosité reconnue, l'humble manoeuvre, aussi bien que l'homme des classes supérieures, trouve en M. Girouard un agréable et intéressant compagnon.

Libéral en politique, travailleur, M. Girouard est également un grand voyageur, et plusieurs fois il a traversé le Canada de l'Est à l'Ouest, visité la vieille Europe, l'Orient, d'où il a rapporté d'intéressants souvenirs.

En 1910, il épousait Mlle Lucienne Roberge, fille de M. et Mme Jos. Roberge, de Thetford Mines. De ce mariage est né un garçon.

M. Girouard a pris une part active à tous les mouvements qui ont contribué au développement de notre ville; les tireurs de ficelles comptent en lui un adversaire redoutable et c'est avec raison qu'il est tenu en grande estime auprès de la population ouvrière de Thetford Mines.

C'est un concitoyen dont nous pouvons être fiers.

M. R.-P. DOUCET



Gérant général de l'Asbestos Corporation Ltd et président de la Ligue Antituberculeuse et du Puériculture du comté de Mégantic.

M. R.-P. Doucet naquit à Montréal, le 7 juillet 1873, du mariage de Théodore Doucet et de Jessie Desbarats. Il fit ses études au Collège Ste-Marie et à l'Université McGill, à Montréal. Bachelier en droit civil en 1896, il pratiqua le notariat avec son père; fit partie du premier contingent (R.C.P.) au Sud-Africain, en 1900; la guerre terminée, il demeura dans le Sud-Africain jusqu'en 1907, alors qu'il revint au Canada. M. Doucet débuta dans l'industrie de l'amiante à titre de secrétaire de la British Canadian Asbestos Co. Ltd, puis ensuite secrétaire-trésorier de l'Amalgamated Asbestos Corporation of Canada Ltd jusqu'au 15 mai 1913, alors qu'il fut nommé gérant des ventes en Europe avec quartiers généraux à Hamburg, Allemagne, laquelle position il occupa jusqu'à 1916, alors qu'il fut nommé gérant général des ventes. En 1922 il fut nommé gérant général de l'Asbestos Corporation of Canada Ltd, prédécesseurs de la présente compagnie. Le 25 mars 1904, à Natal, Sud-Africain, il épousa Mlle Elizabeth Margherita Mazzucchi, fille de Carlo B. Massucchi, de Durham, Angleterre; il a deux fils et une fille. Il fut un des fondateurs de la Ligue Antituberculose et de Puériculture du comté de Mégantic en avril 1922; il en fut nommé président dès la fondation et malgré ses nombreuses occupations, ayant toujours en vue le bien-être de notre population ouvrière, il a toujours accepté de remplir cette charge à laquelle il fut élu chaque année à l'unanimité des officiers. Le zèle et le dévouement avec lesquels il remplit cette charge ont valu à notre ligue les succès les plus remarquables. Récréations: Le jeu de golf et la pêche. Politique: Conservateur. Religion: Catholique romain. Clubs: Mount Royal; St. James'; University (Montréal); Forest and Stream Club, Montréal; Metropolitan Club, N.-Y.; Royal Montreal Golf; Hunt; Racquet; Garrison (Québec); Sports (London, England); Canadian (New-York); Chapleau Fishing.

Résidence: Thetford-Mines, P. Q.



M. Cléophas Adams Robenhymer

Propriétaire du journal "Le Mégantic".

Né le 5 février 1896 à St-Coeur-de-Marie, comté de Mégantic, du mariage de Léandre Adams Robenhymer et d'Obéline Fillion; il fit ses études au Collège de Thetford Mines. Le 26 avril 1915 il épousait Marie-Anne Garon, fille de Louis Garon, de Thetford-Mines. En 1919 il fut nommé vice-président de l'Union Nationale des Mineurs d'Amiante et il en est secrétaire depuis 1921. Il fut le fondateur de l'Union Nationale des Mineurs d'Amiante d'Asbestos et, quoique relativement encore jeune, il fut choisi comme délégué pour représenter les intérêts ouvriers de notre ville aux congrès ouvriers tenus aux Trois-Rivières, Hull et Chicoutimi. En 1921 et 1923, mandé par les unions ouvrières de Granby et d'Asbestos, il réussit à régler des grèves considérables à la satisfaction de tous les intéressés. A titre de représentant ouvrier, il prit une part active au mouvement en vue de la nomination de l'hon. L. Lapierre dans le Cabinet provincial. Après avoir travaillé dans les usines d'amiante pendant quelques années, il fut commis-épicier et, en 1922, prenait charge de la rédaction du journal "Le Canadian", de Thetford-Mines, charge qu'il occupa jusqu'en septembre 1925 et où il mena de brillantes et victorieuses luttes municipales et autres. En septembre 1925 aussi, en compagnie de M. Ant. Dumais, notaire, il fondait le journal "Le Mégantic" et il en devenait seul propriétaire un an plus tard, soit le 1er septembre 1926. M. Adams est membre de la Chorale St-Alphonse depuis 1914 et il fut membre actif des Cercles d'Etudes et Cercle Dramatiques de Thetford d'abord et de l'Oeuvre de la Jeunesse depuis 1924. Il organisa plusieurs concerts, fêtes ouvrières, religieuses et patriotiques depuis plusieurs années, notamment en 1926, 1927 et 1928; il est aussi secrétaire de l'organisation des fêtes des noces d'argent sacerdotales de M. le curé G. Sauvageau, du cinquantenaire de la fondation de Thetford et du cinquantenaire de la découverte de nos mines d'amiante; il est l'auteur de l'historique de Thetford Mines, de l'amiante et de plusieurs autres historiques publiés dans ce volume-souvenir. En 1928, malgré la demande réitérée d'un groupe de citoyens, il refusa la candidature à l'échevinage pour le quartier No 3 parce qu'encore trop jeune, disait-il. Dieu a bénit son ménage en lui accordant une nombreuse postérité; il est actuellement père de dix enfants.

Quoique n'étant âgé que de 33 ans, M. Adams compte déjà beaucoup de travail de fait et le plus brillant avenir lui sourit: juste récompense de son activité au travail et de son courage en face des difficultés.

TABLE DES MATIÈRES

BIOGRAPHIES



Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE DU VILLAGE D'AMIANTE.—M. le maire J.-E.-A. Perreault; sec.-trésorier: M. J.-A.-D. Marcotte; MM. Ludger Gagné, Louis Vermette, Tancrède Labbé, J.-E. Deveau, Ferdinand Massicotte, L.-O. Dussault.

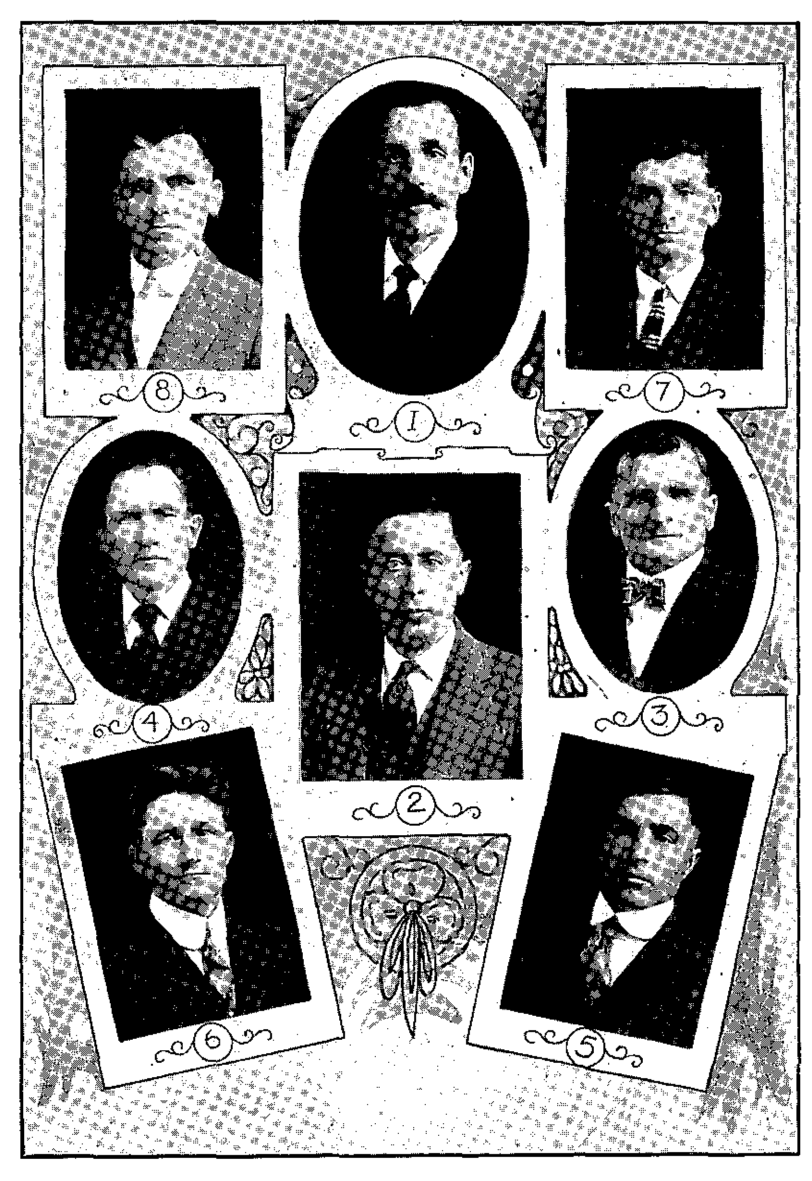


Photo par J.-N. Mongeau, Thetford Mines

MUNICIPALITE DE THETFORD-SUD.—M. le maire Eugène Turcotte; sec.trés.: M. J.-Roméo Girard; conseillers: MM. Edouard Lessard, Eugène Dumas, Joseph Fontaine, Théodule Turcotte, Ludger Gagné, Evariste Doucet.